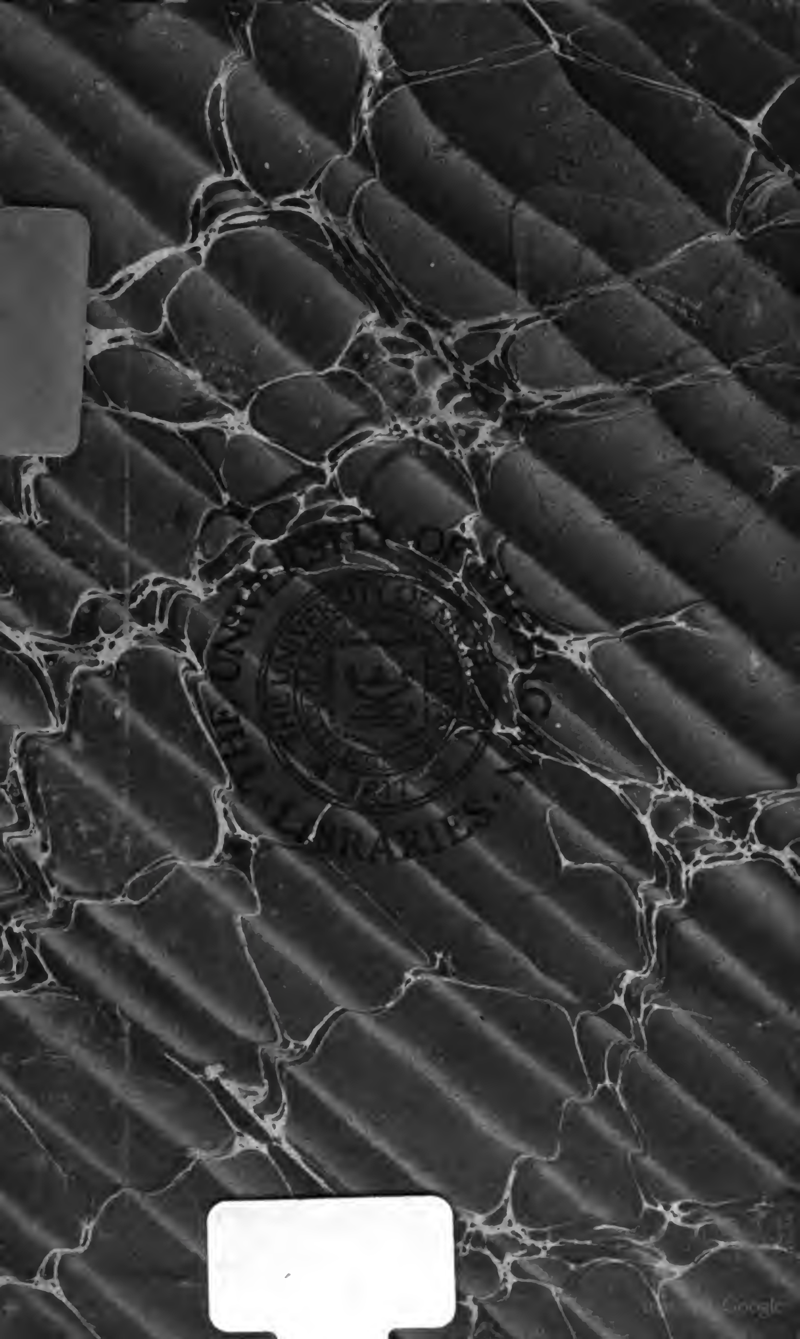
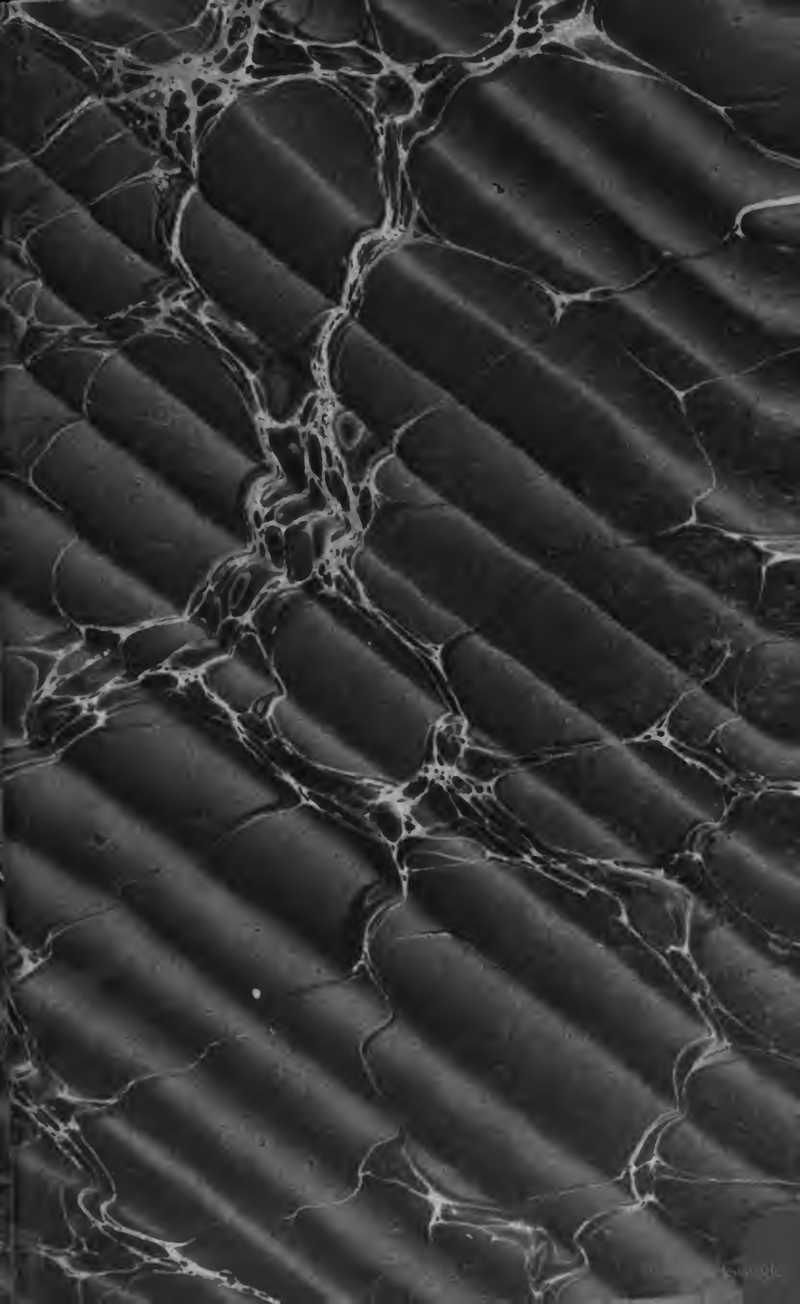

B 1,276,756





La Morinerie, Leon Audebert, baron de

LA NOBLESSE

DE

SAINTONGE ET D'AUNIS

CONVOQUÉE POUR LES

ÉTATS-GÉNÉRAUX

DE

1789

Ce sont les bonnes actions qui anoblissent,
et chacun est fils de ses œuvres.

Michel Cervantes, 1605.



A PARIS

CHEZ J.-B. DUMOULIN

Libraire de l'École impériale des Chartes

13, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

—

1861

9 juillet 1859.

Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire imprimer mon Étude archéologique sur la Noblesse de Saintonge et d'Aunis, convoquée pour les États-Généraux de 1789.

Voici mon manuscrit : je vous le donne en toute gratuité; sa publication viendra augmenter d'un nouveau livre les richesses de ma bibliothèque saintongeaise.

Vous croyez nécessaire, pour couvrir les frais considérables de l'impression, de faire appel aux représentants des familles qui ont comparu aux Assemblées électorales et de solliciter leur souscription. Je ne mets aucun obstacle au mode que, dans votre intérêt, vous jugez à propos d'adopter, et, sur votre demande, je vous adresse par le même courrier un projet de prospectus.

Il est bien entendu que, sous aucun prétexte, vous ne livrerez à qui que ce soit le nom de l'auteur : j'ai besoin de garder entière ma liberté d'action, mon indépendance, sans pression d'un côté ou d'un autre. Mon livre est avant tout une œuvre de bonne foi et d'impartialité. Si donc pour satisfaire la curiosité de vos souscripteurs il vous fallait absolument un nom, donnez le premier qui vous viendrait à l'esprit. L'ouvrage paru, je vous laisse libre de supprimer le pseudonyme.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L. DE LA MORINERIE.

A Monsieur **Dumoulin**, libraire, à Paris.

INTRODUCTION

Comme on rassemble des monnaies, des empreintes sigillographiques ou autres monuments de l'histoire, depuis longtemps nous avions recueilli les noms des gentilshommes de Saintonge et d'Aunis présents aux Assemblées électorales réunies en vue des États-Généraux de 1789[1]. Ce travail, semé de précieux documents, annoté avec patience, était devenu l'un des chapitres de nos Études archéologiques sur un pays qui nous est cher à plus d'un titre, par l'amitié et par les souvenirs de la famille. Il faisait partie d'un ensemble de recherches qui embrasse la numismatique, la bibliographie, l'armorial, la sigillographie, l'imprimerie, l'art, l'iconographie, l'administration sous toutes ses formes, en particulier le présidial et

---

[1] Nous avons fait les mêmes recherches pour les électeurs du Clergé et du Tiers-État. Notre étude met en relief les familles les plus élevées de la Bourgeoisie qui ont concouru au travail des cahiers et aux élections des députés.

l'échevinage de Saintes, et bien d'autres choses ignorées ou peu connues.

La loi du 28 juillet 1858 sur l'usurpation des qualifications nobiliaires et des particules est venue donner un tel à-propos à ce chapitre de nos Études qu'on nous a exprimé le désir de le publier, dans l'intérêt même des représentants actuels des familles qui ont figuré aux Assemblées électorales de 1789.

Cet intérêt se conçoit et s'explique aisément :

D'une exécution très-simple en ce qui touche la Noblesse du premier Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet, la loi de 1858 offre des difficultés assez graves dès qu'il s'agit d'en faire l'application à la Noblesse de l'ancien régime : l'une peut aisément représenter à toute réquisition les diplômes qui l'ont constituée; l'autre n'a souvent pour elle que la tradition et la notoriété. La Révolution n'a-t-elle pas anéanti ses preuves? Nos dépôts publics, les archives particulières des familles n'ont-ils pas été mis au pillage? Que de papiers brûlés en cachette dans la crainte du couteau de la Terreur, incendiés, lacérés par ordre de l'autorité, dispersés pendant l'émigration! Ajoutons à cela les actes de l'état civil rédigés révolutionnairement, effaçant jusqu'aux noms portés depuis des siècles.

Quel sera donc le contrôle de ces familles du temps passé? Sans doute, pour quelques-unes, l'histoire qui a inscrit leurs noms glorieux dans ses annales ; pour quelques autres, dont les titres ont échappé aux désastres, des

lettres patentes, des jugements des Intendants, des arrêts des Cours Souveraines, des sentences des Élections, des preuves pour les Ordres de Chevalerie, les honneurs de la Cour, les Chapitres, la grande et la petite Écurie, les Maisons Royales et le Service Militaire; mais pour un très-grand nombre, le contrôle le plus général, le plus certain, le seul même qu'il soit possible d'appliquer, c'est le vote aux Assemblées de 1789, la dernière manifestation légale de la Noblesse.

Convoqué dans chaque sénéchaussée ou bailliage, en vertu d'un acte du Souverain, l'Ordre de la Noblesse, avant toute discussion des grands intérêts qui lui étaient soumis, a fait vérifier, par des commissaires spécialement choisis, les titres de chacun de ses membres; il s'est compté avec soin et rigueur. Un corps jaloux de ses prérogatives, une administration intéressée à ne perdre aucun de ses droits sur les contribuables, les mœurs publiques, la notoriété locale opposaient d'ailleurs une barrière aux usurpations flagrantes.

La preuve électorale de 1789 a, nous le répétons, l'avantage d'être la plus générale de toutes; elle sanctionne l'état nobiliaire des familles par le seul fait de la comparution aux Assemblées de la Noblesse du Royaume; elle consacre des qualifications d'autant plus respectables qu'elles ont été reconnues hautement dans une circonstance solennelle, alors qu'en face de leurs égaux les gentilshommes ne se seraient pas exposés à l'humiliation de les voir rejetées.

De quelles sources d'ailleurs provenaient ces qualifications?

Si l'on croyait que la Noblesse les possédait toutes en vertu de lettres octroyées par le Souverain, on se tromperait singulièrement. En dehors de l'investiture royale et des brevets délivrés par les chancelleries, ses titres d'honneur avaient pris naissance, les uns dans l'ancienne féodalité, les autres dans les présentations officielles à la Cour, ceux-ci dans la qualité des fiefs qui lui appartenaient, ceux-là dans les grades ou emplois auxquels ils étaient attachés. Acquis de ces diverses manières, ils se sont perpétués dans les familles par droit successif; et telle était autrefois la largeur des bases données au principe de la succession en matière nobiliaire, que l'hérédité ne s'étendait pas seulement à la ligne directe, mais se reversait sur la ligne collatérale : à l'extinction de la branche aînée d'une famille, il était admis que le titre qu'elle portait fût relevé par une autre branche, et cela surtout quand cette branche, seule survivante, unique, résumait en elle toute la race : il y avait pour les cadets honneur à rappeler les aînés disparus.

Consacrées par une possession incontestée, par des actes publics, par des brevets, par des lettres missives des rois, ces distinctions, que d'ailleurs rehaussaient les services rendus à la patrie, étaient accueillies avec respect; et nous ne doutons pas que, de nos jours, elles ne soient également respectées.

Notre travail n'est pas un simple catalogue des gentilshommes des sénéchaussées de Saintonge et d'Aunis qui ont voté, soit en personne, soit par procureur, à Saintes, à Saint-Jean-d'Angely ou à la Rochelle.

Voici le plan que nous nous sommes imposé : grouper d'abord les électeurs par familles dans leurs sénéchaussées respectives, suivant l'ordre alphabétique; puis consacrer à chaque famille un article spécial qui donne l'énoncé de ses armoiries, les noms de ses membres présents aux Assemblées électorales, une notice sur chacun d'eux indiquant les principaux fiefs qu'il a possédés, ses emplois, sa comparution au Ban de Saintonge de 1758 et aux Assemblées Provinciales de 1789, ses dates de naissance, de mariage et de décès, enfin sa descendance jusqu'à nos jours. Nous avons placé les femmes veuves, appelées au scrutin par procureur, à cause de leurs fiefs nobles, dans la famille de leur mari et, de plus, dans leur famille propre, quand celle-ci, bien entendu, figure aux convocations de la Noblesse. Ce système a l'avantage de présenter dans le même article tous les membres de la même race.

Une des parties intéressantes de notre livre — la descendance des électeurs, et par suite l'état actuel des familles — offre sur divers points des lacunes sensibles :

c'est réduit à nos propres ressources, c'est avec nos seules recherches, nos seules archives, sans le concours des intéressés, demeurés sourds aux prospectus et aux sollicitations du libraire, aux avis des feuilles locales, que parfois nous avons été obligé d'écrire plusieurs de nos articles. Ceux-là donc devront s'en prendre à eux seuls des omissions et des erreurs qu'ils nous ont laissé commettre.

Nous aurions pu semer çà et là quelques particularités sur tous les fiefs qualifiés de la province : leur relevance, la nature de leur hommage, l'étendue de leur juridiction, etc.; mais ce travail nous eût entraîné trop loin; c'est d'ailleurs un chapitre spécial de nos Études archéologiques : chapitre plein de recherches et de curiosités qu'il eût été peut-être regrettable de déflorer et de morceler de cette façon.

On comprendra que nous ne nous portions point garant des titres que peuvent s'attribuer les représentants actuels des familles convoquées aux Assemblées de 1789. Toutefois nous aurons atteint l'un des buts de notre publication si nous avons réussi à mettre en relief, à patronner, pour ainsi dire, les qualifications sorties victorieuses du contrôle des commissaires de la Noblesse.

Nous faisons suivre les listes électorales de chaque sénéchaussée d'un Appendice comprenant les noms :

1° Des gentilshommes qui ont fait défaut aux Assemblées tenues le 16 mars 1789 pour la convocation des États-Généraux ;

2° Des gentilshommes présents aux Assemblées Provin-

ciales du mois de février 1789 qui n'ont pas assisté aux Assemblées du 16 mars suivant;

3° Des possesseurs de fiefs assignés par les lieutenants généraux des bailliages secondaires qui ne se sont pas présentés aux Assemblées du 16 mars.

Devant avant tout conserver au texte des convocations leur caractère authentique, nous reproduisons — avec nos scrupules d'archéologue, qui nous imposent la plus stricte fidélité de la forme — les noms et qualités des électeurs, tels qu'ils sont inscrits dans les documents d'où nous les avons extraits : nous nous sommes borné à faire disparaître quelques abréviations et quelques majuscules parasites.

Voici l'indication de nos sources :

LISTE DE SAINTES. — Elle est empruntée au livret officiel que les commissaires de l'Ordre préposés à l'examen et à la vérification des pouvoirs : MM. *Gabriel, baron de l'Estranges — le chevalier de Luchet — Léon, comte de Beaumont-Gibeaut — et Pierre-François, chevalier de Pindray*, ont revêtu de leurs signatures et fait imprimer *à Saintes, le 15 avril 1789, chez P. Toussaints* (in-4°), sous le titre de : *État nominatif de Messieurs les Gentilshommes de la Sénéchaussée de Saintonge présens effectivement, ou par Procuration, à l'Assemblée tenue à Saintes le seize Mars mil sept cent quatre-vingt-neuf, en vertu des Lettres du Roi, pour la convocation des États-Généraux.*

C'est la base de notre travail; mais ce n'est point l'unique élément qui ait concouru à l'établissement de la liste de Saintes : quatre procès-verbaux nous ont permis de contrôler cette liste : celui du 16 mars, tiré des Archives de l'Empire (B III. 139); celui du 25, dont une copie nous a été obligeamment adressée par M. Théophile de Bremond d'Ars; celui du 26, emprunté aux Archives de l'Empire (B III. 139), et celui du 3 août, puisé au même dépôt (B II. 72. — B III. 139). Nous avons mis également à contribution les convocations faites par les lieutenants généraux des bailliages secondaires de Taillebourg, de Tonnay-Charente, de Pons, de l'île d'Oleron et de Brouage (B III. 139).

LISTE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY. — Le procès-verbal d'ouverture de l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely ne contient pas l'appel nominatif (Arch. imp. B III. 137). Pour la composition de cette liste, il nous a fallu fondre et coordonner ensemble les signatures apposées au bas des procès-verbaux des 20 et 23 mars et la nomenclature publiée par Courcelles dans son *Dictionnaire de la Noblesse* (Paris, 1820-1821, in-8°). Le procès-verbal du 20 nous a été envoyé par M. de Bremond d'Ars; celui du 23 existe aux Archives impériales (B III. 137).

La liste de Courcelles, avec ses noms estropiés, sa confusion des électeurs sans distinction de sexe, sans l'énoncé des comparutions en personne ou par procureur, avec son absence de prénoms, souvent même de noms patrony-

miques, nous a offert des difficultés que nous n'avons pas toujours surmontées.

Voici, du reste, pour l'édification des lecteurs, un spécimen de la manière déplorable dont l'héraldiste en titre de la Restauration torture l'orthographe des noms saintongeais, fiefs et familles. M. de Coutocheau devient *M. Catachart*, — M[me] de Tudert, *M. de Tudes*, — M[me] de Saint-Mathieu d'Ecoyeux, *M. de Saint-Mathieu de Cogni*, — M. le Gardeur de Tilly, *M. du Tillé*, etc., etc.

Les assignations des lieutenants généraux des bailliages secondaires de Taillebourg et de Tonnay-Charente nous ont servi à rectifier et à compléter sur plusieurs points Courcelles et nos procès-verbaux.

LISTE DE LA ROCHELLE. — C'est l'appel fait à l'ouverture des séances du 16, du 17 et du 18 mars, dont le procès-verbal se trouve aux Archives de l'Empire (B II. 68. — B III. 71).

Dirons-nous que ces listes sont complètes, qu'elles donnent les noms de tous les membres de l'Ordre de la Noblesse âgés de plus de 25 ans en 1789 et appartenant par leur naissance ou par leurs possessions à la généralité de la Rochelle [1]? Nous nous garderons bien de l'affirmer. Il y a eu des gentilshommes qui, retenus, les uns soit à Paris, soit à Versailles, où les appelait le service de la cour, les autres en des garnisons où les consignait le

[1] Moins l'élection de Cognac comprise dans le ressort de la sénéchaussée d'Angoulême.

service militaire; ceux-ci éloignés du royaume pour le service maritime, n'ont pas exercé leur droit ou ont négligé de le faire par procureur. Notons aussi qu'aux termes du règlement royal, les personnes pourvues de charges donnant la noblesse, mais qui ne l'avaient pas acquise par vingt ans d'exercice, n'ayant point été considérées comme nobles, ne durent pas être convoquées aux Assemblées électorales, quoique possédant fiefs.

Toutes ces précautions prises en vue des représentants actuels d'anciennes familles nobles de la Saintonge et de l'Aunis qui ne figureraient pas dans notre livre, nous allons esquisser un aperçu historique des Assemblées électorales de Saintes, de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle en 1789, résumant les faits relatifs à l'Ordre de la Noblesse.

APERÇU HISTORIQUE

Le 3 août 1788, Louis XVI ordonne la convocation des États-Généraux et fixe leur ouverture au 1er mai suivant.

Les deux provinces réunies de Saintonge et d'Aunis, formant un pays d'élection sous le titre de généralité de la Rochelle, étaient à cette époque administrées par M. de Reverseaux.

Une question d'un intérêt considérable préoccupait les esprits : celle des États Provinciaux mis à l'ordre du jour depuis l'édit de juin 1787. Le Poitou avait déjà essayé de ce nouveau mode d'organisation administrative. La Guyenne manifestait la prétention d'accaparer le territoire saintongeais pour la formation de ses États particuliers. Toutefois l'attitude du pays était calme; l'intendant se félicitait tout haut de la tranquillité de son département au milieu des agitations qui bouleversaient plusieurs provinces du royaume. C'était de sa part une étrange illusion; il allait bientôt s'en apercevoir. A la surface de cette tranquillité factice, on sentait les frémissements d'un trouble intérieur : l'orage n'était pas loin.

Sur ces entrefaites, le comte de la Tour du Pin est nommé commandant en chef de la Saintonge, de l'Aunis et du Poitou : on le sait partisan des idées nouvelles. L'heure semble favorable pour une manifestation. Du sein de la Noblesse part le signal de la croisade en faveur de la réforme administrative. A son appel, une réunion des principaux habitants est indiquée pour le 20 décembre; elle doit avoir lieu à l'hôtel de ville de Saintes. Le maire, Gaudriaud, qui est aussi le subdélégué de l'intendant, n'a pu s'y opposer.

Le jour de l'Assemblée, c'est un gentilhomme — M. de Richier, croyons-nous — qui le premier prend la parole : il vient demander l'affranchissement de la Saintonge, assujettie aux volontés d'un intendant. Ce que veut le pays, ce qu'il réclame aujourd'hui, c'est le droit de s'administrer lui-même, de voter ses impôts, de vivre de sa vie propre. Qu'il sollicite donc de Sa Majesté son érection en États particuliers sur le modèle de la constitution du Dauphiné, le type des organisations provinciales. Le moment est venu. M. de la Tour du Pin se prêtera de grand cœur à toutes les démarches qui auront pour but un tel objet.

On adopte la motion au milieu des cris et des applaudissements; on vote une adresse à M. de la Tour du Pin; on nomme des commissaires pour préparer les listes de convocation dans chaque Ordre : la Noblesse choisit le vicomte de Turpin, le comte de Mornac et le comte Pierre de Bremond d'Ars.

Le commandant réalise les espérances de l'Assemblée; il lui donne l'autorisation de se réunir pour discuter et formuler librement son vœu.

La seconde séance s'ouvre le dernier jour de l'année 1788. L'Assemblée conclut en définitive à refuser toute incorporation avec la Guyenne et à inviter les villes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle à faire cause commune avec Saintes pour la formation d'États Provinciaux comprenant toute la généralité. Le duc de la Rochefoucauld est spécialement prié de s'entendre à ce sujet avec le sénéchal d'Aunis. Mais la réunion du 31 décembre n'est, à proprement dire, que préparatoire : la discussion a été renvoyée au 5 février 1789, jour fixé pour la grande séance. D'ici là on attend la réponse de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle; on se prépare à la lutte contre l'administration aux abois; on imprime des lettres de convocation, afin de donner à l'Assemblée future l'éclat et la solennité du nombre.

Voici un spécimen de la circulaire envoyée à cette occasion à chacun des membres de la Noblesse.

Nous avons pris soin de respecter la typographie de ce document et de noter en italiques les mots écrits dans notre exemplaire :

« M*onsieur*

« En conséquence de la délibération prise à l'Assemblée, tenue par les trois Ordres, dans la Salle de la Maison commune de la Ville de Saintes, le 31 décembre dernier, sous l'autorisation de Mr le Comte de la TOUR-DU-PIN, Commandant en Chef dans la Province, vous êtes invité, au nom des trois Ordres de la Ville, à vous trouver à Saintes pour assister à l'Assemblée Générale de la Province, qui aura lieu le Jeudi 5 du mois de Février prochain, à deux heures de relevée,

pour délibérer sur l'avantage qu'il peut y avoir à obtenir de la bonté du Roi des États Provinciaux pour la Saintonge.

« Nous avons l'honneur d'être,

« *Monsieur*

« Vos très-humbles et très-obéissans Serviteurs,

« *Le Vicle de Turpin.*

« *le Cte de Bremond d'Ars.*

« Commissaires de la Noblesse.

« Saintes, ce 12 Janvier 1789.

« *P. S.* Veuillez bien que cette Lettre vous soit commune avec ceux de MM. les Gentils-Hommes, *vos voisins*, dont nous n'avons pu connoître l'adresse [1]. »

Le 24 janvier paraît une lettre de Sa Majesté avec un règlement à la suite, qui détermine le mode des convocations aux États-Généraux, divise le royaume en deux classes de bailliages ou sénéchaussées : les bailliages principaux, qui ont député directement aux États de 1614, adoptés pour base, et les bailliages secondaires, qui n'avaient pas alors la direction directe; établit la forme des Assemblées et fixe les droits des électeurs.

Dans le tableau général inséré à la fin du règlement, les

---

[1] Mettons en note, pour compléter notre document, sa suscription particulière :

« A Monsieur,

« Monsieur *de Bonsonge*

« *chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis.*

« A *Marennes.* »

sénéchaussées de Saintonge et de la Rochelle sont classées de la manière suivante :

BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614. — DIRECTEMENT.	BAILLIAGES QUI DÉPUTERONT COMME EN 1614. — INDIRECTEMENT.	BAILLIAGES qui ont acquis la députation directe depuis 1614.	NOMBRE de députations
	.	Saint-Jean-d'Angely.	1
VILLE ET GOUVERNEMENT DE LA ROCHELLE. La Rochelle.	Rochefort-sur-Mer.	....	1
SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINTONGE. Saintes.	Tonnay-Charente. Oleron. Pons. Taillebourg. Brouage.	....	2

Le règlement contenait, à l'égard de la Noblesse, un grand nombre de dispositions dont nous rapporterons les plus saillantes.

Ainsi il fixait l'âge électoral à 25 ans ; il divisait les gentilshommes en deux catégories : ceux possédant fiefs, et ceux n'en possédant pas. Les premiers étaient directement assignés par le sénéchal, pour se rendre en personne à l'Assemblée principale de la sénéchaussée ou s'y faire représenter par un procureur pris dans leur Ordre ; les seconds ne recevaient point d'assignation ; ils devaient comparaître en personne et n'avaient pas le pouvoir de se faire représenter. Le règlement accordait la faculté aux gentilshommes possesseurs de fiefs dans plusieurs sénéchaussées d'assister par procureur à l'Assemblée de cha-

cune de ces sénéchaussées, mais ne leur attribuait, toutefois, qu'un seul suffrage dans la même Assemblée, quel que fut le nombre de leurs fiefs. Il autorisait les femmes possédant divisément, les filles et les veuves, ainsi que les mineurs jouissant de la noblesse et détenteurs de fiefs nobles, à se faire représenter par des procureurs. La présidence de l'Assemblée des trois Ordres était dévolue au sénéchal ou à son lieutenant. Les comparants devaient jurer par serment de procéder fidèlement à la rédaction des cahiers de doléances et à la nomination des députés. Quant aux réunions particulières de la Noblesse, était appelé à les présider, soit le sénéchal, soit le président dont l'Ordre aurait fait choix. Le sénéchal, assisté de quatre gentilshommes, décidait des difficultés qui pourraient survenir à l'égard des qualifications et des justifications nobiliaires.

Arrive le 5 février. La ville de Saintes se pavoise le matin et s'illumine le soir, comme un jour de fête. La réunion a lieu au Palais-Royal, à trois heures de l'après-midi; elle est présidée par M. le Berthon de Bonnemie, le lieutenant général de la sénéchaussée, qui compte 34 ans de services éminents dans cette charge élevée, que son père avait lui-même exercée plus de 30 ans avec honneur. Chacun des Ordres a élu son président : la Noblesse, M. le marquis d'Aiguières, lieutenant des maréchaux de France; le Clergé, M. de Laage, doyen du chapitre, et le Tiers, M. Garnier, avocat du roi. On vote par acclamation l'érection de la Saintonge en États Provinciaux; la Noblesse et le Clergé font spontanément l'abandon de leurs priviléges dans la répartition de l'impôt et consentent au doublement du Tiers. Le vote individuel, au lieu du vote par Ordre,

amène seul quelques débats aplanis par des concessions mutuelles.

En résumé, après trois jours de séances, les trois Ordres ont pris les résolutions suivantes :

« 1° Qu'ils refusaient toute incorporation avec les États de Guienne, dont la constitution ne conviendrait à la province, sous aucun rapport ;

« 2° Qu'il sera adressé au Roi une supplique du procès-verbal contenant répétition des instances que forme la Saintonge pour n'être pas comprise dans les États de Guienne, laquelle supplique serait seulement signée par les commissaires nommés hier (le 6) par les trois Ordres, savoir : pour le Clergé, par MM. l'abbé de la Magdelaine, l'abbé Delord, Bonnerot et l'abbé de Beauregard ; pour la Noblesse, par MM. le vicomte de Turpin, le comte de Bremond d'Ars, le comte de Livenne et le comte de Mornac ; pour le Tiers, par MM. Lemercier, de Fonremis aîné, Guenon, Grégoireau, Choloux, Ratier, Boussard et Garéché ;

« 3° Que l'Aunis et la partie du Bas Angoumois qui se trouve comprise dans la généralité de la Rochelle seront invités de se rendre au désir unanime qu'a formé la province de Saintonge de les voir se réunir à elle pour ne former qu'un seul corps d'État ;

« 4° Que pour la correspondance et autres opérations qui seraient une suite et dépendance de la présente Assemblée dont le chef-lieu sera cette capitale, seront employés pour commissaires, savoir : pour le Clergé, MM. l'abbé de la Magdelaine, Delord, Bonnerot et Guillebot ; pour la Noblesse, MM. de Livenne, de Turpin, de Bremond d'Ars et de Mornac ; pour le Tiers, MM. Garnier, Lemercier, de

Fonremis aîné, Guenon, Chesnier-Duchaîne, Bernard des Jeusines, Grégoireau et Charrier père;

« 5° Que le procès-verbal sera imprimé par extraits et exemplaires envoyés à Mgr le garde des sceaux de France, à Mgr le directeur général des finances, à Mgr de Villedeuil, ministre ayant le département de la province, à M. le comte de la Tour du Pin, commandant en chef, qui sera prié de mettre l'extrait dudit procès-verbal et la supplique qui y sera jointe sous les yeux de Sa Majesté; à M. le duc de la Rochefoucauld, qui sera prié de l'appuyer de son crédit; à Mgr l'évêque de Saintes; aux municipalités de l'Aunis, du Bas Angoumois et autres qu'il appartiendra.

« Fait et arrêté sur les 8 heures, et ont tous les membres signé : etc., etc. »

A leur sortie de l'Assemblée, les trois Ordres trouvèrent les portes de l'hôtel de ville ornées de rubans et de guirlandes de fleurs. Le lendemain, un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale, au milieu d'un immense concours de la population.

Comme on le pense bien, de semblables réunions, qui « mettaient la plus grande chaleur dans les esprits », n'étaient pas vues d'un bon œil par l'intendant. Celui-ci en porta plainte au garde des sceaux : « Ces assemblées illégitimes et sans objet, écrivait-il le 18 février, ont été autorisées par M. de la Tour du Pin, commandant de la province, qui ne m'en a point prévenu, quoiqu'il demeurât à sa terre de Tesson, à deux lieues de ma résidence. Il est venu passer à Saintes tout le temps qu'a duré l'assemblée qui a eu lieu dans cette ville. On s'est permis partout les déclamations les plus extravagantes et les plus dénuées de

fondement contre l'administration actuelle; tous ceux qui y tiennent ont été injuriés et maltraités à Saintes, notamment sous les yeux du commandant en chef... »

C'était principalement dans les rangs du Tiers que ces agitations se faisaient sentir. De tous côtés, les subdélégués de M. de Reversaux étaient insultés, chassés même des réunions comme suspects : ainsi, à Saintes, Gaudriaud; à Barbezieux, Lamaurine; à la Rochelle, Savary et Orceau [1].

Dès le mois de janvier, Saint-Jean-d'Angely avait refusé de s'unir à Saintes pour la formation des États particuliers de la province.

Peu de temps après, la Rochelle se décida à rejeter les propositions d'union qui lui avaient été adressées par l'intermédiaire du duc de la Rochefoucauld.

Marennes eut la velléité de s'isoler pareillement.

Le 22 janvier, l'intendant écrivait au garde des sceaux, au sujet de ces dissentiments : « Je dois vous avertir de ce qui se passe à Saint-Jean... la demande de Saintes... n'a pas été accueillie... on est fortement décidé à ne pas vouloir se réunir à Saintes et à faire de l'élection de Saint-Jean une portion séparée... l'élection de Marennes ne veut point de réunion, parce qu'elle forme un pays abonné... »

Marennes se crut de plus autorisée à réclamer par l'organe d'un des personnages les plus influents du pays, M. le baron

---

[1] C'est en pleine séance du Tiers-État, le 7 mars, que fut résolue l'expulsion d'Orceau sur la proposition d'Alquier, président de l'Assemblée. Ainsi que Gaudriaud, Lamaurine et Savary, Orceau était subdélégué de l'intendant : cette qualité l'avait rendu suspect aux yeux de ses collègues du Tiers, et il fut renvoyé « comme gênant les délibérations ». C'est sur la Noblesse que M. Massiou rejette l'odieux de cette mesure.

de Saint-Dizant, l'entrée de son syndic aux États-Généraux pour défendre ses propres intérêts et présenter ses doléances. Voici une lettre curieuse écrite à cette occasion au ministre, M. de Villedeuil, par M. de Saint-Dizant :

« Ile d'Oleron, ce 13 février 1789.

« En me rappelant à l'honneur de votre souvenir, oserai-je vous prier, comme ministre de la province de Saintonge que j'habite, de me permettre de vous (faire) observer qu'à tous les États-Généraux qu'il y a eu dans la monarchie, indépendamment des députés de la province, il y a toujours assisté un syndic général du pays dénommé le pays abonné de Saintonge, composé de 32 paroisses dépendantes des gouvernements de Brouage, île d'Oleron, Marennes et île d'Arvert de ladite province, en vertu des privilèges de cette contrée accordés par tous nos rois pour l'intérêt des salines de ce précieux pays, tant dans celui du souverain, de l'état, du commerce, que de leurs seigneurs et propriétaires. Moi-même, Monseigneur, j'ai été député il y a 20 ans à Paris pour un grand objet d'intérêt concernant cette administration où j'eus le bonheur de contribuer entièrement à l'avantage commun. C'est au roi à nommer le syndic général agréé par la province; il se prend ordinairement parmi les gentilshommes du lieu, seigneurs de terres dans la localité, instruits des intérêts que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer : ce qui est d'une conséquence encore plus importante à l'Assemblée des États-Généraux du royaume.

« Voilà, Monsieur, mon observation que je prends la liberté de vous faire, comme à un bon ministre qui m'a témoigné souvent de l'amitié.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le Baron de St: Dizant. »

Il y eut discussion au conseil d'État sur cette demande : elle ne fut pas admise [1].

Marennes finit par voter avec Saintes.

La publication du règlement royal s'effectua dans toute l'étendue de la sénéchaussée, le 20 février. Les jours suivants, l'Ordre de la Noblesse se réunit pour préparer son cahier de doléances, en vue de l'Assemblée du 16 mars. Son premier acte, renouvelé de la séance du 5 février, fut une déclaration unanime de contribuer comme le Tiers-État aux impositions foncières.

Reçu au parlement de Bordeaux dans sa charge de grand sénéchal de Saintonge dès le mois d'août 1753, le marquis de Nieuil avait négligé de se faire installer officiellement au présidial de Saintes; son installation eut lieu à l'audience du 5 mars.

Le 16, à huit heures du matin, les trois Ordres entendent la messe du Saint-Esprit dans l'église des Dominicains; de là ils se rendent au Palais-Royal, approprié pour la solennité.

A la droite du sénéchal se range le Clergé, à sa gauche la Noblesse, en face de lui le Tiers-État. On fait l'appel de tous les membres convoqués. Chacun de ceux qui assistent à la séance jure fidélité au roi et prête serment de procéder avec loyauté aux opérations électorales. Le sénéchal donne acte aux comparants de leur présence et prononce défaut contre les absents.

Après la lecture de la lettre et du règlement de Sa

[1] La correspondance échangée entre M. le baron de Saint-Dizant et M. de Villedeuil, celle de ce ministre avec son collègue, M. de Lessart, les conclusions du conseil d'État se trouvent aux Archives impériales (B II. 72).

Majesté, M. de Nieuil prend pour texte de son discours les préoccupations du moment; il passe en revue, sous toutes les formes, la situation fâcheuse du pays; mais il lui oppose les sentiments tendres et généreux du roi à l'égard de ses peuples, et il place sa confiance dans l'union de tous les citoyens pour ramener la prospérité, pour concourir à la gloire de l'état.

Les paroles de M. de Nieuil sont vivement applaudies.

Vient le duc de la Rochefoucauld. Son discours, plein d'habileté, semble fait en vue de sa candidature à la députation. Il remercie d'abord la province de la confiance qu'elle a placée en lui à toutes les époques, et récemment encore en le priant d'appuyer auprès de Sa Majesté le vœu qu'elle a présenté pour la constitution de ses États Provinciaux. Il donne sur ce point les espérances les plus flatteuses; il rend compte de l'impression favorable qu'a produite à Paris et à la Cour l'entente parfaite qui règne entre les trois Ordres. S'il est un titre dont il se fasse toujours honneur, c'est celui de gentilhomme saintongeais; il se dévoue donc tout entier au service de ses compatriotes et à l'accomplissement de leurs vœux les plus chers.

De chaleureuses démonstrations accueillent M. de la Rochefoucauld.

Les trois Ordres se séparèrent ensuite pour élaborer dans leurs réunions particulières le grand travail des cahiers et nommer les députés.

Le corps de la Noblesse tint ses séances dans la salle d'exercice du collége, depuis le 17 mars jusqu'au 26.

Son premier soin fut de composer son bureau : il choisit pour président le marquis d'Aiguières; pour commis-

saires le comte de Livenne, le comte de Bremond d'Ars, le vicomte de Turpin, le vicomte de Turpin de Jouhé, le vicomte du Mesnil-Simon, le comte de Blois de Roussillon [1], et pour secrétaire le vicomte de Saint-Légier.

Immédiatement après, il envoya une députation officielle complimenter les deux autres Ordres.

La séance du 17 fut signalée par l'arrivée du baron de Bonnefoy, député de la Noblesse du Bas Angoumois, qui donna connaissance à l'Assemblée d'un mémoire dans lequel les trois Ordres de ce pays demandaient l'annexion de leur territoire aux États Provinciaux de la Saintonge.

Le 24, le cahier de la Noblesse était achevé et adopté dans son ensemble.

Le lendemain commencèrent les opérations électorales. Le choix de l'Assemblée pour ses scrutateurs tomba sur le comte de Vaudreuil et sur M. du Pérou.

Au premier tour de scrutin, aucun des gentilshommes n'ayant obtenu la majorité des suffrages, il fallut renvoyer la séance au jour suivant, à huit heures.

Le 26, le second tour du scrutin mit en balance MM. de Richier et de la Tour du Pin; au troisième, M. de Richier l'emporta.

Le soir, à six heures, on reprit les opérations. La nomination du second député exigea un égal nombre de tours de scrutin; c'est seulement au troisième que le comte de la Tour du Pin fut élu. Son compétiteur avait été le comte Pierre de Bremond d'Ars.

---

[1] Nous n'avons pu savoir exactement si M. de Blois de Roussillon a rempli les fonctions de commissaire ou celles de secrétaire de l'Ordre avec M. de Saint-Légier. Le procès-verbal qui nous a servi de guide offre sur ce point de l'ambiguïté.

Le 27, les trois Ordres se rassemblèrent de nouveau au Palais-Royal. Dans cette seconde réunion générale, le marquis de Nieuil reçut le serment des huit députés que la sénéchaussée de Saintonge envoyait aux États du royaume. Chacun jura de remplir fidèlement le mandat qui lui avait été imposé par ses commettants.

Voici les noms des députés :

POUR LE CLERGÉ. — 1° Bernard Labrousse de Beauregard, prieur-curé de Champagnolles, de l'ordre de Chancelade ; — 2° Pierre-Louis de la Rochefoucauld, évêque de Saintes.

POUR LA NOBLESSE. — 1° Jacques-Raymond de Richier de la Rochelongchamps, demeurant à Marennes ; — 2° Jean-Frédéric, comte de la Tour du Pin-Gouvernet, lieutenant général et commandant en chef pour le roi dans les provinces de Saintonge, Aunis et Poitou.

POUR LE TIERS. — 1° Pierre-Isaac Garesché, négociant à Marennes ; — 2° Jean-Nicolas Lemercier, conseiller du roi, président, lieutenant criminel de la sénéchaussée et siége présidial de Saintes ; — 3° Philippe Augier, négociant, demeurant à Tonnay-Charente ; — 4° Ratier, avocat, demeurant à Cercou, près Montlieu.

Un discours du sénéchal termina la séance.

Au mois d'août suivant, la Noblesse de Saintes fut de nouveau convoquée, en vertu d'un règlement de Sa Majesté en date du 27 juin, pour procéder à la révocation des mandats impératifs donnés à ses députés et pour élire des députés suppléants.

Le 3, en l'absence du sénéchal et du lieutenant général

de la sénéchaussée, c'est le lieutenant particulier, l'infortuné M. de Fonremis, qui présida la réunion [1].

Le comte de Livenne, le comte de Blois de Roussillon et le vicomte de Turpin prirent place au bureau comme scrutateurs. Les suffrages se portèrent sur le comte Pierre de Bremond d'Ars et sur le vicomte de Turpin de Jouhé. M. de Bremond d'Ars vint remplacer à l'Assemblée constituante le comte de la Tour du Pin, appelé au ministère de la guerre.

Nous avons dit plus haut que, lors de la manifestation de Saintes au sujet des États Provinciaux, Saint-Jean-d'Angely avait refusé de se réunir à la capitale de la Saintonge.

Siége d'un ressort particulier, elle entendait se constituer des États pour elle-même et pour le territoire soumis à sa juridiction.

Avant tout, c'est un sentiment de jalousie qui a dicté son refus : cette ville n'avait pas eu de députation directe aux États généraux de 1614; elle se trouvait par cela même occuper, dans le tableau des sénéchaussées inséré à la suite du règlement royal, un rang inférieur qui l'avait profondément humiliée.

---

[1] Pierre-Ignace Methez de Fonremis de la Mothe, conseiller du roi, lieutenant particulier principal de la sénéchaussée de Saintonge et présidial de Saintes. Il fut guillotiné à Rochefort, en 1794.

Son mémoire au roi, dans cette circonstance, est un monument trop curieux et trop peu connu pour que nous résistions au désir de le publier en entier :

« *Mémoire à l'appui des droits réclamés par la sénéchaussée de Saintonge séante à Saint-Jean-d'Angely.*

« La sénéchaussée de Saintonge séante à Saint-Jean-d'Angely, comme la plus ancienne et la première sénéchaussée de la province, réclame le pas sur celle de Saintes.

« Voici une partie de ses titres :

« Depuis que les sénéchaux ont été rendus sédentaires dans leur lieu d'assises, Saint-Jean-d'Angely a toujours eu un grand sénéchal; il y rendait constamment la justice. Suivant Maichin, en son *Histoire de Saintonge*, une suite de jugements par lui rendus confirme cette vérité et on trouve des actes émanés de ce grand sénéchal qui remontent à 1150. A cette époque Simon Roquier, revêtu de ce titre, donne une commission au juge-châtelain de Saintes dont la qualité seule annonce bien qu'il n'avait qu'une juridiction inférieure.

« Saintes n'a pu d'ailleurs être érigée en sénéchaussée que bien longtemps après et lorsqu'elle fut conquise sur les Anglais et réunie à la France sous Charles VII, en 1458, ainsi que le rapporte Villaret, tome 10, page 195. Elle avait alors une juridiction seigneuriale appartenant aux Anglais et relevant de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely, qui a toujours été à la France. Maichin, *Histoire de Saintonge*, page 127, fait mention des droits du sénéchal de Saintonge sur les officiers du duc de Guienne à Saintes. Ce qui a formé la sénéchaussée de Saintes, c'est la jonction des siéges voisins depuis sa réunion à la couronne.

« Rien ne prouve mieux son peu d'importance et la supériorité de Saint-Jean-d'Angely avant cette jonction, que ce qui se passa lors de la rédaction des Coutumes en 1520.

« François I[er] donna à cette époque des lettres patentes né-

cessaires pour y procéder, et Saint-Jean y est nommé avant Saintes.

« Il fut rédigé pour la première desdites villes une Coutume portée au Coutumier général et connue dans tous les auteurs sous le titre de Coutume de la sénéchaussée de Saintonge aux siége et ressort de Saint-Jean-d'Angely. Les corporations de Saintes assistèrent par commissaires à cette rédaction.

« Les commissaires du Roi traversèrent Saintes pour se rendre à Bordeaux, et jugèrent sans doute son territoire trop peu important alors pour lui créer une loi particulière. Elle n'en a pas encore, et, tandis que la Coutume de Saintonge est observée et maintenue par le siége de Saint-Jean-d'Angely, celui de Saintes suit un Usage que le temps seul a consacré, et dont il demande même l'érection en loi positive.

« Saint-Jean-d'Angely possède donc effectivement la plus ancienne sénéchaussée : à ce titre elle doit avoir le premier rang, quoique les diverses réunions et l'érection d'un siége épiscopal aient donné à Saintes le titre de capitale. Riom a obtenu sur Clermont l'avantage que Saint-Jean-d'Angely sollicite. et laissant à Clermont le titre de capitale, on n'a moins jugé en faveur de Riom que son droit d'aînesse lui assurait la première place.

« Saint-Jean-d'Angely ayant le même avantage ne peut qu'obtenir le même succès.

« Cette ville a d'ailleurs député directement avant 1614, et notamment aux États de Tours en 1467, ainsi que le rapporte Savaron en sa *Chronologie*, page 29, édition de 1788. Elle aurait donc dû être placée dans l'état dressé pour les États actuels au rang des sénéchaussées qui ont député avant 1614, et si elle ne députa pas alors, c'est que cette ville tenait pour le prince de Condé et était un point de réunion des protestants. »

Nous trouvons cette excuse finale assez singulière : la

Rochelle, la ville protestante par excellence, n'a-t-elle pas eu sa députation aux États de 1614?

Saint-Jean-d'Angely se débat à coup de citations historiques pour prouver qu'elle avait dès le XIIe siècle la suprématie judiciaire sur sa rivale. Elle se garde bien de remonter plus haut. Dans les annales du passé, elle aurait trouvé la grande capitale des Santons, la ville romaine, *Mediolanum Santonum*. C'était là un droit d'aînesse autrement sérieux que les titres à la prééminence mis en avant dans le mémoire de 1789, dont l'érudition archéologique est si contestable. L'auteur de ce factum, — probablement Antoine Valentin, le maire de Saint-Jean-d'Angely, « qui prétend, au dire de M. de Reverseaux, être un des premiers écrivains du siècle [1], » — ignorait sans doute que la sénéchaussée de Saintes existait longtemps avant la reprise du territoire saintongeais par Charles VII. L'antériorité de celle de Saint-Jean-d'Angely ne nous est pas démontrée. La sigillographie vient même à l'appui de nos doutes : on connaît le sceau de la sénéchaussée de Saintes, remontant à l'année 1300; le plus ancien que l'on ait signalé de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely lui est postérieur : il date de 1319.

Le mémoire que nous venons de citer était accompagné d'une supplique au garde des sceaux et au directeur général des finances, revêtue des signatures de toutes les notabilités du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-État.

Saint-Jean-d'Angely, à l'imitation de Saintes, eut son Assemblée Provinciale.

---

[1] Lettre du 22 janvier 1789, aux Archives impériales.

La première réunion est du mois de janvier 1789.

La grande séance se tint le 4 février; elle fut présidée par M. de Bonnegens, le lieutenant général du siége. La Noblesse élut pour commissaires le marquis de Charras et le marquis de Beauchamps. On proclama l'érection de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely en États particuliers sur le modèle de ceux du Dauphiné.

Trois jours après, MM. de Charras et de Beauchamps, les abbés Deforis et Saint-Médard se présentèrent à l'Assemblée de Saintes et remirent sur le bureau la déclaration suivante :

« Nous, les représentants des trois Ordres du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-État de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely, sommes chargés d'avoir l'honneur de vous faire connaître notre vœu.

« Quoique d'accord avec le vôtre pour la demande au roi d'États Provinciaux, il en diffère par l'organisation que nous avons arrêtée.

« Comme nous sommes, Messieurs, les représentants de 115,000 habitants qui font partie de la Saintonge sous le nom de sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely, nous vous demandons dans la rédaction de votre vœu de ne pas nous y comprendre, en parlant seuls pour la province de Saintonge, et de faire toujours la distraction dans vos arrêtés des territoire et sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely.

« Nous vous demandons également, Messieurs, que le Clergé et les possesseurs de fonds dans notre territoire ne puissent pas délibérer avec vous sur ce qui regarde ce même territoire [1]. Nous protestons contre tout ce qui sera fait de

---

1 Aussi presque tous les gentilshommes du bailliage secondaire de Taillebourg, que le règlement incorporait dans la sénéchaussée principale de Saintes, quoique du ressort de Saint-Jean-d'Angely, se sont rendus à l'Assemblée de cette dernière ville.

contraire parmi vous au présent arrêté, dont nous vous demandons acte et consignation sur le registre de votre Assemblée.

M[is] DE CHARRAS, commissaire de la Noblesse et chargé des intérêts du Tiers-État, — le M[is] DE BEAUCHAMPS, député de la Noblesse, — F. J[n]-B[te] DEFORIS, député du Clergé, — S[t] MÉDARD, curé de Nantillé, député du Clergé.

La séparation en deux parties de la province de Saintonge aussi nettement prononcée, arrivons à l'Assemblée qui a pour objet les États-Généraux.

Voici d'abord un spécimen des assignations imprimées adressées aux membres de la Noblesse :

ASSIGNATION aux Ecclésiastiques et Gentilshommes.

L'AN mil sept cent quatre-vingt-neuf, le *vingt-huit* jour du mois de *féurier*, à la requête de M. le Procureur du Roi de la Sénéchaussée de Saintonge établie en la Ville de S[t] Jean-d'Angély, pour lequel domicile est élu au Greffe dudit Siége, en vertu des Lettres du Roi, données à Versailles le 24 janvier 1789, pour la convocation et assemblée des États-généraux de ce Royaume, du Réglement y joint, et de l'Ordonnance de M. le Lieutenant-général de ladite Sénéchaussée, rendue en conséquence le 20 Février de cette année, j'ai, *Jean Gratiot, huissier Royal, huissier audiancier exploitant par tout le Royaume, soussigné, receu, ymatricullé en la sénéchaussée et siége Royal de la ville de Saint-Jean-d'Angely, demeurant en la ville dudit lieu*, soussigné, donné assignation à *M[re] Jacque-Honoré-François de Sartres, encien mousquetaire des gardes du Roy, capitainne de cavallerie, demeurant en son château, paroisse de Vénérant, en parlant à sa personne comme seigneur dudit Vénérant*, audit domicile, en parlant à, *comme dit est, à sa personne*, à comparoir en personne, ou par Procureur de son Ordre, fondé de pouvoirs suffisans, pardevant M. le Bailli de lad. Sénéchaussée, et en

son absence, pardevant M. son Lieutenant-Général, pour assister à l'Assemblée des Trois-états, qui sera tenue dans la Ville de St. Jean-d'Angély le 16 Mars prochain, et concourir, avec les autres Députés de son Ordre, à la rédaction des cahiers de doléances, plaintes et remontrances, et autres objets exprimés en ladite Ordonnance et procéder à la nomination des Députés qui seront envoyés aux États généraux : le tout conformément et en exécution desdites Lettres du Roi, Réglement y annexé, et ordonnance de mondit Sr. le Lieutenant-général ; lui déclarant que faute de s'y trouver, ou Procureur pour lui, il sera donné défaut; et afin qu'il n'en ignore, je lui ai, audit domicile, en parlant comme dessus, laissé copie de mon présent exploit, et il m'a été payé 12 sous pour le coût d'icelui.

« *Gratiot, hr. audcier* »

« Si le Bénéficier réside dans son bénéfice, l'Huissier lui donnera l'assignation en parlant à sa personne, ou à son Domestique; s'il n'y réside pas, il laissera la copie imprimée au Régisseur ou Fermier dudit assigné.

« Et pour les Nobles possédant fiefs, l'Huissier les assignera en leur château ou chef-lieu, de la même manière que ci-dessus.

« *N. B.* Il faudra assigner les Commandeurs de l'Ordre de Malte dans leurs Commanderies, comme les autres Bénéficiers. »

Le 16 mars, les trois Ordres se réunirent dans l'église des Dominicains, sous la présidence du lieutenant général, par suite, — est-il dit au procès-verbal, — de l'absence du bailli de la sénéchaussée, M. le marquis de Nieuil.

Les sept jours suivants, du 17 au 23, furent consacrés aux réunions particulières de chaque Ordre et employés à la rédaction des cahiers. Le Clergé fit choix pour son président de Jacques Mallat, curé de Puy-du-Lac; le Tiers-État de M. de Bonnegens. La Noblesse, retirée au chapitre de

l'abbaye, procéda ainsi à la composition de son bureau : président, le marquis de Saint-Mandé ; — commissaires : le marquis de Charras, M. d'Aubenton, le vicomte de Brie, le comte de Cherisey, M. du Bois de Saint-Mandé fils, et M. de Begeon de Sainte-Mesme : — secrétaire, M. Perraudeau, le fils du célèbre jurisconsulte.

Le 23, l'Ordre s'occupa d'élire son député. Dès le 20, le marquis de la Baume-Pluvinel et le chevalier de Brilhac avaient été nommés scrutateurs.

Au premier tour de scrutin aucun gentilhomme n'atteignit la moitié des suffrages ; le plus grand nombre s'étaient portés sur MM. de Charras et de Beauchamps, qui luttèrent ensemble au deuxième tour. C'est le troisième qui assura le triomphe de M. de Beauchamps.

Celui-ci remercia vivement l'assemblée de l'honneur insigne qu'elle voulait bien lui faire ; il la pria, en terminant son allocution, d'avoir égard au mauvais état de sa santé et de lui adjoindre un suppléant.

Le marquis de Charras et M. de Sainte-Mesme entrèrent en lice ; tous deux obtinrent un nombre de voix égal, mais le premier avait sur son compétiteur l'avantage de l'âge, et il fut élu.

Le 24 eût lieu la seconde réunion des trois Ordres pour la réception du serment des députés. Voici leurs noms :

CLERGÉ. — Simon Landreau, curé de la paroisse de Moragne.

NOBLESSE. — Charles-Grégoire de Beauchamps, marquis de Beauchamps, mestre de camp de cavalerie, chevalier de

Saint-Louis, seigneur de Grandfief et de Champfleury, demeurant à Saint-Jean-d'Angely.

TIERS-ÉTAT. — 1° Jean-Joseph de Bonnegens, conseiller du roi, lieutenant général de la sénéchaussée de Saintonge séante à Saint-Jean-d'Angely, demeurant en ladite ville; — 2° Michel-Louis-Étienne Regnaud, avocat en parlement et en la sénéchaussée de Saintonge séante à Saint-Jean-d'Angely, demeurant en ladite ville.

La lettre du duc de la Rochefoucauld à M. de Châtel-Aillon au sujet de la réunion de l'Aunis aux États de Saintonge n'avait pas eu un meilleur sort que la demande adressée à Saint-Jean-d'Angely.

La Noblesse de la Rochelle, dans ses assemblées du 21 et du 27 février, déclara refuser toute annexion avec la Saintonge et vota l'établissement d'États particuliers pour l'Aunis.

Le règlement royal n'avait attribué qu'une seule députation à la province. L'Ordre de la Noblesse rédigea à cette occasion une adresse au gouvernement dans laquelle il exprimait le regret de n'avoir pas été mieux partagé, exposant qu'aux États de 1614, alors que la ville et le port de Rochefort n'existaient point, la Rochelle avait eu quatre représentants. La requête se terminait par la demande de deux députations.

Rochefort, de son côté, sollicitait avec instance la députation directe. Cette ville s'appuyait principalement sur ce qu'elle était le siége d'une justice royale.

Toutes ces réclamations demeurèrent sans effet.

L'Assemblée générale des trois Ordres s'ouvrit le 16 mars, à 8 heures du matin, dans la grande salle du Palais-Royal, sous la présidence du sénéchal, M. de Saint-Marsault, comte de Chatel-Aillon. L'appel nominatif dura trois jours consécutifs, les 16, 17 et 18.

A partir du 19, chaque Ordre, réuni dans le local qui lui avait été assigné, prépara ses cahiers et nomma ses députés.

Les commissaires de la Noblesse furent : MM. Goguet, de Chassiron, de Chambon, Rougier, Cacqueray de Valmenier, Baudouin de la Noue, Froger et Griffon de Romagné; les secrétaires : le vicomte de Malartic et M. de Longchamps.

Le 26, l'Ordre arrêta définitivement son cahier, discuta les termes du mandat impératif qu'il devait remettre à son député et fit choix de M. de Malartic pour le représenter aux États-Généraux; il nomma M. Ancelin de Saint Quentin député suppléant.

Le 27, les trois Ordres de nouveau rassemblés, le sénéchal reçut le serment des députés, c'étaient :

POUR LE CLERGÉ. — Charles-Jean-Baptiste Pinelière, prêtre, docteur en théologie, curé de la ville et paroisse de Saint-Martin, île de Ré;

POUR LA NOBLESSE. — Ambroise-Eulalie, vicomte de Malartic, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison de Poitou, chevalier de Saint-Louis;

POUR LE TIERS-ÉTAT. — 1° Pierre-Étienne-Lazare Griffon, seigneur de Romagné, des Mothez, Mezeron, Ponthezière, et autres lieux, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, lieutenant général de la sénéchaussée et siége présidial de la ville et gouvernement de la Rochelle; — 2° Charles-Jean-Marie Alquier, premier avocat du roi en la sénéchaussée et siége présidial, procureur du roi au bureau des finances, maire et colonel de la ville de la Rochelle.

Le 11 juillet suivant, la Noblesse prononça la révocation du mandat impératif contenu dans l'instruction particulière qu'elle avait remise à M. de Malartic.

Nous n'avons point donné place dans cette ébauche à l'examen des cahiers de la Noblesse de nos provinces : une telle étude sortait du cadre étroit que nous avions adopté. Il nous suffira d'en indiquer rapidement les points principaux.

C'était le patriotisme le plus sincère, le désintéressement le plus pur qui dictaient ces larges concessions aux idées de progrès et de liberté : vote des impôts par les représentants de la nation, — égalité dans leur répartition, — suppression de la gabelle et des droits d'aides, — retour périodique des Assemblées du pays, — liberté de la presse, — abolition des lettres de cachet, — inviolabilité de la propriété,

sauf pour cause d'utilité publique absolue, — nomination aux charges municipales par le suffrage des citoyens, — suppression des offices attribuant la noblesse, — droit conféré aux États Provinciaux de dresser la liste des citoyens qui, par les services rendus à l'état dans les armées, les tribunaux, les arts, l'agriculture, le commerce, les sciences, les découvertes, ont mérité la noblesse, — établissement des justices de paix, — réglementation de l'éducation nationale,—réclamation de l'état civil en faveur des protestants et leur admission aux charges publiques,— abolition du concordat, — garanties des libertés de l'Église Gallicane, — suppression des dîmes ecclésiastiques et des droits casuels, etc.

La Noblesse ne marchandait pas son concours à la grande œuvre de la régénération de la France; elle le donnait avec cet entraînement, avec cet enthousiasme qu'elle apportait sur les champs de bataille. Ils furent en nombre considérable les gentilshommes qui se mirent à la tête du mouvement; ce sont ceux-là que la guillotine a fauchés de préférence, côte à côte avec les plus illustres représentants de la Bourgeoisie.

Un historien de nos provinces, dont nous aimons le talent d'écrivain, — plume élégante, esprit passionné, — M. Massiou a écrit : « Ces hommes occupant le premier degré de l'échelle sociale marchaient à l'arrière de la civilisation : supérieurs par le rang aux autres classes de citoyens, ils leur étaient inférieurs en capacité, en savoir et en intelligence. »

L'ogre de la Noblesse, Dulaure, n'aurait pas mieux dit.

Quant à nous, qui admirons naïvement tout ce qui est grand, n'importe où la grandeur se trouve, qui avons des

applaudissements pour les belles choses, dans toutes les régions; — que ces belles choses viennent d'en haut, qu'elles viennent d'en bas, — qui ne comprenons pas ces systèmes préconçus, ces mesquineries d'opinion, ces dénigrements de parti, les appréciations injustes nous étonnent.

En ce temps-là, au plus magnifique moment de la Révolution, c'est la Noblesse qui, sous des drapeaux différents, offrait à la France son plus puissant orateur : Mirabeau; — son plus grand publiciste : Condorcet; — son plus honnête homme : Malesherbes; — son plus illustre savant : Lavoisier; — son plus charmant poëte : André Chénier; — son champion le plus pur de la liberté : La Fayette; — c'est elle aussi qui venait d'enfanter son plus brillant écrivain : Châteaubriand, et son plus fameux général : Bonaparte.

SÉNÉCHAUSSÉE
DE SAINTONGE

SAINTES

—

D'ABZAC.

D'argent, à la bande et à la bordure d'azur, chargées de neuf besants d'or, 3, 3 et 3.

« M. Alain-Xavier, comte d'Abzac, demeurant à Saintes, — pour son fief de Coutiers. »

Né en 1741, marié au mois de mai 1774 à Marie-Angélique de Fleurans, mort, sans postérité, le 2 février 1825. Il avait été incarcéré à Brouage pendant la Terreur.

L'ancienne maison d'Abzac, en Périgord, est de nos jours représentée par différentes branches. Il en existe une à Saintes.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

ACHARD-JOUMARD.

Coupé : au 1 d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois delta de sable, 2 et 1, entrelacés l'un dans l'autre, qui est *Achard ; au 2 d'azur, à trois annelets d'or, 2 et 1,* qui est *Joumard.*

« Dame Henriette-Céleste Bertinaud, veuve de M. le comte Achard de Balanzac, — pour son fief de Forest, — représentée par M. Léon, comte d'Asnières. »

Pierre-André Achard-Joumard, vicomte de la Brangelie, seigneur de Balanzac, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort avant 1782. Il avait épousé le 9 juin 1756 Jeanne-Henriette-Céleste Bretinauld d'Argenteuil, dame de Forest, dont :

Anne-Constance Achard-Joumard, dame de Balanzac, née à Saintes, le 15 février 1763, mariée le 24 juillet 1780 à Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin de Jouhé, morte en 1787.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

D'AIGUIÈRES.

De gueules, à six besants d'argent, 2, 1, 2 et 1.

« M. François-René, marquis d'Aiguières, demeurant à Saintes, — pour son fief de Beauregard. »

René-François, marquis d'Aiguières, seigneur de Beauregard (Chaillevette) et de la Rochebreuillet, lieutenant des maréchaux de France en Saintonge, président de l'Ordre de la Noblesse, chevalier de Saint-Louis. Le marquis d'Aiguières fut élu major au Ban de 1758 ; il assista à l'Assemblée Provinciale de février 1789, et mourut sans enfants, à Saintes, le 13 novembre 1791, âgé de 80 ans et 2 mois. Il avait épousé : 1° le 29 octobre 1738, Madeleine-Agathe-Lucie Bichon de Montferrant (ou de Monserron) ; 2° le 13 août 1765, Marie-Anne-Charlotte Robert de Rochecoute.

« M. Henri, chevalier d'Aiguières, demeurant à Saintes, — pour son fief de Berneuil. »

Henri-Etienne-Mélanie, capitaine au régiment d'Angoumois-infanterie, chevalier de Saint-Louis, frère du marquis d'Aiguières, présent à l'Assemblée Provinciale, mort à Saintes, sans alliance, le 17 janvier 1821, à l'âge de 88 ans. Il a signé « comte d'Aiguières » les différents procès-verbaux de l'Ordre.

« M. le chevalier d'Aiguières, demeurant à Chanteloup, — pour son fief de Chanteloup. »

Charles, chevalier d'Aiguières, enseigne de vaisseau, neveu des deux précédents électeurs, présent à l'Assemblée Provinciale, marié le 1er avril 1768 à Henriette-Rosalie Guenon, dame de Chanteloup en Pérignac, mort le 8 décembre 1812. Nous lui connaissons entre autres enfants :

I. Rosalie, née à Chanteloup en 1774 ;

II. Madeleine-Marguerite, née en 1778 ;

III. Charles, né le 8 août 1780 ; peut-être le même que le suivant :

IV. Charles-Gaëtan, marquis d'Aiguières, marié le 2 mai 1802 à Marie-Elisabeth-Laurentine-Jeanne-Léontine de Beaumont-Gibaud, mort à la Rochelle, le 11 mars 1856 ; dont :

1° Marie-Madeleine-Laurentine, mariée le 2 août 1823 à Pierre-Georges-Louis-Amand Roussel de la Myvais, et décédée le 4 novembre 1847 ;

2° Charles-Henri, marquis d'Aiguières, marié le 14 février 1833 à Laurencie Duret, mort le 6 février 1860, laissant un fils : Charles-Henri.

3° Charles, sans alliance ; actuellement vivant.

« M. d'Aiguières de Seugnac, y demeurant, — pour son fief de Seugnac. »

Louis-Charles d'Aiguières, seigneur de Seugnac, marié le 6 août 1774 à Jeanne-Adélaïde Delaage, présent à l'Assemblée Provinciale.

M. d'Aiguières de Richemont.

La signature de cet électeur figure au bas du procès-verbal du 3 août 1789. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

Est-ce Hippolyte, seigneur de Richemont, capitaine au régiment de

Tresnel-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent au Ban de 1758, frère du marquis et du comte d'Aiguières, marié : 1° le 15 octobre 1752, à Marie-Anne-Gabrielle Ancelin de la Mauvinière, veuve de Charles de Rossel; 2° à Anne de Mariol? Mlle Ancelin de la Mauvinière mourut le 24 juin 1758, et Mlle de Mariol le 4 janvier 1780. De ces deux mariages vinrent entre autres :

Du premier lit :

I. Madeleine-Anne-Adélaïde, née à Saint-Sornin-de-Marennes, le 10 octobre 1753;

II. Henri, né le 6 mars 1756, décédé le 18 octobre suivant.

Du second lit :

III. René, baptisé à Pons, le 17 février 1762;

IV. Anne-Marie-Agnès, baptisée à Pons, le 15 février 1763 ;

V. Louis, baptisé à Pons, le 20 mars 1764.

Serait-ce M. d'Aiguières de Richemont, frère de MM. d'Aiguières de Chanteloup et de Seugnac, marié à Mlle de Lestrange? dont :

Aspasie, veuve de Jean-Baptiste-François Descombes, maire de Saintes.

Cette maison, originaire de Provence, subsiste encore en Saintonge, à Pérignac, à Montils, à Echebrune, au Port-d'Envaux, etc. Nous n'avons pu, faute de documents authentiques, classer ses représentants actuels dans cet article.

ANCELIN DE SAINT-QUENTIN ET DE LA GARDE.

De gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur.

« M. Louis Ancelin de la Garde, demeurant à Bernessart, — pour son fief de Bernessart. »

Seigneur de la Garde et de Bernessart ou Bernesac, en la paroisse de Gemozac, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né en 1744. Il assista à l'Assemblée Provinciale, et fut guillotiné à Paris pendant la Terreur. Il avait épousé le 5 avril 1780 Alexandrine-Victoire-Hélène de Morant, dont :

I. Louis-Henri-Auguste-Ambroise, né à Gemozac, le 11 juin 1785, mort en avril 1854, le dernier représentant mâle de sa branche;

II. Antoinette, veuve de Denis Grousseau de Chapître; elle habite Saintes.

« M. Ancelin, chevalier de Bernessart, demeurant à Pons, — pour son fief de Touvent. »

Gabriel-Alexandre Ancelin, chevalier de Bernessart, capitaine au régiment de la Reine-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né en 1719. Il avait pris part à l'Assemblée Provinciale. C'est lui, sans doute, qui fut présent au Ban de Saintonge de 1758, sous le nom de Gabriel Ancelin de Savigné.

(Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.)

DES ARNAUX.

« M. Charles des Arnaux, — pour son fief de Romas, — — représenté par M. le vicomte de Beaumont de Gourson. »

D'ASNIÈRES.

D'argent, à trois croissants de gueules, posés 2 et 1.

« M. Henri-Paul, comte d'Asnières, demeurant à la Chapelle, — pour son fief de Saint-Denys. »

Seigneur de Saint-Denis et de Chauvignac, colonel de milices gardes-côtes en Saintonge, précédemment lieutenant au régiment de la Marine-infanterie. Il épousa le 16 octobre 1743 sa cousine germaine, Marie-Anne d'Asnières.

L'électeur qui suit est son fils.

« M. Léon, comte d'Asnières, demeurant à la Chapelle, — pour son fief de la Chapelle. »

Capitaine au régiment d'Agénois-infanterie, né le 30 décembre 1753, mort en 1809, sans postérité mâle. Il signe « vicomte d'Asnières » le procès-verbal de la séance du 25 mars 1789.

La famille d'Asnières, issue de l'ancienne maison des sires de Pons, est représentée par deux branches : à l'aînée appartiennent Eugène-Robert, et son

frère Adolphe-Henri, ancien officier d'artillerie ; à la cadette, Jean-Baptiste-Auguste, marquis de la Châteigneraye, appelé le prince de Ponts. Il réside au château de Courtigis, près de Lorris, et a deux fils de son union avec Hermessinde de Narbonne-Lara : *a.* Joseph-Renaud; — *b.* Hélie-Gombaud. Son frère, Raymond-Henri-Victorin, comte d'Asnières-la-Châteigneraye, propriétaire à Saint-Mesme, près Segonzac, est membre du conseil général de la Charente. Il a épousé Mlle Morin de Banneville.

AUBERT DU PETIT-THOUARS.

D'azur, au haubert d'or.

« M. Augustin-Célestin-Hyacinte Aubert du Petit-Thouars, demeurant à Saintes, — pour son fief de Fontantive. »

Hyacinthe-Augustin-Célestin Aubert, chevalier du Petit-Thouars de Saint-Germain, capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, né en 1735. Il épousa à Saintes, le 20 mars 1764, Marie-Françoise-Bonne Belin de la Caillière. Cette dame, emprisonnée avec son mari à Brouage, y mourut d'une fièvre putride. De leur union étaient nés :

I. Bonne-Marie-Gabrielle, baptisée à Saintes, le 3 août 1765 ;

II. III. Deux garçons, décédés à Saintes, l'un le 23 avril 1766, l'autre le 27 mars 1775.

Cette famille est de nos jours représentée par le vice-amiral du Petit-Thouars, membre de l'Institut, de la branche de Foix ; elle continue également dans la branche aînée de Saint-Georges.

D'AURAY DE BRIE.

Losangé d'or et d'azur.

« M. d'Auray, comte de Brie, demeurant à Saintes. »

René-Alexandre d'Auray, comte de Brie, baron de Ciré en Aunis, seigneur d'Artigues, etc., capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, convoqué à l'Assemblée de la Rochelle, émigré en 1792, incorporé dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, formée à Munster sous le

commandement du comte de Montausier. Il avait épousé Marguerite-Angélique Gaudin, dame de Landrais et de Montlieu. De ce mariage :

Marguerite-Angélique, baptisée à la Rochelle, le 11 février 1782.

(Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.)

D'AUZY.

D'azur, à trois fasces d'or.

« M. Charles-Gabriel d'Auzy, — pour son fief de Sainte-Leurine, — représenté par M. Charles de Blois, comte de Roussillon. »

Charles-Gabriel d'Auzy, seigneur du Breuil et de Sainte-Leurine, capitaine au régiment de Guyenne-infanterie, émigré, tué à l'armée de Condé, où il servait comme chef de bataillon. Il était né le 8 novembre 1743. De son mariage avec Marie-Charlotte Green de Saint-Marsault naquirent deux enfants, un fils et une fille, morts jeunes.

La famille d'Auzy n'a plus de représentants mâles; elle s'est fondue dans deux branches de l'ancienne maison de Clervaux et dans la famille Duchesne de Vauvert. Judith-Rose-Bienvenue d'Auzy, nièce de l'électeur Charles-Gabriel, épousa le 25 thermidor an XIII Louis-Charles de Clervaux, seigneur de Châteauneuf, dont : Jules de Clervaux, qui habite Saintes et est marié à Amélie de Voyer d'Argenson.

D'AYMAR D'ALBY DE CHATEAURENARD.

De gueules, à la colombe essorante d'argent, tenant dans son bec un rameau d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

« M. Louis-Joseph d'Alby, comte de Châteaurenard, — pour sa terre de Jarnac-Champagne, — représenté par M. Jacques, comte de Luc, père. »

Louis-Joseph d'Aymar d'Alby, comte de Châteaurenard, seigneur de Jarnac-Champagne, etc., brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis; il avait été capitaine au régiment de Mailly-dragons. Né au

mois d'avril 1725, le comte de Châteaurenard épousa le 5 juillet 1787 Laure-Françoise-Gabrielle-Augustine de Chevigné, et mourut le 11 octobre 1791. Il eut trois enfants :

I. Henri-Marie d'Aymar, comte de Châteaurenard, décédé en 1849. De son mariage avec Sophie-Christine de Villeneuve-Bargemont sont issus :

1° Ositte, mariée en 1833 à Antoine-Lucien de Beruède;

2° Joséphine, mariée en 1836 à Henri-Xavier d'Aubas de Férou;

3° Jean-Augustin, comte de Châteaurenard, chef actuel de sa famille;

4° François-Frédéric, marquis de Châteaurenard, premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, officier de la Légion d'honneur.

II. Adélaïde d'Aymar de Châteaurenard, veuve d'Armand-François-Maximilien de Lau, marquis de Lusignan;

III. Philippine d'Aymar de Châteaurenard, mariée au baron de Saint-Géry.

Voir *Borel d'Hauterive*, *Annuaire 1860*.

DE BACHOUÉ.

D'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux pigeons de sable, et en pointe d'une rose tigée et feuillée de même.

« Dame Marie Amelot, veuve de M. Jean-Jacques de Bachoir, — pour son fief de la Pomerade, — représentée par M. Guy de Beaupoil de Saint-Aulaire de Brie. »

« Dame Bénigne de Bachoir, veuve de M. Jacques-Joachim de l'Estrade, — pour son fief de Poitiers en Oleron, — représentée par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Geneviève-Bénigne de Bachoué, dame des fiefs de Poitiers, Huitain et Quatorzain, fut convoquée par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron; elle était veuve de Jacques-Joachim-Elisabeth de l'Estrade, commandant du fort Chapus, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Béarn-infanterie.

BADIFFE DE VAUJOMPÉ.

De sable, au croissant d'argent, mantelé, arrondi de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

« M. Badiffe de Vaujombe, demeurant à la Valade, — pour son fief de Varzay. »

Louis Badiffe de Vaujompe assista à l'Assemblée Provinciale; il fut convoqué à l'Assemblée d'Angoumois pour son fief de Vaujompe, près de Cognac. Émigré en 1792, cet électeur entra dans la compagnie réunie à Munster sous les ordres du comte de Montausier.

Il existe une famille de Badiffe à Tonnay-Charente et aux environs.

BALLIAS DE LAUBARÈDE.

« M. Guillaume Bayas de Laubarède, — pour son fief de Montagu, — représenté par M. Marc-Antoine, marquis de Cumont. »

Guillaume Ballias de Laubarède, conseiller du roi, lieutenant général criminel du bailliage royal de Marmande. Il avait acquis du prince de Marsan, par acte du 29 janvier 1772, le domaine de la Prévôté de Saintes.

DE BARBEYRAC DE SAINT-MAURICE.

De gueules, au cheval gai d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

« Dame Marie-Françoise le Berthon, veuve de M. François de Barbeirac de Saint-Maurice, — pour son fief de

Terrefort, — représentée par M. Michel, vicomte du Bouzet. »

François de Barbeyrac, comte de Saint-Maurice, seigneur de Terrefort et de Fougères, capitaine au régiment de Vivarais-infanterie (Brissac, Lemps, Puységur), chevalier de Saint-Louis, était décédé à 59 ans, le 22 novembre 1788. Il avait épousé à Saintes, le 26 avril 1760, Marie-Françoise le Berthon de Bonnemie, veuve de Michel-César Boscal de Réals, comte de Mornac. De ce mariage :

I. Marc-Alexandre, électeur, ci-après ;

II. Louise-Marie-Charlotte, mariée le 27 janvier 1787 à Michel, vicomte du Bouzet.

« M. de Barbeirac de Saint-Maurice, — pour son fief de Blanquet, — représenté par M. Michel, vicomte du Bouzet. »

Marc-Alexandre de Barbeyrac, comte de Saint-Maurice, lieutenant de vaisseau, marié en 1790 à Marie-Charlotte Huon de Rosne, mort en 1799. Il eut cinq enfants, savoir :

I. Marie-Françoise-Charlotte, baptisée à Saintes, le 11 avril 1791, décédée;

II. Lydie, mariée en 1812 à Nicolas le Tors de Larray, lieutenant-colonel de hussards, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur;

III. Zoé, née en 1793, mariée le 29 mars 1813 à François-Léon Boscal de Réals, comte de Mornac, colonel, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur;

IV. Joseph, comte de Saint Maurice, ancien capitaine d'infanterie dans la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, résidant à la Rochelle. De son mariage avec Fanny de Saint-Estève sont issus :

1° Joseph; — 2° Arthur; — 3° Roger; — 4° Blanche.

V. Gustave, officier, né en 1798, aujourd'hui décédé.

C'est à une autre branche de cette famille qu'appartient le général Frédéric de Barbeyrac, comte de Saint-Maurice.

(*Voir l'Appendice.*)

DE LA BARRE DE VEISSIÈRE DE LARRIVAUX.

« Dame Marie-Victoire Guitton de Maulevrier, veuve de M. Jacques de la Barre de Vaissière, — pour son fief de

Bellemont, — représentée par M. François-Raimond de Bouet du Portal. »

Jacques de la Barre de Veissière de Larrivaux, seigneur de Bellemont, près de Royan, etc., lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, marié d'abord à Marie-Anne du Barbier, puis à Marie-Victoire Guiton de Maulevrier. Cette dame fut convoquée aussi à l'Assemblée de Guyenne.

M. de Larrivaux eut du premier lit :

Josèphe-Thérèse, mariée à Royan, le 6 février 1777, à Prix de Ferragut, baron de Preneron, seigneur de Bats, etc., officier au régiment d'Auvergne-infanterie.

Du second lit vint :

Marie-Rosalie-Victoire de la Barre de Veissière, dame de Bellemont, née le 15 décembre 1767, qui épousa le 2 juillet 1788 M. le Gentil, baron de Paroy. La terre de Bellemont appartient à sa petite-fille, M[me] du Hamel de Castets, née de Magne.

L'ancienne famille saintongeaise de Guiton de Maulevrier portait : *d'argent, à l'aigle de sable, lampassée de gueules.*

DE LA BAUME-PLUVINEL.

D'or, à la bande vivrée d'azur, accompagnée d'une moucheture d'hermines de sable en chef.

« M. Antoine-Joseph-Tertulle de la Beaume-Pluvinel, — pour son fief de Laubertrie, — représenté par M. Michel-Henri Froger de l'Éguille. »

Cet électeur comparut en personne à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BEAUCHAMPS.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, au vol abaissé, becquée et membrée de même.

« Dame Marie-Agnès de Mariolles, veuve de M. Léon de

Beauchamp, — pour son fief de la Massonne, — représentée par M. Charles-Thomas de Vallée. »

Léon de Beauchamps, seigneur de Souvigné, de la Séguinière et de la Massonne, capitaine au régiment d'Artois-infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié à Pons, le 8 février 1766, à Marie-Agnès de Mariol.

Le dernier rejeton de cette vieille maison saintongeaise est Henri-Dieudonné-Guidon, marquis de Beauchamps, ancien officier de marine, qui habite Saint-Seurin, en la commune de Belluire. De son mariage avec Adélaïde-Eudoxie Martin de Bonsonge il avait eu deux fils, décédés tous deux : le dernier, officier au 52e de ligne, est mort à Bomarsund, le 19 août 1854.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BEAUCORPS.

D'azur, à deux fasces d'or.

« M. Charles-Henri de Beaucorps, baron de Lileau, demeurant à Saintes, — pour son fief de Lislau. »

Henri-Charles de Beaucorps, baron de l'Isleau, seigneur de la Bucherie, appartenait à la branche de Guillonville, aînée de sa maison. Il assista à l'Assemblée Provinciale. Marié à Saintes, le 18 juillet 1767, à Marie-Anne-Marguerite Poitevin (de la famille Poitevin de la Frégonnière), il mourut âgé de 59 ans, le 4 juin 1789. Mme de Beaucorps décéda le 23 août 1790.

Leur fils, Guillaume-Charles, page de la petite écurie du roi, né le 26 avril 1769, incarcéré à Brouage en 1794, ne laissa point de postérité de son mariage avec sa cousine, Mlle du Pin de Belugard.

Cette branche est encore représentée par François-Prosper de Beaucorps, commissaire adjoint de la marine à Rochefort, petit-neveu de l'électeur Henri-Charles.

« M. Guillaume de Beaucorps, demeurant à l'Epineuil, — pour son fief de l'Epineuil. »

Officier au régiment du Roi-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, de la branche de l'Epineuil, M. de Beaucorps assista à l'Assemblée Provinciale; il en a signé le procès-verbal « le comte de Beaucorps-l'Epineuil ». Sa

signature au bas de celui du 25 mars est « Guillaume de Beaucorps-l'Epineuil ». Pendant la Terreur, il fut détenu à Brouage. Il était né à Courcoury, le 5 août 1737, et épousa le 23 juin 1763 Marie Paulte. De ce mariage :

Jean-Jacques, sous-lieutenant au régiment du Roi-cavalerie, puis capitaine au 13e régiment de dragons, chevalier de Saint-Louis, marié en 1801 à Françoise de Lambert, dont :

Marie-Guillaume-Théophile, marié en 1824 à Julie-Delphine Pelletreau, aujourd'hui décédée. M. de Beaucorps habite Terrefort, près de Saintes. De son mariage : *a.* Jean-Félix-Gustave ; — *b.* Antoinette, décédée ; mariée à M. Savary, conseiller à la cour impériale de Poitiers ; — *c.* Jules-Ludovic ; — *d.* Marie-Camille, mariée à M. Ordonneau.

« Dame Marie-Magdeleine du Souchet, veuve de M. François de Beaucorps, — pour sa terre de Saint-Christophle, — représentée par M. Guillaume de Beaucorps. »

François de Beaucorps, marquis de Beaucorps, seigneur de la Bastière, de Paransay, d'Annezay, de Cherves, de la Grange, etc. Sa veuve, Marie-Madeleine du Souchet de Macqueville, convoquée aussi à Saint-Jean-d'Angely, incarcérée à Brouage, eut six enfants, entre autres :

I. Pierre-Louis, auteur de la branche de Beaucorps-Créqui, éteinte en la personne de son petit-fils, Victor-Geoffroy-Raoul, mort en 1853 ;

II. Henri-Madeleine, seigneur de la Bastière ; branche représentée de nos jours aux environs de Blois ;

III. Henri-Charles-Marie, seigneur de Paransay, dont postérité actuelle à Paransay et au Fief en Genouillé ;

IV. Auguste-François ; branche représentée à Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BEAUMONT.

D'argent, au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or.

« M. le vicomte de Beaumont de Gourson, y demeurant, — pour son fief de Gourson. »

Marié à Mlle de Beaupoil de Saint-Aulaire, mort en 1830. Il laissa postérité.

« M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud, y demeurant, — pour son fief d'Husseaux. »

Seigneur de Marignac et d'Usseau, l'un des commissaires de l'Ordre de la Noblesse, présent à l'Assemblée Provinciale. Il épousa : 1° Mlle de Saint-Mathieu des Tousches; 2° le 8 août 1780, Jeanne de Lafaurie de Monbadon.

Du premier lit :

I. N., mort en émigration ;

II. N., mariée à M. Savary des Moulins ;

III. N., chanoinesse, mariée à M. Jeudi de Grissac, qui, en secondes noces, épousa Rosalie Boscal de Réals.

Du second lit :

IV. Léon, comte de Beaumont, ancien officier, actuellement vivant ;

V. Laurentine, sans alliance ;

VI. Louise-Pauline, mariée à M. de Vallée, morte à 59 ans, le 5 décembre 1848 ;

VII. Marie-Elisabeth-Laurentine-Jeanne-Léontine, mariée le 2 mai 1802 à Charles-Gaëtan, marquis d'Aiguières ;

VIII. Jeanne-Elisabeth-Séraphine, née en 1793, mariée : 1° le 27 janvier 1827, à Pierre-Augustin Raboteau, procureur du roi à Rochefort ; 2° le 11 février 1838, à Alexandre le Gardeur de Tilly. Elle est décédée le 17 avril 1860.

« Dame Marie-Elisabeth de Beaumont, veuve de M. Anselme de Feuillans, comte de Montierneuf, — pour son fief de la Combe, — représentée par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Cette dame, tante du comte de Gibaud, avait épousé, le 4 décembre 1735, M. de Feuillans, lieutenant pour le roi en la province de Bourgogne; elle mourut à Munich, en 1797.

DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE.

De gueules, à trois accouples de chien d'argent, posées en pal, et rangées 2 et 1, les lesses d'azur tournées en fasces.

« Dame Bénigne-Elisabeth Campet de Saujon, au nom de M. Charles Beaupoil de Saint-Aulaire de Brie, son mari,

absent, — pour son fief de Brie, — représentée par M. Guy de Beaupoil de Saint-Aulaire de Brie. »

Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Brie-sous-Archiac, présent au Ban de Saintonge en 1758, marié à Bénigne-Elisabeth de Campet de Saujon. Cette dame, qui appartenait à l'une des premières maisons de Guyenne et de Saintonge, portait : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée d'un croissant de même en chef, et d'une coquille aussi d'argent en pointe.*

Elle eut de son mariage :

I. N., page de la reine en 1788 ;

II. Guy, page de la reine, émigré, incorporé en 1792 dans la compagnie formée par le comte de Montausier à Munster. Il se maria pendant l'émigration et ne laissa point de postérité.

III. Antoine-Auguste, chanoine du diocèse de Poitiers, émigré ;

IV. Antoine, émigré ;

V. Un fils, mort le 5 janvier 1781 ;

VI. VII et VIII. Trois filles, dont deux mariées.

« M. Guy de Beaupoil de Saint-Aulaire de Brie, demeurant à Jonzac. »

Guy-Antoine de Beaupoil, chevalier de Saint-Aulaire de Brie, seigneur des Granges, frère de Charles ci-dessus, assista à l'Assemblée Provinciale. Né le 28 mars 1739, marié à Marie-Marguerite-Françoise Codère de Thury, il mourut à Liége, le 27 février 1794, laissant entre autres enfants :

I. Aimée-Félicité, entrée au couvent de Grandchamp, à Versailles, sous le patronage de la reine Marie-Antoinette, le 15 avril 1785 ; mariée à Charles-Armand de Coffin de Frédouville. Elle est morte en 1827.

II. Marie-Elisabeth-Antoinette, également élevée à Grandchamp.

« M. de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Dixmerie, demeurant à Jonzac, — pour son fief de la Dixmerie. »

Cet électeur avait pris part à l'Assemblée Provinciale.

« M. le chevalier de Beaupoil de Saint-Aulaire, demeurant à Aubigné. »

Présent à l'Assemblée Provinciale. Sa résidence était le Pinier.

« Dame Marguerite de Vallée, veuve de M. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, — pour son fief de Montravail, — représentée par M. Charles-Thomas de Vallée. »

La branche de Montravail était représentée en émigration.

« Demoiselle Catherine de Saint-Aulaire, — pour son fief de Parsay, — représentée par M. François-Louis, vicomte de Malet. »

De la branche de Parsay.

« M. de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, demeurant à Pernan, — pour son fief de Pernan. »

André-Alexandre de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire de Pernan, né le 22 août 1740, reçu page du duc d'Orléans le 22 décembre 1754, major du régiment d'Orléans-dragons. Il était de la branche de Saint-Remy, dont le point de jonction avec la maison de Beaupoil de Saint-Aulaire est inconnu.

Sans parler des autres branches encore existantes hors de la province, celles de Brie et de la Dixmerie, dont Courcelles a donné une filiation incomplète (*Histoire des Pairs de France*, IIe vol.), sont encore représentées en Saintonge, et notamment à Jonzac.

DE BEGEON DE SAINTE-MESME.

D'argent, à la fasce dentelée de gueules, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. René-François-Melchior Begeon, chevalier, — pour son fief de Sainte-Mesme, — représenté par M. Jean-Louis de Bremond, baron de Saint-Fort-sur-Né. »

Il assista en personne à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

BÉRAUD DU PÉROU.

D'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Joseph-Ignace Béraud du Pérou, — pour son fief du Pérou, — représenté par M. le chevalier Béraud du Pérou. »

Joseph-Ignace Béraud du Pérou, seigneur en partie du Pérou, d'Orville, d'Auvignac et de Jarlac, sous-aide-major des armées navales à Rochefort, enseigne de vaisseau, marié : 1° à Saintes, le 5 octobre 1767, à Jeanne-Victoire d'Aulnis de Chézac; 2° à Victoire de Beaupoil de Saint-Aulaire; sans postérité.

« M. le chevalier Béraud du Pérou, demeurant à Rochefort. »

François Béraud, seigneur de Montils, de la Ferrière, et en partie du Pérou, d'Orville, de Jarlac et d'Auvignac, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort à Montjoie, duché de Juliers, le 17 décembre 1792. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale. De son mariage avec Marie-Justine Bidé de Maurville il eut un fils :

Hippolyte-Charles Béraud du Pérou, inspecteur général des finances, marié à Mlle Otard de la Grange; sans postérité.

« M. Charles-Jérémie du Pérou, prêtre, — pour son fief d'Ovignac, — représenté par M. le chevalier Béraud du Pérou. »

Il périt en 1792 dans le massacre des Carmes, à Paris.

« Demoiselle Catherine Béraud du Pérou, — pour son fief d'Orville, — représentée par M. le chevalier Béraud du Pérou. »

Marie-Catherine décéda à Versailles, en 1794; elle était sœur des trois électeurs qui précèdent.

BERNARDEAU DE LA BRIANDIÈRE.

De sable, à trois croix ancrées d'argent, 2 et 1.

« M. Philippe-Louis Bernardeau de la Briandière, — pour son fief de Lauron, — représenté par M. Bernard de Bonnevin, baron de Sousmoulins. »

Seigneur de Lauron et du Chantreau, né le 15 septembre 1731, marié le 26 août 1755 à sa cousine germaine Suzanne-Charlotte de Bullion de Montlouet, morte le 18 avril 1786, dont :

I. Suzanne-Henriette, née le 27 mai 1756, mariée le 11 mai 1774 à Denis Chevalier, seigneur de Nantillé ;

II. Louise-Gabrielle, née le 23 janvier 1758, décédée le 12 février 1838 ;

III. Marie-Anne, née le 21 mai 1759, mariée en 1781 à Jacques-Léonard, baron Muller, lieutenant général, inspecteur général de l'infanterie, chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. Elle mourut à Saintes en 1840, la dernière de son nom.

IV. Louis-Philippe, né le 17 mai 1761, mort le 6 août suivant;

V. Angélique-Henriette-Sylvie, née le 24 février 1765, morte le 20 fructidor an XII ;

VI. Guillaume-Armand, né le 3 juillet 1762, mort en bas âge.

DE BERTHELOT DU COURET.

De gueules, au lion d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'argent.

« M. François de Berthelot du Couret, y demeurant, — pour son fief du Couret. »

Brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Villeroy, né en 1736. Il avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

LE BERTHON DE BONNEMIE.

D'or, à la bisse tortillée de sept plis de gueules, issante de la pointe de l'écu, couronnée et languée de trois flammes de gueules.

« Les mineurs de feu M. Marc-Blaise le Berthon, baron de Bonnemie, — représentés par M. François Horric de la Rochetolay père. »

Marc-Blaise-Alexandre le Berthon, baron de Bonnemie, coseigneur de la Barde-Fagneuse, de Léoville et de Saint-Médard, était mort le 10 mai 1780. De son mariage avec Marie Cauderan, décédée en 1785, provenaient les trois enfants mineurs ci-après :

Catherine-Marie-Louise, mariée le 12 octobre 1790 à Charles-Borromée de Brugières de Serres, cadet-gentilhomme au régiment d'Agénois-infanterie ;

Marie-Françoise, née le 16 septembre 1774 ;

Jérôme-Marc le Berthon, baron de Bonnemie, né le 22 mai 1776, au château de Bonnemie, où il décéda le 9 janvier 1828. Il avait épousé Madeleine-Emilie de Loubert, dont :

I. Marc-Pierre le Berthon, baron de Bonnemie, juge de paix du canton du Château, chef de sa maison, né à Bonnemie, le 1er avril 1804, marié le 25 janvier 1842 à Elisabeth-Laure Royal ; de ce mariage :

1° Renée-Marie-Angèle-Suzanne-Emilie ;

2° Marc-Melchior-Marie-Jérôme ;

3° Marie-Angèle-Nicole-Noëmi ;

4° Marc-Antoine-Jacques-Cajétan.

II. Louis-François-Marc le Berthon, chevalier de Bonnemie, né à Bonnemie, le 1er juin 1806, décédé le 10 août 1847, laissant de son mariage avec Anne-Rose Couillaud :

Marie-Alexandrine-Constance-Emilie.

III. Adélaïde-Emilie-Joséphine, née le 6 octobre 1808, sans alliance.

« M. Emmanuel-Cajétan le Berthon de Bonnemie, demeurant à Saintes, — pour son fief de la Barde. »

Emmanuel-Cajétan le Berthon, chevalier de Bonnemie, conseiller du roi, président-lieutenant général civil et de police de la sénéchaussée de Saintonge et siége présidial de Saintes, président des Assemblées du Tiers-État, frère de Marc-Blaise-Alexandre, marié à Saintes, le 12 mai 1775, à Anne-Charlotte-Bénigne-Adélaïde Daloüe, veuve de Henri-Paul Gourdeau, seigneur de Péan, Saint-Cyr, etc., dont :

Marie-Suzanne le Berthon de Bonnemie, née à Saintes en 1776, mariée à Casimir de Sapinaud.

« Dame Marie-Françoise le Berthon, veuve de M. François de Barbeirac de Saint-Maurice, — pour son fief de Terrefort, — représentée par M. Michel, vicomte du Bouzet. »

Cette dame épousa à Saintes : 1° le 7 mars 1740, Michel-César Boscal de Réals, comte de Mornac; 2° le 26 avril 1760, François de Barbeyrac, comte de Saint-Maurice, capitaine au régiment de Vivarais-infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort le 22 novembre 1788.

Bonnemie, en l'île d'Oleron, paroisse de Saint-Pierre, fut érigée en baronnie, le 27 janvier 1599, par Anne de Pons, comtesse de Marennes. Cette baronnie relevait du roi au devoir d'*un marbotin d'or, apprécié 25 sols.*

BIDÉ DE MAURVILLE.

D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef d'un croissant d'azur à dextre, d'une étoile de gueules à senestre, et d'une étoile de même en pointe.

« M. Bidet de Maurville de Langle. »

Charles-Alexandre Bidé de Maurville de Langle, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né en 1749, présent à l'Assemblée Pro-

vinciale, mort en émigration. Il avait épousé le 12 juin 1789 Eustelle de la Taste, dont :

Florence-Honorine, mariée le 9 janvier 1810 à Joseph-Charles-Victor de Montalembert de Cers. Elle représente seule, de nos jours, la famille Bidé de Maurville.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BIGOT DE BAULON.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même en chef, et d'une grenade d'or en pointe.

« M. Pierre de Bigot, — pour son fief de Baulon, — représenté par M. Charles de Blois, comte de Roussillon. »

Il avait assisté au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789 ; il mourut cette même année. Pierre de Bigot de Baulon eut de son mariage avec Marie-Jeanne de Blois de Roussillon deux enfants :

1° Joseph, officier au 21e régiment de chasseurs à cheval, tué en Espagne pendant les guerres de l'Empire ;

2° Charlotte-Françoise-Adélaïde, née à Baulon, le 15 décembre 1784, mariée le 20 mai 1807 à Josias, marquis de Bremond d'Ars ; elle est morte à Saintes, le 13 août 1858, la dernière de son nom.

DE BLOIS DE ROUSSILLON.

D'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

« M. Charles de Blois, comte de Roussillon, demeurant à Pons, — pour son fief de Roussillon. »

Charles, comte de Blois de Roussillon, seigneur de Roussillon et de Massac, capitaine au régiment de Mailly-infanterie, chevalier de Saint-Louis, l'un des secrétaires de l'Ordre de la Noblesse, présent au Ban de Saintonge de 1758 et à l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes au mois

de février 1789, marié le 6 janvier 1751 à Marie-Anne Pandin de Beauregard, dont :

1° N., mariée à M. Green de Saint-Marsault ;

2° Marie-Jeanne de Blois de Roussillon, la dernière de sa branche, mariée à Pierre de Bigot de Baulon.

Cette ancienne maison est encore représentée en Bretagne, dont elle est originaire.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DU BOIS DE LA GRAVELLE.

D'argent, à l'aigle au vol abaissé de sable, membrée de gueules.

« M. Charles du Bois de la Gravelle, — pour son fief de Saint-Aulaire, — représenté par M. Joseph du Bois. »

Il comparut au Ban de 1758.

« M. Joseph du Bois, demeurant à la Gravelle. »

Présent à l'Assemblée Provinciale.

DU BOIS DE SAINT-MANDÉ ET DE LANDES.

De sable, à trois besants d'or.

« M. le chevalier du Bois de Landes, demeurant à Saintes, — pour son fief de Landes. »

Jacques-Alexandre du Bois, seigneur de Landes, lieutenant de la légion de Flandres, marié le 5 novembre 1772 à Marie-Anne Gobeau. Il assista à l'Assemblée Provinciale.

La branche de Landes, séparée de celle de Saint-Mande depuis le milieu du XVIIe siècle, n'est plus représentée que par Hortense du Bois de Landes, veuve de M. Boubée de Lespin, recteur de l'Académie d'Orléans, chevalier de la Légion d'honneur.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BONNEFOY DE BRETAUVILLE.

De sable, à deux mains dextres appaumées d'or, posées en pal.

« M. le baron de Bonnefoy de Bretauville, demeurant à Lapouade, — pour son fief de Chasselet. »

Isaac, baron de Bonnefoy de Bretauville, seigneur de Chasselet et du Petit-Jonzac en Saintonge, de la Pouiade et de Guitres en Angoumois, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, commissaire de la Noblesse du bas Angoumois et son député à l'Assemblée générale des États de la province de Saintonge. Il se fit représenter par M. le baron Guyot du Repaire, pour son fief de Guitres, à l'Assemblée d'Angoumois. M. de Bretauville émigra et mourut en Espagne. Il était né en 1729; le 11 février 1764, il avait épousé Françoise-Madeleine Laisné, dame en partie de Cigogne, dont :

I. Isaac-Dieudonné ; — II. Jean-César ; — III. Marie-Madeleine ; — IV. Julie ; — V. Jeanne.

Au bas du procès-verbal du 25 mars, outre la signature du « baron de Bonnefoy de Bretauville, seigneur de Chazelet et du Petit-Jonzac, en Saintonge », on trouve celle-ci :

Isaac de Bonnefoy de Bretauville, chevalier.

Ce ne peut être Isaac-Dieudonné, le fils aîné du baron de Bretauville : en tenant compte de la date du mariage de son père, le 11 février 1764, et en le supposant né à la fin de cette même année, il n'aurait pas atteint, au mois de mars 1789, l'âge de 25 ans exigé pour exercer le droit électoral : il lui eût manqué six mois environ.

DE BONNEVIN.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Bernard de Bonnevin, baron de Sousmoulins, y demeurant, — pour son fief de Sousmoulins. »

Bernard de Bonnevin, baron de Sousmoulins, seigneur de Jussas, de

Pomiers, etc., capitaine-commandant au régiment de Rouergue-infanterie, chevalier de Saint-Louis, assista à l'Assemblée Provinciale. Il fut convoqué aux Assemblées de Guyenne et d'Angoumois. Né en 1733, cet électeur mourut en émigration, à Londres, au mois d'octobre 1798.

Il existe encore une famille de Bonnevin aux environs de Blaye.

BOSCAL DE RÉALS DE MORNAC.

De gueules, au chêne d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.

« M. Pierre Boscal de Réal, comte de Mornac, demeurant à Saintes, — pour son fief de Mornac. »

Pierre Boscal de Réals, comte de Mornac en Saintonge, marquis de la Chaise-le-Vicomte, seigneur de Thorigné en Poitou, etc., capitaine au régiment de Piémont-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, dont il fut l'un des commissaires. Il assista par procureur à l'Assemblée du Poitou. Émigré en 1792, le comte de Mornac prit du service dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, commandée par le comte de Montausier, et fit la campagne des Princes. Il avait épousé : 1° Marie-Henriette Lemousin de Nieuil; 2° le 9 février 1779 Thérèse-Marguerite-Lydie le Roux de la Corbinière, dont :

François-Léon Boscal de Réals, comte de Mornac, ancien colonel, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, député de la Vendée sous la Restauration, marié le 29 mars 1813 à Zoé de Barbeyrac de Saint-Maurice, décédé le 30 janvier 1838. Il a eu quatorze enfants, savoir :

1° Marie-Charlotte-Louise, mariée le 16 juillet 1839 à Prosper-Barthélemi Géraud-Dupré, colonel du génie, officier de la Légion d'honneur;

2° Marie-Thérèse-Joséphine-Lydie, mariée le 17 juin 1845 à Louis de Montalembert de Cers ;

3° Marie-Charlotte-Léontine, religieuse ;

4° Marie-Bénigne-Françoise-Cécile, mariée à Charles de Boislinards ;

5° Marie-Céleste-Octavie, mariée le 26 juillet 1842 à Achille-Charles-Alexandre de Goué ;

6° Marie-Caroline-Pauline, religieuse ;

7° Marie-Aimée-Louise-Zoé, religieuse ;

8° Marie-Alexandrine-Adèle, mariée le 29 novembre 1854 à M. le baron Buirette de Verrières, chef de bataillon au 72e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur;

9° Marie-Henriette-Louise, mariée le 1er février 1853 à Marie-Léonard-Eugène de Laborde-Lassalle;

10° Léon-Joseph-Charles, officier, tué en Crimée;

11° Louis-Victor-Alexandre-César, lieutenant au 17e régiment de ligne;

12° Raoul-Alexandre-Gustave, lieutenant au 4e régiment d'artillerie à pied;

13° Marie-Anne-Françoise-Joséphine;

14° Marie-Charlotte-Antoinette.

Mornac est une ancienne baronnie qui relevait du roi au devoir d'*une épée blanche appréciée 20 sols tournois.*

Il existe en Bretagne une autre branche de la famille de Boscal, dont la filiation ne se trouve point dans le *Dictionnaire des familles du Poitou*, par Beauchet-Filleau.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN D'AUBETERRE.

Écartelé : aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or, armés et lampassés d'argent, qui est *Bouchard; aux 2 et 3 : losangé d'or et d'azur; au chef de gueules*, qui est *de Raymond d'Aubeterre; sur le tout : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable*, qui est *d'Esparbez.*

« M. Pierre-Charles Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, comte de Jonzac, — pour son comté de Jonzac, — représenté par M. Pierre-Charles-Auguste de Bremond, vicomte de Bremond. »

François-Pierre-Charles Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre, comte, puis marquis de Jonzac, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Collioure et de Port-Vendres, né le 28 janvier 1714, marié le 6 février 1736 à Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert de Seignelay, mort en 1791.

Cette branche illustre de la maison d'Esparbez, qui a relevé au XVIIe siècle le vieux nom saintongeais de Bouchard d'Aubeterre, est éteinte; mais les deux

familles d'Esparbez et de Bouchard subsistent encore : la première est représentée entre autres par M. d'Esparbez de Lussan, conseiller à la Cour de cassation, et la seconde par M. Bouchard d'Aubeterre, lieutenant-colonel du 100e de ligne.

(Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.)

DE BOUDENS DE VANDERBOURG.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Charles de Boudens, vicomte de Vanderbourg, demeurant à Saintes. »

Charles-Benoît de Boudens, vicomte de Vanderbourg, d'une ancienne famille originaire des Pays-Bas, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison de Beauvoisis, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Hainaut-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale. Il mourut à Saintes, âgé de 59 ans, le 25 juillet 1790. Marié le 7 février 1763 à Marie-Madeleine Berry, il en eut deux fils :

I. Martin-Marie-Charles de Boudens, vicomte de Vanderbourg, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, traducteur élégant d'Horace et habile metteur en œuvre des poésies de Clotilde de Surville, né à Saintes, le 8 juillet 1765. Élève de l'école militaire d'Effiat, le vicomte de Vanderbourg avait débuté par la marine; il était lieutenant de vaisseau lorsqu'il émigra. Il mourut le 16 novembre 1827. De son mariage avec Mlle Compagnon de Thézac Vanderbourg eut une fille :

Iza, actuellement vivante ; elle habite Gaillac (Tarn).

II. N., de Boudens de Vanderbourg, né à Saintes, le 1er mars 1767, reçu à Effiat le 12 septembre 1782; sous-lieutenant au régiment de Vivarais-infanterie en 1789.

BOUDON DE LA COMBE.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de sept étoiles d'azur, posées en pal, 3 de chaque côté et 1 au-dessus du chevron, et en pointe d'une colombe de même.

« M. Boudon de la Combe, demeurant à la Gracière, — — pour son fief de la Gracière. »

Félix Boudon de la Combe, seigneur de la Grassière et de la Lande,

capitaine au régiment de Mailly-infanterie, chevalier de Saint-Louis; né le 30 août 1727, à la Garrigue, annexe d'Aiguillon; marié à Thérèse de Boucher de Saint-Ciers, dont postérité.

Cette famille est représentée par Jacques-Marie Boudon de la Combe, ancien garde du corps du roi, petit-neveu de l'électeur, marié à Marie-Antoinette de Cazenave de Montpeyroux, dont deux fils.

DE BOUET DU PORTAL.

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées en pal, ensanglantées de gueules, défendues d'argent et contournées.

« M. François-Raimond de Bouet du Portal, demeurant à Luchet, — pour son fief de Luchet. »

François-Raymond de Bouet du Portal, seigneur de Luchet, de Saint-Coutant, de Peudry, du Vignaud, etc., né le 31 août 1731, présent à l'Assemblée Provinciale, incarcéré pendant la Terreur dans la forteresse de Brouage, mort au château de Luchet, le 9 prairial an VIII. Il avait épousé Mlle Bretinauld de Saint-Seurin, dont :

I. Joseph-Bernard de Bouet du Portal, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, émigré en 1791. M. du Portal fit avec distinction la campagne des Princes et mourut le 1er mai 1835. Il était né à Saint-Palais-sur-Mer, le 25 janvier 1759, et avait épousé le 12 mai 1789 Mlle Froger de la Rigaudière, qui fut renfermée en 1793 aux Saintes-Claires, à Saintes. De cette union vinrent plusieurs enfants, dont un seul, Jean-Baptiste, a continué la descendance :

Jean-Baptiste de Bouet du Portal, né le 1er germinal an XII, marié le 30 août 1831 à Marie-Charlotte-Polymnie Noël de la Grange, mort le 5 janvier 1843, laissant : *a.* Christophe-Edouard ; — *b.* Louis-Edmond ; — *c.* Marie-Thérèse-Anne. Ils habitent, avec leur mère, le château de la Rigaudière, en la commune de Médis.

II. François-Raimond, chevalier de Bouet du Portal, mort sans postérité en émigration ; il avait été marié à Mlle ... de Saint-Surin.

III. François-Christophe de Bouet du Portal, capitaine de cavalerie, garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, né à Vaux-sur-Mer, le 8 octobre 1764, marié en 1790 à Marthe de Saint-Légier. Cette dame fut détenue aux Saintes-Claires, à Saintes, puis transportée à Brouage. Son mari émigra et servit dans l'armée de Condé. Il mourut en 1844.

IV. Pauline de Bouet du Portal, renfermée dans la prison de Brouage avec son père.

DE BOURRAN-DOUZON.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, au vol abaissé.

« M. Germain de Bourrand, — pour son fief de Guigniers, — représenté par M. le marquis de la Faye d'Ambérac. »

Jean-Germain de Bourran, seigneur des Guiniers en la paroisse de Meux, et de Blanzac en Bordelais, assista à l'Assemblée de Guyenne. Son parent, le marquis de Bourran, fut élu député de la Noblesse de la sénéchaussée d'Agen. Né aux Guiniers en 1754, marié en février 1772 à Marie-Gabrielle Dupin, M. de Bourran émigra et mourut en 1801. Il eut trois fils et trois filles, entre autres :

I. Gabriel de Bourran, chevau-léger, né en 1774, décédé en 1847; marié 1° à Christine Detrixtre, 2° à Catherine van den Amècle.

Du premier lit : 1° Jean-François-Alphonse de Bourran, architecte-inspecteur des travaux d'architecture de la ville de Paris, marié en 1834 à Elisa Girard. Il a quatre enfants, savoir : *a*. Laure, mariée à Pierre-Léon Saint-Clair, capitaine dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris; — *b*. Michel-Gabriel-Gaston, commissaire-voyer-adjoint de la ville de Paris; — *c*. Léonce-Edgar; — *d*. Berthe.

Du second lit : 2° Amédée-Léonce de Bourran, sous-chef au ministère des finances.

II. Gabriel-Courreau de Bourran, né en 1781; il habite Bordeaux. De son mariage avec Marguerite Mittchell il a :

1° Adolphe de Bourran, marié, dont un fils : Amédée.

2° Elise de Bourran;

3° Edmond de Bourran, marié à Nanine Rousset, dont : *a*. Elise; — *b*. Anna; — *c*. Mary; — *d*. Edouard; — *e*. Louise; — *f*. Arthur; — *g*. Maurice.

4° Emile de Bourran, marié à Mary Duteau, dont : *a*. Amaury; — *b*. Daniel.

5° William de Bourran.

La famille de Bourran existe encore dans le Quercy, dont elle est originaire, et dans l'Agénais.

DE BOUSSARD.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux fleurs tigées d'or en chef, et d'un lion de même en pointe.

« M. Nicolas de Boussard, demeurant à Rochefort, — pour son fief de Saint-Fort-sur-Brouage. »

Trésorier de la marine et des colonies à Rochefort, né à Saint-Broing-les-Fossés en Champagne, le 6 novembre 1727, marié le 8 octobre 1758 à Suzanne Mausion, et décédé à Rochefort, le 23 germinal an VIII. M. de Boussard avait acquis la terre de Saint-Fort-sur-Brouage de M. le président de Verthamon. De son mariage il eut dix enfants, entre autres :

1° Pierre-Nicolas, qui vota à Saint-Jean-d'Angely, et où nous donnerons l'article qui le concerne ;

2° Marie-Josèphe, morte en 1823, femme de Michel-Ange de Bréard des Portes ;

3° Catherine, mariée à Augustin des Brosses, décédée en septembre 1830 ;

4° Elisabeth, qui épousa en 1794 M. Doussin et mourut le 22 mai 1857.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DU BOUZET.

D'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

« M. Michel, vicomte du Bouzet, demeurant à Saintes. »

Seigneur de Villeneuve en Quercy, lieutenant en premier au régiment d'Agénois-infanterie. Il avait épousé à Saintes, le 23 janvier 1787, Louise-Marie-Charlotte de Barbeyrac de Saint-Maurice, dont :

I. Marie-Charlotte, baptisée à Saintes, le 19 janvier 1789 ;

II. Alexandre-Marie-Alphonse, baptisé à Saintes, le 5 décembre 1790.

Cette famille a encore de nombreux représentants dans la marine, dans l'armée et dans la diplomatie.

DE BREMOND D'ARS.

D'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaissé, languée de gueules.

« Dame Marie-Magdeleine de Bremond d'Ars, veuve de M. Bernard, marquis de Verdelin, — pour son fief du Mesnil de la Garde de Merpins, — représentée par M. Pierre-René-Auguste de Bremond d'Ars, chevalier, comte de Bremond d'Ars. »

Cette dame, célèbre par son esprit et sa liaison littéraire avec J.-J. Rousseau, appartenait à la branche aînée de cette ancienne maison des sires d'Ars et de Balanzac, *suâ et avorum virtute clari*, suivant l'expression de Nicolas Alain, notre historien du XVIe siècle. Elle avait épousé le 21 mai 1760 Bernard, marquis de Verdelin, colonel d'infanterie, maréchal général des logis, camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, son parent, veuf de Marie-Louise de Ladoubart de Beaumanoir. Le marquis de Verdelin mourut à Paris, le 27 décembre 1763. Sa veuve fut convoquée à l'Assemblée d'Angoumois pour la terre d'Ars. Elle était née à Cognac, le 2 avril 1728, et mourut le 18 décembre 1810, au château de Carrouges, en Normandie, chez son gendre le lieutenant général comte le Veneur de Tillières.

« M. Pierre-René-Auguste de Bremond d'Ars, chevalier, comte de Bremond d'Ars, demeurant à Saintes, — pour son fief d'Orlac. »

Pierre-René-Auguste, marquis de Bremond d'Ars, baron de Saint-Fort-sur-Né et de Dompierre-sur-Charente, seigneur d'Orlac, etc., plus connu sous le titre de comte Pierre de Bremond d'Ars, porté par son père, devint chef des nom, titres et armes de sa maison, par dévolution de la branche aînée à la cadette, — son cousin le marquis d'Ars, Henri-Charles-Jacob de Bremond d'Ars, étant décédé sans enfant mâle le 4 juillet 1772. — Il assista à l'Assemblée Provinciale et en fut l'un des commissaires; il prit part en la même qualité aux travaux de l'Assemblée du mois de mars. Élu premier député suppléant de la sénéchaussée de Saintes, le

3 août, M. de Bremond d'Ars remplaça le comte de la Tour du Pin, nommé ministre de la guerre. Il fut admis à l'Assemblée Constituante avec son titre de marquis, reconnu dans le rapport sur la validité de ses pouvoirs et dans le procès-verbal signé par le président et les secrétaires de l'Assemblée. Il émigra et fit la campagne des Princes. Rentré en France en 1800, M. le comte Pierre de Bremond d'Ars s'éloigna de la vie politique et se livra à ses goûts pour l'étude des lettres, de l'archéologie et de l'agriculture : numismatiste distingué, il légua à la ville de Saintes sa précieuse collection de médailles. M. de Bremond d'Ars, né à Saintes, le 16 décembre 1759, est décédé dans cette ville, le 25 février 1842. De son mariage avec Jeanne-Marie-Elisabeth de la Taste, qu'il avait épousée le 20 janvier 1785, il a eu quatre fils :

I. Josias, marquis de Bremond d'Ars, né à Saintes, le 20 novembre 1785, marié le 20 mai 1807 à Charlotte-Françoise-Adélaïde de Bigot de Baulon, morte le 13 août 1858. De cette union :

1° Guillaume, colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre du Medjidié de Turquie, officier de l'Ordre Militaire de Savoie; il a épousé le 10 novembre 1840 Marie-Laure-Aline-Valérie de Saint-Brice, dont : *a.* Jeanne ; — *b.* Fernande ; — *c.* Marie-Laure-Thérèse ; — *d.* Guillaume-Josias-René.

2° Pierre-Marie-Edmond, chef d'escadron au 1er régiment de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 13 avril 1852 à Rose-Raymonde-Caroline-Louise Compagnon de Thézac, dont un fils : Pierre-Charles-Josias.

3° Marie-Elisabeth, mariée à Auguste Dumorisson ;

4° Marie-Gloswinde, décédée ;

5° Josias-Amable ;

6° Marie-Théonie, mariée en juillet 1850 à Victor-César Urvoy, vicomte de Closmadeuc, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur.

II. Théophile-Charles, comte de Bremond d'Ars, général de brigade, chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur, ancien inspecteur général de cavalerie, né à Saintes, le 24 novembre 1787, marié le 20 juin 1821 à Marie-Anne-Claire de Guitard de la Borie de Rioux, dont :

1° Marie-Sidonie, décédée à Vendôme, le 25 mai 1835;

2° Anatole-Marie-Joseph, sous-préfet de l'arrondissement de Quimperlé ;

3° Marie-Renée, mariée le 24 mai 1848 à Marie-Stanislas-Gratien de Baderon de Thésan, baron de Maussac, marquis de Saint-Geniez ;

4° Gaston-Josias, lieutenant au 5e régiment de lanciers ;

5° Elisabeth.

III. Jules-Alexis, vicomte de Bremond d'Ars, maire de la commune d'Ars sous la Restauration, né à Saintes, le 10 mars 1790, marié le 28 février 1815 à Marie-Eutrope-Mélanie de Sartre de Vénérand, veuve de Joseph-Louis de Gaigneron

de Morin. M. le vicomte de Bremond d'Ars est mort le 24 mai 1838 ; il eut de son mariage :

1° Charles-René-Marie, vicomte de Bremond d'Ars;

2° Marie-Louise-Béatrix, morte à Saintes, le 9 avril 1847;

3° Théophile-Jean-Louis;

4° Marie-Isaure, mariée le 28 mai 1845 à Louis de Goullard d'Arsay;

5° Eusèbe-François, marié le 17 août 1854 à Jeanne-Louise-Marie-Henriette-Berthe-Isabelle de Mongis, dont : *a*. Marie-Eutrope-Henri-Charles-Jean-Guy; — *b*. Marie-Mélanie-Catherine-Jeanne-Berthe.

6° Josias, décédé à Saintes, le 26 décembre 1831;

7° Claire-Mathilde, morte au château d'Ars, le 15 septembre 1828;

8° Marie-Mélanie-Julie, mariée à Jacques-Emmanuel, vicomte de Saint-Légier de la Sausaye, tous deux décédés;

9° Pierre-Maxime, décédé en bas âge.

IV. Théodat-Marie-Adolphe, né à Saintes, le 31 mai 1792, mort le 6 mars 1794, dans la prison où il avait été renfermé avec sa mère pendant la Terreur.

« M. Pierre-Charles-Auguste de Bremond, vicomte de Bremond, demeurant à Saintes, — pour son fief du Brandet. »

Seigneur de Brezillas, du Brandet, du Gua et du Fouilloux en Arvert, marquis du Masgelier en Limousin, — du chef de sa femme, — lieutenant au régiment de Guyenne-infanterie, membre du conseil général de la Creuse, M. de Bremond, frère du comte Pierre de Bremond d'Ars, naquit à Saintes, le 29 janvier 1761. Il comparut à l'Assemblée Provinciale, fut également convoqué à l'Assemblée réunie pour les États-Généraux à Saint-Jean-d'Angely, et mourut au château du Masgelier, le 26 avril 1816. Il avait épousé le 14 septembre 1788 sa cousine germaine Angélique de la Louë. Cette dame fut incarcérée avec son mari dans la prison de Brouage, en 1794; elle est morte le 30 avril 1847. De son mariage étaient issus :

I. Gustave-René-Antoine, comte de Bremond, marquis du Masgelier, né au château du Fouilloux, le 12 juin 1792, décédé le 18 juin 1849; il avait épousé le 1er juin 1813 Anne-Thaïs d'Abzac de Sarrazac, morte au château du Masgelier, en 1859, dont :

1° Pierre-Louis-René, comte de Bremond du Masgelier, marié le 16 février 1846 à Hortense-Amabelle de Bermondet de Cromières, dont : Marie-Thérèse-Antoinette-Clémence, décédée en 1859.

2° Ferdinand-Hyacinthe, marié le 19 avril 1847 à Anne-Bonne-Eugénie d'Oiron, dont : *a*. Anne-Marie-Eugénie-Alice, morte enfant en 1850; — *b*. Anne-

Marie-Louise-Edith; — *c.* Charles-Marie-Enguerrand; — *d.* Alfred-Marie-Amaury; — *e.* Fernand-Marie-Charles; — *f.* Pauline-Marie-Louise.

3° Michel-Etienne-Séraphin;

4° Marie-Elisabeth-Angélique, mariée le 26 octobre 1840 à Isidore du Rieu du Pradel.

II. Marie-Sophie-Athénaïs, née le 15 août 1789;

III. Clémence-Angélique, née le 5 mars 1791, morte le 24 du même mois;

IV. Alix, née le 1er juin 1794, décédée;

V. Delphine-Adèle, née le 27 juillet 1798, décédée à Orléans, le 20 septembre 1806;

VI. Mélanie-Elisabeth, née le 6 septembre 1806, morte en bas âge;

VII. Antoinette-Blanche, née le 27 novembre 1813, décédée à Limoges, en 1830.

« Demoiselle Marie-Suzanne-Françoise-Mélanie-Sophie de Bremond, dame chanoinesse de Saint-Louis de Mets, — pour son fief de Vaulevrier en Orlac, — représentée par M. Gabriel, comte de Villedon. »

Sœur du comte Pierre de Bremond d'Ars et du vicomte de Bremond, née à Saintes, le 17 novembre 1762, reçue chanoinesse au chapitre royal de Saint-Louis de Metz, le 11 octobre 1782, sur preuves de noblesse dressées et certifiées par Chérin, généalogiste des Ordres du roi. La comtesse Sophie de Bremond d'Ars fut enfermée à Brouage avec son frère et sa belle-sœur; elle est morte à Saintes, le 30 mars 1833.

« M. Jean-Louis de Bremond, baron de Saint-Fort-sur-Né, demeurant à Arvert, — pour son fief du Fouilloux. »

Jean-Louis de Bremond d'Ars, baron de Saint-Fort-sur-Né, appelé le chevalier de Dompierre, seigneur du Fouilloux en Arvert et du Fresne en Angoumois, cornette au régiment d'Orléans-dragons, aide de camp du lieutenant général marquis de Clermont-Gallerande, oncle des trois électeurs qui précèdent, assista au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789. Il fut convoqué à l'Assemblée d'Angoumois pour la terre de Saint-Fort. Né le 21 juin 1715, il mourut sans alliance au château du Fouilloux, le 21 juillet 1789, instituant pour légataire universel son neveu le vicomte de Bremond.

La maison de Bremond est encore représentée en Poitou par la branche de Céré et de Vernoux-sur-Boutonne. Alexandre-Jacques-Charles de Bremond de Céré,

marquis de Bremond, vicomte de Tiercé en Anjou, seigneur de Vernoux-sur-Boutonne, du Chéronail, de Lusseray, etc., chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, page du roi Louis XVI, officier au régiment de Laval-dragons, sous-préfet sous la Restauration, marié : 1° à Charlotte-Marguerite de Villedon de Gournay; 2° à Louise-Marguerite-Lucie des Francs, est décédé à Niort, le 16 mars 1827, laissant entre autres, du premier lit : 1° Joseph-Adolphe-Alexandre-Théodule-Maurice, marquis de Bremond, ancien officier de la garde royale, chevalier de Saint-Louis et de Charles III d'Espagne, marié à Marie-Aurélie de Pont-Jarno; — 2° Sophie-Louise-Emmanuelle, mariée le 22 novembre 1826 à Léon-Honoré de Guiton, marquis de Maulevrier, morte le 6 janvier 1848; — du second lit : 3° Pierre-Claude-Arthur, marié à Louise-Claudine-Eugénie-Delphine-Philogone de Panisse; il a une fille : Henriette, dernier représentant de sa branche, séparée de la souche commune depuis 1563; — 4° Alix, religieuse au Sacré-Cœur de Niort; — 5° Apolline, veuve de Jean-Auguste du Chesne de Vauvert, qu'elle avait épousé le 28 avril 1830.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely et l'Appendice*)

BRETINAULD
DE SAINT-SEURIN ET DE MÉRÉ.

De sable, à trois hures de sanglier d'argent, posées 2 et 1.

« Les mineurs de M. Henri de Bertinaud, — pour leur baronie de Saint-Seurin, — représentés par M. Pierre Boscal de Réal, comte de Mornac. »

Henri de Bretinauld, baron de Saint-Seurin d'Uzet, seigneur de Chenac, etc., officier de marine, né le 26 septembre 1743, était mort à Rochefort, le 13 juin 1782. Il avait épousé le 23 décembre 1774 Marie-Thérèse-Armande Froger de l'Éguille, dont les enfants, Henri et Henriette, mineurs en 1789, furent représentés par le comte de Mornac, savoir :

Henri de Bretinauld, baron de Saint-Seurin, né le 31 décembre 1776, marié le 10 mai 1796 à Marie-Antoinette-Henriette-Amédée de Marbotin de Conteneuil. Il est mort le 31 janvier 1821, laissant :

I. Henri de Bretinauld, baron de Saint-Seurin; il est veuf de Céleste-Eugénie Dupuch, et habite le château de Saint-Seurin d'Uzet; il a deux enfants :

1° Amédée-Jean-Henri-Marie, maire de Saint-Seurin d'Uzet, marié le 24 avril 1850 à Marie-Alix de Verthamon;

2° Henriette-Jeanne-Marie-Cécile, mariée le 22 avril 1845 à Louis de Peyrecave de Lamarque.

II. Amédée ; — III. Marie-Pélagie ; — IV. Cécile ; — V. Lucie ; — VI. Henriette ; tous cinq morts sans alliance.

Henriette de Bretinauld, née le 23 juin 1781, morte en 1820. Elle avait épousé le 23 janvier 1797 Henri-Louis-Frédéric de Guitard de la Borie de Rioux, comte de Guitard, seigneur de Rétaud, son cousin germain.

« Dame Marie de Bertinaud, veuve de M. Jean-Louis de Guitard, — pour sa seigneurie de Rétaud, — représentée par M. Pierre Boscal de Réal, comte de Mornac. »

Marie-Pélagie de Bretinauld de Saint-Seurin, tante des mineurs ci-dessus, avait épousé le 12 janvier 1773 Jean-Louis de Guitard de la Borie, baron de Rioux, etc., brigadier des armées navales, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, mort au château de Rétaud, le 3 janvier 1788.

« Dame Henriette-Céleste Bertinaud, veuve de M. le comte Achard de Balanzac, — pour son fief de Forest, — représentée par M. Léon, comte d'Asnières. »

Jeanne-Henriette-Céleste de Bretinauld, dame de Forest et d'Argenteuil, mariée le 9 juin 1756 à Pierre-André Achard-Joumard, vicomte de la Brangelie, seigneur de Balanzac, décédé avant 1782. Elle était cousine germaine de Joseph et de Marie-Marthe, ci-après.

« Dame Rose Paillot, veuve de M. Joseph Bertinaud, — pour son fief de Ponsoreau, — représentée par M. Guillaume de Beaucorps. »

Joseph-Gabriel de Bretinauld de Méré, né à la Boucaudrie, paroisse de Chaniers, le 5 février 1723, marié : 1° le 30 novembre 1753 à Henriette Guenon de la Tour; 2° à Rose Paillot de Beauregard, née à Saintes, le 15 décembre 1738. De ce second mariage vint :

Joseph-Gabriel-Dominique, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, émigré en 1792, incorporé dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois

commandée par le comte de Montausier, né le 20 décembre 1769, mort le 18 juillet 1838. Il avait épousé le 4 août 1809 Françoise-Félicité-Victorine de Folin, décédée le 27 juillet 1827. De ce mariage :

1° Eugène-Joseph-Ferdinand de Bretinauld de Méré, mort à Saintes, le 23 février 1853;

2° Louis-Victor de Bretinauld de Méré, marié le 26 octobre 1841 à Hélène de Cumont. Ils habitent la Boucaudrie et ont deux enfants, savoir : *a.* Marie-Angélique-Anne; — *b.* Marie-Eugène-Abel;

3° Louis-Théophile de Bretinauld de Méré, marié le 7 avril 1856 à Marie-Louise-Antonine de Puyguyon; de ce mariage : *a.* Marie-Louis-Raoul, mort en bas âge en 1857; — *b.* Marie-Louise-Jeanne-Pauline.

M. Théophile de Bretinauld réside à la Grange-Bellegarde, en la commune de Saint-Georges-des-Coteaux.

4° Alexandrine-Marie-Paule de Bretinauld de Méré, mariée le 24 février 1829 à Henri-Auguste Martin de Bonsonge.

« Demoiselle Marie-Marthe Bertinaud, — pour son fief de Méré, — représentée par M. Dominique Vigoureux de la Roche. »

DU BREUIL DE FONREAU.

D'azur, à la bande d'argent.

« Dame Jeanne-Marie du Breuil de Fonrau, — pour son fief de Fonraux, — représentée par M. Léon, comte de la Marthonie. »

Fonreau est en la paroisse de Clion.

Cette famille, qui paraît issue des du Breuil de Théon, était encore représentée au commencement du siècle par Marguerite-Julie du Breuil de Fonreau, mariée à M. de Navarre, dont la fille épousa M. le baron de Ravignan, frère de l'illustre prédicateur.

DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAUBARDON.

D'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux étoiles de gueules, l'une en chef et l'autre en pointe.

« Dame Marie Turmet de Monguyon, veuve de M. Charles-

Louis du Breuil, comte de Guitteau, — pour son fief de Guitteau, — représentée par M. Paul-Charles du Breuil, comte de Guitteau. »

Charles-Louis du Breuil de Théon de Châteaubardon, comte de Guitaut, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, assista au Ban de 1758, et mourut en 1780. Il avait épousé Marie Turmet de Monguion, dont :

I. Paul-Charles, électeur, ci-après ;

II. Une fille, emprisonnée à Brouage ; elle était mariée à M. Dufort ;

III. Une fille, mariée à M. Vigoureux de la Roche.

« M. Paul-Charles du Breuil, comte de Guitteau, demeurant à Saintes, — pour son fief de Guitteau. »

Seigneur de la Montagne-Vilarzay en Aunis, officier au régiment de Jarnac-dragons, présent à l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes, en février 1789 ; il fut également convoqué à l'Assemblée de la Rochelle. De son mariage avec Marie-Anne-Henriette d'Abadie vinrent :

I. Jean-Baptiste-Camille, baptisé à Saintes, le 23 novembre 1782, et mort en cette ville, le 15 décembre 1788 ;

II. Marie-Françoise ;

III. Marie-Anne.

Cette famille est représentée par Entrope-Alexandre-Gustave du Breuil de Théon de Châteaubardon, neveu à la mode de Bretagne de Paul-Charles, l'électeur ; il a deux filles : l'une, Augustine, est mariée à Edouard Guemar de Roquebeau ; — l'autre, Marie-Emma, a épousé Marie-Henri-Auguste Masson de la Sauzaye.

(Voir la liste de la Rochelle.)

DE CAILLÈRES.

D'argent, à trois fasces contrebretessées de sable.

« M. Charles de Caillères, marquis de Coustoles, y demeurant, — pour son fief de Coustoles. »

Il avait comparu au Ban de 1758, et figura à l'Assemblée Provinciale de février.

« M. Raphaël de Caillères, — pour son fief de la Valade, — représenté par M. Charles de Caillères, marquis de Coustoles. »

Raphaël, chevalier de Caillères, premier capitaine commandant au régiment de Bourbon-dragons, avec rang de lieutenant-colonel, né en 1722.

La famille de Caillères existe dans plusieurs branches.

DE CAIRON DE MERVILLE.

De gueules, à trois coquilles d'argent.

« Dame Marie-Catherine-Geneviève de Calvimont, veuve de M. Nicolas-Etienne de Cairon, comte de Merville, — pour son fief de Gibran, — représentée par M. Charles-Joseph de Cairon, vicomte de Merville. »

Nicolas-Etienne de Cairon, comte de Merville, seigneur de Gibran en Saintonge, des maisons nobles de Villeneuve-Montigny et des Houlières en Aunis, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort à 40 ans, à Saint-Sornin-de-Séchaud, le 6 mars 1783, avait épousé le 6 juillet 1776 Marie-Catherine-Geneviève de Calvimont. Cette dame fut convoquée également à l'Assemblée de la Rochelle; elle mourut le 8 février 1818. Le comte de Merville eut entre autres enfants :

I. Marguerite, morte à l'âge de 32 mois, à Saint-Sornin-de-Séchaud, le 6 juillet 1783;

II. Une autre fille;

III. Un fils, M. le comte de Merville, officier de la Légion d'honneur, actuellement vivant, domicilié à Paris.

« M. Charles-Joseph de Cairon, vicomte de Merville, demeurant à Rochefort. »

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE CALVIMONT.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or, couronné de sable; sur le tout : de gueules, à la bande d'or, chargée d'un lion passant de sable.

« M. Jean-François-Jacques, marquis de Calvimont, — pour sa terre de la Chèze, — représenté par M. Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil. »

Le marquis de Calvimont, baron des Tours de Montaigne et de Néac, seigneur de la Gasquerie et de Clairens, major des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, avait acheté le fief de la Chèze en Saintonge de François-Hector de Verneuil, le 25 juin 1781. Il décéda le 12 décembre 1830. Il avait épousé le 25 octobre 1785 Marie-Madeleine-Louise de Rigaud de Vaudreuil, morte le 25 novembre 1828. De cette union vinrent trois filles.

L'une d'elles a épousé M. le marquis de Puyferrat; elle habite Bordeaux.

« Dame Marie-Catherine-Geneviève de Calvimont, veuve de M. Nicolas-Etienne de Cairon, comte de Merville, — pour son fief de Gibran, — représentée par M. Charles-Joseph de Cairon, vicomte de Merville. »

Sœur du marquis de Calvimont, cette dame épousa le 6 juillet 1776 le comte de Merville, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. Elle fut convoquée à l'Assemblée de la Rochelle, et mourut au château de Brienne, près de Troyes, le 8 février 1818. M. de Merville était décédé le 6 mars 1783.

La famille de Calvimont est représentée par les branches de Saint-Martial et de Saint-Robert, étrangères à la province.

DE CAUPENNE.

Écartelé: au 1 d'azur, à trois panaches d'argent, 2 et 1; au 2 d'or, à deux vaches de gueules, passantes l'une sur l'autre, accornées, colletées et clarinées d'argent: au 3 d'azur, à trois larmes d'argent, 2 et 1; au 4 de gueules, à deux clefs d'argent en pal.

« M. Jacques-David-Léonard, comte de Caupenne, — pour son marquisat de Mirambeau, — représenté par M. Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin de Jouhé. »

DU CHAFFAUT.

De sinople, au lion armé, lampassé et couronné de gueules.

« M. Julien-Gilbert, comte du Chaffaut, demeurant à Rochefort, — pour son fief de Courbiac. »

Charles-Julien-Gilbert, comte du Chaffaut, seigneur de Courbiac et de Chaon, capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, membre de l'Association de Cincinnatus. Il émigra et fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes.

Le dernier représentant de cette famille poitevine nous semble être Jacques-Gabriel du Chaffaut, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

DE LA CHAMBRE, *aliàs* DE CHAMBRE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion arrachées d'or, 2 et 1.

« M. le marquis de la Chambre, demeurant à Tenac, — pour son fief de Tenac. »

François-Louis-Julien-Alexandre-Charles, seigneur de la Motte à Tenac,

de la Garenne et du Cheyron, né le 23 janvier 1744, présent à l'Assemblée Provinciale, émigré, marié à Marie-Jeanne de Gibanel de Combarel, mort en 1831. Nous lui attribuons la paternité des neuf enfants qui suivent :

I. Marie-Rose, mariée le 15 avril an II à Pierre-Henri Lapeyre;

II. Louis;

III. Charles, marié le 31 septembre 1793 à Marie Guichard;

IV. Pierre-Modeste;

V. Madeleine, née le 5 août 1770;

VI. Marie-Sophie, née le 28 août 1772, mariée en 1800 à Claude-Guillaume Huon de Létang;

VII. Marie-Rose-Adélaïde, née le 24 avril 1775;

VIII. Charles, né le 12 avril 1776, mort le 1er février 1777;

IX. Hubert, né le 5 novembre 1779, mort le 14 octobre 1780.

L'ancienne maison de la Chambre en Saintonge subsiste encore de nos jours.

CHAPELLE DE JUMILHAC.

D'azur, à la chapelle d'or.

« M. Pierre-Lucien Chapelle de Jumilhac, — pour son fief d'Escouars, — représenté par M. Pierre-François, chevalier de Pindray. »

Sans doute le vicomte de Jumilhac, maréchal de camp, marié à Mlle Normand de la Tranchade, de la branche de Garat, mort à Escouars, près de Barbezieux.

Le chef de cette famille est Armand-François-Odet de Chapelle-Jumilhac, duc de Richelieu, ancien pair de France. Son frère Louis-Armand de Chapelle-Jumilhac-Richelieu, marié à Marie-Claire-Hélène-Auguste du Pouget de Nadaillac, a deux fils de cette union : Armand et Marcel.

Il existe d'autres représentants du nom de Chapelle-Jumilhac.

DE CHAVAGNAC.

De sable, à trois fasces d'argent, surmontées de trois roses d'or en chef.

« Dame Françoise-Renée Haranger du Mesnil-Rolland,

veuve de M. Gilbert, comte de Chavagnac, — pour sa terre de Briagne, — représentée par M. Paul-Charles du Breuil, comte de Guitteau. »

Cette maison existe encore.

DE CHIÈVRES.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

« M. Pierre de Chièvres, chevalier, — pour son fief de Curton, — représenté par M. Augustin-Célestin-Hyacinte Aubert du Petit-Thouars. »

Seigneur de Curton, de Sallignac, de la Montagne, du Bois-Noir, capitaine au régiment de Rouergue-infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié : 1° à Françoise-Scholastique Bonneau, dont il eut plusieurs enfants morts jeunes; 2° le 15 mars 1775, à Marie-Anne-Julie Venault, décédée le 26 février 1802. M. de Chièvres mourut à Poitiers, en 1797, laissant douze enfants, entre autres :

I. Radegonde-Achille, né à Curton le 4 avril 1785, ancien capitaine au 15e léger, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 27 décembre 1815 à Marie-Julie-Honorine de Veillechèze de la Mardière des Essarts, dont :

1° Louis-Adolphe-Amédée, marié à Mlle de Vair;

2° Marie-Anne-Charlotte-Antoinette;

3° Marie-Caroline-Anastasie;

4° Marie-Alexandrine-Chantal-Adèle;

5° Marie-Stéphanie-Honorine.

II. Pierre-Adolphe, ancien procureur du roi à Montmorillon, membre titulaire de l'Institut d'Afrique, né le 16 juillet 1786, marié le 28 avril 1813 à Thérèse-Eléonore de Coral, dont :

1° Marie-Josèphe-Louise-Xavière, mariée le 30 août 1843 à Frédéric de May de Fontafret;

2° Jacob-Joseph-Achille-Charles, décédé en 1836;

3° Marie-Radegonde-Justine-Ferdinande-Eléonore, mariée le 25 juin 1839 à Pierre-Etienne Blondel, comte de Joigny, morte en 1842;

4° Marie-Thérèse-Blanche;

5° Henri-Joseph-Pierre-Aloïs;

6° Joseph-Maximilien-Alphonse.

III. Charles-Hyacinthe, officier dans la légion de la Vienne, né en 1794, décédé le 30 avril 1825; il eut de son mariage, contracté le 17 avril 1822, avec Aimée-Lucile la Marque : Radegonde-Rupert.

La famille de Chièvres est représentée aussi par la branche aînée d'Aujac.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DU CHILLEAU.

D'azur, à trois moutons paissants d'argent, 2 et 1.

« Dame Elisabeth-Floride de Montulé, épouse de M. le marquis du Chillau, absent, — pour sa baronie de Moise, — représentée par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Marie-Charles du Chilleau, marquis du Chilleau et d'Airvault, baron de Moings, seigneur de Saint-Simon-de-Borde, d'Ardenne, etc., lieutenant général des armées du roi, commandant particulier de l'île de la Dominique, puis gouverneur général de Saint-Domingue et des Iles sous le Vent, grand-croix de Saint-Louis. Il épousa : 1° en février 1761 Jeanne Barthon de Montbas; 2° Jeanne-Elisabeth-Floride de Montulé; le contrat fut signé, le 6 janvier 1774, par le roi et la famille royale. La marquise du Chilleau était née le 25 octobre 1754; elle fut convoquée, pour son mari, à l'Assemblée du Poitou. Incarcérée à Brouage pendant la Terreur, elle vivait encore en 1817. Le marquis du Chilleau mourut sans postérité, le dernier représentant de la branche aînée de sa maison.

La baronnie de Moings, comprenant les paroisses de Moings, de Sainte-Leurine, d'Allas-Champagne et le fief des Métairies, relevait du roi.

La famille du Chilleau doit avoir des représentants en Poitou, dont elle est originaire.

LE COIGNEUX DE BÉLABRE.

D'azur, à trois porcs-épics d'or, 2 et 1.

« M. Jacques-Louis le Coigneux, — pour sa seigneurie

de Dolus en Oleron, — représenté par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

« M. le Coigneux, marquis de Bélâbre, pour sa terre et baronnie d'Oleron à Dolus », fut assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île. C'était Jacques-Louis-Guy, né au château de Bélâbre, le 13 septembre 1751, chef d'escadron au régiment des chasseurs d'Alsace-cavalerie, lieutenant des maréchaux de France à Montmorillon, député de la Noblesse à l'Assemblée Provinciale du Berry en 1789, chevalier de Saint-Louis. Il émigra, servit dans l'armée des Princes comme colonel de cavalerie, et mourut à Paris, le 11 mars 1813. Le marquis de Bélâbre avait été convoqué en 1789 à l'Assemblée de Poitiers et à celle d'Orléans. De son mariage, contracté le 6 décembre 1782, avec Bartholomée-Charlotte-Henriette de Nispen naquit un fils unique :

Jacques-Gabriel, marquis de Bélâbre, chevalier de Malte, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, membre du conseil général de l'Indre, chevalier de la Légion d'honneur, ancien officier de marine, né à Bruxelles, le 14 octobre 1792, mort à Paris, le 19 mars 1840. Il avait épousé le 8 janvier 1816 Louise-Elisabeth Tillette de Mautort, dont :

Charles-Jacques-Camille, marquis de Bélâbre, membre du conseil général de l'Indre.

COMPAGNON DE THÉZAC.

D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'un loup passant de même, surmonté d'un tourteau aussi de gueules.

« M. Compagnon de Thézac, demeurant à Saintes, — pour son fief de Thézac. »

Etienne Compagnon de Thézac, capitaine commandant avec rang de major au régiment d'Artois-dragons (Damas et Conti), chevalier de Saint-Louis, né en 1736, présent à l'Assemblée Provinciale, major de la milice bourgeoise de Saintes en 1790, détenu aux Saintes-Claires pendant la Terreur, mort à Feusses, près de Thézac, en 1798. Il épousa : 1° le 3 no-

vembre 1767, Marie-Geneviève de Cairon de Merville, morte le 7 mai 1771; 2° le 24 avril 1775, Marie-Madeleine-Alexandrine Vieuille.

Du premier lit :

I. II. Une fille, née le 29 juillet 1768, et un garçon, morts tous deux en bas âge.

Du second lit :

III. Jacques-Etienne, né en 1776, marié en 1804 à Mathurine-Françoise-Eléonore Broussard, dont :

1° Charles-Emile-Jacques, directeur de l'enregistrement et des domaines à Alby, marié en 1859 à Louise de Vernon;

2° et 3° Deux filles.

IV. Thérèse-Alexandrine, née en 1777;

V. Anne-Charles, né en 1779;

VI. Marie-Julie-Eléonore, née en 1780. L'une des filles a épousé Vanderbourg, l'écrivain; l'autre, M. Baudet de Beaupré.

VII. Anne-Charles-Frédéric, né à Saintes, le 12 août 1785, décédé; il avait épousé en 1812 Rose-Humbline Albenque, dont :

1° Marie-Elisabeth, mariée à M. de Thanus;

2° Charles-Victor-Emmanuel;

3° Rose-Raymonde-Caroline-Louise, mariée le 13 avril 1832 à Pierre-Marie-Edmond de Bremond d'Ars, chef d'escadrons au 1er régiment de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur;

4° Jules-Henri-François, qui réside à Gaillac.

LE COMTE DE LA TRESNE.

D'argent, au lion de gueules.

« M. Guillaume-Marie le Conte, demeurant à Toulouse, — pour son fief de la Prade, — représenté par M. le comte de Grailly. »

Guillaume-Marie le Comte, marquis de la Tresne, seigneur de Matha, des Châteliers, de la Polletière, de la Prade, de Lansac, de Haut-Brion en partie, etc., chevalier magistral de l'Ordre de Malte, convoqué également aux Assemblées de Bordeaux et de Toulouse. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron pour ses seigneuries

de Matha, des Châteliers, de la Polletière, etc. De son mariage avec Thérèse de Charlary est née :

Marie-Victoire-Mélanie le Comte, qui épousa le 3 juin 1790 Paul-Bernard-Madeleine-Germain du Faur d'Encuns. M. d'Encuns prit une seconde alliance en 1795 avec Marie-Sophie Lapeyrie.

DE CONFLANS D'ARMENTIÈRES

D'azur, semé de billettes d'or, au lion de même brochant.

« Dame Marie-Anne-Charlotte de Senecterre, veuve de M. Louis, marquis de Conflans d'Armentières, maréchal de France, — pour sa terre de Saujon, — représentée par M. Nicolas-Prosper de Montalembert de Cers. »

Louis de Conflans, marquis d'Armentières, maréchal de France, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, premier gentilhomme de la chambre du régent, lieutenant général de la Haute-Guyenne, puis des Trois-Evêchés, commandant pour le roi dans le Pays Messin, gouverneur de Neuf-Brisach, né le 27 février 1711, était mort le 18 janvier 1744. Il avait épousé : 1° le 15 mai 1733, Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny, décédée le 9 mai 1746; 2° Marie-Anne-Charlotte de Senecterre, dame de la principauté de Didonne, des baronnies de Saujon, d'Arvert, etc. Cette dame était née le 14 novembre 1750.

Du premier lit :

I. Louis-Henri, marquis de Conflans, lieutenant général des armées du roi, marié le 20 mai 1755 à Marie-Antoinette Portail;

II. Louis-Charles, officier de marine, né le 5 décembre 1737;

III. N., né en avril 1740.

Du second lit :

IV. Louis-Charles-Gabriel de Conflans, marquis d'Armentières, né en 1772.

La baronnie de Saujon relevait du roi au devoir d'*un épervier*.

L'antique maison de Conflans est encore représentée de nos jours.

DE CORMAINVILLE.

« M. Henri Guillaume de Cormainville, — pour son fief de la Salle, — représenté par M. André-Jean Green, baron de Saint-Marsaud. »

Il avait figuré au Ban de Saintonge, en 1758. Le nom de Guillaume ne serait-il point patronymique?

COSSON DE GUIMPS.

« MM. Jean-Annet et François-Roger Cosson de Guimps, — pour leur terre de Guimps, — représentés par M. Anne-Jérôme Delaage. »

Jean-Anne Cosson de Guimps, grand maître enquêteur et général des eaux et forêts de France, au département de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin, Marche, Nivernais et Bourbonnais, pourvu de cette charge en 1788, à la place de Pierre Cosson de Guimps, son père.

François-Roger Cosson de Guimps, capitaine attaché au régiment de la Reine-cavalerie, né vers 1760.

COULON DU GENTY.

« M. Coulon du Genty, — pour son fief du Genty. »

Jean-Paul de Coulon du Genty, ou du Jeanty.

DE LA COUR.

D'azur, à l'épervier d'or, becqué, langué, membré d'argent, grilleté d'or et perché de même.

« M. Jacques-Josué de la Cour, — pour son fief de Fontimbert, — représenté par M. Philippe de Lage. »

« M. Jean de la Cour, — pour son fief de la Grosse-Pierre, — représenté par M. Jean Lemouzin. »

A cette famille appartient M. de la Cour, percepteur à Tonnay-Boutonne.

DE COURBON.

D'azur, à trois boucles d'or, l'ardillon en pal.

« M. le marquis de la Roche-Courbon, demeurant à Rommegoux, — pour son fief de Blénac. »

Arnould-Gabriel-Anne-Pétronille de Courbon, marquis de la Roche-Courbon de Blénac, baron de l'Isleau, seigneur de Romegoux, de Bresneau, de Contré, etc., né le 1er mars 1754, élevé page du roi, lieutenant au régiment de Jarnac-dragons, convoqué également à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, émigré en Russie, premier écuyer des empereurs Paul et Alexandre, chevalier de Malte en 1798, mort à Saint-Pétersbourg, en 1802. Il avait épousé Rosalie de Turpin de Jouhé, dont :

I. Sophie-Constance-Esther ;

II. Rosalie, née en 1784 ;

III. Emilie, dame de la maison royale de Saint-Denis, née en 1785 ;

IV. Casimir, chef de bataillon des grenadiers de la vieille garde, né en 1786, à Romegoux, mort à Mayence en 1813 ;

V. Claire, dame de la maison royale de Saint-Denis, née en 1786 ;

VI. Adèle-Elisabeth, née le 20 mars 1790.

« M. le comte de la Roche-Courbon, demeurant à Paris. »

Anne-Christophe-Elisabeth, comte de la Roche-Courbon de Blénac, frère du précédent, né le 8 mars 1756, page du roi en la grande écurie, sous-lieutenant au régiment Royal-Vaisseaux-infanterie, colonel de la garde nationale de Saintes en 1790, chevalier de Saint-Louis en 1791, émigré en Russie, chevalier de Malte en 1798. Il avait été convoqué, en 1789, à l'Assemblée de la Noblesse de Poitiers. Le comte de la Roche-Courbon eut de son mariage avec Mlle Viennot de Vaublanc :

I. Marie-Anne-Catherine, née le 22 juillet 1784 ;

II. Louise-Hyacinthe-Cécile, née le 13 avril 1787, mariée le 13 février 1813 à son cousin germain Charles-Auguste Viennot de Vaublanc, seigneur de la Ferrière, officier de dragons ; elle est morte le 23 décembre 1845.

« Dame Marie-Thérèse Poute, veuve de M. le marquis de Blénac, — pour sa terre de Courcouri, — représentée par Messire Claude-Arnould Poute, marquis de Nieuil, grand sénéchal de Saintonge. »

Renaud de Courbon, marquis de Blénac, baron de Champdolent, capitaine au régiment de Cuirassiers du Roi, chevalier de Saint-Louis, né en 1709. Il s'était fait excuser, par suite de ses incommodités, au Ban de 1758, et mourut le 11 août 1787, sans postérité de Marie-Thérèse Poute de Nieuil. Le marquis de Blénac était petit-fils du trisaïeul des deux précédents électeurs et oncle du suivant.

« M. Joseph-Jacques, marquis de Courbon, — pour sa terre de la Roche-Courbon, — représenté par M. Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin de Jouhé. »

Sophie-Jacques, marquis de Courbon et de la Roche-Courbon, baron de Champdolent, seigneur de Bors, d'Archingeay, de l'Hommée et de Baconnay, maréchal de camp, lieutenant général des provinces de Saintonge et d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis, précédemment lieutenant de vaisseau, capitaine, puis colonel en second, mestre de camp du régiment du Dauphiné-infanterie et colonel du régiment d'Auvergne-infanterie. Le marquis de Courbon racheta en 1787 la terre de la Roche-Courbon, sortie de sa famille depuis 1714. Il fut aussi convoqué à l'As-

semblée de Saint-Jean-d'Angely. Né le 28 novembre 1759, il mourut à Saintes, le 9 août 1794. De l'alliance qu'il avait contractée, le 14 juin 1773, avec Léontine-Marie de Verdelin naquirent :

I. Charles-Renaud, né en 1774, mort jeune ;

II. Charles-Pierre-Hippolyte, né le 24 juillet 1778, chevalier de Malte, sous-lieutenant des gardes du corps, maréchal de camp le 13 décembre 1821, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris le 16 octobre 1859, le dernier représentant mâle de sa maison ;

III. Charlotte-Ernestine, mariée à Gabriel-Marie-Théodore-Joseph, comte d'Hédouville, lieutenant général, pair de France, ambassadeur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, grand officier de la Légion d'honneur, grand cordon de la Fidélité de Bade et du Lion de Bavière.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE COURCELLES DE RIGAUD.

« Dame Marie-Anne de Lestranges, veuve de M. Jean-Daniel de Courcelles de Rigaud, tutrice de M. Jacques de Courcelles, son fils, — pour son fief de Cadeuil, — représentée par M. Gabriel, baron de Lestranges. »

DE COURS.

D'argent, au lion de gueules rampant contre un pin de sinople, sur une terrasse de même.

« M. Jean-Antoine, vicomte de Cours, demeurant dans l'isle d'Oleron. »

Jean-Antoine, vicomte de Cours, capitaine au régiment de la Sarre-infanterie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut assigné par le lieutenant général de l'île d'Oleron, pour la seigneurie de la Cailletière. Il avait comparu à l'Assemblée Provinciale. Le vicomte de Cours laissa postérité de son mariage avec Marie-Rosalie Masson de la Sauzaye.

« M. le chevalier de Cours, demeurant à Pouzors, — pour son fief de Pouzors. »

Présent à l'Assemblée Provinciale. C'est sans doute François de Cours marié à Julie Masson de la Sauzaye. Il n'eut point de postérité.

« M. de Court, demeurant à Charente, — pour son fief de Biard. »

François-Gaston de Cours, seigneur de Biard et du Parc d'Archiac, assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente, présent à l'Assemblée Provinciale réunie en février 1789 à Saint-Jean-d'Angely.

Les descendants du vicomte de Cours habitent Toulouse.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE COUSTIN DE BOURZOLLES.

D'argent, au lion rampant de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

« M. de Coustin, marquis de Caumont, — pour son fief de Meré, — représenté par M. Jacques, comte de Luc, père. »

M. de Coustin de Bourzolles fut assigné par le lieutenant général du bailliage secondaire de l'île d'Oleron, à cause de son fief de Bussac en la paroisse de Dolus. Meré est aussi de la même paroisse.

DE COUTRAY DE PRADEL.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois faucons éployés de sable, armés de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Michel-Nicolas-Henri de Coutray de Pradel, — pour son fief de Saint-Georges de la Valade, — représenté

par M. Gabriel-Izaïe Lemousin, baron de Nieuil-lès-Saintes. »

Michel-Henri-Nicolas de Coutray, seigneur de Saint-Georges de la Valade, de Pradel, au diocèse de Lombez, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, en 1768, capitaine de cavalerie le 3 juin 1779, émigré en Espagne, lieutenant-colonel sous la Restauration et chevalier de Saint-Louis. Il était né à Saintes, le 19 janvier 1751, et mourut dans sa terre du Grand-Meré, en l'île d'Oleron, le 30 novembre 1835. M. de Pradel avait épousé : 1° en 1783 Alexandrine-Elisabeth de Lavaud ; 2° Marie-Françoise-Mélanie de Manny.

Son fils, du premier lit, le célèbre improvisateur, Eugène de Pradel (Pierre-Marie-Michel-Eugène de Coutray, vicomte de Pradel), né à Toulouse, le 11 avril 1784, est mort à Wiesbaden, le 11 septembre 1857.

Une fille du second lit a épousé M. le vicomte de Poutier.

DE COUVIDOU.

D'or, à trois trèfles de sinople, 2 et 1.

« M. Charles de Couvidoux père, demeurant à Saint-Palais-sur-Mer, — pour son fief de Saint-Palais. »

Charles de Couvidou, marié le 13 janvier 1761 à Marie-Hippolyte de Marin, dame de Saint-Palais, dont :

I. Louis, l'électeur ci-après ;

II. Marie-Henriette-Hippolyte, mariée en 1804 à Louis-Marie Ancelin de Saint-Quentin, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. Cette dame est morte, la dernière de sa famille, le 4 septembre 1844.

« M. Louis de Coudivoux de Saint-Palais fils, demeurant à Saint-Palais. »

Louis de Couvidou de Saint-Palais, né le 20 août 1763, présent à l'Assemblée Provinciale, émigra et servit dans l'armée des Princes. Il mourut pendant l'émigration à Wolzemir, en Pologne.

DE LA CROIX DU REPAIRE, DE BESNE ET DE SAINT-CYPRIEN.

D'argent, à la croix pattée d'azur, sur laquelle est appuyé un lion de gueules.

« M. Jean-Timothée de la Croix du Repaire, chevalier, — pour son fief de Besne, — représenté par M. Charles de Livenne, comte de Balan. »

Commandant des canonniers gardes-côtes d'Epargnes, présent au Ban de 1758, mort à Paris sur l'échafaud révolutionnaire. Il avait assisté en personne à l'Assemblée d'Angoumois.

« M. de la Croix de Besne, demeurant à Jazennes. »

Anne de la Croix de Besne prit part à l'Assemblée Provinciale de février.

« M. de la Croix de Saint-Cyprien, demeurant à Saint-Cyprien du Jard, — pour son fief de Sarrazin. »

François de la Croix de Saint-Cyprien, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789, avait épousé le 20 janvier 1747 Thérèse de Vassal.

La branche du Repaire est encore représentée.

DU CROS DE VILLE.

« Dame Françoise-Magdeleine de Greffin, veuve de M. du Cros de Gemeau de Ville, — pour son fief du Pin, — représentée par M. Nicolas Faucher de la Ligerie. »

« M. Jean-Pierre du Cros de Ville, — pour son fief du Breuil, — représenté par M. le comte de Luc fils. »

Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale, et mourut en émigration en 1794.

DE CUMONT.

D'azur, à la croix pattée et alesée d'argent.

« M. Marc-Antoine, marquis de Cumont, demeurant aux Salles, — pour son fief des Salles. »

Seigneur des Salles en la châtellenie de Saint-Fort-sur-Gironde, major général de la capitainerie garde-côte de Royan, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale de février 1789, émigré en 1792 et incorporé dans la compagnie du comte de Montausier, mort à Londres, le 14 novembre 1798. Il avait épousé : 1° à Royan, le 7 septembre 1762, Hippolyte de la Barre de Veissière de Larrivaux; 2° en 1781, Marie-Félicité de Gombault.

Du premier lit :

I. Marie-Suzanne-Hippolyte de Cumont, née à Royan, le 15 février 1765, mariée le 15 septembre 1789 à Jean-Savinien-Marie de la Guarigue, officier de marine, tué à Quiberon.

Du second lit :

II. Joseph-Marc-Antoine-Timothée, marquis de Cumont, ancien officier de marine; il habite Pons et est veuf d'Isaure de la Taste, dont trois filles :

1° Hélène, mariée le 26 octobre 1841 à Louis-Victor de Bretinauld de Meré;

2° Meloé, mariée à Hector d'André;

3° Isaure.

III. Félicité de Cumont, mariée à M. Bonneau de Mongaugé. Tous deux sont décédés.

IV. Léopold de Cumont, officier de hussards, mort en 1813, à Wilna.

La branche des Salles et du Taillant est en outre représentée par deux frères, petits-neveux de l'électeur, savoir :

1° Amédée-François-Ferdinand-Léopold, comte de Cumont du Puy, veuf d'Adèle de la Tullaye, dont : Léopold-Augustin-Louis, marié à Alphonsine de Maré et père de Louise de Cumont.

2° Joseph-Hyacinthe-Théophile, vicomte de Cumont, ancien garde du corps du roi, veuf de Catherine-Ignacia de la Merced-Delisle, dont : *a.* Paul-Amédée-Charles, marié à Marie-Thérèse de Damas ; il habite Crissé, près de Sillé-le-Guillaume, en Anjou ; — *b.* Joseph-Adhémar-Henri, marié à Noémi de Beaumont d'Autichamp ; il a deux fils : Edouard et Raymond.

La maison de Cumont existe encore dans les deux branches suivantes :

Celle des anciens seigneurs du Pruina, qui se compose de trois frères, savoir :

1° Gaston, comte de Cumont, marié le 15 juillet 1845 à Henriette de Waresquiel, dont : *a.* Timothée ; — *b.* Auguste ; — *c.* René ; — *d.* Pauline ; — *e.* Adèle ; ils résident à Poitiers.

2° Arthur, marié à Marie de la Barre, dont deux enfants ; il habite Angers.

3° Octave, marié à Caroline de Nerbonne, dont : François.

Celle des anciens seigneurs du Buisson, à laquelle appartiennent :

1° Paul, baron de Cumont, marié à Marie Rabani, dont une fille ;

2° Pauline, mariée à Joseph de Mieulle.

Les branches du Pruina et du Buisson portent : *d'azur, à trois croix pattées d'argent, 2 et 1.*

DE DAMPIERRE.

D'argent, à trois losanges de sable.

« M. Pierre-François, marquis de Dampierre, — pour sa seigneurie des Touches, — représenté par M. Charles Malvin, marquis de Montazet. »

Capitaine au régiment de Foix-infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié le 31 janvier 1787 à Madeleine-Célestine de Carbonneau, mort au Saumont en 1823, laissant un fils unique :

Elie-Louis-Aymar, marquis de Dampierre, pair de France, décédé en 1845. Il a eu de son mariage avec Charlotte d'Abadie de Saint-Germain :

1° Jean-Baptiste-Elie, marquis de Dampierre, ancien page de Charles X, député des Landes à l'Assemblée Constituante et au Corps Législatif, de 1848 à 1852 ; il a épousé Henriette-Louise-Sophie Barthélemy, dont postérité. Le marquis de Dampierre réside au château de Plassac.

2° Armand-Guillaume-Guy, marié à Félicie de Charpin de Fougerolles. Il habite le château du Vigneau (Landes).

3° Henry, marié à Elisabeth-Hamilton Corbin ;

4° Roger, secrétaire d'ambassade, marié à Naïs Panon Desbassyns de Richemont ;

5° Anna, mariée à Eugène, comte d'Humières; leur résidence est le château de Conros, en Auvergne ;

6° Amélie, mariée à M. le comte d'Or de Lastours.

Il existe d'autres représentants de cette famille en Saintonge, appartenant à une branche séparée de la précédente depuis le commencement du XVIIIe siècle.

DEXMIER DE SAINT-SIMON D'ARCHIAC.

Écartelé, d'azur et d'argent à quatre fleurs de lys de l'un dans l'autre.

« M. Etienne, chevalier Dexmier d'Archiac, demeurant à Saintes, — pour sa terre du Fief. »

Etienne-Louis-Marie Dexmier de Saint-Simon d'Archiac, né le 3 juin 1761, reçu chevalier de Malte de minorité le 13 juin 1762, présent à l'Assemblée Provinciale.

« Demoiselle Marguerite Dexmier de Saint-Simon d'Archiac, — pour son fief de Saint-Sigismond, — représentée par M. Etienne, chevalier Dexmier d'Archiac. »

Sœur du précédent, dame de Saint-Sigismond de Pelouaille.

Cette branche est représentée à Dijon et à Paris, et notamment par l'un de nos savants les plus distingués : M. le vicomte d'Archiac, membre de l'Académie des sciences.

La branche de Chenon subsiste près de Ruffec.

DOHET DE BOISROND.

« M. Dohet de Boisrond, y demeurant, — pour son fief de Boisrond. »

Nicolas-Jacques Dohet de Boisrond, conseiller du roi en la cour des aides de Bordeaux, où il succéda à son père, Jacques-Martial, en 1780.

DROUET.

« M. Jacques-François Drouet, — pour son fief de la Thibauderie, — représenté par M. François de Berthelot du Couret. »

Il avait comparu au Ban de 1758.

DUSAULT.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, au vol abaissé, becquée et onglée d'or.

« M. Jean-Maurice Dussault, — pour son fief de Chadenac, — représenté par M. Jean-Louis de Bremond, baron de Saint-Fort-sur-Né. »

Marié à Angélique Dusault, dame de la Bellerie. Il assista à l'Assemblée de Bordeaux.

Ses descendants résident au Brésil.

Une branche de cette famille existe encore en Saintonge; elle a pour représentant Paul Dusault, docteur en médecine à Tonnay-Boutonne.

ESTOURNEAU DE LA TOUCHE.

D'or, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois étourneaux de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« Dame Marie-Catherine Morisseau, veuve d'Alexandre Étourneau, — pour sa seigneurie de Chadignac, — repré-

sentée par M. Augustin-Célestin-Hyacinte Aubert du Petit-Thouars. »

François-Alexandre Estourneau, seigneur de la Touche et d'Asnières, officier au régiment de Chartres infanterie, présent au Ban de 1758. Sa veuve, Marie-Catherine-Marguerite Morisseau, appartenait à une famille noble du Poitou, qui résidait alors à Saintes.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE L'ESTRADE.

D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, et accompagnée de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

« Dame Bénigne de Bachoir, veuve de M. Jacques-Joachim de l'Estrade, — pour son fief de Poitiers en Oleron, — représentée par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Jacques-Joachim-Elisabeth de l'Estrade, commandant du fort Chapus, chevalier de Saint-Louis; il avait été capitaine au régiment de Béarn-infanterie. Né en 1707, à Hombourg, dans le comté de Nassau-Otteville, marié à Geneviève-Bénigne de Bachoué, dame de la Polletière.

Son neveu, Jacques-Joseph, marquis de l'Estrade, lui succéda en 1766 dans le gouvernement du fort Chapus. Maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, marié le 21 mai 1770 à Louise-Elisabeth le Moyne de Sérigny, il mourut dans la prison de Brouage, le 27 janvier 1794, laissant entre autres :

1° Auguste-Pierre-Joseph, né le 18 mars 1778, au Château (Oleron), marié le 28 septembre 1812 à Adélaïde-Geneviève de Rémond de Montmort. Il réside au château de la Borie, en Périgord.

2° Jacques-Louis-Auguste, mort le 18 septembre 1835, marié en 1806 à Claudine-Agathe-Félicité de Brecey, dont : *a.* Joseph-Théodore, domicilié à la Rochelle, veuf de Clémentine Chabot de Lussay, dont plusieurs enfants; — *b.* Suzanne-Inès; — *c.* Honoré-Auguste-Alfred, receveur de l'enregistrement et des domaines à Niort, marié le 2 août 1839 à Désirée-Marie-Mathilde de Chièvres; — *d.* Marie-Agathe-Adrienne, mariée à Fulgence de Verdon.

FAUCHER DE LA LIGERIE.

De gueules, au faucheur d'or.

« M. Nicolas Faucher de la Ligerie, demeurant à Lugeon, — pour son fief de Lugeon. »

Né le 18 mai 1726, à la Ligerie, paroisse de Fontaines en Périgord, capitaine au régiment de Champagne-infanterie, marié le 4 février 1755 à Julie-Gabrielle Guinot, dame de Lujon, en la paroisse de Jazennes, présent à l'Assemblée Provinciale. De son mariage vinrent quinze enfants :

I. Julie, née le 10 septembre 1755;

II. Suzanne-Madeleine, née le 30 octobre 1756;

III. François, né le 15 janvier 1759;

IV. Marguerite, née le 28 janvier 1760, mariée le 8 octobre 1784 à Jacques-Louis Guinot de Soulignac, baron de Moragne;

V. Pierre, électeur ci-après;

VI. Marie-Gabrielle, née le 19 février 1762;

VII. Julie-Gabrielle, née le 28 janvier 1763;

VIII. Jean, né le 19 janvier 1764, jumeau du suivant, décédé à l'École militaire d'Effiat;

IX. Pierre-Omer, électeur ci-après;

X. Elisabeth, née le 4 juin 1765, mariée : 1° à Ferdinand-Louis-Joseph de Vitry, officier d'artillerie; 2° à Anne-Joseph de Beauchamps, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis;

XI. Catherine, née à Lujon, le 6 novembre 1766;

XII. Paul-Sidrac, né le 31 juillet 1767, major d'infanterie, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis. Il émigra, et fit la campagne de 1792 à l'armée de Condé. Marié le 5 novembre 1812 à Françoise-Bénigne Mallat de la Bertinière, M. de la Ligerie a laissé un fils :

Louis-Charles, marié le 12 janvier 1836 à Marie-Mélanie de Turpin de Jouhé, dont : *a*. Marie-Françoise-Noëmi; — *b*. Agathe-Eustelle-Philomène; — *c*. Marc-Ernest-Louis.

XIII. Etienne-Marie, né le 8 octobre 1768, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. Il avait émigré et fait la campagne des Princes. Marié le 5 septembre 1803 à Marie-Catherine de Vasselot de la Chainaye, il en eut :

1° Pierre-Nicolas-Alphonse, domicilié à Lujon; il a épousé en 1841 Hippolyte-Antoinette Bonneau de Mongaugé, dont : *a*. Paul-Ernest; — *b*. Louis-Ewald; — *c*. Marie-Edouard.

2° Marie-Elisabeth-Alexandrine, mariée à César-Adrien de Tizon. Tous deux sont décédés.

XIV. Cécile-Séraphine-Marguerite, née le 12 décembre 1769, reçue en 1780 à Saint-Cyr.

XV. Louis, né en 1770, mort en bas âge.

« M. Faucher de la Ligerie fils, demeurant à Brest. »

Pierre, lieutenant de vaisseau, né le 15 décembre 1761. Il émigra, servit dans le corps d'Hector, et fut fait lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé en 1804 Angélique- Rosalie-Mélanie le Gardeur de Tilly, et mourut sans postérité en 1816.

« M. le chevalier Faucher de la Ligerie, demeurant à Rochefort. »

Pierre-Omer Faucher, chevalier de la Ligerie, lieutenant au régiment de Provence-infanterie. Il émigra, servit dans l'armée des Princes comme capitaine, et fut nommé chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec Marie-Claude-Amable-Ursule de Luc, qu'il épousa en 1803, sont issus :

I. Amable-Geneviève, née en 1804, morte en 1842;

II. Paul-Sidrac-Ernest, chef de sa famille, né le 18 août 1808, marié le 28 août 1838 à Marie-Christine-Philippine-Amalie Verchère de Reffye. Il habite les Fresneaux, en la commune de Saint-Georges-des-Coteaux. De son mariage :

1° Geneviève-Marie-Madeleine;
2° Marie-Ferdinand-Loys;
3° Marie-Anne-Christine;
4° Marie-Blanche-Marguerite.

DE LA FAYE.

De gueules, à la croix ancrée d'argent, surmontée d'un lambel de cinq pendants de même.

« M. le marquis de la Faye d'Ambérac, demeurant à Poulignac, — pour son fief de Poulignac. »

Etienne, capitaine de vaisseau, né en 1741.

« M. Joseph de la Faye, — pour son fief de Brossac, — représenté par M. Joseph du Pont du Chambon. »

Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

« M. Jean-Jacques de la Faye, — pour son fief de Rochefort, en la paroisse de Brossac, — représenté par M. Joseph-René le Fourestier de la Romade. »

Nous ignorons si cette famille existe encore.

DE FEUILLANS.

« Dame Marie-Elisabeth de Beaumont, veuve de M. Anselme de Feuillans, comte de Montierneuf, — pour son fief de la Combe, — représentée par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Anselme de Feuillans, comte de Montierneuf, lieutenant pour le roi en la province de Bourgogne, avait épousé le 4 décembre 1735 Marie-Elisabeth de Beaumont-Gibaud, morte à Munich en 1797.

DE LA FITTE.

D'hermines, à la croix alesée de gueules.

M. de la Fitte.

Cet électeur, présent à l'Assemblée Provinciale, et dont la signature est apposée au bas du procès-verbal du 3 août, n'est point compris dans la liste de Toussaints.

Pierre, capitaine d'artillerie au régiment de la Fère, chevalier de Saint-Louis, résidant au Château (Oleron), incarcéré à Brouage. Il épousa Mlle de Monfriant, dont il eut deux enfants.

Cette famille, originaire du Poitou, est encore représentée de nos jours.

DE FLAMBARD.

D'azur, à trois flammes mouvantes d'un brasier, surmontées de deux étoiles rangées en chef, le tout d'or.

« M. Flambard de Bessac, — pour son fief de Bessac. »

Il avait pris part à l'Assemblée Provinciale.

« M. de Flambard de Vibrac, — pour son fief des Arnauds. »

« M. de Flambard des Arnaux, — pour son fief de Vibrac. »

Pierre de Flambard des Arneaux.

« M. le chevalier de Flambard. »

Cette famille subsiste près de Montendre.

DE FLEURIANT.

De gueules, à deux pals d'argent, surmontés de deux roses de même.

« M. le chevalier de Fleuriant, demeurant à Saint-Just, — pour son fief du Pible. »

Jean-Severin, chevalier de Fleuriant, avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

Cette famille est encore représentée.

DE FOUCAULD.

D'or, au lion morné de sable.

« M. le baron de Foucaud, demeurant à Pons, — pour son fief de Chézac. »

Charles de Foucauld de Pontbriand, baron de Foucauld, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie du corps de la marine à Rochefort, chevalier de Saint-Louis, né le 28 mars 1753, mort en 1799, major des vaisseaux du roi. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale dont il signa le procès-verbal « chevalier de Foucaud ».

Cette famille a encore des représentants.

LE FOURESTIER DE LA ROMADE.

D'argent, au lion de gueules, couronné d'or.

« M. Joseph-René le Fourestier de la Romade, y demeurant, — pour son fief de Leguyon. »

M. de la Romade avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

« Dame Anne-Charlotte le Forestier de Balzac, épouse séparée de corps et de biens de M. Charles Crespin de la Chabosselai, — pour son fief de Baudoire, — représentée par M. Pierre-René-Auguste de Bremond d'Ars, chevalier, comte de Bremond d'Ars. »

Anne-Charlotte le Fourestier de Balzac, dame de Baudoire, vote ici personnellement. Son mari n'a pas comparu à l'Assemblée.

La famille le Fourestier de la Romade subsiste en Saintonge.

Celle de Crespin est encore représentée à Saintes par Charles-Barthélemy Crespin de la Chabosselaye, et à Orléans par la branche de Billy. Elle porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef et 1 en pointe.*

DE FRADIN.

« M. Charles de Fradin, demeurant à la Prédasse, — pour son fief d'Oriollet. »

« Dame Thérèse de Fradin, veuve de M. André de Toyon, — pour son fief de Morzac, — représentée par M. Charles de Fradin. »

Cette famille, que nous croyons étrangère aux Fradin de Belâbre du Poitou, est représentée par M. de Fradin, percepteur des contributions directes dans l'arrondissement de Barbezieux, et par sa sœur, veuve du marquis Louis de Vaudreuil.

FRESNEAU DE LA GATAUDIÈRE.

D'azur, à l'aigle d'argent, au vol abaissé.

« M. Charles-Jean-Baptiste Fresneau, — pour son fief de la Gataudière, — représenté par M. Alexandre Froger de la Rigaudière. »

Charles-Jean-Baptiste Fresneau, seigneur de la Gataudière, près de Marennes, assigné pour les terres de la Parée et de Trillou, en l'île d'Oleron, par le lieutenant général du bailliage de l'île. Il avait épousé en 1777 Suzanne-Anne-Marthe de Richier. Cette dame fut renfermée à Brouage. Elle a eu deux filles :

I. N., dame de la Gataudière, mariée à François, marquis de Chasseloup-Laubat, pair de France, lieutenant général, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., né à Saint-Sornin de Marennes, le 18 août 1754, mort à Paris en 1833. Un de leurs fils, Prosper, comte de Chasseloup-Laubat, est aujourd'hui ministre de la marine et des colonies.

II. Laure, mariée à Henri-André Martin de Bonsonge.

DE FRÉTARD.

De gueules, fretté d'argent.

« Dame Marie-Louise de Saint-Mathieu, veuve de M. Louis-Alexandre de Frétard, — pour sa seigneurie d'Ecoyeux, — représentée par M. le comte de Luc fils. »

Louis-Alexandre de Frétard, marquis d'Ecoyeux, seigneur de Gadeville, de Château-Chesnel, paroisse de Cherves, en Angoumois, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né à Cognac en 1718, était mort à Saintes, le 5 novembre 1786. Il avait épousé : 1° Madeleine d'Aiguières, décédée à 30 ans, le 13 janvier 1773 ; 2° le 16 janvier 1775, Marie-Louise de Saint-Mathieu des Touches : cette dame fut également convoquée à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. Elle était née en 1745, et mourut à Château-Chesnel, le 19 novembre 1799. De son mariage avec le marquis d'Ecoyeux vinrent :

I. Paul-Sidrac de Frétard, marquis d'Ecoyeux, né le 7 octobre 1776, marié à Marie-Félicité-Jeanne-Henriette-Amédée de Marbotin de Conteneuil, dont :

1° Un fils, décédé sans alliance ;

2° Henriette, mariée en 1831 à Paulin-Jean-Rodolphe, vicomte de Pins, morte en 1848 ;

3° Léonie, mariée à Charles-Balthazar, vicomte de Boisset.

II. Louis-Paul, né le 1er janvier 1782, marié le 9 septembre 1828 à Andrée-Françoise-Zoé de la Font de Cavagnac, mort à Châtenet le 24 janvier 1854. Il a laissé deux enfants :

1° André-Charles-Henri, employé dans l'administration des télégraphes ;

2° Anne-Paule-Françoise, mariée le 2 mai 1854 à Marie-Gustave le Moyne, marquis de Sérigny.

III. Marie-Anne-Antoinette, mariée en 1794 à Gaspard-Armand de la Porte-aux-Loups.

FROGER
DE LA RIGAUDIÈRE ET DE L'ÉGUILLE.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux merlettes affrontées de sable en chef, et de trois bisses de sinople en pointe.

« M. Alexandre Froger de la Rigaudière, demeurant à Médis, — pour son fief de Médis. »

Présent à l'Assemblée Provinciale, mort en 1807.

« M. André-Henri Froger de la Rigaudière, — pour son fief de Valledematte, — représenté par M. Henri-Auguste de Froger. »

Henri-André Froger de la Rigaudière, capitaine général des milices gardes-côtes de Marennes, chevalier de Saint-Louis, marié à Angélique de Morel de la Chebaudie.

« M. Henri-Auguste de Froger, demeurant à Marennes. »

Fils du précédent.

« M. Alexis de Froger, — pour son fief de la Clisse, — représenté par M. Henri-Auguste de Froger. »

« M. Michel-Henri Froger de l'Éguille, demeurant à Rochefort, — pour son fief de l'Éguille. »

Seigneur de l'Éguille, en Saintonge, et d'Ardillières, en Aunis, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, également convoqué à l'Assemblée de la Rochelle. M. de

l'Éguille émigra et fut tué à Quiberon, en 1795. Il avait épousé à Virson, le 26 novembre 1776, Marie-Pauline de Pont des Granges, dont :

I. Marie-Thérèse-Lucie, mariée le 8 avril 1807 à Jean-Baptiste-Marie Gay du Puy d'Anché, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis;

II. Arnaud-François, gouverneur du château de Chambord, directeur des postes à Rodez, où il est décédé. Il avait épousé Elisabeth Hollamby, dont sept enfants :

1° Michel-Amand-Gage, inspecteur des postes au Puy, décédé. De son alliance avec Aline Laurent proviennent : *a.* Armand; — *b. c.* deux filles.

2° Louise-Marie, mariée le 16 juin 1842 à René Yence, directeur de la caisse d'escompte de l'Aveyron, à Rodez ;

3° Edouard, marié à Sidonie d'Adhémar de Panat;

4° William, marié à Pauline Mirabel de Valence;

5° Charles, marié à Honorine Marsault de Parsay. Cette dame est veuve sans enfants.

6° Raymond, prêtre, vicaire de Saint-Ferdinand à Bordeaux ;

7° Emilie, veuve d'Isidore de Coignac.

La branche de la Rigaudière est éteinte.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE GAIN DE LINARS.

D'azur, à trois bandes d'or.

« Dame Marie de Livenne, veuve de M. le marquis de Gain de Linars, — pour sa terre de Monchaude, — représentée par M. Henry-Gaspard de la Porte-aux-Loups. »

Isaac de Gain, marquis de Linars, capitaine au régiment de Lanan-dragons, chevalier de Saint-Louis, mort en 1779, au château de Monchaude, avait épousé : 1° Mlle Chapelle de Jumilhac; 2° en 1769 Marie de Livenne.

La branche de Montagnac habite le Nivernais.

LE GARDEUR DE TILLY.

De gueules, au lion d'argent, lampassé d'or, tenant des deux pattes de devant une croix pattée, haussée et posée en pal de même.

« M. Armand le Gardeur de Tilly, demeurant à Rochefort, — pour son fief de Beaulieu. »

Chef d'escadre des armées navales (contre-amiral), chevalier de Saint-Louis, membre de l'Association de Cincinnatus, né à Rochefort, le 14 janvier 1733, marié le 18 mars 1760 à Jeanne-Rosalie Magnan de Montaigu, convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, décédé le 1er janvier 1812. Il eut trois fils et une fille, savoir :

I. Etienne-Marie le Gardeur de Tilly, capitaine de vaisseau, mort en 1830 sans postérité ;

II. Jean-Pierre le Gardeur de Tilly, enseigne de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1850. Il avait épousé en 1802 Louise-Eustelle Aymer de la Chevalerie, dont :

1° Armand-Marie-Théodule, marié le 29 juillet 1832 à Marie-Thérèse-Aglaé Girard du Demaine. Ils habitent le château de la Bristière, en la commune d'Echillais. De leur mariage est né : Jean-Marie-Louis-Henri-Alfred ;

2° Charles-Mélanie, né en 1809, marié le 29 septembre 1835 à Philippine-Hermine Arnault de Nanclas. Il mourut le 12 mars 1847. Sa veuve réside au château de Malberchie, près de la Valette, en Angoumois, avec ses trois enfants : *a*. Everand-Edgar ; — *b*. Théodule ; — *c*. Louise.

III. Alexandre le Gardeur de Tilly, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, marié : 1° le 24 octobre 1808 à Angélique-Hélène de Turpin de Jouhé, morte le 9 mars 1835 ; 2° le 14 février 1838 à Jeanne-Elisabeth-Séraphine de Beaumont, veuve de Pierre-Augustin Raboteau, procureur du roi à Rochefort. Il décéda le 5 mars 1858, laissant :

Du premier lit :

1° Marie-Claudine-Elisabeth, mariée à Sigisbert de Laage-Robillard ;

2° Eustelle, mariée en 1837 à Gustave de Pichon de Parempuyre ;

3° Marie-Hippolyte, marié le 28 octobre 1850 à Joséphine-Elisabeth Roussel de la Myvais ; il réside au Chantreau, en la commune de Pessines ;

4° Florence, mariée le 21 avril 1841 à Stanislas de Montalembert de Cers.

IV. Angélique-Rosalie-Mélanie le Gardeur de Tilly, mariée à Pierre Faucher de la Ligerie, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE GOUBERT.

« M. François-Germain de Goubert, — pour son fief du Breuil, — représenté par M. Eutrope-Barnabé Pichon. »

Chef d'escadre des armées navales, chevalier de Saint-Louis, marié le 9 novembre 1751 à Marie-Anne-Gabrielle Ancelin de Saint-Quentin, décédé en 1792. Nous lui connaissons entre autres :

I. Louise-Gabrielle, mariée le 12 septembre 1780 à Joseph-Pierre de Robert du Pin ;

II. Marie-Louise, mariée le 28 mai 1782 à Henri de la Tour ;

III. Rose-Julie, mariée à Jacques-Antoine Horric de Laugerie ;

IV. Sans doute un fils, père de :

Caroline-Angélique, née en 1798, mariée à Pierre-Antoine Horric de Laugerie, morte le 26 août 1846.

DE GRAILLY.

D'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

« M. le comte de Grailly, demeurant à Saintes, — pour son fief de Touverac. »

Henri, comte de Grailly, marquis de Touverac, seigneur de Lavagnac, de Sainte-Terre et de Castegens, capitaine au régiment Royal-Piémont-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, appartenait à la branche de Lavagnac, sortie de l'illustre maison de Foix-Grailly. Cet électeur fut également convoqué pour sa terre de Touverac à l'Assemblée d'Angoulême, où il se fit représenter par le comte de Montausier Il naquit le 7 juillet 1760, épousa à Saintes, le 18 juillet 1785, Marie-Anne Michel de Saint-Dizant,

dame des baronnies du Château et de la Chaume, du bailliage de Nancras, de Panloy, de la Tour, etc., et mourut à l'âge de 86 ans, le 31 janvier 1847. De son mariage vinrent :

I. Elie-Henri-Etienne, comte de Grailly, né à Saintes, le 26 décembre 1786, maire de Saint-Saturnin-de-Séchaud, décédé sans alliance, le 9 février 1843;

II. Jacques-Michel-Théodore, marquis de Grailly, né le 28 décembre 1788, marié le 11 février 1821 à sa cousine germaine Jeanne-Henriette-Armande de Guerre, morte le 28 novembre 1857. Il réside au château de Panloy.

Son fils, Gaston, a épousé le 22 avril 1851 Marie Piet de Beaurepaire, dont : *a.* Archambaud; — *b.* Jean.

Il existe d'autres représentants de la maison de Grailly, issus du frère de l'électeur : Elie-Henri-Claire, vicomte de Grailly, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, mort le 25 février 1826, qui a laissé de son alliance avec Marie-Thérèse de Saint-Mauris :

I. Henri-Adrien, comte de Grailly, résidant au château de Beaumale, près de Libourne, marié le 4 août 1840 à Gabrielle-Agnès-Mélanie de Gourgues, dont un fils : Elie-Albert.

II. Thérèse-Alexandrine, sans alliance.

GREEN DE SAINT-MARSAULT.

Parti : au 1 de gueules, à trois demi-vols d'or, qui est *Green; au 2 de gueules, à trois* M *couronnées d'or à l'antique,* qui est *de Saint-Marsault.*

« M. André-Jean Green, baron de Saint-Marsaud, demeurant à Paris, — pour son fief de Salignac. »

André-Isaac Green, baron de Saint-Marsault, seigneur de Salignac et de Courpignac, capitaine au régiment de Durfort-dragons, chef de bataillon sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, né à Pons, le 10 mars 1757, marié le 3 janvier 1778 à Jeanne-Adélaïde de la Coudrée. De son mariage vint entre autres :

André-Charles-Marie, né le 30 septembre 1785, mort à Paris, le 10 mars 1787.

« M. Pharamon Green de Saint-Marsaud, — pour sa baronie de Parcoul, — représenté par M. André-Jean Green, baron de Saint-Marsaud. »

Oncle du précédent; il avait assisté au Ban de 1758

« Dame Marie-Marthe Green de Saint-Marsaud, veuve de M. Hector de Saint-Légier, — pour son fief de Lussinet, — représentée par M. Jean-Grégoire, vicomte de Saint-Légier, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse. »

Sœur de Pharamond, et tante d'André-Isaac, mariée le 16 décembre 1758 à Jean-Hector de Saint-Légier, capitaine au régiment de Beauvoisis-infanterie, décédé le 2 juillet 1786.

Ces trois électeurs appartenaient à une branche actuellement éteinte.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE GREFFIN.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même; au chef aussi d'or, chargé d'une branche de chêne de sinople.

« M. Jacques-Hugues-Victor de Greffin, — pour son fief de Jauvelle, — représenté par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Présent à l'Assemblée Provinciale.

« M. François-Nicolas, chevalier de Greffin, — pour son fief de la Dépense, — représenté par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Seigneur de Rivry, etc., capitaine commandant au régiment de Brissac-infanterie (Vivarais), né en 1734. Il avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

« Dame Françoise-Magdeleine de Greffin, veuve de M. du Cros de Gemeau de Ville, pour son fief du Pin, — représentée par M. Nicolas Faucher de la Ligerie. »

GRENIER
DE LA FLOTTE ET DE LA SAUZAYE.

D'azur, à trois levriers courants l'un sur l'autre d'argent, colletés de gueules.

« M. Jean-Odon Grenier de la Flotte, demeurant à Brie. »

Garde du corps du roi, présent à l'Assemblée Provinciale, incarcéré à Brouage pendant la Terreur.

« M. Grenier de la Sauzaye, — pour son fief de la Sauzaye, — représenté par M. Jean-Odon Grenier de la Flotte. »

Cette famille existe.

DE LA GUARIGUE
DE LA TOURNERIE ET DE SAVIGNY.

De gueules, à trois têtes de lion d'or, 2 et 1.

« M. Jean-Savinien-Marie de la Garigue de la Tournerie, — pour son fief de Chambon, — représenté par M. Charles-Michel Martin de Bonsonge. »

Fils mineur de Jean-Jacques-Mélanie de la Guarigue de la Tournerie, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé avant la convocation des Etats-Généraux, et de Suzanne-Anne Sary de la Chaume. Il épousa le 15 septembre 1789 Marie-Suzanne-Hippolyte de Cumont, et périt en 1795, fusillé à Quiberon.

Sa fille, Marie-Antoinette de la Guarigue de la Tournerie, habite Saintes. Elle a épousé en cette ville, le 12 août 1816, Michel-Edouard-Marie Locquet de Blossac, alors sous-préfet de Saintes, depuis secrétaire général de la préfecture de police à Paris, pendant la Restauration, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de plusieurs ouvrages de poésie.

(Voir la liste de la Rochelle.)

GUENON DES MESNARDS.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lionceaux affrontés de même, et en pointe d'un cœur aussi d'argent.

« M. Pierre Guenon de Saint-Seurin, — pour sa seigneurie de Villexavier, — représenté par M. François-René, marquis d'Aiguières. »

Né le 16 août 1737, présent au Ban de 1758, marié le 10 février 1759 à Elisabeth Ancelin, décédé le 7 décembre 1801, laissant une fille :

Jeanne Guenon de Saint-Seurin, qui épousa le 22 août 1802 le chevalier de Beauchamps; ce dernier mourut le 26 mai 1826.

« M. Etienne Guenon des Mesnards, demeurant aux Mesnards, — pour son fief des Mesnards. »

Pierre-André-Etienne Guenon des Mesnards, seigneur des Mesnards, en la paroisse du Douhet, gendarme de la garde du roi, descendant au cinquième degré du même aïeul que l'électeur ci-dessus. Il assista à l'Assemblée Provinciale. De son mariage avec Marie-Charlotte de Saint-Légier il eut :

I. Pierre-Adolphe, né à Saintes, le 5 avril 1795, mort en 1837. Il avait épousé le 8 mai 1826 Anne-Charlotte-Claire de Clervaux; cette dame habite les Mesnards. De son mariage sont issus :

1° Charles-Pierre-Félix, décédé en 1842;

2° Anne-Zoé-Clara, morte en 1846;

3° Charlotte-Lucie;

4° Marthe-Julie-Caroline;

5° Jules-Etienne-Paul;

6° Noémi, décédée en 1849.

II. Marie-Lydie, née au Douhet, le 18 avril 1797, mariée le 17 avril 1817 à Bernard-Théodore de Valles;

III. Marthe-Zoé, mariée à M. de Verteuil. Elle naquit au Douhet, le 22 septembre 1799.

IV. André-Etienne-Christophe, né à Saintes, le 13 novembre 1804, mort lieutenant de vaisseau, le 17 mai 1836, à la Guadeloupe ;

V. Etienne-Laurent-Lucien, rédacteur en chef du *Témoin de la vérité*, journal protestant publié à Saintes. Il est né en cette ville, le 2 avril 1809.

GUÉRIN DE L'ÉTANG.

D'or, à cinq fusées de gueules, rangées en fasce.

« M. Guérin, demeurant à Saintes. »

René de Guérin, présent à l'Assemblée Provinciale, mort en 1812.

« M. Antoine-Henri de Guérin, — pour son fief de l'Étang, — représenté par M. Charles de Fradin. »

Cette famille n'existe plus dans la province.

GUINOT
DE MONCONSEIL ET DE SOULIGNAC.

D'azur, à trois pals d'argent, au pied fiché et alesé; au chef d'azur soutenu d'argent, chargé de trois étoiles aussi d'argent.

« Dame Adélaïde-Félicité de Guinot-Monconseil, épouse de M. Charles d'Alzace, prince d'Henin, — pour son fief de Monconseil, — représentée par M. Jean de la Tour, baron de Geay. »

Adélaïde-Félicité-Henriette Guinot de Monconseil, dame du palais de la reine, mariée le 29 septembre 1766 à Charles-Alexandre-Marc-Marcellin d'Alsace de Bossu de Chimay, prince d'Hennin et du Saint-Empire, maréchal de camp, capitaine des gardes du corps du comte d'Artois, etc. Le prince d'Hennin mourut en 1794. Sa femme comparait pour elle-même à l'Assemblée de Saintes. Elle décéda en 1822.

« M. le chevalier de Guinot, demeurant à Saintes. »

Etienne-René Guinot de Soulignac, chevalier de Guinot, capitaine au régiment de Royal-Bavière-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, cousin germain de la princesse d'Hennin, marié à Saintes, le 5 septembre 1771, à Marie-Madeleine Boscal de Réals. Il assista à l'Assemblée Provinciale.

« Dame Marguerite Guinot, veuve de M. Jacques de Lage, — pour son fief de Bonne, — représentée par M. Philippe de Lage. »

Marguerite-Aimée Guinot, veuve de Jacques de Lage.

Cette ancienne maison saintongeaise est éteinte.

(Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.)

DE GUITARD.

D'azur, au mouton paissant d'argent.

« Dame Marie de Bertinaud, veuve de M. Jean-Louis de Guitard, — pour sa seigneurie de Rétaud, — représentée par M. Pierre Boscal de Réal, comte de Mornac. »

Jean-Louis de Guitard de la Borie, dit le comte de Guitard, baron de Rioux, seigneur de Boisbernard, etc., capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, né à Rochefort, le 8 février 1739. Il entra dans la marine en 1754, fut nommé capitaine de vaisseau le 14 mars 1779, et brigadier des armées navales le 23 avril 1785. Il mourut au château de Rétaud, le 3 janvier 1788. Le comte de Guitard avait épousé le 12 janvier 1773 Marie-Pélagie de Bretinaud de Saint-Seurin, dame de Rétaud. De ce mariage naquirent :

I. Frédéric-Jean-Louis de Guitard de la Borie de Rioux, marié le 23 janvier 1797 à sa cousine germaine Henriette de Bretinauld de Saint-Seurin, mort le 29 mai 1851. Il avait eu de son mariage six enfants.

Cyprien de Guitard de la Borie de Rioux, fils aîné, est le dernier représentant mâle de cette branche.

II. Jean-François-Armand de Guitard de la Borie de Rioux, chevalier de Guitard, né à Rochefort le 17 avril 1779, mort au Cormier, près de Saintes, le 4 mars 1859. Marié à Saintes, le 5 septembre 1798, à Anne-Julie-Judith Paillot de Beauregard, décédée au Cormier le 9 avril 1806, il eut de cette union :

Marie-Anne-Claire, mariée le 20 juin 1821 à Théophile-Charles, comte de Bremond d'Ars, général de brigade, inspecteur général de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur.

La branche de Riberolle, séparée de celle de la Borie-Rioux depuis le commencement du XVIII[e] siècle, est de nos jours représentée par deux frères :

1° Louis-Armand de Guitard, baron de Riberolle. Il habite la terre de Riberolle, près de la Rochefoucauld. De son mariage avec Françoise-Pauline Tandeau de Marsac est né un fils : Louis-Armand.

2° Joseph-Amédée, chevalier de Guitard de Riberolle, marié à Françoise-Léonide Nicard, dont : François-Léon, qui réside au château des Granges, près de Pouilly, en Nivernais, et a deux enfants de son mariage avec Marie Delamalle : *a.* François-Albert; — *b.* Louise.

La branche d'Ambazac, séparée du tronc commun depuis le XVI[e] siècle, est également représentée de nos jours.

GUY DE FERRIÈRES.

D'argent, à trois fermaux de gueules, 2 et 1; au chef d'azur.

« M. Guy de Ferrières, — pour son fief de l'Archetat. »

Cette famille a des représentants en Périgord et à l'île de la Réunion.

GUY DE LA GUINALIÈRE.

D'argent, à un homme armé d'azur, accompagné de trois guis de chêne de sinople, 2 en chef et 1 en pointe.

« M[lle] Claire Guy de la Guinallière, — pour son fief d'Andiogne en Oleron, — représentée par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Cette dame fut assignée par le lieutenant général du bailliage secondaire de l'île d'Oleron. Marie Boilève, veuve de Pierre Guy, Claire et Marie-Anne Guy, ses deux filles, avaient vendu la Guinalière en 1748 à M. Capyras, changeur du roi au Château.

HARPEDANE DE BELLEVILLE.

Gironné de vair et de gueules, de dix pièces.

« M. Harpedanne, comte de Belleville. »

André-Guy de Belleville, seigneur des Boulernes, lieutenant au régiment d'Enghien-cavalerie, marié le 19 août 1769 à Jeanne Gaspicq. Présent à l'Assemblée Provinciale de février 1789, il en a signé les procès-verbaux « le chevalier de Belleville ». Il eut dix-sept enfants.

Cette famille est représentée par trois frères, petits-fils de l'électeur, savoir :

1° Marie-Théodore de Belleville, marié le 18 juillet 1848 à Jeanne-Louise-Marie-Elisabeth d'Arche-Pessan. Il habite le château de Saint-Germain-de-Lusignan.

2° Marie-Charles, marié le 10 janvier 1853 à Angèle Fournier, dont : Marie-Anselme ;

3° Marie-Albert-Alexandre, marié le 10 mai 1848 à Alexandrine Prioul, dont deux fils : Marie-Théodore-Arthur et Marie-Charles-Joseph-Gaston.

D'HÉRISSON.

D'azur, à trois roses d'argent, 2 et 1.

« M. Jean-Julien d'Hérisson, chevalier, — pour son fief du Péré, — représenté par M. Eutrope-Barnabé Pichon. »

Cet électeur fut assigné pour le fief du Grand-Péré, par le lieutenant général du bailliage secondaire de Tonnay-Charente. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

« M. Charles-Honoré d'Hérisson, — pour sa seigneurie de la Mothe-Meursac, — représenté par M. le chevalier de Luchet. »

Seigneur de la Mothe-Meursac et de Beauregard, capitaine au régiment

Royal-Navarre-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Marie-Jeanne d'Aulnis.

La famille d'Hérisson n'existe plus en Saintonge. Nous ignorons si elle est encore représentée en Champagne, dont elle est originaire.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

HILLAIRET DE BOISFERRON.

« M. Jean-François Hillairet de Bois-Ferrond, demeurant à Saint-Martial, — pour son fief de Fargues. »

Jean-François Hillairet de Boisferron.

HORRIC DE LAUGERIE ET DE LA ROCHE-TOLAY.

D'azur, à trois fermaux d'or.

« M. Horry de Laugerie, y demeurant, — pour son fief de Laugerie. »

Jacques-Antoine Horric de Laugerie, capitaine d'infanterie, émigré, marié à Rose-Julie de Goubert, dont :

Pierre-Antoine, né à Champagnolles en 1785, mort à la Martinique en 1839. De son mariage avec Caroline-Angélique de Goubert est né :

François-Pierre-Jules, marié le 4 mars 1847 à Marguerite-Henriette Achard, dont : *a.* François-Albert ; — *b.* Gabrielle-Marie-Thérèse-Albertine. M. de Laugerie habite Bordeaux.

« M. François Horric de la Rochetolay père, demeurant à Saintes, — pour son fief de Saint-Antoine. »

Seigneur de la Roche-Tolay, de Préguillac et de Saint-Antoine du Bois, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789. Il avait épousé le 10 avril 1741 Rose-Françoise de Guibal, et mourut en 1801, à l'âge de 89 ans, laissant, entre autres :

I. Pierre ; — II. Emmanuel, tous deux électeurs ci-après.

« M. Pierre Horric, chevalier de la Rochetolay, demeurant à Saint-Genis. »

Présent à l'Assemblée Provinciale, marié à Louise de Robert du Pin. De ce mariage vinrent :

I. Marie-Thérèse, veuve de Jean Guerry, officier de marine ;

II. Charles, né le 19 décembre 1803, marié en 1837 à Marie-Josèphe-Augustine Jaulin de Vignemont du Seutre. Ils habitent le Pin.

Leur fille a épousé Alexis Gerard.

III. Léon, marié à Sophie Chauvin, dont une fille. M. Léon de la Roche-Tolay demeure à Saint-Genis.

IV. Julie, mariée à Jean-Baptiste Corbineau.

« M. Emmanuel Horic de la Rochetolay, demeurant à Saintes, — pour son fief de Préguillac. »

Seigneur de la Roche-Tolay, de Préguillac, de Saint-Antoine du Bois et de Chassagne, capitaine des Chasseurs de la Picardie, chevalier de Saint-Louis. Il émigra et mourut en 1811. Il avait épousé à Saintes, le 5 mars 1782, Rose-Julie Dexmier de Saint-Simon d'Archiac, dont :

I. Anne-Adèle, baptisée à Saintes, le 15 décembre 1788 ;

II. Louis-Marc Horric de la Roche-Tolay, appelé le comte de la Roche-Tolay, sous-préfet de Châteaulin et de Barbezieux, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Inférieure, sous la Restauration, né à Saintes, le 8 juin 1790, mort le 24 juin 1846. De son mariage avec Marie-Esther Dumorisson, qu'il avait épousée le 8 mars 1813, est né :

Louis-Marc-Stanislas, ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Louise Dejean, dont : *a*. Louis ; — *b*. Marie-Edmée.

HUON
DE ROSNE ET DE LÉTANG.

D'azur, au cep de vigne d'or grimpant autour d'un échalas d'argent, soutenu d'un croissant de même, et accompagné de deux étoiles d'or en chef.

« M. Charles-Antoine Huon de Rosne, demeurant au Brillouard, — pour son fief de Cormon. »

Charles-Antoine Huon, seigneur de l'île de Rosne, du Brillouard et de Cormon, assista à l'Assemblée Provinciale. Il avait épousé à Saintes, le 9 février 1763, Marie-Louise Delaage, dont :

I. Marie-Charlotte, née le 29 janvier 1764, mariée en 1790 à Marc-Alexandre de Barbeyrac, comte de Saint-Maurice. Cette dame est décédée, la dernière de sa branche, le 8 mai 1851.

II. Joseph-Elie, né le 6 septembre 1765.

Charles-Antoine Huon de Rosne eut au moins deux fils : l'un a servi dans les gardes du corps du roi, l'autre dans la garde royale, sous la Restauration.

« Dame Anne-Charlotte Huon, veuve de M. Germanique, marquis d'Hiongues, — pour son fief de la Ferière, — représentée par M. le chevalier Béraud du Pérou. »

La branche de Létang, dont nous ne connaissons pas la jonction avec celle de Rosne, est représentée par François-Nicolas Huon de Létang, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, juge de paix du canton de Gemozac, fils de Claude-Guillaume, commissaire ordonnateur de la marine à Toulon, chef d'administration à Rochefort, chef des bureaux civils de la marine, et de Marie-Sophie de la Chambre. Il a épousé le 29 mai 1833 Hortense de la Porte-aux-Loups, dont : 1° Marie-Sophie-Antoinette-Pauline; — 2° Marie-Louise-Eugénie-Emma, mariée en 1857 à Anatole Priqué de Guippeville.

ISLE DE BEAUCHESNE.

D'argent, à trois roses de gueules, pointées et boutonnées de sinople, posées 2 et 1.

« M. Henri-Mathieu, marquis d'Isle, — pour son fief de Marvillars, — représenté par M. Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin. »

Seigneur de Beauchesne et de Marvillars, lieutenant-colonel du régiment de Noailles-infanterie, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, né le 19 octobre 1744, marié le 27 avril 1773 à Madeleine-Thérèse du Breuil de Théon de Châteaubardon. Il eut de cette alliance :

I. Louis-Henri, marquis d'Isle de Beauchesne, chef d'escadrons en retraite,

chevalier de la Légion d'honneur, marié à Marie-Pauline Aubert de Boumois, décédée le 7 février 1859. De ce mariage vinrent :

1° Casimir, officier de cavalerie, mort le 25 décembre 1856. Il avait épousé Hélène de Rostaing, dont : *a*. Raoul ; — *b*. Arthur ; — *c*. Oscar.

2° Alfred, marié à Chinon, le 16 novembre 1858, à Anne Forterue de Sazilly, dont une fille ;

3° Joseph, sans alliance ;

4° Mathilde ;

5° Lucie.

II. Louis-François, marié le 7 mars 1809 à Anne-Joséphine-Françoise-Stéphanie de Lage de Volude, morte sans postérité, le 15 mai 1855 ;

III. Anne-Marie-Gabrielle, mariée à Jean-Antoine-Joseph Brossard de Favière ;

IV. Louis-Casimir, marié à Pauline Froger de l'Éguille, dont :

1° Henri, marié deux fois, la première avec M[lle] de Rivière. Il en a eu deux enfants.

2° Charles, marié, dont trois fils et une fille ;

3° Ferdinand, célibataire ;

4° Alphonse, marié, dont trois fils ;

5° Georges, marié, dont un fils et une fille ;

6° Victor, marié, dont un fils et une fille ;

7° Lucie ;

8° Gabriel, curé de Saint-Hilaire de Voust.

V. Victor, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Lucile Baret de Rouvray, dont :

1° René, décédé ;

2° Paul, abbé d'Isle, curé de Jazennes ;

3° Elisabeth ;

4° Gabrielle ;

5° Marie-Thérèse, mariée à William O'Rogan Mac-Fadden, morte à Laval, le 25 juin 1856.

VI et VII. Enfants morts en bas âge.

« M. Jean-Jacques, chevalier d'Isle, — pour sa terre de Saint-Jean-d'Angle, — représenté par M. Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin. »

Frère puîné du précédent, admis à l'École militaire en 1756, officier de marine. D'après le procès-verbal du 16 mars, conservé aux Archives impériales, il eut pour procureur à l'Assemblée M. Raymond de Richier.

L'un des deux électeurs de la famille d'Isle a comparu à l'Assemblée Provinciale.

DE L'ISLE DE BONLIEU.

De gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois croissants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. François de Lile de Bonlieu, demeurant à Saint-Genis. »

François de l'Isle, seigneur de Bonlieu.

DE JAUBERT.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six fleurs de lys de même, 3 en chef et 3 en pointe.

« M. Henri de Jaubert, demeurant à Chamberlan, — pour son fief de Chamberlan. »

Cette famille est représentée par M. de Jaubert, ancien officier et ancien colonel de la garde nationale de Saintes. Il a des enfants de son mariage avec Mlle Saulnier de Beaupine.

Il existe d'autres branches de la maison de Jaubert.

DE LAAGE *aliàs* DELAAGE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées et feuillées de même, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon aussi d'or.

« M. Anne-Jérôme Delaage, demeurant à Saintes, — pour son fief de Meux. »

Conseiller-secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection de Saintes, présent à l'Assemblée Provinciale, né le 20 décembre 1742,

mort le 25 juillet 1822. Il avait épousé le 20 février 1776, Marie-Anne Chasseloup de Laubat; de cette alliance :

I. Jérôme, lieutenant-colonel du génie, sous-directeur à l'île d'Oleron, député de la Charente-Inférieure sous la Restauration, membre du conseil d'arrondissement de Marennes, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, né à Saintes, le 18 mai 1777, mort au Château (Oleron), le 15 novembre 1856. Il avait épousé : 1° Côme-Catherine Landreau; 2° Mlle Bonamy de Bellefontaine, veuve de M. Charlet.

Du premier lit :

1° Eugène, décédé jeune;

2° Jérôme-Hippolyte, ancien membre du conseil général de la Charente-Inférieure, marié à Thérèse-Louise Charlet, dont : *a.* Jérôme-Albert, officier dans les haras de Pompadour; — *b.* Jean-Auguste-Georges, attaché à l'administration des télégraphes.

Du second lit :

3° Marie-Thérèse-Mélanie, mariée : 1° à Victor Cousin-Vallée, maire du Château, membre du conseil général de la Charente-Inférieure; 2° à Antoine Felet, chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur;

II. Pierre-Louis, né le 24 juillet 1778, marié en 1804 à Mlle Vandamme, dont :

1° N., officier de marine, décédé;

2° N., veuve de M. Magdeleine, capitaine d'infanterie. Cette dame habite le Mans.

III. Joseph-Nathanaël, ancien inspecteur des postes, né le 16 septembre 1780, marié à sa cousine germaine Catherine-Thérèse-Clémence de Laage de Saint-Germain, dont :

1° Eugène, marié à Amélie Laforest;

2° Joseph, marié à Thérèse Fontemoing;

3° Louis. — Ils habitent Libourne.

IV. Marie-Léonard, né à Saintes, le 24 novembre 1789, officier, sorti de l'École militaire de Fontainebleau, mort dans la guerre d'Espagne.

La famille de Laage, autrement Delaage, est représentée encore par cinq autres branches, savoir :

1° La branche de Saint-Germain, issue de Jean-Etienne de Laage de Saint-Germain, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, frère de l'électeur Anne-Jérôme. M. de Laage de Saint-Germain assista à l'Assemblée Provinciale. De son mariage avec Marie-Madeleine-Thérèse Maurice de Sentout il a eu cinq enfants :

I. Victor, ancien directeur des contributions indirectes à Marennes, marié à Mlle Lavenerie;

II. Joseph-Léonard, actuellement à Angoulême;

III. Catherine-Thérèse-Clémence, mariée à Joseph-Nathanaël de Laage;

IV. Honorine-Marie-Louise;

V. Jérôme-Adolphe, chanoine honoraire à Saintes.

2°, 3° et 4° Les branches de Meux et de la Rochetterie ou d'Orléans, et celle de Laage-Robillard, descendues de Jérôme, coseigneur de Meux, seigneur de Vouzon et de la Mothe-Beuvron, en Orléanais, conseiller-secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection d'Orléans, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse du bailliage de cette ville. Jérôme était oncle d'Anne-Jérôme, l'électeur de Saintes. De son mariage avec Marie-Adélaïde Faure vinrent entre autres :

I. Pierre-Alexandre, seigneur de la Mothe, directeur des fermes à Orléans, marié à Mlle Tassin de Montaigu, auteur des branches de Meux et de la Rochetterie qui de nos jours subsistent en Orléanais. Nous ne connaissons point leur descendance.

II. Marie-Alexandre, marié à Gabrielle Robillard de Château-Gaillard, dont :

1° Gabrielle, religieuse à Château-Gaillard;

2° Paul, marié à Catherine-Valérie de Lasalle; ils habitent Libourne. De leur union : *a.* Alexandre, marié à Marie Vallet de Payraud; — *b.* Agathe, mariée à Félix Clauzel; — *c.* Valérie, mariée à Edouard Durand de la Vauxmartin; — *d.* Eugénie; — *e.* Gabrielle.

3° Sigisbert, marié à Marie-Claudine-Elisabeth le Gardeur de Tilly. Leur résidence est Bellevue, en la commune de Juicq; ils ont quatre enfants : *a.* Hélène, mariée à Charles Lalande; — *b.* Marie; — *c.* Théophile, marié à Marie Louveau de la Règle; — *d.* Estelle-Alexandrine.

4° Albin, qui habite Mongaugé, commune de Chérac; il a épousé Alix Desprez d'Ambreuil, dont neuf enfants;

5° Léa.

5° La branche de Bellefaye, formée par Clément, fermier général, frère de Jérôme. Clément épousa Mlle de Hères, dont il eut :

I. Clément, seigneur de Bellefaye, fermier général, marié à Mlle du Rivet, dont :

1° Joseph, directeur des domaines. De son mariage avec Mlle Chaptal vinrent deux fils et deux filles : l'une mariée à M. le Vavasseur, l'autre avec M. le baron de Fingerlin.

2° N., sous-préfet de Saint-Omer, marié à Mlle de Hères, dont : *a.* Clément, prêtre; — *b.* Bruno-Clément-Joseph, prêtre, vicaire de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans; — *c.* Eugénie; — *d.* Auguste, résidant à Bruges; — *e.* Pauline.

3° N., mariée à M. le comte de Lezay-Marnésia.

II. N., mariée à M. le marquis de Villeneuve de Vence, pair de France sous Louis XVIII;

III. Fortuné, passé aux colonies.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely et l'Appendice.*)

DE LAFUTZUN DE LA CARRE.

Écartelé : au 1 de gueules, à la chaîne d'or, rangée selon toutes les partitions de l'écu et en double orle, qui est *de Navarre ; au 2 d'azur, à la croix d'or fleurdelysée*, qui est *de Lafutzun ; au 3 d'or, à deux vaches passantes de gueules, accolées, clarinées et accornées d'azur*, qui est *de Béarn ; au 4 d'argent, au lion d'azur, couronné, armé, lampassé et vilenné de gueules*, qui est *de la Carre*.

« M. Jean-Henri la Futzunt de la Carre, — pour son fief de Fiefmelin en Oleron, — représenté par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Jean-Henri de Lafutzun de la Carre, capitaine au régiment de Saintonge-infanterie, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, né à Saint-Georges, en l'île d'Oleron, le 19 octobre 1754. Il avait fait la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis. Présent à l'Assemblée Provinciale de février 1789, il en a signé les procès-verbaux « le comte de Lacarre, pour la noblesse de l'île d'Oleron ». Il est porté dans les assignations faites par le lieutenant général du bailliage de l'île avec la qualification de « chevalier de la Carre ». M. de la Carre fut renfermé à Brouage pendant la Terreur. Nommé sous l'Empire juge de paix de la ville du Château, il occupa ces fonctions jusqu'en 1830, et mourut à 84 ans, le 3 mai 1838, laissant quatre enfants issus de son mariage avec Mlle Pailhou, nièce de l'évêque de la Rochelle, savoir :

I. Jean-Henri-Auguste de Lafutzun de la Carre, capitaine au 92e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, né au Château, en 1812 ;

II. Louis-Charles-Henri, chef d'escadrons au 2e régiment de chasseurs de la garde impériale, officier de la Légion d'honneur, né au Château, en 1814, marié en 1851 à Caroline de Bezolles, dont :

Marie-Renée-Henrique.

III. IV. Gabrielle et Louise, non mariées, résidant au Château, près de leur mère.

La famille de Lafutzun, entée sur la très-ancienne maison de la Carre, en Navarre, est encore représentée par deux frères, savoir :

1° Sévère de Lafutzun, baron de la Carre, qui habite Auch avec sa fille, Mme de Clauzade-Mazieux ;

2° Henri, ancien chevalier de Malte, demeurant à Saint-Jean-le-Vieux, aux environs de la Carre (Basses-Pyrénées). Ils sont neveux à la mode de Bretagne de l'électeur Jean-Henri, et fils de Charles, baron de la Carre, et de Françoise-Marguerite-Julie de Meynard.

DE LAGE DE VOLUDE.

D'or, à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur.

« M. François-Paul Delage, marquis de Volude, — pour sa terre du Tirac, — représenté par M. Joseph-Paul-Jean, comte Delage de Volude. »

François-Paul, marquis de Lage de Volude, seigneur du Tirac, d'Asnières, de la Barde, des Touches, de Bonlieu et de la Rigaudière, né au château d'Asnières, le 10 septembre 1734, présent au Ban de 1758. De son mariage avec Marie-Jeanne-Claudine de Kergariou il eut :

I. Joseph-Paul-Jean, électeur ci-après ;

II. Jean-Henri, né le 10 avril 1767 au château de Coetilliau, en Bretagne ; mort jeune.

« M. Joseph-Paul-Jean, comte Delage de Volude, demeurant à Paris. »

Joseph-Paul-Jean, comte de Lage de Volude, lieutenant de vaisseau, né au château d'Asnières, le 27 février 1763, épousa, par contrat signé du roi et de la famille royale, le 13 janvier 1782, Béatrix-Etiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont, dame d'honneur de la princesse de Lamballe. Le 19 mars de la même année, il obtint les honneurs de la cour et monta dans les carrosses de Sa Majesté. Le comte de Lage de Volude assista à l'Assemblée Provinciale de février 1789. Il émigra, prit du service dans la marine espagnole, et mourut le 1er avril 1799, à Porto-Rico.

La comtesse de Lage de Volude décéda le 7 décembre 1842. Elle eut trois filles :

I. Marie-Louise-Stéphanie-Béatrice-Nathalie, née à Paris, le 28 octobre 1782, filleule du duc de Penthièvre et de la princesse de Lamballe, mariée le 20 mars 1802 à Thomas Sumter, chargé d'affaires des États-Unis d'Amérique en France ;

II. Anne-Joséphine-Françoise-Stéphanie, née à Paris, le 26 décembre 1787, mariée à Saintes, le 7 mars 1809, à Louis-François, comte d'Isle de Beauchesne, et morte le 15 mai 1855, la dernière de sa maison ;

III. Jeanne-Henriette-Calixte-Stéphanie, née au château du Tirac, le 19 février 1790, morte à Madrid pendant l'émigration.

« Dame Marguerite Guinot, veuve de M. Jacques de Lage, — pour son fief de Bonne, — représentée par M. Philippe de Lage. »

Jacques de Lage avait épousé Marguerite-Aimée Guinot, dont :

I. Auguste-Louise, morte à 19 ans, le 11 janvier 1769 ;

II. Philippe, l'électeur ci-après.

« M. Philippe de Lage. »

Présent à l'Assemblée Provinciale.

C'est par présomption seulement que nous avons admis Jacques et Philippe de Lage avec les électeurs de la maison de Volude. Seraient-ils des de Lage de Brossac, en Saintonge et en Angoumois, qui portaient : *d'argent, à l'épervier essorant d'azur, armé et couronné d'or, empiétant un poisson aussi d'azur ?*

DE LANGE.

D'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même.

« M. le marquis de Lange de Comnène, demeurant à Pons, — pour son fief de Sorlu. »

Denys-Joseph-Hyacinthe, marquis de Lange-Comnène, seigneur de

Sorlut en la paroisse de Cozes, lieutenant de vaisseau, marié à Marie-Henriette-Anastasie Teyssier des Farges, dont entre autres :

I. Joseph-Hyacinthe, né le 1er août 1786, mort jeune;

II. Henri-François-Joseph, né le 29 septembre 1789;

III. Irène;

IV. Une autre fille.

LEMOUSIN DE NIEUIL.

D'azur, à deux étoiles d'argent en chef, et au croissant de même en pointe.

« M. Gabriel-Izaïe Lemousin, baron de Nieuil-lès-Saintes, y demeurant, — pour son fief de Nieuil. »

Gabriel-Esaü Lemousin, baron de Nieuil-lès-Saintes, seigneur de Grassay, de Chantreau, etc., marié à Rétaud, le 21 février 1753, à Eustelle Gentil de Brassaud, dame de Varzay, de Saint-Christophe, des Romades, etc. Le baron de Nieuil fut assigné par le lieutenant général du bailliage d'Oleron, pour sa seigneurie de Meré. Nous lui connaissons une fille :

Marie-Henriette, baptisée à Saintes, le 13 mars 1755, mariée à Pierre Boscal de Réals, comte de Mornac, capitaine au régiment de Piémont-infanterie, chevalier de Saint-Louis.

« M. Jean Lemouzin, demeurant à Saujon. »

Jean Lemousin de Saint-Germain, lieutenant de frégate, officier d'arrondissement des classes de la marine de la circonscription de Marennes, né en 1741. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

« Dame Henriette d'Aunis, veuve de M. Jean-Gabriel Lemouzin, — pour son fief de Théon, — représentée par M. Jean Lemouzin. »

DE LESTRANGE.

De gueules, à deux lions adossés d'or, surmontés d'un lion léopardé d'argent.

« M. Gabriel, baron de Lestranges, demeurant au Tranquart, — pour son fief du Tranquart. »

Le baron de Lestrange assista à l'Assemblée Provinciale. Il fut nommé l'un des commissaires de l'Ordre pour la vérification des pouvoirs. Né à Colombier-le-Vieux, en Vivarais, mort au mois de juillet 1789.

« Dame Marie-Anne de Lestranges, veuve de M. Jean-Daniel de Courcelles de Rigaud, tutrice de M. Jacques de Courcelles, son fils, — pour son fief de Cadeuil, — représentée par M. Gabriel, baron de Lestranges. »

Elle était sœur du baron de Lestrange.

Cette branche s'est éteinte en la personne de dom Augustin de Lestrange, frère des deux comparants ci-dessus, abbé général des Trappistes, décédé à Lyon en 1827.

L'ancienne maison de Lestrange est représentée en Saintonge par le marquis Alfred de Lestrange, qui habite le château de Chaux. De son mariage avec Marie-Constance-Josèphe Herbout, décédée le 20 juin 1860, il a eu sept enfants, savoir :

1° Raoul, comte de Lestrange, décédé, marié à Marie du Tertre, dont deux fils ;

2° Arthur, mort en 1849 ;

3° Frédéric, marié à Marie Eymar de Palaminy ; il a deux enfants ;

4° Gaston, décédé en 1852 ;

5° Gustave ;

6° Caroline, mariée à Théodore, marquis de Romanet de Lestrange ;

7° Gabrielle, mariée à Léopold de Tricaud.

DE LIVENNE.

D'argent, à la fasce de sable, frettée d'or de six pièces, accompagnée de trois étoiles de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Charles de Livenne, comte de Balan, y demeurant, — pour son fief de Chatelars. »

Jean-Charles de Livenne, comte de Balan, seigneur des Rivières, des Brousses, de Chatelars, de Pougemin, de Cingé, etc., présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789, où il fut nommé l'un des commissaires de l'Ordre. Le comte de Livenne avait épousé, le 2 février 1750, sa cousine germaine, Paule-Pélagie de Livenne de Balan, dont :

I. Jean-Charles-César-Joseph, appelé le baron de Livenne, page de la grande écurie du roi, écuyer commandant les écuries de Joseph-Napoléon, roi de Naples et d'Espagne, directeur des haras sous la Restauration, mort le 13 mars 1826. Il avait épousé en 1805 Marie-Madeleine Isave, dont une fille unique :

Rosalie-Alexandrine, la dernière de son nom, mariée le 12 février 1825 à Jacques, baron de la Porte, sous-intendant militaire, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. M. de la Porte est décédé récemment.

II. Julie, chanoinesse du chapitre noble de Vienne en Autriche;

III. Marie-Félicité, mariée le 12 juin 1782 à Henri-Gaspard de la Porte, seigneur d'Estrades, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, conseiller de préfecture à Angoulême. Elle est morte le 29 septembre 1791.

IV. Céleste, mariée à M. le marquis de Conan, décédée à Angoulême, le 28 septembre 1836;

V. Louis, chevalier de Malte, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, émigré, né le 12 juillet 1763, mort en 1826. Il avait assisté à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

VI. César, chevalier de Malte, né le 21 mai 1768. Il émigra, prit du service dans l'artillerie anglaise, et mourut en émigration.

VII. VIII. Deux filles, décédées sans alliance.

« Dame Marie de Livenne, veuve de M. le marquis de Gain de Linars, — pour sa terre de Monchaude, — représentée par M. Henry-Gaspard de la Porte-aux-Loups. »

Cette dame avait épousé en 1769 Isaac de Gain, marquis de Linars, veuf de Mlle Chapelle de Jumilhac. Marie de Livenne était cousine germaine de Jean-Charles, ci-dessus.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE LOIZELLOT.

D........ à trois oiseaux d......

« M. François de Loizellot, demeurant à la Barrière, — pour son fief de la Barrière. »

Famille éteinte il y a quelques années en la personne de Marie-Catherine-Jeanne de Loizellot, mariée à Jean-Grégoire, vicomte de Saint-Légier, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse.

DE LOMBARD.

D'azur, à trois étoiles d'or rangées en chef, à la rivière ondée d'argent en pointe.

« Dame Marie-Anne Second, veuve de M. Louis de Lombart, — pour son fief de la Guinallière, en l'isle d'Oleron, — représentée par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Louis de Lombard, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, avait épousé : 1° Catherine Fiquepeau, veuve de M. Capyras, changeur du roi au Château, acquéreur de la Guinalière ; 2° à Dolus, le 10 janvier 1774, Marie-Anne Segond. Cette dame fut assignée par le lieutenant

général du bailliage de l'île d'Oleron, pour les fiefs de la Guinalière et de la Palpalonière.

De son mariage naquirent :

1° Marie-Jacqueline-Louise-Julie, née à Dolus, le 14 décembre 1774, morte sans alliance;

2° Marie-Louise-Elisabeth-Amélie, née à Dolus, le 6 janvier 1775. Elle est veuve de M. Dyonnet et habite la Guinalière.

DE LOUBERT.

D'azur, à cinq épis d'orge d'or, 3 et 2.

« M. François-Louis de Loubert, — pour son fief de Léguille, — représenté par M. François Horric de la Rochetolay père. »

Louis-François de Loubert, seigneur de l'Éguille, assigné pour ce fief par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron, avait épousé à Saint-Pierre, le 10 décembre 1760, Jeanne-Eustelle Coutant, dont :

I. Madeleine-Emilie, née en novembre 1772, aujourd'hui veuve de Jérôme-Marc le Berthon, baron de Bonnemie;

II. Jacques-Alexandre, né à Saint-Pierre en 1786.

La branche de Neuilly subsiste en Normandie, dont cette famille est originaire.

DE LUC.

D'azur, au brochet d'argent mis en fasce, surmonté d'une étoile d'or.

« M. Jacques, comte de Luc père, demeurant à Pons, — pour son fief de Romaneau. »

Anne-Marc-Jacques, comte de Luc, seigneur de Lorignac et de Romaneau, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789, marié le 27 juillet 1751 à Geneviève de Malvin de Montazet, dont:

I. Antoine-Pompée, né à Pons, le 26 mars 1754;

II. Antoine-Jacques-Joseph, électeur ci-après;

III. Marc-Paul-Madeleine-Jacques-Joseph, né le 29 mai 1760;

IV. Paul-Sidrac-Gabriel-Antoine, né le 12 février 1764;

V. Marie-Claude-Amable-Ursule, mariée en 1803 à Pierre-Omer Faucher de la Ligerie.

« M. le comte de Luc fils, demeurant à Romaneau. »

Antoine-Jacques-Joseph, comte de Luc, seigneur de Lorignac et de Romaneau, lieutenant-colonel sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis. Il assista à l'Assemblée Provinciale, émigra et prit service en 1792 dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, commandée par le comte de Montausier. M. de Luc était né à Pons, le 31 juillet 1775.

Cette famille a pour dernier rejeton dom Juan de Luc, né en Portugal; il habite aux environs de Mirambeau.

DE LUCHET.

D'argent, au lion couronné de gueules.

« M. Michel de Luchet, — pour sa seigneurie de Saint-André de Lidon, — représenté par M. le chevalier de Luchet. »

Né à Saintes, le 11 juillet 1741, présent à l'Assemblée de Poitiers.

« M. le chevalier de Luchet, demeurant à Saintes. »

Pierre, chevalier, puis marquis de Luchet, après la mort de son frère Jean-Pierre-Louis, le fécond littérateur, était aussi frère de Michel. Il naquit à Saintes, le 22 octobre 1746, assista à l'Assemblé Provinciale, fut élu commissaire de l'Ordre pour la vérification des pouvoirs, émigra, servit dans la compagnie du comte de Montausier, formée en 1792 à Munster, revint en France et mourut à Orléans, le 27 septembre 1810. Sa veuve, Louise-Catherine de Bourron, créole de Saint-Domingue, est décédée à Orléans, le 16 février 1832.

Pierre nous semble avoir été le dernier représentant mâle de l'ancienne maison de Luchet.

MAC-CARTHY.

D'argent, au cerf passant de gueules, ramé de dix cors et onglé d'or.

« Dame Renée Robert, veuve de M. Denys de Maccarti, pour sa seigneurie de la Martière, — représentée par M. Raymond de Richier. »

Renée Robert, veuve de Denis Mac-Carthy, fut assignée pour le fief de la Martière, par le lieutenant général du bailliage de l'Ile d'Oleron. De leur mariage étaient provenus:

I. Denis-Charles-Marie Mac-Carthy, chevau-léger de la garde du roi;

II. Marie-Barthélemie, née au Cap-Français (Saint-Domingue), le 23 septembre 1753, mariée à la Rochelle, le 20 novembre 1776, à Jacques-Henri-Salomon Lévesque de Puyberneau, seigneur de Saint-Sornin, etc., major du régiment du Roi-cavalerie, avec rang de mestre de camp, chevalier de Saint-Louis;

III. Éléonore, née en 1768, mariée à la Rochelle, le 14 mai 1783, à René-François-Melchior de Begeon de Sainte-Mesme, alors chevau-léger de la garde du roi, veuf d'Anonyme Lefebvre de Givry;

IV. Marie-Rosalie, baptisée à la Rochelle, le 9 juillet 1770, mariée en 1789 à Auguste-Salomon du Chaffaut.

Cette ancienne maison irlandaise a pour représentant Julien-Marie-Laurent-Robert, comte Mac-Carthy-Reagh, petit-fils du célèbre bibliophile.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE MACNEMARA.

De gueules, au lion d'argent, surmonté d'un croissant de même, accosté de deux fers de lance d'or.

« Dame Henriette-Marie de Boucaud, veuve de M. Mathieu, comte de Macnemara, — pour sa terre de Ransanne, — représentée par M. Julien-Gilbert, comte du Chaffaut. »

DE MADRONNET.

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une croix d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois glands d'or posés en fasce.

« M. Joseph, comte de Madronet, — pour son fief de Saint-Eugène, — représenté par M. le vicomte de Beaumont de Gourson. »

Pierre-Joseph de Madronnet de Saint-Eugène, capitaine de cavalerie, assista à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux.

La famille de Madronnet subsistait encore il y a quelques années à Saint-Eugène près d'Archiac.

DE MALET.

Écartelé : aux 1 et 4 de gueules, à trois fermaux d'or, qui est *de Malet de Graville; aux 2 et 3 de gueules, à la levrette courante d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or*, qui est *de la Jorie.*

« M. le baron de Malet, demeurant à la Magdelaine, — pour son fief de la Magdelaine. »

Louis, baron de Malet, seigneur de la Madeleine et de Sujat, enseigne de vaisseau, aide-major des armées navales au département de Rochefort, marié le 9 août 1767 à Marie-Anne-Jeanne Payen de Noyant, dont :

Marie-Louise, chanoinesse-comtesse du chapitre de N.-D. de l'Argentière, en 1782.

« M. François-Louis, vicomte de Malet, demeurant à Lavaure, — pour son fief de Lavaure. »

Louis-François, vicomte de Malet, frère du précédent, épousa le

12 janvier 1772 Marie Nadaud de la Grange, dame de la Vaure de Chillac ; il en eut :

I. Louis-Marie, né le 30 mars 1775 ;

II. Louis-François, né le 22 septembre 1776.

Cette famille est représentée par les rameaux de Doussac, de la Garde, de la Garde du Pont de Saint-Vincent, de Puyvallier, de Roquefort et de la Borie.

DE MALVIN DE MONTAZET.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or, 2 et 1, qui est *de Malvin; aux 2 et 3 de gueules, à deux balances d'or,* qui est *de Montpezat.*

« M. Charles Malvin, marquis de Montazet, demeurant à Paris, — pour son fief de Plassac. »

Charles de Malvin, marquis de Montazet, comte de Plassac, seigneur de Saint-Symphorien, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, né le 25 juin 1739. Il avait été colonel du régiment d'Enghien-infanterie et s'était distingué dans la guerre de l'Indépendance de l'Amérique. Le marquis de Montazet comparut à l'Assemblée Provinciale. Il fut aussi convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

« M. Antoine de Malvin, comte de Montazet, demeurant à Pons. »

Antoine de Malvin, comte de Montazet, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de cavalerie, gouverneur de la citadelle de Marseille, grand-croix de Saint-Louis, né en 1715. Il avait débuté au service comme lieutenant au régiment du Maine-infanterie, en 1730, et avait été nommé en 1758 colonel-lieutenant du régiment d'Enghien. Le comte de Montazet mourut le 11 août 1807. Il était l'oncle de l'électeur précédent.

Plassac, qualifié châtellenie, puis baronnie, puis comté, relevait du roi, au devoir d'*un marbotin d'or apprécié dix sols.*

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE MANES.

Tiercé en fasce d'azur, d'argent et de gueules; l'azur chargé de trois étoiles d'argent; l'argent, d'une branche de laurier de sinople; le gueules, de trois barres d'argent.

« M. de Mannes de Couts. »

François-Armand, vicomte de Mânes, seigneur de Couts, mort en 1821. Il avait épousé le 18 avril 1769 Anne-Pétronille de Beaumont d'Echillais, dame de Montmalant, dont :

Victoire-Geneviève, née le 13 mars 1770.

« M. de Mannes, — pour son fief de la Croix. »

M. de Mânes assista à l'Assemblée Provinciale.

« M. Antoine-Gaspard de Mannes, mineur, autorisé par vénérable et discrète personne M. Elie-Dominique Castin de Guérin de la Magdeleine, abbé de Vaux, chanoine de l'église de Saintes, son curateur, — pour son fief de Chassagne, en l'isle d'Arvert, — représenté par M. Pierre-Charles-Auguste de Bremond, vicomte de Bremond. »

Antoine-Gaspard de Mânes, mineur, était le plus jeune des enfants de François-Armand de Mânes, marquis de Mânes, seigneur du Gazon, mort le 6 juin 1784, et de Marguerite-Marie-Claire de Bremond d'Ars, dame de Chassagne et d'Anville, décédée le 8 octobre 1777. M. de Mânes mourut en émigration.

Il avait pour frère et sœurs : Claire-Mélanie, mariée le 14 juin 1790 à François Thomas de Bardines, seigneur de Neuillac en Angoumois, morte à Saintes, le 22 juin 1849; — Armand, enseigne de vaisseau; le dernier mâle de sa maison; — Marie-Rosalie-Henriette, née à Saintes, le 15 juin 1763, mariée à M. le chevalier de Thaming; — Clémence-Henriette, religieuse hospitalière; — Marie-Monique-Armande, née à Saintes, le 26 novembre 1766, morte en cette ville, le 7 juillet 1838.

DE MARBOTIN.

D'azur, au lion d'or.

« M. Jean-François-Laurent-Amédée de Marbotin de Conteneuil, demeurant à Bordeaux, — pour son fief de Conteneuil, — représenté par M. Charles-Antoine Huon de Rosne. »

Baron de l'Empire, premier président de la cour royale de Bordeaux sous la Restauration, commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur, M. de Conteneuil avait été reçu conseiller en la première chambre des enquêtes du parlement de Guyenne, le 2 septembre 1768. En 1789, il assista à l'Assemblée de la sénéchaussée de Bordeaux. Marié le 24 juillet 1778 avec Marguerite-Henriette de Chavailles de Fougeras, il en eut :

I. Jean-Pierre-Henri-Amédée de Marbotin de Conteneuil, sous-préfet de Blaye, chevalier de la Légion d'honneur, mort sans alliance en 1848 ;

II. Amédée, officier de dragons, tué en Espagne en 1812 ;

III. Marie-Antoinette-Henriette-Amédée, mariée le 10 mai 1796 à Henri de Bretinauld, baron de Saint-Seurin ;

IV. Marie-Félicité-Jeanne-Henriette-Amédée, mariée à Paul-Sidrac de Frétard, marquis d'Ecoyeux.

Cette famille est représentée notamment par Charles-Jeanne de Marbotin de Sauviac, sous-préfet de Castelnaudary, chevalier de la Légion d'honneur, petit-neveu de l'électeur. Il existe aussi une branche à Bordeaux.

DE MARIN DE SAINT-PALAIS.

De gueules, au lion d'argent, contourné, armé et lampassé de sable.

« Demoiselle Henriette-Hippolite de Marin, — pour son fief de Barzan, — représentée par M. Charles de Couvidoux père. »

« Dame Marie-Charlotte de Marin, veuve de M. Olivier de Queux, — pour son fief de Chapitre, — représentée par M. Charles de Couvidoux père. »

Cette famille a encore des représentants.

DE LA MARTHONIE.

De gueules, au lion d'or.

« M. Léon, comte de la Marthonie, demeurant à Saintes. »

Joseph-Léon-Rémond, comte de la Marthonie, brigadier des armées navales, capitaine de vaisseau, directeur de l'artillerie au port de Toulon, chevalier de Saint-Louis, mort à Saintes, le 5 août 1789, à l'âge de 62 ans. Il avait épousé Marthe-Louise de Sartre.

« Dame Marie-Angélique-Anne-Antoinette de la Marthonie, épouse séparée quant aux biens de M. Louis-Armand, comte de Lescours, — pour sa seigneurie du Gagnon, — représentée par M. Joseph-Pierre de Robert. »

Elle était nièce de l'électeur ci-dessus. Cette dame comparaît pour elle-même. La famille de Lescours a voté à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

MARTIN DE BONSONGE.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois martinets de sinople, becqués et membrés de gueules, 2 et 1.

« M. Charles-Michel Martin de Bonsonge, demeurant à Marennes. »

Capitaine au régiment de Bresse-infanterie, puis major des milices gardes-côtes de la capitainerie de Marennes, chevalier de Saint-Louis, né le 3 août 1738, M. de Bonsonge avait été blessé au combat de Saint-Cast,

le 11 septembre 1758. Il assista à l'Assemblée Provinciale et mourut le 2 février 1801. Marié : 1° le 18 février 1760 à Marie-Marguerite de Monfriant, dame du Chambon ; 2° le 1er octobre 1765, à Madeleine-Françoise-Adélaïde Godet, créole de la Guadeloupe, M. de Bonsonge, sans enfants du premier lit, laissa du second :

I. Henri-André, sous-lieutenant au régiment Royal-infanterie, chevalier de Saint-Louis, né à Marennes, le 20 août 1772. Il émigra en 1792, servit dans les armées des Princes et de Condé, et mourut à Saintes, le 24 septembre 1840. De son mariage avec sa cousine germaine Laure Fresneau de la Gataudière vinrent :

1° Henri-Auguste, marié le 24 février 1829 à Alexandrine-Marie-Paule de Bretinauld de Meré. Ils habitent Saintes et ont quatre enfants : *a*. Henri-Joseph-Anatole, enseigne de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur ; — *b*. Louis-Henri ; — *c*. Laure ; — *d*. Berthe.

2° Alexis-Jules, sous-lieutenant au 52e de ligne, démissionnaire en 1830. Sa résidence est l'ancienne abbaye de la Tenaille. Il a épousé le 10 janvier 1831 Catherine Baynauld, dont : André-Ernest, lieutenant au 102e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, actuellement en Chine.

3° Adélaïde-Eudoxie, mariée à Henri-Dieudonné-Guidon, marquis de Beauchamps.

II. Jeanne-Louise, née le 26 juillet 1775, incarcérée à Brouage pendant la Terreur avec son père et sa mère, mariée en mai 1799 à Charles-François Boscal de Réals.

MASSON DE LA SAUZAYE.

D'azur, au cygne d'argent, sur une rivière de même, accosté de deux roseaux d'or.

« M. Auguste-Alexis Masson de la Sauzaye, — pour son fief de la Sauzaye, — représenté par M. le chevalier de Cours. »

Auguste-Alexis Masson de la Sauzaye, né le 17 mai 1740, marié à Françoise-Antoinette Desprez d'Ardin, mort le 18 mai 1794. Ses deux frères, Jean-Antoine-Honoré et François-Narcisse, comparurent à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. M. de la Sauzaye eut quatre enfants, savoir :

I. Jean-Louis, mort sans alliance, le 25 janvier 1818 ;

II. Auguste-Alexis, marié le 23 avril 1816 à Marie-Elisabeth Serin de la Cordinière, actuellement sa veuve, dont :

1° Marie-Antoine-Alexis-Edouard, inspecteur des forêts à Cosne, marié le 4 mai 1846 à Marie-Antoinette Perraudeau de Beauflef, dont : Marie-Auguste-Albert.

2° Marie-Henri-Auguste, capitaine du génie, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 5 février 1849 à Marie-Emma du Breuil de Théon de Châteaubardon. De ce mariage : Marie-Marguerite.

III. Marianne-Justine, mariée le 26 août 1807 à Maximilien-Quentin Desprez d'Ambreuil ;

IV. Auguste-Théodore, ancien officier d'infanterie. Il habite la Rigaudière, près de Saintes.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE MASVALÉE.

« M. Pierre de Malvalée, demeurant à Saint-Genys. »

Cet électeur signe « comte de Masvalée » le procès-verbal du 25 mars. Il mourut en 1792. Serait-ce Pierre de Masvaleyx de la Verdalle, présent au Ban de 1758?

MAUDUIT DE KERLIVIO.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de gueules.

« M. Mauduit de Kerlivio, demeurant à Pons. »

Jean-Baptiste Mauduit de Kerleau de Kerlivio, seigneur de Brandion, capitaine-commandant au régiment Royal dragons, avec rang de lieutenant-colonel, présent à l'Assemblée Provinciale, mort à Pons, le 8 février 1790, à l'âge de 61 ans. De son mariage avec Elisabeth Broussard vinrent entre autres :

I. Antoine-Louis, né à Pons, le 29 juillet 1765, mort en bas âge ;

II. Mathurin-Jean-Baptiste-Annibal, officier au régiment d'Orléans-infanterie, né à Pons, le 16 septembre 1767, marié à Anne-Marie de Lestang de Rulle, dont :

1° Charles-Octave, marié à Henriette-Adélaïde Priqué de Guippeville. Tous

deux sont décédés. De leur mariage : *a.* Gabriel ; — *b.* Alexandre ; — *c.* Germaine. Ils résident à Bois, près de Saint-Genis.

2° Jean-César, marié le 27 octobre 1828 à Zoé-Emeline de la Porte-aux-Loups. Cette dame est veuve sans postérité.

III. Marie-Gabrielle, mariée le 15 juin 1800 à Joseph-François-Armand de Sainte-Colombe de Boissonnade.

La famille Mauduit de Kerlivio est aussi représentée en Bretagne, dont elle est originaire.

DE MÉRITENS.

D'azur, au levrier d'argent, rampant contre un arbre de sinople.

« M. Charles-Amable de Méritains Derios, — pour son fief de Cuchaud, isle d'Oleron, — représenté par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

M. de Méritens d'Arros assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron pour la seigneurie du Montet. Il fut incarcéré à Brouage.

Cette famille a plusieurs représentants dans l'armée.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DU MESNIL-SIMON.

D'argent, à six mains dextres de gueules, les doigts pendants, posés 3, 2 et 1.

« M. Louis-Michel, marquis du Mesnil-Simon, — pour sa terre d'Ardennes, — représenté par M. Léon de Beaumont, comte de Gibaud. »

Major du régiment de la Sarre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, baptisé le 25 août 1715, marié en 1757 à Louise-Marie-Jeanne Poussard du Vigean.

« M. le vicomte du Mesnil-Simon, demeurant à Plassay, — pour son fief de Plassay. »

Pierre-Jean, comte du Mesnil-Simon, frère du précédent, lieutenant-colonel des Grenadiers royaux de la Lorraine, puis de la Touraine, chevalier de Saint-Louis, l'un des commissaires de l'Ordre, baptisé le 10 mai 1727. Il épousa Mlle Pissonnet de Bellefonds, dame de Plassay, dont postérité.

Cette famille n'a plus de représentants en Saintonge.

MICHEL
DE SAINT-DIZANT ET DE LA MORINERIE.

D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besants d'argent, accompagnée de trois merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Jacques Michel, baron de Saint-Dizant, — pour sa terre de la Chaume, — représenté par M. Alain-Xavier, comte d'Abzac. »

Jacques Michel de Saint-Dizant, baron de Saint-Dizant, du Château d'Oleron, de la Chaume, près de Pont-l'Abbé, seigneur du bailliage de Nancras, de Saint-Trojan, du Treuil, de Beauroche, de la Tour, de Panloy, etc., lieutenant-colonel d'infanterie française, capitaine général des milices gardes-côtes de l'île d'Oleron, aide de camp du maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, sur toutes les côtes de l'Océan, chevalier de Saint-Louis, né à Dolus, le 12 juillet 1732. Entré au service dès l'âge de 11 ans, le 28 juillet 1743, en qualité d'enseigne du régiment de Bretagne-infanterie, capitaine à 13 ans, le 27 septembre 1745, le baron de Saint-Dizant fit avec son régiment les campagnes d'Allemagne en Bohême et en Souabe, et celle d'Italie. Le procès-verbal du 16 mars, aux Archives impériales, mentionne cet électeur comme ayant comparu en personne à l'Assemblée, et non par procureur. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage secondaire de l'île d'Oleron en ces termes : « Mre Jacques-Barthélemy Michel, baron de Saint-Dizant,

seigneur-baron de la ville et baronnie du Château et de Saint-Trojan en ladite île. » Syndic royal du pays abonné de Marennes, d'Arvert et de l'île d'Oleron, M. de Saint-Dizant demanda, en cette qualité, son entrée de droit à l'Assemblée des Etats-Généraux : sa prétention fut examinée par le conseil d'Etat, qui ne crut pas devoir l'admettre. Il mourut au château du Treuil, en la paroisse de Dolus, le 8 décembre 1789. Le baron de Saint-Dizant avait épousé le 8 juillet 1760 Marie Sary de la Chaume, dame de la baronnie de la Chaume, du bailliage de Nancras et de Panloy; cette dame mourut le 1er février 1796. De leur union vinrent :

I. Joseph, né à Saintes, le 11 juillet 1763, mort jeune ;

II. Marie-Anne, née au château du Treuil, le 21 avril 1762, mariée à Saintes, le 18 juillet 1785, à Henri, comte de Grailly, marquis de Touverac, seigneur de Lavagnac, de Sainte-Terre et de Castegens, capitaine au régiment Royal-Piémont-cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Elle est décédée le 29 décembre 1834, la dernière de sa branche.

Le baron de Saint-Dizant descendait au quatrième degré du même aïeul que l'électeur ci-après.

« Dame Anne Michel, veuve de M. Alexandre de Valles, — pour son fief de Feusse, — représentée par M. François de Loizellot. »

Marie-Anne Michel de la Morinerie, dame de Feusses en l'île de Nieulle, paroisse de Saint-Sornin-de-Marennes, née en 1736, mariée à Alexandre de Valles, chevalier de Valles, seigneur de Chartres près de Rochefort, officier de marine. Suivant le procès-verbal du 16 mars, aux Archives impériales, cette dame fut représentée à l'Assemblée par Etienne Dexmier, chevalier d'Archiac; elle vivait encore au commencement du siècle. M. de Valles était mort le 19 novembre 1783.

Cette famille subsiste dans la branche de la Morinerie, cadette de celle des barons de Saint-Dizant; elle a pour seuls représentants mâles deux frères : le baron Léon de la Morinerie, résidant à Paris, et Arthur de la Morinerie, garde général des forêts à Reims, petits-neveux de la dame de Feusses. Leur père, Eugène, lieutenant de cavalerie, garde du corps du roi, décédé en 1854, était devenu le chef de sa famille par extinction de la branche aînée. Ils sont petits-fils d'Etienne, capitaine de cavalerie, maréchal des logis des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1821.

L'ancienne baronnie de la Chaume relevait à plein fief du roi et de la Tour du Pont de Saintes, au devoir d'*une obole d'or appréciée cinq sols tournois*.

La baronnie du Château relevait aussi du roi : c'était une des trois parties de la puissante baronnie de l'île d'Oleron, dont le démembrement, stipulé par Anne de Pons, comtesse de Marennes, en son testament du 27 janvier 1611, fut opéré lors du partage de sa succession, le 16 juillet 1612.

DE MONCOURIER.

« M. le chevalier de Moncourier, demeurant à Saint-Dizant-du-Gua. »

Présent à l'Assemblée Provinciale. Est-ce François de Moncourier qui figure au Ban de 1758? Un Moncourier était de 1771 à 1780 capitaine au régiment de la Sarre-infanterie; il fut tué aux Antilles.

Un membre de cette famille habite le Nivernais, à Neuffontaines; il est fils de M. le chevalier de Moncourier, mort à Saintes, après 1830.

Suivant notre principe de n'adopter que les armoiries *présentées* par les familles à l'Armorial dressé en vertu de l'édit du 21 novembre 1696, et non celles que d'Hozier, dans les *Suppléments* de chaque registre provincial, a réglées, *suppléées*, comme il le dit, pour celles qui n'en avaient pas déclaré, nous nous sommes abstenu de mettre en tête de cet article les armes parlantes imaginées à l'Armorial de la généralité de la Rochelle pour Jean de Moncourier : *de gueules, à un cheval d'or*.

Notre observation s'applique à plusieurs autres familles dont nous ne connaissons pas les armoiries véritables, et que nous n'avons pas voulu affubler de celles qui leur ont été *suppléées* à l'Armorial de 1696.

DE MONS.

D'azur, à trois molettes d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant d'or.

« M. Léonard-Joseph, marquis de Mons, — pour son fief des Gons, près Saintes, — représenté par M. Joseph-Paul-Jean, comte Delage de Volude. »

Léonard-Joseph, marquis de Mons, seigneur de la châtellenie des Gonds, près de Saintes, de Cousins, de Ferran, de Saint-Pauly, etc., assista à l'Assemblée de Bordeaux. Il avait épousé : 1° Adélaïde de la Chabanne, dame du marquisat de Dunes; 2° en 1770, Marie-Anne de Verthamon d'Ambloy, dont :

Madeleine-Anne de Mons, mariée le 1er mai 1809 à Jean-Baptiste, marquis de Piis.

Cette famille existe.

DE MONTALEMBERT.

D'argent, à la croix ancrée de sable.

« M. Nicolas-Prosper de Montalembert de Cers, demeurant à Saintes, — pour son fief de la Mothe. »

Élève de la Flèche et de l'École militaire de Paris, cadet au régiment de Rouergue-infanterie, puis chevau-léger de la garde du roi, M. de Montalembert de Cers naquit le 24 mars 1761. Il comparut à l'Assemblée Provinciale, émigra en 1792 et servit dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, commandée par le comte de Montausier. De retour en France en 1802, il entra dans les ordres, et devint successivement supérieur du petit séminaire de Luçon, chanoine et grand pénitencier du chapitre de la Rochelle, enfin supérieur du grand séminaire de cette ville.

M. de Montalembert mourut à Saintes, le 27 mars 1848. Il avait épousé en cette ville, le 11 décembre 1784, Jeanne-Charlotte de Laulanie, dont :

I. Léonard-Joseph-Placide, baptisé à Saintes, le 27 septembre 1786, mort jeune ;

II. Marie-Charles-Casimir, prêtre, baptisé à Saintes, le 2 février 1788, résidant à Paris ;

III. Joseph-Charles-Victor, baptisé à Saintes, le 27 juillet 1789, marié le 9 janvier 1810 à Florence-Honorine Bidé de Maurville, dont neuf enfants, savoir :

1° Nicolas-Prosper, marié le 6 décembre 1838 à Marie-Clémence de Cacqueray de Valmeuier, dont : *a.* Elisabeth ; — *b.* Jeanne ; — *c.* Anatole ; — *d.* René.

2° Euphrasie ;

3° Louis, marié le 17 juin 1845 à Marie-Thérèse-Joséphine-Lydie Boscal de Réals de Mornac. De cette union : *a.* Thérèse ; — *b.* Marthe.

4° Célestine, morte sans alliance ;

5° Stanislas, marié le 21 avril 1841 à Marie-Florence-Antoinette le Gardeur de Tilly, dont : *a.* Marie ; — *b.* Henri-Marie-Gatien.

6° Honorine ;

7° Alix ;

8° Elisabeth, décédée ;

9° Florence, mariée le 8 mai 1854 à Guy, comte d'Albessart.

IV. Euphrasie, morte sans alliance.

Ajoutons qu'il existe des représentants des branches de Monbeau, d'Essé, de Saint-Simon et de la seconde branche de Cers. C'est à cette dernière qu'appartient le comte Charles de Montalembert, de l'Académie française, l'une des illustrations de notre époque.

MOSSION DE LA GONTRIE.

D'azur, à trois cors de chasse d'argent, enguichés de même, 2 et 1.

« Dame Marguerite de Carrouge, veuve de M. Mossion de la Gontrie, — pour son fief des Rabainières, — représentée par M. Joseph du Pont du Chambon. »

Jean-François Mossion de la Gontrie, seigneur des Rabainières et de la Touche, près de Saintes, avait assisté au Ban de 1758. De son mariage avec Marguerite de Carrouge de Morigny vint :

Marguerite-Françoise-Louise, mariée le 10 septembre 1771 à Jacques-Louis Mallat de la Bertinière.

« M. Mossion de la Gontrie, demeurant à Pons. »

Louis-Charles Mossion de la Gontrie, capitaine de cavalerie, garde du corps du roi, compagnie de Beauvau, neveu de Jean-François, comparut à l'Assemblée Provinciale, émigra en 1792 et prit du service dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, commandée par le comte de Montausier. Il avait épousé : 1° le 4 novembre 1782 Marie Fradin de Boissière; 2° M[lle] Hardy, dont il n'eut point d'enfants.

Du premier lit :

I. Charles-Bénigne Mossion de la Gontrie, né à Villars en 1784, marié le 16 mai 1808 à Catherine-Eugénie Arnaud. De cette alliance :

1° Charles-Alfred, marié le 10 juin 1835 à Céleste Labat, dont : *a.* Charles-Xavier, attaché au service des ingénieurs du chemin de fer d'Orléans; — *b.* Eugénie-Apollina.

2° Onézime, mariée le 15 février 1828 à Michel-Aristide de Montfajon, receveur de l'enregistrement et des domaines;

3° Catherine-Eugénie, mariée le 15 décembre 1838 à Célestin de Beaucorps, décédé;

4° Accile-Louis-Charles, marié le 6 février 1850 à Marie-Elisabeth Godet. De ce mariage : *a.* Marie-Claire-Joséphine; — *b.* Louis-Auguste-Gaston.

II. Marie-Henriette Mossion de la Gontrie, mariée en 1825 à Marie-Alexandre Cadoret de Beaupreau, morte en 1849.

DE LA MOTHE (MARCHAND).

D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de trois croix ancrées de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

« M. Jean de la Mothe-Criteuil, — pour son fief du Vivier, — représenté par M. François-Louis, vicomte de Malet. »

M. de la Mothe-Cristeuil s'excusa au Ban de 1758, par le motif qu'il s'était cassé la jambe à Saintes.

DES MOTHES.

De sable, au lion d'or posant sa patte gauche sur une motte d'argent mouvante de la pointe, surmonté de trois étoiles d'or en chef.

« M. Michel des Mothes, — pour son fief de la Grosse-Pierre, — représenté par M. Jean-Auguste de Saint-Légier, comte d'Orignac. »

Il avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

Ce sont les armes de la famille des Mothes de Saint-Pé que nous avons attribuées à cet électeur.

DES MOULINS DE MASPÉRIER.

« M. René des Moulins de Maspérier, — pour sa seigneurie de Maspérier, — représenté par M. François-René, marquis d'Aiguières. »

LE MOYNE DE FLÉAC.

« M. Le Moyne de Fléac. »

Cet électeur, qui ne figure point dans la liste imprimée par Toussaints, assista à la séance du 3 août 1789.

A l'Assemblée Provinciale de février avait comparu « M. Le Moyne ». La signature « Le Moine » se trouve également au bas du procès-verbal du 25 mars.

Ce n'est probablement là qu'un seul et même personnage : peut-être Pierre-Marc le Moyne de Fléac, présent au Ban de 1758.

Nous sommes disposé à voir ici un représentant de la famille Moyne, qui a si longtemps occupé les premières fonctions du présidial, de l'élection et de l'échevinage de Saintes, et dont les armoiries étaient : *d'or, à la rencontre de bœuf de gueules, bouclée de même, surmontée d'une étoile d'azur.*

LE MOYNE DE SÉRIGNY.

D'azur, à trois roses d'or, 2 et 1; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même.

« M. Jean-Honoré Le Moine de Sérigni, — pour son fief dans le marais de Saint-Louis, — représenté par M. Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil. »

Jean-Honoré-François-Xavier le Moyne de Sérigny assista en personne à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. Il fut pareillement convoqué à celle de la Rochelle.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

NICOLAS DE VOUTRON.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« Dame Suzanne-Pauline de Lizardois, veuve de M. Abraham Nicolas de Voutron, — pour son fief de Bellebat, — représentée par M. Michel-Henri Froger de l'Éguille. »

Abraham Nicolas de Voutron, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, avait épousé sa cousine germaine Suzanne-Pauline

Michiel de Lizardais. Cette dame fut également convoquée à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. Elle eut deux fils :

I. Henri-Gédéon, major des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée de la Rochelle, fusillé à Quiberon ;

II. Jacques-Abraham-Sevère, lieutenant de vaisseau, tué dans la guerre de l'Indépendance des États-Unis.

Cette famille est de nos jours représentée par deux branches : celles de l'Isle-Ferme et de Lamballerie.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

PICHON
DE RICHEMONT ET DE LA GORD.

« M. Eutrope-Barnabé Pichon, demeurant à Saintes, — pour son fief de Saint-Thomas. »

Présent à l'Assemblée Provinciale, marié à Elisabeth Lallement, morte à Saintes, le 30 juillet 1770, dont :

Etienne-Louis de Gonzague, baptisé à Saintes, le 20 mars 1766.

« M. Pichon de la Gord, demeurant à Saintes. »

Marié à Marie Berry. Il comparut à l'Assemblée Provinciale.

« M. Pichon de Richemond fils, demeurant à Saintes. »

Nous n'avons pas cru devoir, faute de renseignements précis, attribuer à cette famille, qui a occupé les premières charges du présidial et de l'échevinage de Saintes, les armoiries de l'ancienne maison parlementaire des Pichon de Longueville et de Parempuyre : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même, et en pointe d'un agneau d'argent.*

Cette dernière famille est de nos jours représentée, entre autres : par Gustave de Pichon, marié à Eustelle le Gardeur de Tilly, et par son frère Théophile, marié à Hélène de Brach, résidant au château de Carriet, près de Lormont.

Les Pichon de Saintes existaient en 1826.

DU PIN DE BELUGARD.

Parti : le premier, écartelé : aux 1 et 4 d'argent, à trois pommes de pin de gueules, tracées de sable; aux 2 et 3 d'azur, à trois fusées d'or; le second, d'azur, à trois fasces crénelées d'argent.

« Demoiselles Marie-Agathe et Magdeleine-Lucile du Pin de Belugard, — pour leur fief de la Vieille-Grolière, — représentées par M. Charles-Henri de Beaucorps, baron de Lileau. »

Elles étaient filles de Charles du Pin, seigneur de Belugard et de la Vieille-Grolière, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort en 1785, et d'Agathe Poitevin.

DE PINDRAY.

D'argent, au sautoir de gueules.

« M. Hélie-François de Pindrai, — pour son fief de Millecens, — représenté par M. Jacques de Restier, baron de Boisrond. »

Elie-François de Pindray, seigneur de Milxent et de Gadebors, marié le 22 mai 1749 à Marie-Charlotte Gardrat. Il s'était fait excuser au Ban de 1758 comme asthmatique. Convoqué à l'Assemblée d'Angoulême à raison de son fief de Gadebors en la paroisse de Sainte-Radegonde, il se fit représenter par Hector de Pressac, seigneur de Lioncel. M. de Pindray périt sous la guillotine du tribunal révolutionnaire de Rochefort, en 1793.

Il eut deux fils, Pierre-François et Guy, tous deux électeurs ci-après.

« M. Pierre-François, chevalier de Pindray, demeurant à Milcens. »

Le chevalier de Pindray assista à l'Assemblée Provinciale. Il fut nommé l'un des commissaires de la Noblesse chargés de l'examen et de la vérification des pouvoirs à la grande Assemblée du mois de mars.

« M. Guy de Pindray, — pour son fief de Champagne, — représenté par M. Pierre-François, chevalier de Pindray. »

Chef de bataillon en retraite sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, né à Barbezieux, le 5 décembre 1756, marié le 25 novembre 1782 à Marguerite de la Croix du Repaire, dont :

I. Charles de Pindray, marié le 19 août 1814 à Marie-Augustine-Sophie Madey d'Escoublant. Ils sont décédés, laissant :

1° Marie-Charles-Jean-Paul, aide-commissaire de la marine, marié à Givet, le 10 décembre 1835, à Eugénie Parent ;

2° Marie-Emmanuel-Alfred, sous-lieutenant au 19e bataillon de chasseurs à pied ;

3° N., mariée à M. Dumesnil ;

4° N., sans alliance.

II. N., mariée à M. Despessailles.

Il existe encore des représentants de la branche d'Ambelles.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE PONCHARRAL DE POUILLAC.

« M. Eutrope-Alexandre de Poncharal, marquis de Pouillac, demeurant à Bellevue, — pour son fief de Bellevue. »

Eutrope-Louis-Alexandre de Poncharral, marquis de Pouillac, né à Saintes, le 29 avril 1752, frère de l'électeur ci-après.

« M. Louis de Poncharal, chevalier de Pouillac, demeurant à Saintes, — pour son fief de la Guerinerie. »

Chef de bataillon en retraite sous la Restauration, né le 25 octobre 1753. Il avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

DU PONT DU CHAMBON.

D'argent, à quatre chevrons de gueules.

« M. Charles-François-Ferdinand du Pont du Chambon, demeurant à Saint-Ciers-du-Taillon, — pour son fief de la Croix. »

Capitaine au régiment de Foix-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale. Il a signé le procès-verbal du 25 mars « Charles-François, marquis du Pont du Chambon ». Né à Louisbourg, le 27 novembre 1734, marié le 17 mai 1764 à Marguerite-Josèphe Rodrigue. M. du Chambon eut entre autres enfants :

1° N., né à Pons, le 28 juillet 1768;

2° Ferdinand-Joseph-Victor, ondoyé à Pons, le 30 juillet 1778.

« M. Joseph du Pont du Chambon, demeurant à Saintes, — pour son fief de la Croix. »

Neveu du précédent, né à Québec, le 6 novembre 1758, élève de l'École militaire en 1772.

L'un des deux électeurs a été également convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

Cette famille existe dans les branches du Chambon proprement dite et de Mézillac.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE LA PORTE-AUX-LOUPS.

D'azur, à la fasce componée d'or et de gueules, accompagnée de deux loups passants d'or, l'un en chef et l'autre en pointe.

« M. Henry-Gaspard de la Porte-aux-Loups, demeurant à Cognac. »

Henri-Gaspard de la Porte-aux-Loups, seigneur d'Estrades, né à

Cognac, le 20 mai 1760, sous-lieutenant au régiment de Guyenne-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale. Il émigra, servit dans l'armée de Condé et fut blessé le 13 août 1796 au combat de Kamlack. Capitaine d'infanterie en 1798, chevalier de Saint-Louis en 1814, puis conseiller de préfecture à Angoulême en 1815, M. de la Porte décéda en 1823. Il avait épousé : 1° le 12 juin 1782, Marie-Félicité de Livenne, morte en 1791; 2° en 1821, Marguerite Barbot de la Trésorière. Du premier lit étaient provenus :

I. Jacques, appelé le baron de la Porte, sous-intendant militaire, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, né le 18 décembre 1784, marié le 12 février 1825 à Rosalie-Alexandrine de Livenne de Balan, decédé au mois de décembre 1860, aux Mérigots, près d'Angoulême. Leur fils unique :

Charles-Célestin-Paul-Gaspard, sous-directeur agent comptable des haras de Saintes, a épousé à Fontainebleau, le 18 décembre 1854, Louise-Julie Corbin de Saint-Marc.

II. Charles, baptisé le 31 mars 1786, tué dans la guerre d'Espagne;

III. Anne-Victoire, baptisée le 28 décembre 1789, mariée à Jean-Pierre David;

IV. Alexandrine, baptisée le 6 juillet 1791, mariée à Pierre Callandreau, procureur du roi à Angoulême, décédé en 1845 conseiller honoraire à la cour royale de Bordeaux.

La branche d'Estrades est l'aînée de la maison de la Porte.

« M. Gaspard-Armand de la Porte, — pour sa terre de Beaumont, — représenté par M. Jean-Auguste de Saint-Légier, comte d'Orignac. »

Seigneur de Beaumont et de Cravans, sous-lieutenant au régiment du Roi-cavalerie, présent à l'Assemblée Provinciale, dont il signa le procès-verbal « le marquis de la Porte ». Né en 1765, marié : 1° à Catherine-Louise Cottin de la Thuillerie; 2° en 1794, à Marie-Anne-Antoinette de Frétard d'Ecoyeux.

Du premier lit :

I. Jean-Armand, né à Pons, le 10 mars 1791, chevau-léger en 1814; il habite Poitiers. Marié le 20 avril 1820 à Victorine-Hélène-Marie de la Broue de Vareilles, comtesse d'Hust et du Saint-Empire, il en a deux fils :

1° Jean-Gabriel, comte d'Hust, marié le 27 janvier 1857 à Catherine-Emilie de Gransaigne;

2° Gaspard-Louis-Henri, marié le 8 janvier 1855 à Louise-Agathe-Junia de Lescours, morte le 21 juin 1858, dont : *a.* Henri-Armand; — *b.* Paul-Ferdinand-Junien.

Du second lit :

II. Gaspard-Alphonse, sous-inspecteur des forêts, né à Saintes, le 11 novembre 1798, marié le 5 juin 1832 à Delphine Boscal de Réals, mort en avril 1840, laissant trois filles, savoir :

1° Caroline, mariée le 22 novembre 1858 à Ludovic de Mazièras;

2° Marie, mariée le 22 novembre 1859 à Gustave de James;

3° Clotilde, mariée le 10 juillet 1860 à Prosper de James.

III. Pharamond-Amédée, directeur de l'enregistrement et des domaines à Niort, né à Beaumont, le 28 janvier 1800, marié le 12 novembre 1833 à Eugénie-Marie-Anne Manès, dont :

1° Amédée, mort jeune;

2° Jean-Armand-Amédée.

IV. Zoé-Emeline, née à Beaumont, le 10 juin 1803, mariée le 27 octobre 1828 à Jean-César Mauduit de Kerlivio. Cette dame est veuve.

V. Hortense, née à Cravans, le 31 mai 1805, mariée le 29 mai 1833 à François-Nicolas Huon de Létang, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, juge de paix du canton de Gemozac.

« M. Jean-Louis, chevalier de la Porte, — pour son fief de Cravans, — représenté par M. Joseph-René le Fourestier de la Romade. »

Frère de Gaspard-Armand, né le 4 octobre 1768, sous-lieutenant au régiment d'Agenois-infanterie, émigré, mort à Périgny, près de la Rochelle, en 1807.

« Dame Pignot, veuve de M. le chevalier de la Porte, — pour son fief des Salles de Rioux, — représentée par M. Simon de la Porte-aux-Loups. »

Jacques-Henri, chevalier de la Porte, seigneur des Salles de Rioux et de la Richardière, major au régiment du Roi-cavalerie, oncle de Gaspard-Armand et de Jean-Louis. Il n'eut point d'enfants de M[lle] Pyniot. Cette dame fut aussi convoquée à l'Assemblée d'Angoulême.

« M. Simon de la Porte-aux-Loups, demeurant à Gemozac, — pour son fief de Pigourneau. »

Simon-Félicien de la Porte, seigneur de Pigourneau et de Champeau,

cornette de cavalerie, assista au Ban de Saintonge de 1758 et à l'Assemblée Provinciale. Il fut incarcéré à Brouage, et vivait encore en 1800.

La branche de Beaumont-Cravans est séparée de celle d'Estrades depuis la première partie du XVII[e] siècle.

POTIER DE POMMEROY.

D'azur, à deux mains dextres appaumées d'or; au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur.

« M. Potier de Pommeroy, demeurant à Bellevue. »

René-Gédéon Potier de Pommeroy, demeurant à Bellevue, paroisse de Corme-Royal, épousa : 1° Marguerite d'Aillebout de Saint-Vilmé; 2° le 21 août 1766, Marie de Grange.

Du second lit :

Louis-René, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à Bellevue, le 18 juillet 1767, marié à Marie-Agathe-Bénigne de Beaucorps, fille de l'électeur Henri-Charles, baron de l'Isleau, dont :

1° Auguste Potier, comte de Pommeroy, né à Corme-Royal, en 1796, garde du corps du roi, député de Langres sous Louis-Philippe, membre du conseil général de la Haute-Marne, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1860, sans enfants de M[lle] Legros;

2° Henri-Léopold, chef d'escadrons de hussards en retraite, officier de la Légion d'honneur, marié : 1° à Elisa Bonneau de Mongaugé, morte le 18 juillet 1853; 2° à M[lle] de Corlieu. Du premier lit : *a.* Auguste; — *b.* Renée.

3° N., veuve de M. Grezy.

On pense que cette famille, sortie des colonies, est une branche des Potier de Gesvres et de Tresmes; c'est dans cette hypothèse que nous avons dû lui en attribuer les armoiries.

POUTE DE NIEUIL.

D'argent, à trois pals de sable, au chevron de même, brochant sur le tout.

« Messire Claude-Arnould Poute, marquis de Nieuil,

grand sénéchal de Saintonge, demeurant à Poitiers, — pour son fief de Nieuil-le-Viroux. »

Claude-Arnoul Poute, marquis de Nieuil, comte de Confolens en Angoumois, baron de la Villatte, seigneur de Saint-Sornin, de Château-Dompierre, de Saint-Hilaire-du-Bois, etc., grand sénéchal de Saintonge, président des trois Ordres de la sénéchaussée, chef d'escadre des armées navales (contre-amiral), inspecteur général des troupes de la marine et du corps royal des canonniers-matelots, commandeur de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Il a publié une *Tactique à l'usage de l'escadre d'évolutions,* qu'il commandait en 1787. Le marquis de Nieuil fut convoqué aux Assemblées de Bordeaux, de Poitiers et d'Angoulême. Il émigra et fut chargé du commandement de la seconde division du corps de la marine à l'armée des Princes. Né le 22 juillet 1730, marié en 1762 à Augustine-Jeanne des Francs, mort à Poitiers, le 19 avril 1806, le marquis de Nieuil a laissé postérité, savoir :

I. Augustin-Marie, garde du corps du roi, puis capitaine au régiment Dauphin-dragons, né le 25 novembre 1765, marié le 23 janvier 1786 à Anne-Françoise de la Luzerne. Il fut présenté à la cour le 13 février 1789; Mme de Nieuil l'avait été le 19 février 1786. De leur union :

1° Ange-Félix-Arnoul, mort le 15 janvier 1790;

2° Augustine-Denise-Henriette-Zoé, décédée le 15 juillet 1790;

3° Augustin-Arnoul-César, garde du corps du roi, lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur, marié : 1° le 14 décembre 1813 à Joséphine-Adélaïde de Mac-Mahon; 2° le 6 mai 1829 à Renée-Octavie de Menou. Du premier lit sont issus : *a.* Georges-Augustin-Arnoul, marié le 3 février 1848 à Aliette du Cambout de Coislin; — *b.* Marie-Césarine-Charlotte-Céline; — *c.* Marie-Edine-Pélagie.

II. Amable, sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie, émigré;

III. Alexandrine-Thérèse, mariée le 2 décembre 1782 à Henri-Jacques-Louis d'Espaigne, comte de Vennevelles, major du régiment de la Reine-cavalerie.

« Dame Marie-Thérèse Poute, veuve de M. le marquis de Blénac, — pour sa terre de Courcouri, — représentée par Messire Claude-Arnould Poute, marquis de Nieuil, grand sénéchal de Saintonge. »

Elle était sœur du marquis de Nieuil, et épousa Renaud de Courbon, marquis de Blénac, baron de Champdolent, capitaine au régiment de Cuirassiers du Roi, chevalier de Saint-Louis, mort le 11 août 1787.

Nieuil le Viroul relevait du roi, au devoir d'*une révérence.*

DE PRESSAC.

D'azur, au lion couronné d'or, accosté de huit losanges de même, quatre de chaque côté en pal.

« M. Thomas de Pressac, — pour son fief de Lamaux, — représenté par M. Henri de Jaubert. »

A l'Assemblée Provinciale, cet électeur signe « le chevalier de Pressac ». Il devait appartenir à la branche de Lioncel.

Cette famille existe encore en Poitou, en Périgord et en Angoumois. Ses armoiries ont une grande affinité avec celles des Preissac, ducs d'Esclignac et de Fimarcon, qui portent : *d'argent, au lion de gueules.*

PRIQUÉ DE GUIPPEVILLE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux croissants d'argent en chef et d'une pensée de même, feuillée de sinople en pointe.

« M. Gabriel Priquet de Guippeville, — pour son fief de Chanteloup, — représenté par M. Marc-Antoine, marquis de Cumont. »

Il épousa Mlle Bizeux, veuve de M. de Belleville, dont :

I. Gabriel Priqué de Guippeville, qui habite Chanteloup. Il a eu cinq enfants de son mariage avec Jeanne-Adélaïde de Larrard, morte le 19 janvier 1861, savoir :

1° Alfred, percepteur des contributions directes à Mortagne, marié à Mlle de Sainte-Colombe, dont : *a.* Anatole, marié en 1857 à Marie-Louise-Eugénie-Emma Huon de Létang : ils ont un fils ; — *b.* Armand ; — *c.* Angélina ; — *d.* Gaston ; — *e.* Aymar ; — *f.* René.

2° Alexandre, demeurant à Chanteloup, et marié à Mlle de Chevreuse, dont plusieurs enfants ;

3° Amédée, marié à Mlle Vaultier de Moyencourt, dont : *a.* Elmire ; — *b.* Adéla ; — *c.* Maria ; — *d.* Fernand. Ils habitent Bordeaux.

4° Henriette-Adélaïde, morte le 18 mars 1859, veuve de Charles-Octave Mauduit de Kerlivio ;

5° Caroline, mariée à M. Elie.

II. Elisabeth, mariée à Marie-Paul-François-de-Salles de Sartre, morte le 23 décembre 1853;

III. Gabrielle, mariée le 14 juillet 1806 à Gabriel-Thérèse-Alexandre de Vasselot de la Chainaye, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Marennes, tous deux décédés;

IV. N. fils, mort jeune.

DE QUESSART.

D'or, à trois fourmis volantes de sable, 2 et 1.

« M. de Quessart de Beaulieu. »

Est-ce Henri Quessar de Beaulieu qui comparut au Ban de 1758?

DE QUEUX.

D'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable, défendues d'argent, 2 et 1.

« Dame Marie-Charlotte de Marin, veuve de M. Olivier de Queux, — pour son fief de Chapitre, — représentée par M. Charles de Couvidoux père. »

Jean-Olivier de Queux, seigneur de Chapitre, capitaine des canonniers gardes-côtes d'Arvert, né le 29 décembre 1728, mort le 20 juillet 1785. Il avait épousé Marie-Charlotte-Renée de Marin, dont:

I. Urbain-Paul, né à Arvert, le 15 mai 1760;

II. Marie-Philotée, née à Chapitre, le 7 mai 1761.

La famille de Queux subsiste, notamment dans la branche de Saint-Hilaire.

DE RANSANNE.

De gueules, à trois mains d'argent, 2 et 1.

« M. Jean de Ranssanne de Charbonblanc, — pour son

fief du dit lieu, — représenté par M. Gabriel, baron de Lestranges. »

Il fut présent au Ban de 1758.

DE RAYMOND.

Écartelé : au 1 d'azur, à la croix alesée d'argent; au 2 losangé d'or et d'azur; au 3 de gueules, à la cloche d'argent; au 4 d'azur, à la sphère terrestre d'or, cerclée et montée de même.

« M. Jean-Raymond de Lalande, — pour son fief en l'isle d'Oleron, — représenté par M. Léon, comte de la Marthonie. »

Jean de Raymond de la Lande, avocat général au parlement de Bordeaux, fut assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron « pour sa terre et seigneurie du marquisat de Saint-Pierre-Limeuil ».

Saint-Pierre de Limeuil était un démembrement de la terre de Saint-Pierre, effectué en 1536 par Antoine de Pons, comte de Marennes, baron d'Oleron, etc.

« M. François-Joseph, marquis de Raymond, — pour sa terre de Vignolles, — représenté par M. le marquis de la Faye d'Ambérac. »

Lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée de la Rochelle.

Cette famille existe dans différentes branches.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

RENART
DE FUCHSAMBERG D'AMBLIMONT.

D'argent, au chêne de sinople, englanté d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

« M. le comte d'Amblimont-Fuschsemberg, demeurant à Saint-Fort, — pour son fief de Saint-Fort. »

Claude-Marguerite-François Renart de Fuchsamberg, comte d'Amblimont, seigneur de Saint-Fort-sur-Gironde, d'Usson, de Bresneau, du Bouquet, etc., chef d'escadre des armées navales, chevalier de Saint-Louis, commandeur de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, auteur d'un traité estimé sur la *Tactique navale*. Il assista à l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes au mois de février 1789, et fut convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. Le comte d'Amblimont émigra en 1793, prit du service dans la marine espagnole, et fut emporté d'un boulet de canon au combat du cap Saint-Vincent, le 14 février 1797. Il était né à Rochefort, le 8 novembre 1736, et avait épousé, au château de Cachan, près de Paris, le 17 juillet 1754, Marie-Anne de Chaumont de Quitry. Leurs Majestés et la famille royale avaient signé le contrat le 29 juin précédent. La comtesse d'Amblimont mourut à Saintes, le 4 mai 1812. Elle eut deux enfants :

I. Louis-Jean-Casimir Renart de Fuchsamberg d'Amblimont, filleul de Louis XV et de Mme de Pompadour, baptisé le 26 septembre 1763, mort jeune ;

II. Béatrix-Etiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont, dame d'honneur de la princesse de Lamballe, née à Paris, le 17 avril 1764, mariée le 13 janvier 1782 à Joseph-Paul-Jean, comte de Lage de Volude, lieutenant de vaisseau. Le contrat fut signé par le Roi et la famille royale. La comtesse de Lage de Volude est morte à Baden, le 7 décembre 1842.

Cette maison, qui s'est illustrée dans la marine, n'a plus de représentants.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE RESTIER.

D'azur, à cinq bandes ondées d'or.

« M. Jacques de Restier, baron de Boisrond, demeurant à Brossac, — pour son fief de Brossac. »

Le baron de Restier avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

Cette famille était représentée sous la Restauration par Jacques-François-Eugène de Restier de Saint-Vallier, capitaine retraité, né le 11 novembre 1772, à Brossac.

DE RICHIER.

D'azur, à l'aigle d'argent, becquée et membrée de gueules; à la bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, brochant sur le tout.

« M. Raymond de Richier, demeurant à Marennes. »

Jacques-Raymond de Richier, seigneur de Touchelonge en Marennes, capitaine au régiment de Beaujolais-infanterie, chef de division garde-côtes, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, élu député de la sénéchaussée de Saintes aux États-Généraux, incarcéré à Brouage en 1794, mort à Marennes, le 9 février 1800. Il avait épousé le 19 novembre 1776 Françoise Godet.

Cette famille est éteinte.

DE RIGAUD DE VAUDREUIL.

D'argent, au lion couronné, armé et lampassé de gueules; à l'orle de huit écussons de gueules, chargés chacun d'une fasce d'argent.

« M. Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil, demeurant à Rochefort, — pour son fief de Théon. »

Chef d'escadre des armées navales (contre-amiral), commandant en

chef du port de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, incarcéré à Brouage avec sa femme Anne-Marie du Breuil de Théon, qu'il avait épousée le 27 mai 1766. Le comte de Vaudreuil était né le 17 octobre 1728. Il mourut en 1811, laissant quatre enfants :

I. Jean-Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil, né à Rochefort, le 18 mai 1768, chef d'escadrons, chevalier de Saint-Louis, mort à la Réole, le 21 octobre 1845, dont :

1° Louis-Victor de Rigaud, marquis de Vaudreuil, page de Charles X, décédé sans enfants de son mariage avec Mlle de Fradin ;

2° Anne-Jeanne-Louise, mariée à Onésime Lesueur, docteur en médecine. Elle habite Saintes.

3° Alix, morte sans alliance ;

4° Timothée, mort en Afrique.

II. Pierre-Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil, né à Saintes, le 18 septembre 1770, officier d'artillerie en 1789, secrétaire d'ambassade sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, auteur ingénieux du *Tableau des mœurs françaises au temps de la Chevalerie*, mort dans sa ville natale, le 3 avril 1853, sans enfants d'Aimée-Christine-Eléonore de Plas, veuve de M. de Plas, décédée au château de Théon, le 3 novembre 1834 ;

III. Marie-Madeleine-Louise, née à Saintes, le 27 avril 1767, mariée le 25 octobre 1785 à Jean-François-Jacques, marquis de Calvimont, morte le 25 novembre 1828 ;

IV. Louise-Thérèse, morte à Saintes, le 1er septembre 1857, âgée de 77 ans.

La maison de Rigaud de Vaudreuil, célèbre dans les fastes maritimes, est encore représentée à Paris.

DE RIPPE DE BEAULIEU.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, accompagnée de trois serres d'aigle de même, 2 en chef adossées et 1 en pointe.

« M. François de Rippe de Beaulieu, — pour son fief de la Ravallerie, — représenté par M. François de Berthelot du Couret. »

« M. Pierre-François de Rippe de Beaulieu, demeurant à Sainte-Leurine. »

« M. Jean de Rippe, — pour son fief de la Leigne, — représenté par M. Pierre-François de Rippe de Beaulieu. »

« M. Charles-Éléonor de Rippe de Beaulieu, — pour son fief de Beaulieu, – représenté par M. Pierre-François de Rippe de Beaulieu. »

Cette famille existe en Angoumois, aux environs de la Rochefoucauld.

DE ROBERT DU PIN.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée d'un lion d... . en chef et de deux croissants d.... en pointe.

« M. Joseph-Pierre de Robert, — pour son fief de Saint-Germain-du-Seudre. »

Marié le 12 septembre 1780 à Louise-Gabrielle de Goubert. Il comparut à l'Assemblée Provinciale.

« M. de Robert du Pin, demeurant à Mirambeau, — pour son fief du Pin. »

Frère du précédent. Il assista également à l'Assemblée Provinciale.

Cette famille s'est éteinte en la personne de Frédéric de Robert, tué en duel à Paris.

DE ROCHECHOUART DE MORTEMART.

Fascé, nébulé d'argent et de gueules de six pièces.

« M. Victorien-Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, — pour sa principauté de Tonnay-Charente, — représenté par M. Raymond de Richier. »

Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart,

prince de Tonnay-Charente, marquis d'Everly, baron de Bray-sur-Seine, seigneur de l'Ile-Dieu, etc., pair de France, maréchal de camp, ancien colonel du régiment de Lorraine-infanterie, député aux États-Généraux des bailliages de Sens et de Guéret, né à Paris, le 8 février 1752. Il fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente. D'après le procès-verbal du 16 mars, conservé aux Archives impériales, son procureur à l'Assemblée fut Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin. Il se fit également représenter à l'Assemblée de Poitiers. Le duc de Mortemart émigra en 1791, servit dans l'armée des Princes, revint en France en 1812, fut nommé membre du conseil général de la Seine, et mourut le 14 juillet de la même année. Il avait épousé : 1° le 11 juin 1772 Anne-Catherine-Gabrielle d'Harcourt de Lillebonne; 2° le 28 décembre 1782 Adélaïde-Pauline-Rosalie de Cossé-Brissac.

Du premier lit :

I. Anne-Victurnienne-Henriette, née en 1773, mariée en 1789 à Auguste-Philippe-Louis, duc de Croy;

II. Nathalie-Henriette-Victurnienne, née en 1774, mariée en 1792 à M. le prince de Beauvau;

III. Catherine-Victurnienne-Victorine, mariée en 1804 à Adrien-François-Emmanuel, duc de Crussol d'Uzès.

Du second lit :

IV. Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, baron de l'Empire, sénateur, général de division, président du conseil général du Cher, grand-croix de la Légion d'honneur, né le 20 mars 1787. Il habite le beau château de Meillant. Le duc de Mortemart avait été chevalier des Ordres du roi, pair de France, ministre, président du conseil sous Charles X, ambassadeur en Russie, capitaine-colonel des Cent-Suisses et major de la garde nationale de Paris. Marié le 26 mai 1810 à Virginie de Sainte-Aldégonde, il en eut :

1° Arthur, décédé ;

2° Félicie-Alix-Victurnienne, veuve d'Edmond, comte de Sainte-Aldégonde;

3° Henriette, mariée le 13 juillet 1835 à Alphonse-Pierre de Cardevaque, marquis d'Havrincourt;

4° Cécile, mariée en 1839 à Ernest Budes, comte de Guébriant;

5° Berthe, mariée le 13 août 1844 à Etienne-Guy-Charles-Victurnien, prince de Beauvau.

V. Antoine, née en 1790, mariée à M. le marquis de Forbin-Janson;

VI. Emma, née en 1791, mariée à M. le duc de Beauvilliers;

VII. Alix-Victurnienne, mariée en 1823 à Paul, duc de Noailles, membre de l'Académie française.

L'illustre maison de Rochechouart est aussi représentée par la branche aînée des comtes de Rochechouart et par un rameau de la branche de Mortemart, issu de Victurnien-Bonaventure-Victor, frère de l'électeur.

DE LA ROCHEFOUCAULD.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces ; à trois chevrons de gueules, brochant sur le tout, le premier écimé.

« M. le duc de la Rochefoucauld, demeurant à Paris, — pour son fief de Barbezieux. »

Louis-Alexandre, duc de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon, prince de Marsillac, marquis de Barbezieux, etc., pair de France, maréchal de camp, ancien colonel du régiment de la Sarre, membre honoraire de l'Académie des sciences, membre des Académies de Metz et de la Rochelle. Convoqué aux Assemblées d'Angoulême, de Poitiers, de Meaux et de Paris, il comparut en personne à celle de Saintes, se faisant honneur avant tout de sa qualité de gentilhomme saintongeais. Le duc de la Rochefoucauld fut élu député de la Noblesse de Paris aux États-Généraux, président de la commune, et périt le 14 septembre 1792, massacré à Gisors. Il était né le 11 juillet 1743. Marié : 1º le 13 décembre 1762 à Louise-Pauline de Gand de Mérode; 2º le 28 mars 1780 à Alexandre-Charlotte-Sophie de Rohan-Chabot, il ne laissa point de postérité. Mme la duchesse de la Rochefoucauld épousa en deuxièmes noces M. le comte de Castellane.

Il est peu de familles en France qui offrent plus de rejetons que cette grande et noble race des la Rochefoucauld. On peut voir dans l'*Annuaire de la Noblesse* de M. Borel d'Hauterive l'état actuel de cette maison. Nous nous contenterons de dire ici qu'elle est représentée par les branches ducales de la Rochefoucauld-Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville, et par la branche de Bayers.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

DE LA ROMAGÈRE.

D'azur, au chevron potencé et contre-potencé d'or, rempli d'azur, accompagné en chef de deux losanges d'or, et en pointe d'un lion d'argent.

« M. de la Romagère, baron de Fontaines, y demeurant, — pour son fief de Fontaine. »

Sans doute Antoine de la Romagère, marquis de Roussecq, etc., également convoqué à l'Assemblée d'Angoulême, pour le fief de Chasseneuil.

DE ROSSEL.

D'azur, à trois tortues d'or, 2 et 1.

« Dame Louise Massiot de la Mothe, veuve de M. Christophe de Rossel, — pour son fief de l'Ormont, — représentée par M. le comte de Grailly. »

Christophe de Rossel, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, était mort à Brest, laissant de son mariage avec Louise Massiot de la Mothe :

Louis-Auguste de Rossel, né le 20 juin 1736, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, dont Choffard a si délicatement gravé le portrait, son chef-d'œuvre. Le 15 septembre 1781 il épousa, à Saintes, Françoise Guérin. C'est sa fille, Marie-Louise-Elisabeth, qui, dans le portrait de Choffard, lui tend le rameau d'olivier.

DE ROUVROY DE SAINT-SIMON.

Écartelé : aux 1 et 4 de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules, qui est *de Rouvroy; aux 2 et 3, échiqueté d'or et d'azur; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or,* qui est *de Saint-Simon.*

« M. Claude-Anne de Rouvroi, marquis de Saint-Simon, — pour son fief de Chartuzac, — représenté par M. Compagnon de Thézac. »

Claude-Anne de Rouvroy, marquis, puis duc de Saint-Simon, baron de la Faye, seigneur de Villexavier et de Chartuzac, grand d'Espagne de première classe, maréchal de camp, chef de brigade des gardes du corps de Stanislas, roi de Pologne, gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, commandeur de Saint-Louis, membre de l'Association militaire de Cincinnatus. Il fut présenté à la cour le 23 juillet 1769, assista en personne

à l'Assemblée d'Angoulême, où il représenta le comte d'Artois, prince apanagiste du duché d'Angoumois, et fut élu député de cette province aux États-Généraux. Pendant la Terreur il émigra en Espagne, y prit du service, devint capitaine général, et fut créé duc et grand de la première classe. M. de Saint-Simon était né à Villexavier, le 16 mars 1743; il mourut à Madrid, en 1826. De son mariage avec Louise Thomas de Pange vinrent :

I. Louis-Jacques-Philippe-Hippolyte, né le 26 mai 1774 ;

II. Louis-Jules, mort en bas âge ;

III. Françoise-Régis-Marie-Joséphine-Balbine, née le 27 avril 1777.

La maison de Rouvroy de Saint-Simon, illustrée par l'auteur des *Mémoires*, est de nos jours représentée par la branche angoumoisine de la Faye et par celle de Sandricourt. A cette dernière appartient : Henri-Jean-Victor, marquis, puis duc de Saint-Simon, sénateur, grand d'Espagne, général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, ancien ambassadeur en Portugal.

DE SAINT-LÉGIER D'ORIGNAC ET DE LA SAUSAYE.

De gueules, à la croix écartelée d'argent et d'azur, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or; aliàs *la croix d'argent, chargée d'un filet d'azur et d'un sautoir de même en abîme.*

« M. Jean-Auguste de Saint-Légier, comte d'Orignac, y demeurant, — pour son fief d'Orignac. »

Né le 7 février 1753, page du comte de Clermont, sous-lieutenant au régiment d'Enghien-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale, marié à Marie-Marthe de la Porte-aux-Loups, mort à Saintes en 1792. Sa veuve épousa en secondes noces André-Pharamond-Antoine de Saint-Légier, cousin germain du comte d'Orignac; elle eut de son premier mariage un fils unique :

Auguste-René-Elie, comte de Saint-Légier d'Orignac, capitaine de volontaires royaux, lieutenant de louveterie, chevalier de la Légion d'honneur, député et membre du conseil général de la Charente-Inférieure, directeur du syndicat des travaux de desséchement des marais de Brouage, marié en décembre 1803

à Marie-Jeanne-Bénigne Yvonnet. Il était né au château d'Orignac, le 20 octobre 1782, et mourut à Saintes, le 25 octobre 1852, laissant deux enfants :

1° Grégoire-Auguste, comte de Saint-Légier d'Orignac, ancien membre du conseil général de la Charente-Inférieure, ancien officier de dragons de la garde royale, directeur du syndicat des travaux de desséchement des marais de Brouage, marié le 4 octobre 1833 à Marie-Albertine-Alix Herbout; ils habitent Orignac. De leur union sont issus : *a.* Marie-Elisa-Caroline, mariée le 4 mai 1857 à Anatole du Boulet de la Boissière; — *b.* Hélène-Marie-Bénigne, mariée le 7 juillet 1856 à Armand de Roubin; — *c.* Jean-Edouard-Elie-Henri; — *d.* Euphémie-Blanche, mariée le 9 novembre 1858 à Henri de Pont; — *e.* Laure-Marie-Constance; — *f.* Marie-Eustelle; — *g.* Caroline-Marie-Adélaïde.

2° Euphémie-Marie-Bénigne.

« M. Jean-Grégoire, vicomte de Saint-Légier, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse, demeurant à Rochefort. »

Frère du comte d'Orignac, né le 9 février 1758, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort en 1831, à la Barrière, sans postérité de Marie-Catherine-Jeanne de Loizellot, dame de la Barrière.

Il adopta sa nièce Marie-Catherine-Célestine de Saint-Légier d'Orignac (fille de son frère Jean-Hector), qui épousa le 25 août 1829 Léon-Paul, marquis de Saint-Légier de la Sausaye. Cette dame est veuve et habite la Barrière.

« Dame Marie-Marthe Green de Saint-Marsaud, veuve de M. Hector de Saint-Légier, — pour son fief de Lussinet, — représentée par M. Jean-Grégoire, vicomte de Saint-Légier, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse. »

Jean-Hector de Saint-Légier, capitaine au régiment de Beauvoisis-infanterie, oncle des deux électeurs qui précèdent, était né le 6 mars 1728; il avait épousé le 16 décembre 1758 Marie-Marthe Green de Saint-Marsault, et était mort à Lussinet, le 2 juillet 1786, laissant quatre enfants :

I. André-Auguste, lieutenant de vaisseau, né le 10 août 1761, disparu à la mer le 30 décembre 1788;

II. André-Pharamond-Antoine, vicomte de Saint-Légier, seigneur de Lussinet, contre-amiral honoraire, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né le 17 novembre 1763, mort à Saintes, le 23 août 1844. De son mariage avec

Marie-Marthe de la Porte-aux-Loups, veuve de son cousin germain le comte d'Orignac, sont issus :

1° Alexis, capitaine d'infanterie, tué en duel en 1816;

2° Edouard, vicomte de Saint-Légier, chef d'escadrons d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, marié à Marie-Caroline-Modeste de Salle, mort en 1853, dont : *a.* Virginie ; — *b.* Ernest.

3° Pharamond-Antoine-Eugène, marié le 3 juillet 1832 à Gabrielle de Chabans. Il habite le château de Richemont, près de Brantôme, avec son fils : André-Adhémar.

4° Adèle, mariée à Gustave Madey d'Escoublant, chevalier de la Légion d'honneur.

III. Marthe, mariée en 1790 à François-Christophe de Bouet du Portal, garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis ;

IV. Marie-Charlotte, mariée à Pierre-André-Etienne Guenon des Mesnards, gendarme de la garde du roi.

« Demoiselle Jeanne de Saint-Légier, dame chanoinesse comtesse d'Humblières, — pour son fief de Semoussac, — représentée par M. Jean-Grégoire, vicomte de Saint-Légier, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse. »

Jeanne-Louise-Madeleine de Saint-Légier, née le 6 octobre 1756, reçue au chapitre noble d'Humblières en 1789, appartenait à la branche cadette de la Sausaye, séparée de celle d'Orignac depuis la fin du XVIe siècle.

La famille de Saint-Légier compte encore au nombre des représentants de la branche d'Orignac :

René-Alexandre de Saint-Légier d'Orignac, veuf de Mlle de Ribeyreys, fils de Blaise-Antoine-Alexandre et neveu de Jean-Auguste, l'électeur de 1789. Il habite le Périgord.

Adèle de Saint-Légier d'Orignac, religieuse à Saint-Laurent-sur-Sèvre, sœur de Marie-Catherine-Célestine, marquise de Saint-Légier de la Sausaye, fille de Jean-Hector, et pareillement nièce du comte d'Orignac.

La représentation actuelle de la branche de la Sausaye s'établit ainsi qu'il suit :

Pierre-Louis-René, marquis de Saint-Légier de la Sausaye, officier de marine, neveu de la chanoinesse d'Humblières, mort le 21 août 1842, eut dix enfants de son mariage avec Marie-Bénédictine-Paule de Sartre, savoir :

I. Léon-Paul, marquis de Saint-Légier de la Sausaye, décédé en 1848, époux de Marie-Catherine-Célestine de Saint-Légier d'Orignac, dont :

1° René-Auguste-Ernest, marquis de Saint-Légier de la Sausaye, chef

actuel de sa branche, marié le 14 octobre 1856 à Claire Planat de la Faye. Sa résidence est le château du Colombier, près du Gua. Il a un fils : René-Gontran.

2° Marie-Catherine-Aurélie, mariée à Paul-Henri, vicomte de Cugnac.

II. Célestine, décédée;

III. Louise, morte en 1827;

IV. Renée-Antoinette;

V. Marie-Alexis, chef d'escadrons au 8e régiment de dragons, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Pie IX;

VI. Marie-Adélaïde;

VII. Claude-Esther;

VIII. Jacques-Emmanuel, marié au mois d'octobre 1852 à Marie-Mélanie-Julie de Bremond d'Ars, décédée le 30 juillet 1853. Le vicomte Jacques de Saint-Légier est mort le 30 octobre 1859.

IX. Marie-Octavie;

X. Pierre-Guillaume, capitaine au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, chevalier de la Légion d'honneur.

DE SALBERT DE FORGES.

D'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable, 2 en chef et 1 en pointe, accompagnées d'un croissant d'azur posé en abîme.

« M. le comte de Salbert, demeurant à Charente, — pour son fief de Forges. »

Il fut assigné par le lieutenant général du bailliage secondaire de Tonnay-Charente pour sa terre de Forges en cette paroisse.

« M. le chevalier de Salbert de Forges, demeurant à Charente. »

Probablement le chevalier de Salbert de Forges, lieutenant de vaisseau. Deux membres de cette famille, Jean-Charles et Charles-Gaspard, avaient figuré au Ban de 1758.

La famille de Salbert s'est éteinte en la personne de Jean-Baptiste de Salbert de Forges, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, mort en 1834.

SAULNIER DE BEAUPINE.

D'azur, au chardon d'or, tigé, feuillé et terrassé de sinople, supportant deux chardonnerets affrontés de même.

« M. Saunier de Beaupine, — pour son fief des Granges. »

Georges Saulnier de Beaupine, chevau-léger de la garde du roi, présent à l'Assemblée Provinciale, représenté à l'Assemblée d'Angoulême, pour le fief de Lauberterie, par Robert-Bernard d'Asnières. Il avait épousé le 7 juillet 1782 Marie-Anne-Benoîte Cotard de l'Isle, dont :

I. Jacques-Michel, marié à Marie-Julie Papin. De ce mariage :

1° Michel-Auguste-Jules, marié à Paris, le 20 août 1859, à Henriette Jamme ;

2° N., mariée à M. de Jaubert, ancien officier de cavalerie et colonel de la garde nationale de Saintes.

II. Catherine-Julie, mariée le 1er février 1820 à Marie-Louis-Ambroise Cadoret de Beaupreau, morte au mois de juin 1853.

DU SOUCHET DE MACQUEVILLE.

D'or, à la souche d'arbre arrachée de sinople, poussant deux rejetons vifs de même, un de chaque côté, et surmontée de trois étoiles d'azur, rangées en chef.

« M. du Souchet. »

« Dame Marie-Magdeleine du Souchet, veuve de M. François de Beaucorps, — pour sa terre de Saint-Christophle, — représentée par M. Guillaume de Beaucorps. »

Marie-Madeleine du Souchet de Macqueville, dame de Saint-Christophe, mariée à François de Beaucorps, seigneur de Paransay, de la Bastière, etc., fut également convoquée à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE TALLEYRAND DE PÉRIGORD.

De gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur, 2 et 1.

« M. Archambaud de Talleyrand, comte de Périgord, — — pour sa principauté de Chalais, — représenté par M. Henri de Jaubert. »

Il semble qu'il y ait eu erreur dans cette convocation : nous ne nous expliquons pas comment c'est Archambaud qui comparaît à l'Assemblée de Saintes pour la principauté de Chalais. Cette terre appartenait en 1789 à son oncle Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi, grand bailli d'épée du Berry, gouverneur de Picardie, né le 1er octobre 1726, devenu prince de Chalais par suite du mariage qu'il avait contracté le 28 décembre 1743 avec sa cousine germaine Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand. Il laissa deux fils :

I. Hélie-Charles, prince de Chalais, chevalier des Ordres du roi, pair de France, grand d'Espagne, lieutenant général, marié le 28 mai 1778 à Elisabeth de Baylens de Poyanne, dont :

Augustin-Marie-Elie-Charles, duc de Périgord, grand d'Espagne, marié le 23 juin 1807 à Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin. De ce mariage : *a.* Elie-Louis-Roger, prince de Chalais, veuf d'Elodie-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan, dont : Emma-Virginie-Marie, mariée en 1837 à M. le comte de Choiseul d'Aillecourt ; — *b.* Paul-Adalbert-René, comte de Périgord, veuf d'Amicie Rousseau de Saint-Aignan, dont : Marie.

II. Adalbert-Charles, comte de Périgord, maréchal de camp, marié à Marie de Saint-Léger.

Quant à Archambaud-Joseph de Talleyrand, comte, puis duc de Périgord, seigneur de Salles et de Genté, pair de France, lieutenant général des armées du roi, colonel du régiment Royal-Normandie-cavalerie en 1789, chevalier de Saint-Louis, il était né le 1er septembre 1762. Il fut convoqué à l'Assemblée d'Angoulême et assista à celle de Paris. De son mariage avec Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Sénozan de

Viriville, morte victime de la Révolution, le duc de Périgord laissa un fils et une fille :

I. Alexandre-Edmond, duc de Talleyrand-Périgord et de Dino, général de division, inspecteur général de cavalerie, commandeur de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, etc., marié le 22 avril 1809 à Dorothée, princesse de Courlande et de Sagan, dont :

1° Napoléon-Louis-Boson, duc de Valençay, ancien pair de France, membre du conseil général de l'Indre, etc. Il est veuf d'Anne-Louise-Alix de Montmorency. De cette union : *a.* Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-Boson, prince de Sagan, marié le 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-Jeanne-Marguerite Seillière ; — *b.* Nicolas-Raoul-Adalbert ; — *c.* Caroline-Valentine, mariée le 25 mars 1852 à Charles, vicomte d'Etchegoyen.

2° Alexandre-Edmond, marquis de Talleyrand, duc de Dino. Il a épousé le 8 octobre 1839 Marie-Valentine-Joséphine de Sainte-Aldégonde, dont : *a.* Charles-Maurice-Camille ; — *b.* Archambaud-Anatole-Paul ; — *c.* Clémentine-Marie-Wilhelmine : — *d.* Elisabeth-Alexandrine-Florence.

3° Joséphine-Pauline, mariée le 10 avril 1839 à Henri, marquis de Castellane.

II. Françoise-Xavier-Mélanie-Honorine, veuve d'Antonin-Claude-Dominique-Just de Noailles, prince de Poix.

Voir l'*Annuaire de la Noblesse* par M. Borel d'Hauterive.

DE TIZON.

D'argent, fretté d'azur de trois pièces.

« M. Louis de Tizon, chevalier, — pour son fief de Meré en Oleron, — représenté par M. Jean-Antoine, vicomte de Cours. »

Jean-Louis de Tizon, sous-lieutenant au régiment de Vermandois-infanterie, assigné par le lieutenant général du bailliage secondaire de l'île d'Oleron, pour sa seigneurie de Meré, naquit à Dolus, le 13 octobre 1760. Il épousa le 14 août 1790 Sophie-Bénigne Labat d'Arthez, et mourut au Château, le 23 germinal an X. Il eut deux fils :

I. César-Adrien, membre du conseil d'arrondissement de Marennes, né le 1er floréal an II, mort à Saintes, le 3 mars 1859. De son mariage avec Marie-Elisabeth-Alexandrine Faucher de la Ligerie il laissa :

1° Marie-Gabrielle, mariée à Henri-Charles-Adrien Biscuil, notaire à

Chérai, membre du conseil d'arrondissement de Marennes, ancien maire de Saint-Georges;

2° Elise, mariée à M. Orliac, notaire à Royan.

II. Charles, percepteur des contributions directes à Saint-Porchaire, né le 6 messidor an III; il est marié.

DE LA TOUR DE GEAY.

D'argent, à l'aigle éployée de gueules, au vol abaissé, becquée et membrée d'or; à la bordure d'azur, chargée de six besants d'or.

« M. Jean de la Tour, baron de Geay, y demeurant, — pour son fief de Geay. »

Officier d'infanterie, né au mois de février 1728, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789, convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely et assigné par le lieutenant général du bailliage secondaire de Tonnay-Charente. Il avait épousé le 5 février 1786 Madeleine-Thérèse de Tizon, et mourut le 18 février 1806.

Son fils unique, Jean-Henri, baron de la Tour de Geay, habite le château de Geay. De son mariage avec Rose-Clotilde Charrier, qu'il a épousée en 1818, il a deux fils :

1° Antoine-Gaston, marié en 1846 à Eléonore Tercinier, dont : *a*. Suzanne; — *b*. Marie; — *c*. Jehan.

2° Michel-Amable.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE LA TOUR DU PIN-GOUVERNET.

De gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable, crénelée de trois pièces, avec un avant-mur maçonné de même.

« M. Jean-Frédéric, comte de Latour du Pin, demeurant à Tesson, — pour son fief de Tesson. »

Comte de Paulin, marquis de la Roche-Chalais, baron du Cubzaguais, etc., lieutenant général des armées du roi, commandant en chef des

provinces de Poitou, de Saintonge et d'Aunis, député de la sénéchaussée de Saintes aux Etats-Généraux, ministre de la guerre le 4 août 1789. Il était né à Grenoble, le 22 mars 1727, et périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 28 avril 1794. Le comte de la Tour du Pin avait été convoqué aux Assemblées de Bordeaux et d'Angoulême. Ce fut lui le principal promoteur de l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes. Il s'était marié, le 24 avril 1755, à Marguerite-Séraphine-Charlotte-Cécile Guinot de Monconseil, dame de Tesson et d'Ambleville; le contrat avait été signé le 22 par Leurs Majestés et la famille royale. De ce mariage, entre autres :

Frédéric-Séraphin, marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, pair de France, ambassadeur à Turin, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à Paris, le 6 janvier 1759, mort à Lausanne, le 26 février 1837. Il avait épousé Henriette-Lucie Dillon.

Leur fils, Frédéric-Claude-Aymar, chef actuel de sa maison, ancien officier des armées royales en Vendée, réside en Italie.

Il existe différentes branches de l'ancienne maison de la Tour du Pin.

DE LA TOUR DU TIMBRE.

« M. de la Tour du Timbre. »

Présent à l'Assemblée Provinciale. Il a signé les procès-verbaux de cette réunion « le chevalier de la Tour ».

Cette famille, qui habitait Chatenet, près de Montlieu, était représentée en 1823 par Charles de la Tour du Timbre.

DE TOYON.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes d'homme d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

« Dame Thérèse de Fradin, veuve de M. André de Toyon, — pour son fief de Morzac, —représentée par M. Charles de Fradin. »

André de Toyon avait comparu au Ban de 1758.

« M. Michel de Toyon, demeurant à Barbezieux, — pour son fief de Brie. »

Présent à l'Assemblée Provinciale.

« M. Hélie-François de Toyon, — pour son fief de Trotard, — représenté par M. Michel de Toyon. »

A cette famille appartient Charles de Toyon, maire de Cozes.

DE LA TREMOÏLLE.

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules, 2 et 1.

« M. Jean-Bretagne-Charles-Godefroi, duc de la Tremouille, — pour son comté de Taillebourg, — représenté par M. Nicolas-Prosper de Montalembert de Cers. »

Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la Tremoïlle et de Thouars en Poitou, comte de Taillebourg en Saintonge, de Laval au Maine, et de Montfort en Bretagne, baron de Vitré en la même province, pair de France, maréchal de camp, premier baron et président alternatif des Etats de Bretagne, gouverneur de Pont-Remy, né le 5 février 1737, mort en émigration à Chambéry, le 15 mai 1792. Il avait été convoqué également à l'Assemblée du Poitou. Le duc de la Tremoïlle s'était marié deux fois : la première, le 18 février 1751, à Marie-Jeanne de Durfort de Lorges, morte sans postérité, le 10 décembre 1762; la seconde, le 12 juin 1763, à Marie-Maximilienne-Louise-Emmanuelle-Françoise-Sophie, princesse de Salm-Kirbourg, dont quatre enfants :

I. Charles-Bretagne-Marie-Joseph, duc de la Tremoïlle, prince de Tarente, chevalier des Ordres du roi, pair de France, lieutenant général des armées du duc de Bade, chevalier de Saint-Louis, grand-croix des Ordres militaires de Bade, né le 24 mai 1764, mort en 1839. Il avait épousé : 1° le 20 juillet 1781, Louise-Emmanuelle de Châtillon; 2° le 9 juin 1817, Marie-Virginie de Saint-Didier; 3° le 14 septembre 1830, Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant.

Du premier lit :

1° Caroline, née en 1788, morte en 1791 ;

Du second lit :

2° Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, mariée le 7 décembre 1843 à M. le baron de Wykersloth-Werdesteyn, chambellan du roi des Pays-Bas;

3° Eléonore-Louise-Henriette-Joséphine-Caroline, mariée le 21 mars 1844 à Frédéric, prince de Salm-Kirbourg, morte le 26 novembre 1846.

Du troisième lit :

4° Charles-Louis, duc de la Tremoïlle, prince de Tarente et de Talmont, actuellement vivant, le seul représentant mâle de l'illustre maison de la Trémoïlle.

II. Antoine-Philippe, prince de Talmont, général de la cavalerie des armées vendéennes, né le 27 décembre 1765, fusillé en 1797. De son mariage avec Mlle d'Argouges :

Léopold, marié à Claire-Louise-Augustine-Félicie-Maclovie de Durfort-Duras. Devenue veuve, cette dame épousa en secondes noces, le 14 septembre 1819, Auguste du Vergier, comte de la Rochejacquelein, frère du héros vendéen.

III. Charles-Godefroy-Auguste, jumeau d'Antoine-Philippe, grand doyen du chapitre de Strasbourg, condamné à mort le 15 juin 1794 par le tribunal révolutionnaire de Paris;

IV. Louis-Stanislas-Kotska, chevalier de Malte, lieutenant général, député du Cher, né le 12 juin 1767, mort en août 1837. Il avait épousé : 1° le 1er avril 1802, Geneviève-Adélaïde Andrault de Langeron; 2° en juillet 1834, Augusta Murray, dont :

1° Félicie-Emmanuelle-Agathe;

2° Louise-Marie, mariée le 27 mars 1858 à Gabriel-Charles-Laurent-Croix-Joseph-François-de-Lorette-Basile-Raymond-Camille-Jean-Gaspar-Balthazar-Melchior-Coloperart-Benoît-Lancelot, prince de Torremuzza.

(*Voir l'Appendice.*)

DE TURPIN DE JOUHÉ.

D'azur, à trois besants d'or, 2 et 1.

« M. Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin de Jouhé, demeurant à Rochefort, — pour son fief de Balanzac. »

Lieutenant de vaisseau, l'un des commissaires de l'Ordre de la Noblesse, mort à Saintes, le 30 mai 1808. Il avait épousé avant 1780 — et non le 24 juillet de cette année, comme nous l'avons dit par erreur à

l'article Achard-Joumard, — Anne-Constance Achard-Joumard de la Brangelie, dame de Balanzac, dont :

I. Elisabeth-Julie-Constance-Céleste, née à Saintes, le 23 juillet 1780, mariée en 1799 à son cousin germain Charles-Hippolyte, comte de Turpin de Jouhé, seigneur du Mung;

II. Anne-Céleste-Charlotte, née en 1782, mariée en 1805 à Guillaume-Alexandre du Bois, comte de Saint-Mandé;

III. Marie-Constance-Charlotte, baptisée à Saintes, le 4 avril 1784, morte supérieure du couvent de la Visitation, à Poitiers;

IV. Angélique-Hélène, née à Saintes, le 16 décembre 1785, mariée le 24 octobre 1808 à Alexandre le Gardeur de Tilly, morte le 9 mars 1835.

« M. Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin, demeurant à Saintes, — pour son fief de Faye. »

Oncle de l'électeur précédent, seigneur de Fief-Gallet et de Faye, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, l'un des commissaires de l'Ordre à l'Assemblée Provinciale, élu député suppléant aux Etats-Généraux, colonel de la milice bourgeoise de Saintes en 1790. Le vicomte de Turpin émigra et fit la campagne des Princes. Il était né en 1732 et mourut à Saintes, le 19 avril 1818. Marié le 16 janvier 1764 à Françoise-Elisabeth Chevalier des Landes, détenue à Brouage en 1794, il en eut :

I. Françoise-Gabrielle-Alexandrine, morte à Saintes, le 12 mars 1779, âgée de 14 ans;

II. Juliette, morte à l'âge de 15 ans.

L'ancienne famille de Turpin est représentée par la branche du Mung, que nous verrons plus loin (liste de Saint-Jean-d'Angely), et par celle de Thomeille, dont le chef, Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin de Jouhé, ancien capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, né à Saintes, le 27 janvier 1776, neveu de Jacques-Gaspard et cousin germain de Claude-Jean-Baptiste, habite Paris. Il a épousé le 9 mai 1801 Marie-Luce de Rools-Joursolas de Laubière, dont deux filles et un fils, Louis-Eugène, employé au ministère des finances.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE VALLÉE DE MONSANSON.

De sable, au lion d'or, couronné d'argent.

« M. Charles-Thomas de Vallée, demeurant à Monsanson, — pour son fief de Monsanson. »

Présent à l'Assemblée Provinciale.

« Dame Marguerite de Vallée, veuve de M. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, — pour son fief de Montravail, représentée par M. Charles-Thomas de Vallée. »

Mme de Saint-Aulaire mourut en 1807.

Cette famille est représentée par M. de Vallée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, veuf de Louise-Pauline de Beaumont-Gibaud, morte le 5 décembre 1848, dont trois enfants : 1° Ernest, marié à Laure Delajus ; — 2° Jenny ; — 3° Marie-Angélique-Eulalie.

(*Voir l'Appendice.*)

DE VALLES *aliàs* DE WALLES.

D'azur, au chêne d'or, un cerf de même gisant au pied de l'arbre ; au chef aussi d'or, chargé de deux roses de gueules, feuillées de sinople.

« Dame Anne Michel, veuve de M. Alexandre de Valles, — pour son fief de Feusse, — représentée par M. François de Loizellot. »

Alexandre de Valles, chevalier de Valles, seigneur de Chartres près de Rochefort, officier de marine, né le 13 mars 1737, marié à Marie-Anne Michel de la Morinerie, mort à Feusses, en l'île de Nieulle, le 19 novembre 1783. Il eut de son mariage :

I. Marie-Rose, mariée à M. de Rippe de Beaulieu ;

II. Bernard-Alexandre, officier au régiment Dauphin-infanterie, baptisé à Saintes, le 25 septembre 1768, décédé en émigration. Sa femme, Catherine Gregoireau de Maisonneuve, mourut le 18 août 1797, laissant :

1° Bernard-Théodore, marié le 17 avril 1817 à Marie-Lydie Guenon des Mesnards, mort en 1858. De cette alliance vinrent : *a.* Etienne-Charles-Théodore, marié en 1852 à Caroline d'Hozier, dont : Bernard-Théodore-Médéric. — *b.* Adèle, décédée ; — *c.* Alfred, marié en 1856 à Léonie Arnous des Saulsays, dont postérité ; — *d.* Henri-Dieudonné, volontaire dans l'armée pontificale ; il était à Castelfidardo ; — *e.* Adélaïde, morte en 1858.

2° Alexandre-Jacques, né à Feusses, le 2 octobre 1791, décédé jeune.

III. Marie, née en 1769, inhumée à Saintes, le 21 avril 1771.

VALLET DE SALLIGNAC.

« M. Vallet de Salignac, demeurant à Mons, — pour son fief de Mons. »

Nicolas-Thérèse Vallet de Sallignac, seigneur de Mons en Royan, de la Petite-Forest, etc., avait pareillement assisté à l'Assemblée Provinciale.

DE VASSELOT DE LA CHAINAYE ET DE REGNÉ.

D'azur, à trois guidons d'argent, futés d'or, posés en pal, 2 et 1.

« M. Vasselot de la Chenaye, demeurant à Sablonceaux. »

André Vasselot de la Chainaye, présent à l'Assemblée Provinciale, marié à Saintes, le 28 juillet 1772, à Jeanne-Claire Laneau, dont :

I. Marie-Catherine, baptisée à Saintes, le 13 février 1778, mariée le 5 septembre 1803 à Etienne-Marie Faucher de la Ligerie ;

II. Pauline-Catherine, baptisée à Saintes, le 11 septembre 1780, sans alliance ;

III. Gabriel-Thérèse-Alexandre, né le 14 août 1784, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Marennes, marié le 14 juillet 1806 à Gabrielle Priqué de Guippeville ; il est décédé. De son mariage proviennent :

1° Alexis-Eugène, le dernier représentant mâle de la branche de la Chainaye, mort jeune ;

2° Elisabeth-Eugénie-Gabrielle-Sélima, mariée le 1er mars 1828 à Gabriel-Jean-Charles-Auguste de Vasselot de Regné, dont : *a.* Marin-Gabriel, marquis de Vasselot, chef de sa maison depuis l'extinction de la branche d'Annemarie, marié le 11 janvier 1853 à Marie-Eugénie-Alodie le Moyne de Sérigny, dont postérité; ils habitent le château de Regné, près de Saint-Maixent; — *b.* Marie-Pauline, mariée en 1852 à Alexandre Green, vicomte de Saint-Marsault, mort le 1er avril 1854; — *c.* Maria; — *d.* Médéric, garde général des forêts.

3° Marie-Pauline, mariée en 1835 à Charles-Louis-Marie Ancelin de Saint-Quentin.

DE VASSOIGNE.

D'or, au lion rampant, armé, lampassé et couronné de sable, accompagné de trois souches d'arbre de même, 2 et 1.

« M. Elie-François de Vassoigne, demeurant à Saintes. »

Capitaine au régiment de la Sarre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, dont il a signé le procès-verbal « le chevalier de Vassoigne », convoqué à l'Assemblée de la Rochelle, incarcéré pendant la Terreur à Brouage, avec sa femme, Mlle de Frétard de Gadeville, dame de Fouras en Aunis. Il mourut en 1812.

Cette famille a plusieurs représentants dans la marine et dans l'armée, notamment Elie de Vassoigne, général de brigade, qui commande l'infanterie de marine en Chine.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

DE VERDELIN.

D'or, à la fasce de sinople, surmontée d'un oiseau de même, appelé verdelet, les pattes de gueules; sur un écusson aux armes de l'Empire.

« Dame Marie-Magdeleine de Bremond d'Ars, veuve de M. Bernard, marquis de Verdelin, — pour son fief du

Mesnil de la Garde de Merpins, — représentée par M. Pierre-René-Auguste de Bremond d'Ars, chevalier, comte de Bremond d'Ars. »

Bernard, marquis de Verdelin, capitaine au régiment d'Auvergne, puis colonel d'infanterie, maréchal général des logis, camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, avait épousé : 1º Marie-Louise de Ladoubard de Beaumanoir, veuve de Pierre de Charite, lieutenant général, gouverneur de Saint-Domingue; 2º le 21 mai 1760, Marie-Louise-Madeleine de Bremond d'Ars, sa parente. Il était mort à Paris, le 27 décembre 1763, âgé de 77 ans, laissant deux filles :

I. Henriette-Charlotte, mariée en 1778 à Alexis-Paul-Michel, comte le Veneur de Tillières, vicomte de Carrouges, lieutenant général, député sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, etc., mort en 1833;

II. Léontine-Marie, mariée le 14 juin 1773 à Sophie-Jacques, marquis de Courbon et de la Roche-Courbon, comte de Blénac, maréchal de camp, lieutenant général des provinces de Saintonge et d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis. Le contrat avait été signé par le Roi et par la famille royale. Mme de la Roche-Courbon mourut le 31 mai 1780.

La maison de Verdelin, originaire du Comtat-Venaissin, est éteinte : son dernier représentant, Jean-Charles, marquis de Verdelin, baron de Montaigut, est mort, laissant de son mariage avec Charlotte-Hélène-Angélique de Saint-Belin-Vaudemont un fils unique, Auguste-Charles, comte de Verdelin-Montaigut, capitaine d'état-major, tué en Espagne en 1823.

DE VERTHAMON.

Écartelé : au 1 de gueules, au lion passant d'or, qui est de Verthamon; aux 2 et 3, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur; au 4 de gueules plein.

« M. Jean-Baptiste de Verthamont, — pour son fief de Romefort, — représenté par M. Charles de Livenne, comte de Balan. »

Jean-Baptiste-Maurice de Verthamon, marquis de Tercis, vicomte de Castillon, baron de Chalucet, seigneur d'Ambloy, de Romefort, etc., président à mortier au parlement de Guienne, assista à l'Assemblée de

la Noblesse de Bordeaux. Il naquit en cette ville, le 22 septembre 1746, et mourut le 30 mai 1809, sans enfants de Marie-Angélique de Mesplès.

« M. François de Verthamon, — pour sa terre de Briagne, — représenté par M. Louis de Poncharal, chevalier de Pouillac. »

François-Marie de Verthamon d'Ambloy, frère de Jean-Baptiste-Maurice, maréchal de camp, député de la Noblesse de Bordeaux aux États-Généraux, chevalier de Saint-Louis, né à Bordeaux, le 5 février 1754, mort le 8 août 1830, sans postérité d'Anne de Boucaud.

« M. de Verthamont, — pour son fief de Barret, — représenté par M. le comte d'Amblimont-Fuschsemberg. »

Cette famille a des représentants à Bordeaux.

VÉTAT DE CHAMPDORÉ.

D...... à sept gouttes d'eau d...... posées, 2, 4 et 1, accompagnées de deux annelets d...... en pointe; le tout surmonté d'un soleil d...... issant du chef.

« M. Vétat de Champdoré, — pour son fief du Tailland. »

Ce nom n'existe plus en Saintonge. Une famille de Vétat habite les environs de Bergerac.

VIGOUREUX DE LA ROCHE.

D'argent, à cinq losanges de gueules en sautoir.

« M. Dominique Vigoureux de la Roche, demeurant à Grézac, — pour son fief des Allards. »

Seigneur des Allards et de Brézillas, mort en 1806. Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

Cette famille est représentée par Pierre Vigoureux de la Roche, ancien capitaine d'infanterie; il habite Fontcouverte. De son mariage avec Hortense de Montalembert, décédée le 10 janvier 1859, sont issus : 1° Amédée; — 2° Léonie, qui a épousé le 13 juin 1854 Henri Garnault; — 3° Juliette, mariée le 22 avril 1857 à Eugène-René de Juglard.

DE VILLEDON.

D'argent, à trois fasces ondées de gueules.

« M. Gabriel, comte de Villedon, demeurant à Saintes. »

Lieutenant au régiment de Provence-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale, mort en 1830. Il avait épousé Marie-Anne-Marguerite-Françoise Guinot de Soulignac, dont :

Marie-Eléonore-Cécile, baptisée à Saintes, le 24 décembre 1786.

Cette famille existe : 1° à la Rochelle, où elle est représentée par les enfants de Gabriel de Villedon et de Mlle Green de Saint-Marsault; — 2° à Saint-Maixent.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

YONQUES DU SEVRET.

D'argent, à trois cerfs naissants de sable.

« Dame Anne-Charlotte Huon, veuve de M. Germanique, marquis d'Hiongues, — pour son fief de la Ferière, — représentée par le chevalier Béraud du Pérou. »

La famille Yonques du Sevret a voté en Poitou.

FIN DE LA LISTE DE SAINTES.

SAINT-JEAN-D'ANGELY

—

Notre texte des comparutions à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, formé d'éléments divers combinés ensemble, porte à sa suite l'indication des sources qui nous ont servi à le composer. Voici la nomenclature de ces sources : — la liste publiée par Courcelles; — les signatures placées au bas des procès-verbaux des 20 et 23 mars; — les assignations des lieutenants généraux des bailliages de Taillebourg et de Tonnay-Charente, et — dans certains cas — les procès-verbaux de l'Assemblée Provinciale.

D'ABZAC.

D'argent, à la bande et à la bordure d'azur, chargées de neuf besants d'or, 3, 3 et 3.

M. d'Abzac de Migré. — *Courcelles.*

Antoine-Louis, comte d'Abzac de la Douze de Mayac, marquis de Mayac et de Migré, seigneur de Pomiers, major du régiment de la Reine-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né le 22 septembre 1747, marié le 9 juin 1776 à Marie-Louise-Charlotte de Custine de Mandre, mort le 12 février 1795, le dernier de sa branche. Le marquis de Mayac était

monté dans les carrosses du roi le 4 novembre 1781, avait émigré en 1791 et fait la campagne des Princes. Sa veuve épousa en secondes noces Georges, marquis de Nicolaï, colonel du régiment d'Angoumois-infanterie, chevalier de Saint-Louis.

M. d'Abzac comparaît à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely par procureur : il ne figure sur aucun des procès-verbaux que nous avons consultés.

(*Voir la liste de Saintes.*)

ACHARD-JOUMARD-TIZON D'ARGENCE.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à trois annelets d'or, 2 et 1, qui est *Joumard; aux 2 et 3 d'argent, à deux léopards de gueules, l'un sur l'autre,* qui est *Tizon d'Argence; sur le tout : d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois delta de sable, 2 et 1, entrelacés l'un dans l'autre,* qui est *Achard.*

M. Tison d'Argence. — *Courc.*

Probablement François Achard-Joumard-Tizon d'Argence, marquis d'Argence de Dirac, l'ami de Voltaire et son pourvoyeur de pâtés truffés. Il était capitaine au régiment de Navarre-infanterie, et fut convoqué aux Assemblées de Poitiers et d'Angoulême. Louis-Antoine Achard-Joumard Tizon d'Argence de Dirac le représenta à cette dernière Assemblée.

Il comparut par procureur à celle de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saintes.*)

AMELOT.

D'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.

Mme la comtesse Amelot de Varaise. — *Assemblée Provinciale.* — *Courc.*

Michel-Marie-Noël-François Amelot, comte de Varaize, conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel du roi, était mort à

Paris, le 2 mai 1786. Sa veuve, Suzanne-Adélaïde de Belloy, qui comparait à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, avait été représentée à l'Assemblée Provinciale par le vicomte de Brie. Elle mourut en 1793 à Saint-Jean-d'Angely.

Les Amelot subsistent encore à Paris dans la branche de Chaillou.

ANCELIN
DE SAINT-QUENTIN ET DE LA GARDE.

De gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur.

M. de Saint-Quentin de Chambon. — *Courc.*

Louis-Gabriel Ancelin de Saint-Quentin, seigneur de Chambon, présent à l'Assemblée Provinciale réunie à Saint-Jean-d'Angely en février 1789, assista en personne à l'Assemblée de la Rochelle, relative aux États-Généraux.

(Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.)

ANGEVIN DE LA REVÉTISON.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'un croissant, accosté de deux étoiles, et en pointe d'un arbre, le tout de même.

M. Angevin de la Revétison. — *Courc.*

Louis Angevin de la Revétison, seigneur de la Revétison, du Grand et Petit-Pallée, lieutenant-colonel du régiment de Berry-infanterie, chevalier de Saint-Louis, assista à l'Assemblée de Poitiers. M. de la Revétison avait comparu à l'Assemblée Provinciale de Saint-Jean-d'Angely. Il était né en 1715, et mourut à Niort en 1790.

D'ANGLARS.

D'argent, à trois fasces de gueules, surmontées d'un léopard d'azur.

M. d'Anglars, seigneur de Peychaure, père. — *Ass. Prov.* — *Procès-verbaux des 20 et 23 mars.*

Jean-Alexandre d'Anglars, seigneur de Peychaure, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale, détenu à Brouage en 1794. De son mariage avec Marie-Louise-Thérèse Griffon, il eut cinq fils, tous émigrés, et trois filles. Au nombre de ces enfants nous devons compter :

I. Jean-Alexandre-Robert, né à Saint-Jean-d'Angely, le 23 novembre 1757, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, vivant en 1817 ;

II. Jean-Baptiste-Alexandre, né à Nachamps, le 26 mai 1767, élève de Pontlevoy en 1784, sous-lieutenant au régiment de Champagne-infanterie en 1789, capitaine retraité en 1817, chevalier de Saint-Louis ;

III. Charles-Louis, né le 18 avril 1774, qui fit preuves pour le service militaire en 1787 ;

IV. Elisabeth-Victoire, mariée le 25 janvier 1785 à son cousin germain Joseph Griffon du Bellay, morte le 11 avril 1791.

M. le chevalier d'Anglars de Laleu. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

L'un des fils de l'électeur, probablement Jean-Alexandre-Robert.

Cette famille, qui tire son nom du château d'Anglars, près de Figeac, ne doit pas être confondue avec les d'Anglars de Bassignac, originaires d'Anglars, aux environs d'Ussel, dont les armoiries sont : *de sable, au lion d'argent, accompagné de trois étoiles de même.*

D'AUBENTON.

D'azur, à trois peignes ou râteaux d'or, 2 et 1.

M. d'Aubenton, seigneur de Mornai, conseiller d'État, commissaire rédacteur. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

François-Ambroise d'Aubenton, seigneur de Mornay, de Ribemont, de

Nuaillé, etc., conseiller d'Etat, intendant de la marine à Rochefort, l'un des commissaires de l'Ordre, fut aussi convoqué à l'Assemblée de Poitiers. Né à Paris en 1719, marié le 25 août 1756 à Jeanne-Marguerite de l'Épine, M. d'Aubenton mourut en son château de Mornay, en 1793. Il avait eu de son mariage, entre autres :

I. Pierre, officier de marine, né à Bordeaux, le 10 juin 1768, marié en février 1790 à Victoire Douat, émigré en 1791, mort à Naples en 1812. Il eut pour enfants :

1° Pulcher, sans alliance;

2° Charles-Luce, inspecteur divisionnaire des contributions indirectes à Saint-Lô, marié le 8 août 1832 à Elisa-Marie-Eléonore Trinchant, dont : *a.* Michel-Jean-Marie; — *b.* Paul-Marie-Michel; — *c.* Gaston-Ambroise; — *d.* Marguerite-Marie-Immaculée-Michelina-Geneviève.

3° Antoinette, mariée en 1808 à Michel Carafa de Colobrono, baron de l'Empire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, premier écuyer du roi de Naples, Joachim Murat;

4° Elisa-Marguerite, mariée en 1813 à Octave de Picolellis, chevalier de Malte, à Naples;

5° Michelina, mariée en 1827 à Ferdinand, prince Pignatelli de Strongoli.

II. Ambroise, né en 1769, émigré, tué à l'armée de Condé;

III. Auguste, né en 1770. Il émigra et périt à l'armée de Condé.

IV. Pierre-Antoine-Gaston, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, né à Bordeaux, le 4 août 1771, marié en 1816 à Luce-Gabrielle-Evelina du Reclus de Gageac. Il mourut en 1853.

AUBERT DE BARDON DE COURSERAC.

Losangé de gueules et d'azur, à la bande d'or, brochant sur le tout.

Mme de Courserac. — *Ass. Prov. — Courc.*

Denis Aubert de Bardon de Courserac, capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis. Sa veuve, Marie-Jeanne de la Laurencie, fut représentée à l'Assemblée Provinciale par le chevalier de la Laurencie. Elle fut aussi convoquée à l'Assemblée de Poitiers.

D'AUBIGNY.

Mme d'Aubigny, dame de Montmouton. — *Assignations du lieutenant général de Taillebourg. — Courc.*

Cette dame fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg.

M. Daubigny. — *Courc.*

Le premier électeur devait appartenir à la maison de Morell d'Aubigny, qui possédait effectivement la terre de Montmouton.

Une branche de cette ancienne famille, originaire de Normandie, établie en Saintonge par suite de ses services maritimes et de ses alliances, était représentée en 1789 par Agathe-Louise de Morell d'Aubigny, mariée avec un capitaine-commandant au régiment de la Rochefoucauld-dragons. Elle était fille d'Alexandre de Morell, comte d'Aubigny, vice-amiral, grand-croix de Saint-Louis, mort en 1781, et de Marguerite Goussé de la Roche-Allard, décédée en 1785.

Morell d'Aubigny porte : *d'or, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules, couronné d'argent.*

Cette famille subsiste à Paris, dans la branche d'Assy.

Le second électeur appartenait-il aux Morell d'Aubigny ou aux la Broue de Vareilles du Poitou?

François de la Broue, baron d'Aubigny, lieutenant des maréchaux de France, né le 15 octobre 1714, marié le 21 septembre 1743 à Marguerite-Céleste Maron, fut convoqué et représenté à l'Assemblée de la Noblesse de Poitiers. Il eut de son mariage :

Charlotte-Céleste-Françoise-Julie-Marie, qui épousa le 26 août 1776 Isaac-Charles de l'Estang de Ringère, et mourut le 9 décembre 1788.

La Broue de Vareilles porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux coquilles d'argent, en chef, et d'une main de même, en pointe, posée en pal.*

Cette famille est représentée en Poitou.

D'AURAY DE BRIE.

Losangé d'or et d'azur.

M. le vicomte de Brie, commissaire rédacteur. — *P. V. 20 et 23.*

Jean-Baptiste-François d'Auray, vicomte de Brie, seigneur en partie de Ciré, de Saint-Pierre-de-l'Ile, de Saint-Mesme, etc., l'un des commissaires de l'Ordre de la Noblesse, né à Auray, en Bretagne, le 25 octobre 1741, assista à l'Assemblée Provinciale. Il fut également convoqué à l'Assemblée de Poitiers. Émigré en 1792, le vicomte de Brie entra dans la compagnie de Saintonge et d'Angoumois, formée à Munster par le comte de Montausier. Il était en 1817 capitaine retraité, et habitait la Rochelle.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

AYMER DE LA CHEVALERIE.

D'argent, à la fasce componée de sable et de gueules, de quatre pièces.

M. le comte Aymer de la Chevalerie d'Echillais. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

François-Dominique Aymer de la Chevalerie, seigneur de Marsilly, capitaine au régiment de Piémont-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, signe « comte Aymer de la Chevalerie » les procès-verbaux des 20 et 23 mars. Cet électeur avait épousé le 21 juin 1773 Geneviève-Victoire-Elisabeth de Beaumont, dame d'Echillais, dont :

I. Marc, aspirant au corps de la marine, né à Niort, le 28 octobre 1774, émigré, tué à l'armée de Condé, le 1er décembre 1793;

II. Louise-Eustelle, mariée en 1802 à Jean-Pierre le Gardeur de Tilly, enseigne de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

Le chef de cette ancienne famille poitevine, Henri-Eloi Aymer, marquis de la

Chevalerie, petit-neveu de l'électeur, habite Poitiers. Il a épousé le 6 octobre 1840 Marie-Radégonde-Anastasie-Caroline de Moussy-la-Contour, dont : 1° Henri-Joseph-René ; — 2° Henri ; — 3° Charles ; — 4° Louis ; — 5° N., fille.

BARTHON DE MONTBAS.

D'azur, au cerf d'or au repos; au chef échiqueté d'or et de gueules, de trois tires.

Mme la marquise de Montbas, dame de Razes. — *As. Taill.* — *Courc.*

Mme la marquise de Montbas fut assignée par le lieutenant général du bailliage secondaire de Taillebourg, pour son fief de Razes.

L'ancieпnne maison de Barthon de Montbas est encore représentée de nos jours.

DE LA BAUME-PLUVINEL.

D'or, à la bande vivrée d'azur, accompagnée d'une moucheture d'hermines de sable, en chef.

M. le vicomte de la Baume-Pluvinel, seigneur de la Galernerie. — *As. Taill.* — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Pierre-Antoine-Joseph-Tertulle, vicomte de la Baume-Pluvinel, chevalier de Malte de minorité, officier d'état-major au régiment Royal-Vaisseaux-infanterie, fut aussi convoqué à l'Assemblée de Saintes. Il émigra et périt à Quiberon, en 1795. De son mariage avec Mlle Boisseau de la Galernerie, dame de la Galernerie et de Lauberterie, morte en 1838, vint :

Un fils, décédé à la Martinique, dont :

1° Antoine, officier de marine, mort au Mexique, en octobre 1838 ;

2° Un autre fils, dont la postérité habite Saint-Louis du Missouri.

La famille de la Baume-Pluvinel est représentée à Paris par deux frères,

petits-neveux de l'électeur : 1° Charles-Alexandre-Séraphin-Victor, marquis de la Baume-Pluvinel, marié à Marguerite-Joséphine de Viella, dont deux fils : Gontran et Tancrède; 2° Henri-Gabriel-Raimond, comte de la Baume-Pluvinel.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE BEAUCHAMPS.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, au vol abaissé.

M. le marquis de Beauchamps, seigneur de Champfleury. — *As. Taill. — P. V. 20 et 23. — Courc.*

Charles-Grégoire, marquis de Beauchamps, seigneur de Champfleury et de Grand-Fief, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, commissaire de l'Ordre à l'Assemblée Provinciale réunie au mois de février 1789, élu député aux États-Généraux. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. Convoqué à l'Assemblée de Poitiers pour sa terre de Grand-Fief, en la vicomté d'Aunay, il se fit représenter par Louis-Charles de Brouilhac. Le marquis de Beauchamps émigra, servit dans l'armée de Condé et mourut en 1817, sans postérité des deux alliances qu'il avait contractées. Il était né le 25 juillet 1731.

M. de Beauchamp des Basses Rivières. — *Courc.*

Il ne figure à l'Assemblée que par procureur.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE BEAUCORPS.

D'azur, à deux fasces d'or.

Mme de Beaucorps de la Bastière. — *Ass. Prov. — Courc.*

Marie-Madeleine du Souchet de Macqueville, veuve de François de

Beaucorps, seigneur de Paransay, de la Bastière, etc., avait été représentée à l'Assemblée Provinciale de Saint-Jean-d'Angely par le chevalier de Montbel. Cette dame fut aussi convoquée à l'Assemblée de Saintes, relative aux États-Généraux.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE BEGEON DE SAINTE-MESME.

D'argent, à la fasce dentelée de gueules, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

M. le marquis de Begeon de Sainte-Mesme. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

René-François-Melchior de Begeon de Sainte-Mesme, seigneur de Villemainseuil et de Champmorin en Anjou, de Sainte-Mesme et de Matha en Saintonge, maréchal des logis des chevau-légers de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, colonel en 1814, grand prévôt du département de la Charente-Inférieure, puis des Basses-Alpes, né en 1754, mort en 1825. Nommé l'un des commissaires de la Noblesse à l'Assemblée Provinciale et à l'Assemblée du 16 mars relative aux États-Généraux, dont il signa les procès-verbaux « marquis de Begeon de Sainte-Même », cet électeur fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, comme seigneur en partie de Sainte-Mesme. Il avait été aussi convoqué à l'Assemblée de Saintes pour ce fief. Marié : 1° à Anonyme Lefebvre de Givry; 2° à la Rochelle, le 14 mai 1783, à Eléonore Mac-Carthy; il eut de cette seconde alliance deux fils :

I. Augustin-René-Melchior, comte de Begeon de Sainte-Mesme, né en 1784, lieutenant de dragons, maire de Bagnizeau, puis de Saint-Pierre (île d'Oleron), décédé en 1849, le dernier de son nom; il avait été marié à Héloïse Després de Launay.

II. Charles-Barthélemy, lieutenant au 76e de ligne, mort en Espagne, en 1809.

(*Voir la liste de Saintes.*)

BERNARD DE CHAVAGNE.

M. Bernard de Chavagne. — *P. V. 20 et 23.*

Cet électeur avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

A Chavagne, en la commune de Sainte-Mesme, il existe encore une ancienne famille du nom de Bernard.

DE BERNARD DE MARIGNY.

D'azur, à trois ondes d'or.

M. de Marigni. — *Courc.*

Gaspard-Augustin-René de Bernard de Marigny, officier d'artillerie de marine à Rochefort, émigré en 1792, chef de l'armée vendéenne en 1793, fusillé en juillet 1794; il était né à Luçon, en 1754.

Il assista à l'Assemblée par procureur.

D'après le *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, par Beauchet-Filleau, cette famille serait sur le point de s'éteindre.

DE BEYNAC.

Burelé d'or et d'azur.

M. de Bénac de Jouhé. — *Courc.*

M. de Bénac, seigneur de la Brandière, assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg.

Il comparut par procureur.

Cette famille est encore représentée.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

BIDÉ DE MAURVILLE.

D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef d'un croissant d'azur, à dextre, d'une étoile de gueules, à senestre, et d'une étoile de même, en pointe.

M. Bidet de Maurville. — *P. V. 20. — Courc.*

Antoine-Germain Bidé de Maurville de Beauvais, seigneur de la Mothe-Charente, contre-amiral, commandant de la marine à Rochefort, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 17 novembre 1752, mort à Paris, en 1840. Il avait été convoqué à l'Assemblée d'Angoulême pour son fief de la Mothe-Charente. Marié : 1° à Mlle Anjorrant; 2° à Florence de Glymes, M. de Maurville n'eût point de postérité. Il était frère de Charles-Alexandre, l'électeur de Saintes.

(Voir la liste de Saintes.)

DE BLOIS DE ROUSSILLON.

D'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

M. de Blois de Massac. — *Courc.*

Charles, comte de Blois de Roussillon, seigneur de Massac, présent à l'Assemblée de Saintes.

(Voir la liste de Saintes.)

DE BOBÈNE.

De gueules, à trois merlettes d'or, 2 et 1.

M. de Bobenne, seigneur de l'Épinière. — *As. Taill. — Courc.*

Claude de Bobène, seigneur de l'Épinière, présent à l'Assemblée Pro-

vinciale, assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, marié à Saintes, le 30 janvier 1747, à Sylvie Tercinier, dont :

I. Bernard de Bobène, seigneur de l'Épinière et du Treuil-Chollet, chef d'escadrons, né aux Nouillers, le 11 avril 1753. M. de Bobène assista à l'Assemblée Provinciale de Saintes ; il fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, émigra et mourut en 1833. De son mariage avec Marie-Julie-Esther Bouché, qui fut enfermée à Brouage, vint :

Marie-Esther, née en 1779, mariée à Alexandre de Rechignevoisin de Guron, morte le 5 août 1856, la dernière de son nom.

II. Madeleine, religieuse, née aux Nouillers, le 13 mai 1754, vivante en 1817.

(Voir l'Appendice.)

DU BOIS DE COURVAL.

D'argent, à trois fasces d'azur.

M. Dubois de Courval de Saint-Georges-de-Rex. – *Courc.*

Alexis-Charles-Guillaume du Bois de Courval, vicomte de Courval, d'Anizy et de Chavignon, seigneur de Saint-Georges-de-Rex, etc., baron de l'Empire, membre de la Chambre des Députés et du Conseil général de l'Aisne sous la Restauration, était mineur en 1789 et n'a comparu à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur. Il était né le 19 avril 1774, avait épousé : 1° en 1794, Augustine de Saint-Mars; 2° Ariane Saladin de Crans, et mourut en 1820. Le vicomte de Courval laissa :

Du premier lit :

I. Ernest-Alexis du Bois de Courval, vicomte de Courval et d'Anizy, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, membre du conseil général de l'Aisne, maire de Pinon, né le 15 octobre 1795, marié le 1er mai 1823 à Eugénie-Victoire-Françoise-Solona-Xaviera-Isabelle Moreau, fille unique du célèbre général Moreau, dont :

1° Alexandra, mariée le 27 novembre 1850 à César, marquis de Chaponay-Morancé;

2° Arthur-Constant, lieutenant au 9e régiment de dragons, marié le 2 juillet 1856 à Mary Ray, de New-York;

3° Henri-Victor.

Du second lit :

II. Charlotte-Ariane du Bois de Courval, mariée le 29 décembre 1832 à Alfred-Philippe-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier-Choiseul.

DU BOIS DE SAINT-MANDÉ ET DE LANDES.

D'or, à trois tourteaux de gueules; aliàs *de sable, à trois besants d'or, 2 et 1.*

M. Guillaume-Alexandre du Bois, marquis de Saint-Mandé, chevalier, seigneur de Laubonnière, l'Erpinière, et autres lieux, ancien capitaine de dragons, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, président de la Noblesse de la Sénéchaussée de Saintonge, séante à Saint-Jean-d'Angely. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Seigneur de Laubonnière, de l'Herpinière, etc., capitaine en second au régiment d'Orléans-dragons, chevalier de Saint-Louis, président de l'Ordre de la Noblesse de Saint-Jean-d'Angely à l'Assemblée Provinciale et à l'Assemblée relative aux États-Généraux. M. de Saint-Mandé avait été élu maréchal des logis au Ban de 1758. Convoqué en 1789 à l'Assemblée de Poitiers, il s'y fit représenter par Hilaire-Clément du Bois de Landes. Marié à Françoise de Conty de Champigny, M. de Saint-Mandé mourut en 1792. Sa veuve fut détenue à Brouage en 1794. De leur union vinrent :

I. Jacques-Alexandre, électeur ci-après;

II. René, lieutenant de vaisseau, tué au combat de Trinquemalé le 3 septembre 1782;

III. Julie, morte sans alliance. Elle avait été renfermée à Brouage avec sa mère.

M. le comte du Bois de Saint-Mandé, commissaire rédacteur. — *P. V. 20 et 23.*

Jacques-Alexandre, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, l'un des commissaires de l'Ordre de la Noblesse à l'Assemblée Provinciale de février et à celle du mois de mars, dont il signa les procès-verbaux « comte du Bois de Saint-Mandé ». Il émigra en 1790 et

servit dans l'armée des Princes. De retour à Saint-Jean-d'Angely, M. du Bois de Saint-Mandé fut nommé inspecteur de la garde nationale de cette ville et président de l'Association des chevaliers de Saint-Louis. Deux enfants naquirent de son mariage avec Marie-Maurice Charrier, savoir :

I. Guillaume-Alexandre, marié à Anne-Céleste-Charlotte de Turpin de Jouhé, dont :

1° Marie-Claudine-Aglaé, mariée en avril 1830 à René-Jules Raity de Villeneuve, comte de Vittré, officier au 18e chasseurs ;

2° Laure, morte sans alliance ;

3° Jacques-Amédée, marié à Constance Cassou de Saint-Mathurin, et décédé sans postérité.

II Julie-Eléonore, mariée le 7 décembre 1813 à Charles-Philippe Jourdain de Villiers, lieutenant de cavalerie.

M. Dubois de Saint-Mandé de Longeville, seigneur de la Leigne. — *As. Taill.* — *Courc.*

Charles-Amédée du Bois de Saint-Mandé, seigneur de Longeville et de la Leigne, lieutenant au régiment Dauphin-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, frère de Guillaume-Alexandre. Il assista à l'Assemblée Provinciale, fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg et comparut par procureur aux Assemblées de Saint-Jean-d'Angely et de Poitiers. De son mariage avec Louise Chasteigner vinrent :

I. Alexandre-Amédée, officier, commandant de la légion de la garde nationale de Saint-Jean-d'Angely, chevalier de Saint-Louis. Né le 12 avril 1773, émigré en 1792, M. de Saint-Mandé avait fait ses preuves, le 2 octobre 1784, pour entrer au service.

II. Angélique, mariée en 1802 à Elisée-René-Auguste Perraudeau de Beaufief;

III. Rosalie, religieuse à la Rochelle.

M. Dubois de Saint-Mandé de Competeau (Courpeteau). — *Courc.*

Les Grand et Petit-Courpeteau appartenaient en 1789 à Jacques-Antoine du Bois de Saint-Mandé, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, frère des électeurs Guillaume-Alexandre et Charles-Amédée. Il fut représenté à l'Assemblée de Poitiers par Hilaire-Clément du Bois de Landes; il n'assista également à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely

que par procureur. M. le chevalier de Beauchamps le représenta à l'Assemblée Provinciale.

M. Dubois de Landes. — *P. V. 23. — Courc.*

Nous n'avons pu savoir si le signataire du procès-verbal du 23 mars était Jacques-Alexandre, premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment d'Orléans-dragons, chevalier de Saint-Louis, né en 1731, retiré du service en 1783, ou Jacques-Alexandre, lieutenant au régiment des Chasseurs des Pyrénées, né en 1735, retiré en 1785; tous deux vivants en 1789. Nous ignorons de même leur degré de parenté avec l'électeur de Saintes, qui portait aussi le nom de Jacques-Alexandre.

La branche de Saint-Mandé n'est plus représentée que par Charles du Bois de Saint-Mandé, ancien officier, démissionnaire en 1830, petit-neveu des électeurs Guillaume-Alexandre, Charles-Amédée et Jacques-Antoine. Il habite Paris.

(*Voir la liste de Saintes.*)

BOISSEAU DE LA GALERNERIE.

D'azur, à trois boisseaux d'or, 2 et 1.

M. de la Galernerie. — *P. V. 20.*

Louis-Etienne Boisseau de la Galernerie, né à Taillant le 3 août 1758, admis à l'École militaire le 22 septembre 1772, capitaine au Fort-Royal (la Martinique), chevalier de Saint-Louis, mort le 28 novembre 1838. Il avait émigré, et s'était marié en 1797 à Anne-Camille Acquart.

Son fils, Etienne-Camille Boisseau de la Galernerie, est conservateur des hypothèques au Fort de France, à la Martinique.

BOSCAL DE RÉALS DE MORNAC.

De gueules, au chêne d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.

M. de Boscal. — *P. V. 20 et 23.*

Michel Boscal de Réals de Mornac, seigneur de la Baritaudière, lieu-

tenant au régiment de Penthièvre-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, frère de Louis et de Pierre, qui votèrent à la Rochelle et à Saintes. M. de Réals comparut à l'Assemblée Provinciale; il émigra et servit dans l'armée des Princes et de Condé. Il avait épousé le 16 avril 1776 Marie-Françoise de Béchillon, dame d'Allery. Cette dame fut détenue à Brouage en 1794 et mourut le 4 janvier 1833. Elle laissa une fille unique:

Félicité, renfermée à Brouage avec sa mère, mariée le 28 nivôse an X à Laurent-Alexandre Chebrou du Petit-Château, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. M. Chebrou du Petit-Château épousa en secondes noces Henriette de Beaucorps, et mourut le 10 février 1858.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN D'AUBETERRE.

Écartelé : aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or, armés et lampassés d'argent, qui est *Bouchard; aux 2 et 3, losangé d'or et d'azur; au chef de gueules*, qui est *de Raimond d'Aubeterre; sur le tout: d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable*, qui est *d'Esparbez.*

M. Bouchard d'Aubeterre. — *Courc.*

François-Pierre-Charles Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre, marquis de Jonzac, convoqué à l'Assemblée de Saintes, où il se fit représenter par le vicomte de Bremond. Il comparut également par procureur à celle de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE BOURDEILLE.

D'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur, et posées en barre l'une sur l'autre.

M. de Bourdeilles. — *Courc.*

Jean-Jacques de Bourdeille-Montanceys, comte de Bourdeille, seigneur de Saveilles, en Angoumois, capitaine-commandant, avec rang de major,

au régiment Dauphin-dragons, chevalier de Saint-Louis, né en 1747, marié le 24 octobre 1776 à Marie-Palémone de Roussel, dont :

I. Marie-Anne-Françoise, mariée le 8 août 1800 à Louis-Antoine, marquis de Goullard de Laléard, veuf d'Aimée-Agathe-Aimable de Nossay ;

II. Henriette-Catherine-Charlotte, née à Morteau, en Franche-Comté, le 10 mai 1783, mariée au château de Saveilles, le 14 juillet 1806, à Joseph-Laurent-Louis-Félix-Henri-Marie de Baderon-Thésan, baron de Maussac, marquis de Saint-Geniez, élégant traducteur des élégies de Tibulle. La marquise de Saint-Geniez mourut le 6 février 1844, et son mari le 15 décembre 1852, au château de l'Hermitage, près de Béziers.

Jean-Jacques de Bourdeille n'assista à l'Assemblée que par procureur; il se remaria, le 10 novembre 1793, à Françoise Guy, et en eut quatre enfants, savoir :

III. Joséphine;

IV. Henri-Félix, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1830, à Alger;

V. Constance, mariée à M. Delaville;

VI. Maurice, ancien garde du corps du roi, marié en 1832 à Léonie Brunet de Neuilly, dont une fille unique : Alix, mariée à Ernest de Salles.

L'illustre maison de Bourdeille compte encore des représentants de la branche de Matha, l'aînée de la famille, savoir :

1° Hélie-Louis-Charles-Gustave, marquis de Bourdeille-Matha, marié en 1856 à Marie-Léontine-Alix de Galz de Malvirade, dont : Henri et Jeanne.

2° Marie-Eugénie, sœur d'Hélie qui précède. Ils habitent Paris.

DU BOUSQUET D'ARGENCE.

D'or, à la croix vuidée de gueules.

M. du Bousquet d'Argence. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Cet électeur avait comparu à l'Assemblée Provinciale.

Il existe un représentant de cette famille à Pons : M. du Bousquet d'Argence, marié à Mlle de Beauchamps, dont postérité.

(*Voir l'Appendice.*)

DE BOUSSARD.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux fleurs tigées d'or, en chef, et d'un lion de même, en pointe.

M. Boussard de Saint-Fort. — *P. V. 20 et 23.*

Pierre-Nicolas de Boussard de Saint-Fort, seigneur des Guillaudières et des Berthelots, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, fils aîné de Nicolas de Boussard, électeur de Saintes. Il naquit à Rochefort, le 24 septembre 1759, épousa le 21 novembre 1791 Angélique de la Viollière, divorça le 16 thermidor an X, se remaria, le 21 thermidor an XI, à Marie-Anne Galiot, et mourut à Marennes, le 1er mars 1831. Angélique de la Viollière est décédée à la Rochelle, le 9 avril 1852. Mlle Galiot vit encore et habite Arvert. De sa première union, M. de Boussard a eu trois enfants, aujourd'hui décédés, savoir :

I. Marie-Louise-Honorine-Angélique, mariée : 1° le 27 avril 1814, à François-Nicolas Burle, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur; 2° le 2 décembre 1822, à Jacques-Nicolas Mortreuil, garde-magasin particulier de la marine au port de Rochefort. Mme Mortreuil est décédée le 22 mai 1857.

II. Angélique-Louisa, morte le 5 janvier 1852;

III. Louis-Henri, receveur de l'enregistrement, mort à l'île de la Réunion, le 23 décembre 1836, dont :

Catherine-Angélique-Ida, qui réside à Sainte-Suzanne (île de la Réunion).

De Marie-Anne Galiot est issu :

Pierre-Nicolas-Remy de Boussard, né le 23 mars 1810, capitaine dans la garde mobile en 1848. Il est marié et habite Paris.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE BREMOND D'ARS.

D'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaissé, languée de gueules.

M. de Bremond, seigneur du Brandet. — *As. Taill. — Courc.*

Pierre-Charles-Auguste, comte de Bremond, marquis du Masgelier,

assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, pour son fief du Brandet, vota avec la Noblesse de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes et l'Appendice.*)

DE BRILHAC.

D'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, au bouton d'or, et accompagné de trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

M. le chevalier de Brilhac, seigneur de Grandjean. — *As. Taill. — P. V. 20 et 23. — Courc.*

Charles-Séguin de Brilhac de Nouzières, chevalier de Malte, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de 1789, né en 1731, mort en 1809, à Saint-Jean-d'Angely.

Cette famille est éteinte.

DE BROUILHAC.

D'argent, à cinq hermines de sable, 2, 1 et 2.

M. de Brouilhac, seigneur de Magné. — *Ass. Prov. — Courc.*

Jacques-Charles de Brouilhac, chevalier de Brouilhac, convoqué et représenté aux Assemblées d'Angoulême et de Saint-Jean-d'Angely, émigré en 1791, servit dans l'armée des Princes. Il avait épousé à Luret, le 26 octobre 1786, Louise-Claire le Moyne de Sérigny, dont une fille unique :

Jeanne-Pauline, mariée le 16 août 1809 à Gabriel-Louis-Joseph Bellivier de Prins.

DE LA CARIE.

M. de La Carie. — *Courc.*

Officier, mort sans enfants au commencement du siècle à Rochemont, commune de Fontcouverte.

CASTIN DE GUÉRIN DE LA MAGDELAINE.

Écartelé : aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable, 2 et 1, surmontées d'une étoile de gueules, posée au milieu du chef; au 2 et 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné d'une montagne d'argent, ombrée de sable, en pointe.

M. Castin de Guérin de la Magdelaine. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Présent à l'Assemblée Provinciale.

M. Castin de Guérin père. — *P. V. 20 et 23.*

M. Castin de Guérin fils. — *P. V. 20 et 23.*

L'un d'eux est Jean Castin de Guérin, né à Saint-Jean-d'Angely, le 19 juin 1753, capitaine retraité, vivant en 1817.

Un autre : Maurice, seigneur de la Magdelaine, paroisse des Tousches-de-Périgny, officier de marine, dont un fils et cinq filles issus de son mariage avec Henriette Robert :

Le fils, Charles-Grégoire, sous-lieutenant au régiment de Normandie-infanterie, officier de gendarmerie à Poitiers, chevalier de Saint-Louis, né le 24 janvier 1771, mort le 17 décembre 1822, laissant un fils unique :

Charles-Joseph, né le 20 septembre 1809, résidant à Chabrignac, commune de Prignac.

CHABOT.

D'azur, à deux chabots d'argent, posés en fasce; celui du chef regardant à dextre, celui de la pointe à senestre.

M. Chabot de Gironville. — *P. V. 20 et 23.*

M. de Chabot plus jeune, seigneur de Marsilly. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Marsilly, autrement Marsillé.

Ils appartenaient à la famille Chabot de Joubé, de Bouin, de Lussay et de Marsillé, qui subsiste en Poitou.

Voir Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou.*

DE CHAMBES.

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent sans nombre; au lion de même, couronné, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

M. de Chambes de la Faye (de la Foy). — *Courc.*

M. de Chambes de la Foy ne comparut à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur. Il assista en personne à celle d'Angoulême.

Les Chambes de la Foy et de Mareuil, en Angoumois, semblent appartenir à l'ancienne maison de Chambes-Monsoreau, que la Chenaye des Bois dit cependant s'être éteinte en 1720.

DE CHASTENET.

D'azur, au chevron d'or, accompagné d'un lion léopardé de même, en pointe; au chef aussi d'or.

M. de Chastenet de Berneré. — *Courc.*

M. de Chastenet. — *Courc.*

Ces deux électeurs n'ont comparu à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur.

Les Chastenet de Berneré et de la Ferrière, que l'on pense avoir la même origine que les Chastenet de Puységur, subsistent encore dans la province, notamment à Saint-Savinien.

DE CHAUVENE.

M. le baron de Chauvene. — *P. V. 20.*

DE CHERISEY.

Coupé : d'or et d'azur, le premier chargé d'un lion naissant de gueules, couronné de même.

M. le comte de Cherisey, chef d'escadre des armées navales, commissaire rédacteur. — *P. V. 20 et 25.* — *Courc.*

Charles-Paul-Emile, comte de Cherisey de Norroy, seigneur de la Touche, chef d'escadre des armées navales, commandant de la compagnie des gardes de la marine à Rochefort, chevalier de Saint-Louis, l'un des commissaires de l'Ordre, né à Metz, en 1735, marié à Saint-Xandre, le 19 février 1754, à Louise-Madeleine de Cacqueray de Valmenier. M. le comte de Cherisey mourut à Poitiers, le 28 nivôse an VII.

La famille de Cherisey, originaire de Lorraine, est de nos jours représentée dans l'armée et la diplomatie.

CHEVALIER DU CHAUSSET.

M. Chevalier du Chausset. — *P. V 20 et 25.* — *Courc.*

Mathieu Chevalier du Chausset, présent au Ban de Saintonge de 1758 et à l'Assemblée Provinciale du mois de février 1789.

CHEVREUIL DE ROMEFORT.

D'azur, au chevreuil d'or.

M. Chevreuil de Romefort. — *P. V. 20 et 25. — Courc.*

Cet électeur avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

DE CHIÈVRES.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

Mme de Chièvres d'Aujac. — *Ass. Prov. — Courc.*

René de Chièvres, seigneur d'Aujac, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, avait épousé le 25 novembre 1762 Marie de Turpin : cette dame fut représentée à l'Assemblée Provinciale par le chevalier de la Laurencie. Pendant la Terreur, elle fut emprisonnée à Brouage. De son mariage naquirent :

I. Pierre-Jacques-Gaspard, lieutenant d'artillerie au régiment de Toul, en 1789, puis receveur des finances à Rouen, chevalier de Saint-Louis, député de Saint-Jean-d'Angely sous la Restauration, marié le 20 mai 1789 à Rose-Eulalie-Scholastique-Julie Mallevaud de Vaumorant, décédé le 19 juin 1831. Mme de Chièvres mourut à Saintes, le 13 février 1843, laissant cinq enfants, entre autres :

Jacques-Paul-Emile, chef d'escadrons au corps royal d'état-major, commandant de la place de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, mort en 1860, marié à Marie-Sophie-Zénobie Aymer de la Chevalerie, dont : *a.* Jacques-René-Alexandre, contrôleur de l'exploitation du chemin de fer d'Orléans, marié en 1858 à Mlle Denys de Bonnaventure, dont une fille ; — *b.* Désirée-Marie-Mathilde, mariée le 2 août 1859 à Honoré-Auguste-Alfred de l'Estrade, receveur de l'enregistrement et des domaines à Niort ; — *c.* Marie-Caroline.

II. Jean-Baptiste, né le 8 mars 1771, mort le 23 décembre 1823, laissant de son mariage avec Marie-Henriette-Adélaïde-Julie Castin de Guérin de la Magdelaine trois enfants, entre autres :

Joseph-Gaspard, dit Paul, marié le 9 janvier 1839 à Victorine-Henriette de la Roche-Saint-André, dont : *a.* Eugénie-Marie ; — *b.* Aimée-Claire-Léontine ; — *c.* Marie-Louise-Marguerite.

Voir Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou.*

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE CONCARRÉ.

Mme Gelé, veuve de M. de Concarré de Montmouton. — *As. Taill.* — *Courc.*

Cette dame fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg.

DE COURBON.

D'azur, à trois boucles d'or, l'ardillon en pal.

M. de Blénac de Romegoux. — *Courc.*

Arnould-Gabriel-Anne-Pétronille de Courbon, marquis de la Roche-Courbon de Blénac, seigneur de Romegoux, etc. Il assista en personne à l'Assemblée de Saintes.

M. de Blénac de la Rochecourbon, seigneur de Champdolent, Bors et Archingeay. — *As. Taill.* — *Courc.*

Sophie-Jacques, marquis de Courbon et de la Roche-Courbon, baron de Champdolent, seigneur de Bors, d'Archingeay, de l'Hommée et de Baconnay, convoqué également à l'Assemblée de Saintes, où nous avons donné son article. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. Le marquis de Courbon assista à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely par procureur.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE COURS.

D'argent, au lion de gueules, rampant contre un pin de sinople, sur une terrasse de même.

M. Gaston de Coux de Saint-Hypolite. — *Courc.*

« Le sieur Gaston de Cours, seigneur du Parc-d'Archiac, paroisse de Tonnay-Charente : » tel est le texte de l'assignation du lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente.

François-Gaston de Cours, seigneur de Biard, en la paroisse de Saint-Hippolyte de Biard, et du Parc d'Archiac, avait assisté à l'Assemblée Provinciale de Saint-Jean-d'Angely. Il comparut en personne à l'Assemblée de Saintes relative aux États-Généraux.

(Voir la liste de Saintes.)

COUTOCHEAU DE SAINT-HILAIRE.

D'argent, au cerf de gueules, sortant d'un bois de sinople, et passant sur une terrasse de même

M. Catachart (Coutocheau) de Saint-Hilaire d'Allery. — *Courc.*

M. Coutocheau de Saint-Hilaire, présent à l'Assemblée Provinciale de Saintes, ne comparaît que par procureur à l'Assemblée réunie à Saint-Jean-d'Angely pour les États-Généraux.

C'est probablement l'un des deux personnages suivants : Joseph-Marie Coutocheau de Saint-Hilaire ou Paul-Henri Coutocheau, chevalier de Saint-Hilaire, qui votent à l'Assemblée de Poitiers.

L'électeur de Saint-Jean-d'Angely épousa Catherine-Victoire Thibault d'Allery, dont entre autres :

Marie-Luce, mariée à Achille-Jacques de Grimouard, conseiller de préfecture à Niort, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1845.

Nous ignorons si Céleste, Victoire et Constance Coutocheau de Saint-Hilaire, toutes trois sœurs, renfermées à Brouage en 1794, étaient filles de l'électeur.

DE CUGNAC.

Gironné d'argent et de gueules, de huit pièces.

M. de Cugnac du Bourdet. — *Courc.*

Louis-Philippe de Cugnac, marquis du Bourdet, marié en 1775 à Marie-

Madeleine-Alexandrine de Razes d'Auzances, présent à l'Assemblée Provinciale réunie à Saint Jean-d'Angely en février 1789, assista en personne à l'Assemblée de Poitiers, émigra, fit la campagne des Princes et mourut le 29 mars 1809. Il était né en 1740. De son mariage vinrent :

I. Jules-Emilien, marquis de Cugnac, qui réside à Niort. Il a épousé le 26 juillet 1813 Marie-Julie-Henriette-Aglaé de Meynard, dont :

1° Louis-Jules, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 7 septembre 1853 à Herminie d'Escollard des Hommes, dont : *a.* Jeanne-Marie ; — *b.* François.

2° Paul-Henri, marié le 27 septembre 1853 à Marie-Catherine-Aurélie de Saint-Légier de la Sausaye ; ils habitent la Barrière d'Ozillac. De leur mariage : *a.* Bertrand ; — *b.* Edith ; — *c.* Guy ; — *d.* Maurice ; — *e.* Marie-Thérèse.

3° Charles, marié le 18 février 1851 à Camille de Savignac de Montamy, dont : *a.* Marie ; — *b.* Antonine ; — *c.* Alice.

4° Joseph, directeur de l'École de dressage à Rochefort ;

5° Adine, mariée à Frédéric de Chantreau de la Jouberdrie, ancien sous-préfet de Beaupreau, chevalier de la Légion d'honneur.

II. Radégonde, mariée à Jacques-Claude-René de Grimouard, veuf de Marie-Claudine-Henriette Aubert du Petit-Thouars, mort en 1838 ;

III. Pauline, mariée à Charles Mounier d'Availles ;

IV. Alexandrine, mariée à Prosper-Amateur Avice de Mougon. Elle est décédée.

Il existe deux autres branches de la maison de Cugnac : l'une d'elles est représentée à Condom par Ludovic, marquis de Cugnac, et par son frère Amalric. A une autre branche appartient Jules-Henri, vicomte de Cugnac, marié à Anne-Françoise de Chaton, dont un fils : Gonzalve.

ESTOURNEAU DE LA TOUCHE.

D'or, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois étourneaux de même, 2 en chef et 1 en pointe.

M. Charles Etourneau. — *P. V. 20.*

Charles Estourneau de la Touche assista au Ban de 1758.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DU FAY DE LA TAILLÉE.

D'azur, à trois renchiers d'or, 2 et 1.

M. le marquis du Fay de la Taillée. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

François-Henri-Georges-Louis-Charles du Fay de la Taillée, né à Vandré, le 23 septembre 1752, fils d'Armand-Louis-Philippe et de Louise-Henriette de Beaucorps, qui figure comme veuve à l'Assemblée de la Rochelle. Cet électeur prit part à l'Assemblée Provinciale de février 1789 et signa les différents procès-verbaux des réunions de la Noblesse « le marquis du Fay de la Taillée ». Il épousa Hélène Gaudin du Cluzeau. Cette dame fut emprisonnée à Brouage, en 1794 :

Leur fils, Théodore, marquis du Fay de la Taillée, né en 1791, s'est marié à Adèle de Ponthieu.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE FÉLIX.

M. le chevalier de Félix. — *P. V. 20 et 23.*

Victor-Agathe, chevalier de Félix, seigneur de Vinax en la vicomté d'Aunay, présent à l'Assemblée Provinciale, fut aussi convoqué à l'Assemblée de Poitiers. Il habitait la paroisse de Néré.

DE FRÉTARD.

De gueules, fretté d'argent.

M. Frétard de Gadeville. — *P. V. 20. — Courc.*

Présent à l'Assemblée Provinciale, renfermé à Brouage en 1794. Il habitait Blanzay.

Mme de Saint-Mathieu, veuve de M. d'Ecoyeux, dame d'Ecoyeux. — *As. Taill.* — *Courc.*

Marie-Louise de Saint-Mathieu, veuve de Louis-Alexandre de Frétard, marquis d'Ecoyeux, seigneur de Château-Chesnel, etc., lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, fut aussi convoquée aux Assemblées de Saintes et d'Angoulême.

(*Voir la liste de Saintes et l'Appendice.*)

GAILLARD
DE LALEU, DE FIEF-GAILLARD, DE LANDES ET DE BLACVOD.

D'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un chevron de même. On trouve aussi : *Parti : au 1 d'azur, à quatre chevrons d'or, celui de la pointe brisé; au 2 d'argent, au lion de gueules, couronné de sable.*

Mme veuve Gaillard, dame de Lalleu. — *As. Taill.* — *Courc.*

Cette dame, assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, est, sans doute, Marianne du Boucheau du Château, veuve de Jacques-Alexandre Gaillard, seigneur de Laleu, de Fief-Gaillard, de la Chaussée et d'Anville, qu'elle avait épousé le 8 juin 1745. Elle eut quatre enfants, savoir :

I. Jean-Alexandre, électeur ci-après;

II. Louis-Alexandre, électeur ci-après;

III. Anne, religieuse à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes;

IV. Joseph, électeur ci-après.

M. Gaillard de Fief-Gaillard, seigneur de la Chaussée et d'Anville. — *As. Taill.* — *P. V 20 et 23.* — *Courc.*

Jean-Alexandre Gaillard, seigneur de Laleu, etc., marié le 19 avril 1777 à Françoise-Elisabeth de la Perrière, dont :

Elisabeth, dame de Laleu, qui épousa en 1793 Nicolas Gobeau.

M. le chevalier Gaillard de Landes. — *P. V. 20 et 23.*

Louis-Alexandre Gaillard, seigneur de Landes, marié en 1779 à Marie le Mercier de Jauvelle, dont :

I. Alexandre, mort à Paris, âgé de 18 ans;

II. N., mariée à François de Villedon.

M. Gaillard de Blacvod. — *P. V. 20 et 23.*

Joseph Gaillard, marié en janvier 1778 à Anne-Radégonde de Blacvod, présent à l'Assemblée Provinciale. Il émigra, et se réunit à la compagnie formée à Munster par le comte de Montausier. M. Gaillard de Blacvod fut nommé juge de paix du canton de Saint-Hilaire sous la Restauration.

Sa fille, Marie-Scholastique, est morte à Poitiers, le 13 novembre 1837.

DE GALARD DE BÉARN.

Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules, 2 et 1, qui est *de Galard; aux 2 et 3 d'or, à deux vaches passantes l'une sur l'autre de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur,* qui est *de Béarn.*

M. de Béarn de Galard. — *Courc.*

Nous n'avons pu découvrir quel était le membre de cette ancienne maison qui avait été convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely; il y comparut seulement par procureur.

Quatre membres de cette famille ont figuré à l'Assemblée d'Angoulême, soit en personne, soit par procureur : 1° Alexandre-Guillaume, baron de la Rochebeaucourt, maréchal de camp, premier écuyer de Mme Victoire de France; 2° Jean, seigneur du Repaire; 3° N., seigneur du Vivier; 4° N., seigneur d'Argentine. L'un d'eux est probablement aussi l'électeur de Saint-Jean-d'Angely.

La maison de Galard de Béarn a de nombreux représentants de nos jours. Nous citerons notamment le comte Hector de Béarn, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire, grand-officier de la Légion d'honneur, marié 1° à Mlle le Marois; 2° à Marguerite de Choiseul-Praslin. Sa fille du premier lit, Pauline-Eléonore, a épousé le prince Albert de Broglie.

LE GARDEUR DE TILLY.

De gueules, au lion d'argent, lampassé d'or, tenant des deux pattes de devant une croix pattée, haussée et posée en pal, de même.

M. de Tilly, seigneur de Beaulieu. — *As. Taill.* — *Courc.*

Armand le Gardeur de Tilly, seigneur de Beaulieu, assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, comparut en personne à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

GAUDIN DU CLUSEAU ET DE TERNANT.

D'azur, à dix losanges d'or, posés en orle.

M. de Gaudin du Cluseau. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

François Gaudin du Cluseau, présent au Ban de 1758, mort le 5 vendémiaire an IV, à Saint-Jean-d'Angely, âgé de 72 ans.

Cette famille semble s'être éteinte en la personne de M. de Ternant, l'un des défenseurs de Lyon contre la Convention, en 1793, chevalier de Saint-Louis, mort à Luçon. Il avait épousé Joséphine de Loynes de la Coudraye, veuve de M. le Tors de Larray.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE GONTAUT DE BIRON.

Écartelé : d'or et de gueules; l'écu en bannière.

M. le duc de Biron, seigneur de Brisambourg. — *As. Taill.* — *Courc.*

Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de Biron, pair de France, lieutenant général des armées du roi, député de la Noblesse du

Quercy, général en chef des armées de la République, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 31 décembre 1793. Il était né le 13 avril 1747, et avait épousé le 26 janvier 1766 Amélie de Boufflers.

Le duc de Biron, assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, ne comparut à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur.

L'illustre maison de Gontaut est de nos jours représentée par deux branches. A la première appartiennent les trois frères qui suivent :

1° Henri, marquis de Biron; 2° Joseph; 3° Etienne.

A la seconde branche appartiennent aussi trois frères, savoir :

1° Armand-Henri-Charles de Gontaut-Biron, marquis de Saint-Blancard; 2° Joseph-Alexandre-Roger; 3° Elie.

DE GOULLARD.

D'azur, au lion rampant d'or, couronné, armé et lampassé de gueules.

M. de Goulard, seigneur de l'Aléard et de la Gireaud. — *As. Taill.* — *Courc.*

Louis-Antoine, marquis de Goullard, baron de Rochereau, seigneur de Laléard, de la Ferté, du Roullet, de la Mothe d'Anville, de la Giraud, etc., né le 31 juillet 1769. Il fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. M. de Goullard épousa : 1° le 16 juin 1788, Aimée-Agathe-Aimable de Nossay, comtesse-chanoinesse du chapitre noble de l'Argentière; 2° le 8 août 1800, Marie-Anne-Françoise de Bourdeille-Montanceys.

Du second lit provint :

Marie-Antoinette-Delphine, dernier rejeton de la branche de Laléard, mariée le 27 septembre 1819 à Jean-Gustave-François Senigon de Rousset de Roumefort du Cluseau, garde du corps du roi.

Cette ancienne maison du Poitou est représentée par les branches d'Arsay et du Rétail.

A celle d'Arsay appartiennent : 1° Louis de Goullard d'Arsay, ancien officier, marié le 28 mai 1845 à Marie-Isaure de Bremond d'Ars; ils résident à Niort; — 2° Charles, marié à Caroline de Savignac des Roches; — 3° Eulalie, mariée à

Emmanuel de Grimouard; — 4° Louise. Ils sont tous les quatre issus du mariage d'Amateur-Gabriel de Goullard d'Arsay et de Renne-Eulalie-Solange Brochard de la Rochebrochard.

A la branche du Rétail appartient : Charlotte-Aimée-Marie de Goullard, veuve de Charles-Lubin Baudry d'Asson.

GRIFFON
DE BEAUMONT, DE ROMAGNÉ, DU BELLAY ET DE PLEINEVILLE.

D'azur, au griffon d'argent.

M. Aubin Griffon de Beaumont, seigneur de la Richardière. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Né à Montierneuf, le 20 novembre 1738, présent à l'Assemblée Provinciale, mort en 1823. Il prit double alliance : la seconde avec Marguerite-Elisabeth-Fortunée de Chastenet de la Ferrière, veuve de M. du Bousquet d'Argence. Cette dame fut renfermée à Brouage avec son mari, en 1794.

Du premier lit :

I. Henri-Charles-Baptiste, électeur ci-après.

Du second lit :

II. Henriette-Suzanne-Marie-Adélaïde Griffon de Beaumont, mariée le 30 octobre 1813 à Claude-Marie Deschamps de la Villeneuve de Brèche, comte de Brèche, dont elle eut : 1° 2° Joseph et Zoé, décédés jeunes; — 3° Alfred, capitaine des chasseurs de la garde, officier de la Légion d'honneur; — 4° Auguste-Louis-Samuel, marié le 1er février 1847 à Bénigne-Ursule de Bertrand de Beaumont, dont : Louis-René-Maurice; — 5° Louise-Anna, veuve de Bernard-Justin de Montalembert de Saint-Simon; — 6° Melchior-Auguste, marié le 24 septembre 1848 à Marie-Victorine Brossard de la Garlière, dont un fils; — 7° Eulalie, mariée en 1849 à Louis-Amédée Ancelin de Saint-Quentin.

M. Charles Griffon du Champot, garde du corps du roi. — *P. V. 20. — Courc.*

Henri-Charles-Baptiste Griffon de Beaumont, seigneur du Champot, garde du corps du roi. Il émigra en 1793 et fut tué en Vendée; il était le dernier représentant mâle de la branche de Beaumont.

M. Jean-Baptiste-François Griffon du Bellay père. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Marié le 21 juin 1756 à Jeanne-Thérèse de Jandin, dame du Bellay, morte le 16 mai 1765. Pendant la Terreur, il fut emprisonné dans l'hôpital de la marine, à Rochefort, comme père d'émigré. M. Griffon mourut le 23 décembre 1822, à l'âge de 82 ans. De son mariage vinrent :

I. Joseph, électeur ci-après;

II. Philippe-Honoré, décédé le 5 novembre 1761;

III. Marie-Thérèse, femme de François Tillié, avocat;

IV. Thérèse, morte à 78 ans, le 28 avril 1841.

M. Griffon du Bellay. — *P. V. 20 et 23.*

Joseph, marié le 25 janvier 1785 à sa cousine germaine Elisabeth-Victoire d'Anglars, émigré, mort à Paris, le 9 avril 1802. Sa femme était décédée le 11 avril 1791, laissant :

I. Joseph-Jean-Baptiste-Alexandre Griffon du Bellay, commissaire de la marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, le dernier survivant des naufragés de la *Méduse*, né le 24 mars 1788. M. Griffon du Bellay habite Rochefort. Il a épousé le 8 juin 1818 Elisabeth-Claire de Nesmond, morte le 19 février 1849. De ce mariage sont issus :

1° Jean-Baptiste-Henri-Melchior, commis principal des douanes à Rochefort, marié le 21 octobre 1844 à Louise-Scholastique Verneuil, dont : *a.* Marie-Angèle, décédée; — *b.* Jean-Baptiste-Armand; — *c.* Marie-Scholastique-Sidonida; — *d.* Augustin-Florent-Marie-Gabriel.

2° Alfred-Honoré-Ferdinand, officier au 2e régiment d'infanterie de marine, mort à la Martinique, le 7 mars 1841;

3° Marie-Alexandrine-Ida, décédée le 31 juillet 1848;

4° Marie-Isabelle-Sidonie, morte le 3 juillet 1848;

5° Frédéric-Sylvestre, aide-commissaire de la marine; il fait partie de l'expédition de Chine.

6° Marie-Théophile, chirurgien de la marine;

7° Marie-Claire-Aline.

II. Armand-Frédéric Griffon du Bellay, garde du corps du roi, compagnie de Gramont, puis capitaine-commandant au 9e régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne et chevalier de celui de Marie-Thérèse, né le 18 novembre 1790. Il épousa : 1° en mai 1826, Laure-Valery Grelet de Beauregard; 2° le 15 septembre 1831, Irène de Verteuil.

M. Pierre-Honoré Griffon de Pleineville père. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Frère de l'électeur Jean-Baptiste-François, né en 1738, marié à Angélique de Lastre. Cette dame mourut le 28 décembre 1813; son époux était décédé le 29 décembre 1808, laissant :

I. Charles Griffon de Pleineville, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, puis inspecteur des contributions indirectes à Orléans, et juge de paix à Beaugency, né le 1er mars 1764 à Macqueville, décédé à Beaugency, le 19 mai 1833. Il avait épousé : 1° Mlle de Bonnegens; 2° Marie-Antoinette-Aldégonde Pierron, morte le 17 octobre 1820.

Du premier lit :

1° Athénaïs, mariée à M. Rousse, chef de bureau au ministère des finances, chevalier de la Légion d'honneur.

Du second lit :

2° Zéline, décédée ;

3° Charles-Bertrand, docteur en médecine, ancien chirurgien de la marine, marié à Caroline Gelineau de Saint-Germain, dont deux enfants décédés ;

4° Anselme, chef de division à la préfecture du Loiret, maire de la commune de Saint-Jean-le-Blanc, banlieue d'Orléans, marié le 19 août 1835 à Marie-Jenny-Stéphanie Persin.

II. Jean-Baptiste, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, maire de Saint-Jean-d'Angely, sous-préfet de l'arrondissement, mort le 24 juillet 1826. Il avait épousé le 31 mai 1791 Marie-Anne-Ursule-Suzanne de Reboul, dont :

1° Jacques-Bertrand, colonel, commandant des châteaux de Trianon, commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, marié le 6 janvier 1838 à Mlle Ferrario. De cette union : Hélène, mariée en 1859 à M. Fonsal, capitaine d'infanterie.

2° Pierre-Candide, officier, disparu le 15 novembre 1813, entre Spire et Landau ;

3° Caroline, mariée le 10 novembre 1813 à Camille Normand d'Authon.

III. Alexis, émigré, chevalier de Saint-Louis, principal du collége de Saint-Jean-d'Angely, mort à l'âge de 80 ans, en décembre 1859. Il avait été marié.

IV. Joseph, officier de marine, mort sur le *Northumberland;*

V. Honoré, massacré à Saint-Domingue, lors de la révolte des noirs ;

VI. Auguste, marié à Sylvie Pallet de Blanzay, dont : Emilie, décédée. Il habite Torsay.

VII. Marie-Thérèse, morte le 20 janvier 1830.

La famille Griffon est encore représentée par la branche de Sénejac, à laquelle appartient Pierre-Louis-Eugène Griffon de Sénejac, marié à Mathilde de Cornette de Venancourt.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

GROUSSEAU DE CHAPITRE.

Taillé d'argent et de sable, chargé d'une levrette courante, de l'un en l'autre.

M. Grousseau de Chapitre. — *Courc.*

Henri Grousseau de Chapitre, seigneur de Chapitre en la paroisse des Tousches de Périgny, capitaine au régiment de Bigorre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié à Louise de Chasseur. Il assista à l'Assemblée par procureur. De son mariage vinrent :

I. Denis, seigneur de Chapitre. Il émigra en 1790, rejoignit l'armée des Princes, rentra en France et mourut en 1845 à Saintes. Il avait épousé Antoinette Ancelin de la Garde, encore existante, dont :

Anne-Louise-Irma, aujourd'hui veuve d'André-Eugène le Veneur de Beauvais. La famille le Veneur de Beauvais, dont les représentants mâles, en 1789, servaient dans la marine et n'ont pas assisté aux Assemblées de Saintes ou de Saint-Jean-d'Angely, porte : *d'argent, au cor de chasse de sable, enguiché de même, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.*

II. Marie-Louise, mariée le 17 octobre 1794 à Gabriel Irland de Beaumont, mort en 1818 ;

III. Louis-Jean-Henri, chef de bataillon, capitaine-commandant d'une compagnie de vétérans à Porquerolles, chevalier de Saint-Louis. Sous-lieutenant dans les Chasseurs Bretons, en 1789, il émigra et fit les campagnes de l'armée de Condé. De retour en France en 1799, M. de Grousseau épousa le 22 juillet 1800 Radégonde-Louise-Catherine de Touzalin. Il mourut au mois de novembre 1835, et sa femme en 1849. De leur union sont issus :

1° Radégonde-Ernestine ;

2° Denis-Gustave, membre du conseil d'arrondissement, secrétaire de la chambre consultative d'agriculture de Poitiers, membre du conseil général d'agriculture pour le département de la Vienne, directeur de la colonie agricole qu'il a fondée sur son domaine des Bradières, près de Saint-Julien-l'Ars. M. de Grousseau s'est marié le 3 août 1830 à Geneviève-Théano Guimard, dont : *a.* Louis-Marie-Albert, attaché à l'administration des télégraphes ; — *b.* Marie-Denise-Remie-Henriette.

GUIBERT DE LANDES.

D'azur, à trois casques d'argent, 2 et 1.

M. Guibert de Landes. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Probablement Jean Guibert de Landes présent au Ban de Saintonge de 1758.

GUILLOUET D'ORVILLIERS.

D'azur, à trois fers de pique d'or, 2 et 1.

M. le chevalier d'Orvilliers de Pérai. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

C'est sans doute François-Marie Guillouet d'Orvilliers, lieutenant de vaisseau en 1789.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

GUINOT
DE MONCONSEIL ET DE SOULIGNAC.

D'azur, à trois pals d'argent, au pied fiché et alésé; au chef d'azur, soutenu d'argent, chargé de trois étoiles aussi d'argent.

M. de Soulignac des Chaumes. — *Courc.*

Cet électeur n'assista à l'Assemblée que par procureur.

Est-ce un Baritault, un Constantin, un Saint-Mathieu ou un Guinot? Le fief de Soulignac, qui appartint aux Saint-Mathieu, aux Constantin et aux Baritault, était situé dans l'élection de Saintes. Nous pensons qu'il s'agit ici d'un Guinot, peut-être de Louis Guinot de Soulignac, capitaine au régiment de Beaujolais-infanterie, chevalier de Saint-Louis, frère du chevalier de Guinot, Etienne-René, qui comparut à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

D'HAUSEN.

D'azur, à trois faucilles d'or, 2 et 1.

M. le baron d'Hausen d'Oriou. *P. V. 23. — Courc.*

Jean-Ferdinand-Philippe, baron d'Hausen, capitaine au régiment de Bouillon-infanterie, né à Reling, en Lorraine allemande, le 15 mai 1757, mort à Saint-Jean-d'Angely, le 24 décembre 1818. Il avait assité à l'Assemblée Provinciale. Marié le 13 octobre 1784 à Marthe-Suzanne-Elisabeth Perraudeau de Beaufief, dont :

I. Claire-Elisabeth, qui épousa le 6 juin 1809 Louis-Henri-Julien de Grimouard ;

II. Suzanne-Agathe, mariée le 31 janvier 1810 à Jacques-Michel-Augustin Cotard, adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angely.

D'HÉRISSON.

D'azur, à trois roses d'argent, 2 et 1.

M. Robert d'Hérisson. — *Courc.*

Seigneur du fief du Grand-Péré, assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente. Il ne comparait à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur.

La demoiselle d'Hérisson, dame du fief de la Gachetière, le Boissiou et Cabariot. — *As. Tonnay-Char. — Courc.*

Elle fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE JOUSSERANT.

Coupé : cousu de gueules et d'azur, à l'aigle d'argent, au vol abaissé, becquée et membrée d'or, brochant sur le tout.

M. de Jousseran de Molemore. — *Courc.*

Devons-nous voir ici Mlles de Jousserant, également convoquées à l'Assemblée d'Angoulême pour les fiefs de Malemort et de Toucheronde?

DE LAAGE *aliàs* DELAAGE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées et feuillées de même, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon aussi d'or.

M. de Laage, seigneur du Douet. — *As. Taill. — Courc.*

Pierre-Léonard de Laage, seigneur du Douhet, prêtre, docteur de la faculté de théologie de Paris, abbé commendataire de Notre-Dame de Bellefontaine, au diocèse de la Rochelle, chanoine, doyen du chapitre de Saintes et vicaire général, né le 8 novembre 1718, mort en Espagne, où il avait émigré. L'abbé de Laage était oncle de Anne-Jérôme, l'électeur de Saintes. C'est par représentation seulement qu'il comparaît à l'Assemblée de la Noblesse de Saint-Jean-d'Angely, car il assista en personne à celle du Clergé.

(*Voir la liste de Saintes et l'Appendice.*)

DE LA LANDE.

Écartelé d'or et d'azur.

M. de la Lande de Saint-Etienne. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Nicolas de la Lande, seigneur de Saint-Etienne, de Villenouvelle, etc.,

garde du corps du roi, puis gouverneur de Melle, chevalier de Saint-Louis, né à Saint-Etienne, le 3 octobre 1722, mort le 8 mars 1790. Il avait été convoqué pareillement à l'Assemblée de Poitiers. Marié le 29 juillet 1750 à Esther Néric d'Ausy, dame de Saint-Romans, il en eut un fils :

Gaspard-Louis, décédé en 1754.

La branche de Saint-Etienne s'est éteinte en la personne de Louis-Marie-Léon de la Lande de Saint-Etienne, propriétaire du Cochet, maire de Landes, neveu de l'électeur.

Une branche de cette ancienne maison, originaire du Poitou, subsiste en Limousin.

DE LASTRE.

D'azur, à trois tours crénelées d'argent, maçonnées de sable, 2 et 1.

M. Delastre de Bignai. — *Courc.*

M. le chevalier de Lastre. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Présent à l'Assemblée Provinciale.

L'un d'eux, Marie-François de Lastre, ancien commissaire de la marine à Cayenne, incarcéré à Brouage pendant la Terreur, mourut sans alliance, le 1er février 1812, à Saint-Jean-d'Angely.

Cette famille existe encore en Poitou.

DE LA LAURENCIE.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, le vol abaissé, becquée et membrée d'or.

Mme de Courserac. — *Ass. Prov. — Courc.*

Marie-Jeanne de la Laurencie, de la branche de Villeneuve-la-Comtesse, née le 3 août 1733, veuve de Denis Aubert de Bardon de Courserac, capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-

Louis. Représentée par le chevalier de la Laurencie à l'Assemblée Provinciale, cette dame fut également convoquée à l'Assemblée de Poitiers.

La branche de Villeneuve-la-Comtesse, aînée de la maison de la Laurencie, s'est éteinte en la personne de Charles-Gilbert, comte de la Laurencie, mort le 13 octobre 1806, sans postérité de Marie-Geneviève d'Eu de Marsan. Il était neveu de Mme de Courserac.

M. de la Laurencie de la Roche. — *P. V. 20 et 25.*

Charles-César de la Laurencie, seigneur de la Roche-Rambaud, mousquetaire de la garde du roi, maréchal des logis de la Noblesse de Saintonge au Ban de 1758, présent à l'Assemblée Provinciale de février 1789, était le dernier représentant de la branche de la Roche, sortie de celle de Villeneuve-la-Comtesse vers 1630.

Mme de la Laurencie de l'Effort. — *Ass. Prov.* — *Courc.*

Marie-Jean de la Laurencie, seigneur de l'Effort et de la Crignolée, en Saintonge, du Breuil de la Réorte, en Aunis, capitaine au régiment de Piémont-infanterie, mort vers 1782, avait épousé le 7 mai 1764 Françoise-Alexandre Layne-Duverger. Le chevalier de la Laurencie représenta cette dame à l'Assemblée Provinciale. Mme de l'Effort comparut également par procureur à l'Assemblée de la Rochelle. Elle fut renfermée à Brouage avec une de ses filles. De son mariage étaient provenus :

I. Louis-Jean de la Laurencie de l'Effort, capitaine de frégate, recteur de l'Académie de Limoges, chevalier de Saint-Louis, né à Saint-Jean-d'Angely, le 27 janvier 1768, décédé au château de Bussac, le 19 juillet 1829. Il avait émigré en 1791 et fait la campagne des Princes. M. de la Laurencie avait épousé le 15 novembre 1794 Antoinette-Pauline-Rosalie O'Reilly, qui mourut le 23 avril 1809 ; il eut deux enfants :

1° Prosper, mort le 9 août 1800 ;

2° Victor, ancien substitut, résidant au château de Bussac, marié à Marie-Frédérique Viault du Breuilhac, dont : *a.* Jules, décédé ; — *b.* Henri, marié le 25 juin 1856 à Marguerite Garnier de la Boissière ; — *c.* Jules, capitaine au 1er régiment de hussards, marié en 1860 ; — *d.* Stanislas.

II. Marie-Alexandrine, mariée à François d'Escures, directeur de l'enregistrement et des domaines ;

III. Marie-Louise, mariée le 13 mars 1793 à Pierre-Germain Perraudeau de Beaufief.

La branche de l'Effort est séparée de la souche commune depuis le commencement du XVIIe siècle.

M. de la Laurencie, marquis de Charras, commissaire rédacteur. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

François, marquis de la Laurencie de Charras, seigneur de Neuvic, mestre de camp de cavalerie, inspecteur général des maréchaussées de France, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de Saint-Louis, l'un des commissaires de l'Ordre de la Noblesse aux deux Assemblées de février et de mars, convoqué, pour son fief de Neuvic, à l'Assemblée d'Angoulême, où il fut représenté par son frère, Jean-Bertrand. Le marquis de Charras fut élu député suppléant aux États-Généraux. Il était né le 22 février 1741, et avait épousé à Paris, le 12 mai 1772, Anne-Jeanne Roettiers de la Chauvinnerie. Cette dame périt sous la guillotine révolutionnaire le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794).

M. le vicomte de la Laurencie de Charras. — *P. V. 20 et 23.*

Charles-César, comte de la Laurencie de Charras, frère de François, mestre de camp, major du régiment du Roi-infanterie avec rang de colonel, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale, né le 26 août 1745. Il monta dans les carrosses du roi en 1786.

M. de la Laurencie de Chadurie. — *P. V. 20 et 23.*

Charles-Antoine, baron de la Laurencie, seigneur de Chadurie, lieutenant de vaisseau, capitaine d'artillerie de marine, chevalier de Saint-Louis, cousin issu de germain des deux électeurs qui précèdent, né à Authon, le 20 mai 1742. Il assista à l'Assemblée Provinciale, se fit représenter par Jean-Bertrand, comte de la Laurencie de Charras, à l'Assemblée d'Angoulême, émigra en 1791, et mourut à Saint-Jean-d'Angely, le 20 avril 1820. Sa femme, Marie-Geneviève de Brilhac de Nouzières, fut incarcérée à Brouage. De leur union vint :

Charles-Joseph-Nicolas, baron de la Laurencie, ancien officier de cavalerie, émigré, maire de Saint-Jean-d'Angely sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, né en 1775, mort à Châteaucouvert, près de Migron, en 1860.

La branche de Charras, séparée du tronc commun au milieu du XVI[e] siècle, est représentée par Ferdinand Brulefer, marquis de la Laurencie de Charras, fils adoptif de Jean-Baptiste-Auguste-François-Marie, marquis de la Laurencie de Charras, ancien député, mort à Monchaude, le 28 août 1857, sans postérité de M[lle] de Barentin.

La branche de Chadurie, tige sortie en 1677 de celle de Charras, a pour chef Charles-Jean de la Laurencie, neveu de l'électeur Charles-Antoine, marié le 8 juillet 1821 à Marie le Gras de Thomeran, dont : Bertrand-Edouard, qui a épousé M[lle] Morin. Il habite Beaulieu, près de Coutras.

(*Voir la liste de la Rochelle et l'Appendice.*)

DE LESCOURS.

Coticé d'or et d'azur de dix pièces.

M. le vicomte de Lescours de Chantoiseau. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Il signe « le vicomte de L'Escours » les procès-verbaux de l'Assemblée Provinciale et ceux de l'Assemblée relative aux États-Généraux.

Thérèse et Madeleine de Lescours de Chantoiseau, renfermées à Brouage pendant la Terreur, étaient-elles sœurs ou filles de l'électeur?

La branche de Chantoiseau s'est éteinte en la personne de Sophie de Lescours, mariée en septembre 1831 à Pierre-Léopold Duchesne de Vauvert.

Il existe en Poitou des représentants de la famille de Lescours, notamment : Charles-Léon, comte de Lescours, ancien officier de cavalerie et ancien représentant du peuple, qui habite le château de Salles, près de la Mothe-Sainte-Héraye, et est marié à Louise-Henriette-Félicie Green de Saint-Marsault, dont postérité.

(*Voir l'Appendice.*)

DE LIVENNE.

D'argent, à la fasce de sable, frettée d'or de six pièces, accompagnée de trois étoiles de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

M. le chevalier Louis de Livenne de Balans. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Louis de Livenne, chevalier de Malte, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale de Saintes, émigré, né le 12 juillet 1763, mort en 1826. Il était fils de Jean-Charles de Livenne, comte de Balan, électeur de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE MACHAT DE POMPADOUR.

Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à la main de gueules, qui est *de Machat; aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or,* qui est *de Noailles; sur le tout : d'azur, à trois tours maçonnées de sable, 2 et 1,* qui est *de Pompadour.*

M. Machapt de Pompadour. — *Courc.*

Cette famille était représentée en 1845 par François de Machat de Pompadour, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

MALLAT DE LA BERTINIÈRE.

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur, 2 et 1.

M. Mallat de la Bertinière. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Jacques-Louis Mallat de la Bertinière, seigneur de Barbeau, marié le 10 septembre 1771 à Marguerite-Françoise-Louise Mossion de la Gontrie, dont :

Louis-Jacques, dernier rejeton mâle de cette famille, tué le 13 août 1796 à l'armée de Condé.

MALLEVAUD DE VAUMORANT.

D'argent, à trois vires d'azur; au bâton de même en pal, au centre de l'écu.

M. Mallevaut de Vaumorant. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Jacques-Marie Mallevaud de Vaumorant, lieutenant de vaisseau, aide-major des armées navales au port de Rochefort, chevalier de Saint-Louis,

présent à l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes au mois de février 1789, né en 1734. Il avait épousé Marie-Luce de Saint-Orens, dont :

Rose-Eulalie-Scholastique-Julie, mariée le 20 mai 1789 à Pierre-Jacques-Gaspard de Chièvres, seigneur d'Aujac, officier d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, receveur des finances à Rouen, député de Saint-Jean-d'Angely, etc. Elle mourut à Saintes, le 13 février 1843.

La branche de Marigny a probablement encore des représentants.

DE MALVIN DE MONTAZET.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or, 2 et 1, qui est *de Malvin; aux 2 et 3 de gueules, à deux balances d'or,* qui est *de Montpezat.*

M. Malvin de Montaset de Saint-Symphorien. — *Courc.*

Charles de Malvin, marquis de Montazet, comte de Plassac, seigneur de Saint-Symphorien, etc., assista en personne à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

MASSON DE LA SAUZAYE.

D'azur, au cygne d'argent, sur une rivière de même, accosté de deux roseaux d'or.

M. Masson de la Sauzaye, seigneur du fief de la Forest et de Préclaireau. — *As. Tonnay-Char. — P. V. 20 et 23. — Courc.*

Jean-Antoine-Honoré Masson de la Sauzaye, officier au régiment de Berry-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale, assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente pour les fiefs de la Forest et de Préclaireau, mort le 12 mars 1811. Il avait épousé Angélique-Elisabeth de la Laurencie de l'Effort, dame de la Fond en partie, qui fut convoquée à l'Assemblée de la Rochelle. De leur union vint :

Jean-François-Xavier, mort sans alliance, le 26 janvier 1821.

M. Masson, chevalier de la Sauzaye, seigneur en partie du fief de Luxant. — *As. Tonnay-Char.* — *P. V. 20 et 23.*

François-Narcisse Masson de la Sauzaye, capitaine au régiment de Berry-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale, assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente pour le fief de Luxant, né à Tonnay-Charente, le 11 avril 1753, décédé le 1er mai 1844, sans enfants de Marie Sire. Il était frère de Jean-Antoine-Honoré.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE MASSOUGNE.

Écartelé : aux 1 et 4 fascé d'azur et d'or de sept piles, chargé d'une fleur de lys d'or, en chef; aux 2 et 3 d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles de Saint-Michel d'or, accompagnée de trois hures de sanglier de sinople, 2 en chef et 1 en pointe. On trouve aussi : *d'or, à trois têtes de couleuvre, couronnées et languées d'azur; au chef de gueules, chargé de deux croisettes d'argent.*

M. de Massogne de Saint-Simon. — *Courc.*

M. de Massougne n'a comparu que par procureur.

Cette famille est encore représentée en Angoumois.

DE MAUCLERC.

D'argent, à la croix ancrée de gueules.

M. de Mauclerc, seigneur de Péré. — *Ass. Prov.* — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Présent à l'Assemblée Provinciale.

A cette famille, qui existe encore à Surgères ou aux environs, appartient Mlle de Mauclerc, veuve de M. le général baron Vast-Vimeux, député de la Charente-Inférieure.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

LE MERCIER DE JAUVELLE.

D'argent, au lion passant de gueules, couronné de même.

M. Le Mercier de Jauvelle d'Oriou, père. — *P. V. 20 et 23. — Courr.*

Est-ce Gabriel le Mercier de Jauvelle, seigneur d'Oriou, marié à Anne du Bousquet d'Argence? De ce mariage :

Paul le Mercier de Jauvelle, seigneur d'Oriou, mort à Saint-Jean-d'Angely, le 13 mars 1813, âgé de 63 ans.

M. le chevalier de Jauvelle, oncle. — *P. V. 20 et 23.*

Présent à l'Assemblée Provinciale.

M. Le Mercier de Jauvelle aîné. — *P. V. 20 et 23.*

M. Raymond Lemercier, chevalier de Jauvelle. — *P. V. 20.*

Marié à M[lle] Augier de la Jallet. Il habitait le Rousseau.

L'un d'eux était chevalier de Saint-Louis et fut incarcéré à Brouage en 1794.

Cette famille est encore représentée, notamment par M. de Jauvelle, marié : 1° à M[lle] Clocqmain ; 2° à M[me] veuve Popelineau, dont un fils et une fille.

MERCIER DU PATY DE CLAM.

D'argent, au chevron de gueules, surmonté d'un croissant de sinople, accompagné de deux quintefeuilles de gueules, en chef, et d'un lion passant de même, en pointe.

M[me] Fréteau du Paty, dame de Bussac. — *As. Taill. — Courr.*

Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier du Paty, seigneur de Bussac,

successivement conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle, avocat général au parlement de Bordeaux, et président à mortier au même parlement, membre des Académies de la Rochelle et de Bordeaux, écrivain distingué, magistrat illustre, réformateur de la justice criminelle, auteur célèbre des *Lettres sur l'Italie* et des *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, né à la Rochelle, le 9 mai 1746, mort à Paris, le 18 septembre 1788. Il avait épousé le 7 septembre 1769 Marie-Louise Fréteau de Pény; cette dame était née le 27 janvier 1749. Elle fut assignée, pour le fief de Bussac, par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, et mourut le 12 mars 1826. Le président du Paty eut sept enfants, savoir :

I. Louis-Marie-Charles-Henri, statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, né à Bordeaux, le 29 novembre 1771, mort à Paris, le 12 septembre 1826. Il avait épousé Annette-Paméla Cabanis, dont :

Georges-Emmanuel, né et décédé en 1826.

II. Éléonore-Charlotte-Marie, née à Bordeaux, le 7 août 1774, morte à Canon (Calvados), le 18 octobre 1848, veuve d'Armand-Jean-Baptiste-Robert Elie de Beaumont. Elle eut deux fils : Léonce Elie de Beaumont, aujourd'hui sénateur, membre de l'Académie des sciences, et Eugène, mort en 1842, époux de M[lle] le Peletier d'Aulnay.

III. Emmanuel-Félicité-Louis, membre de l'Académie française, officier de la Légion d'honneur, né à Bordeaux, le 30 juillet 1775, mort à Paris, le 29 juillet 1851;

IV. Louis-Michel-Auguste, né à Bordeaux, le 14 février 1777, massacré à Saint-Domingue, le 1[er] frimaire an X. Il avait épousé cette même année Amélie-Bonne-Thérèse Guy de Coustard, dont :

Louise-Claire-Augustine-Adrienne, morte au Port-au-Prince, le 6 juillet 1802.

V. Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste, président à la cour de cassation, officier de la Légion d'honneur, né à Bordeaux, le 20 avril 1779, marié le 6 septembre 1809 à Marie-Jacqueline Bidermann, décédé à Pont-à-Mousson, le 24 juillet 1832, laissant :

1° Jacques-Auguste, procureur du roi, né à Paris, le 25 juillet 1810, mort à Versailles, le 2 juillet 1849. Marié en 1841 à Eugénie Sénéchal, il en eut : *a.* Adrien-Charles-Marie, décédé à Amélie-les-Bains, le 21 juin 1858; — *b.* Jeanne-Marie-Mathilde.

2° Antoine-Amédée, lieutenant-colonel du 3[e] régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de première classe de l'Ordre royal et militaire de Saint-Georges de la Réunion des Deux-Siciles, chef de la famille Mercier du Paty de Clam, né à Paris, le 18 février 1813, marié le 30 janvier 1845 à Adèle-Marie Bayard de la Vingtrie, dont : *a.* Elisabeth-Félicité-Jacqueline-Marie-Octavie ; — *b.* Armand-Auguste-Charles-Ferdinand-Marie ; — *c.* Antoine-Auguste-Hippolyte-Marie.

VI. Marie-Charlotte-Françoise, née à Bordeaux, le 26 juin 1781, veuve de son cousin germain Charles-François Mercier du Paty de Clam, fils du célèbre écuyer Louis-Charles Mercier du Paty de Clam, auteur du système actuel d'équitation;

VII. Anne-Marie-Marguerite-Adèle, née à Bordeaux, le 19 janvier 1783, morte à Conflans en 1839, veuve de Xavier de Laugerie, comte de Moysen, et religieuse au Sacré-Cœur.

DE MESCHINET.

D'or, au pin de sinople, accompagné de trois étoiles d'azur, à dextre, et d'un lion gravissant de gueules, à senestre.

M. de Méchinet de la Frédière, officier d'infanterie. — *Ass. Prov. — P. V. 20 et 23. — Courc.*

François de Meschinet, seigneur du Cochet, lieutenant au régiment de Boulonnois-infanterie, présent à l'Assemblée Provinciale, né au Cochet, le 8 juin 1743, marié : 1° le 20 novembre 1769, à Marie-Anne-Charlotte Marchant de Fiefjoyeux, dame de la Follatière, en la paroisse d'Antezant; 2° le 5 juin 1790, à Françoise de Conty, dame de Saint-Etienne et de Villenouvelle. M. de Meschinet mourut au Cochet, le 25 ventôse an V.

Du premier lit :

I. Alexis-François, prêtre, aumônier de l'hospice de Saint-Jean-d'Angely, né le 10 mai 1772, mort le 24 janvier 1848;

II. François-Alexandre-Benoist, maire d'Antezant, né le 22 mars 1773, décédé le 3 janvier 1837. Il avait épousé : 1° le 16 nivôse an V, Catherine-Elisabeth Richard; 2° le 28 vendémiaire an X, Marie-Anne de Bienville.

Du premier lit :

1° Jean-Mathias, demeurant à la Jallet, marié le 29 juin 1822 à Marie-Rosalie-Ermance Mestadier; dont : *a.* Jean-Marie-François-Hippolyte, mort le 5 juin 1846; — *b.* Jean-Charles-Dominique, receveur de l'enregistement et des domaines à Saint-Savinien.

Du second lit :

2° Jean-François-Bienville, demeurant à la Follatière, marié le 16 novembre 1840 à Thérèse-Henriette-Aimée-Caroline de Beaucorps, dont : Jules-Henri-François-Auguste, mort le 31 janvier 1860;

3° Michel-Alexandre, prêtre, professeur au séminaire de Montlieu.

III. Jean-Pierre-Benjamin, officier de marine, né le 12 mars 1775. Émigré en 1792, il fit la campagne des Princes et disparut en Bohême en 1798.

Du second lit, François de Meschinet laissa :

IV. François-Etienne, membre du conseil général du département des Deux-Sèvres, juge de paix du canton de Beauvoir-sur-Niort, né le 16 décembre 1792, marié le 8 juin 1814 à Françoise-Pauline Bastard de Crinay, dont :

Jules-Philippe-Alexandre, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 22 janvier 1850 à Louise-Thérèse-Émilie Gigaux de Grandpré ; il habite Niort. Mme de Meschinet est décédée en 1859.

MESNARD DE LA TASCHERIE.

D'azur, à la croix d'or, chargée d'une coquille de Saint-Jacques de gueules, à chaque extrémité, cantonnée de quatre lions rampants d'or.

M. Mesnard de la Tascherie. — *P. V. 20 et 25. — Courc.*

Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale. C'est sans doute Charles Mesnard de la Tascherie qui comparut au Ban de Saintonge, en 1758.

Cette famille existait encore il y a quelques années à la Tascherie, commune de Mons.

LE MEUSNIER DE LARTIGE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois poissons de même, dits musniers, posés 2 et 1.

M. Le Mesnier de la Rochelandry. — *Courc.*

Louis le Meusnier, baron de Blanzac et de la Roche-Andry, ou mieux la Roche-Chandry, seigneur de Raix, de Lartige, de Rouffignac, etc., conseiller d'État, lieutenant général de la sénéchaussée et siége présidial d'Angoulême. Comparaissant en personne à cette dernière Assemblée, il n'assista à la réunion électorale de Saint-Jean-d'Angely que par procureur.

DE MOLEN DE LA VERNÈDE.

D'azur, à trois sautoirs alésés d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

M. Lavernède de Raimbaud. — *Courc.*

Henri de Molen de la Vernède, seigneur de Raimbaut, lieutenant au régiment de Piémont-infanterie. Convoqué à l'Assemblée de Poitiers, il s'y fit aussi représenter par procureur. M. de la Vernède épousa Mlle de Livron, dont postérité.

Cette famille existe dans la branche de Saint-Poncy.

DE MONTBEL.

D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules; à la bande componée d'hermine et de gueules.

M. le chevalier de Monbel d'Izeure. — *P. V. 20 et 23.*

Cet électeur, qui avait assisté à l'Assemblée Provinciale, nous semble devoir être, soit : Félix-Florentin de Montbel d'Izeure, capitaine-commandant au régiment de Viennois-infanterie, mort à Saint-Jean-d'Angely en 1809; soit son frère Louis, mort en la même ville, le 5 germinal an IV; tous deux frères de Constant, électeur de l'Assemblée de la Rochelle.

M. de la Tache du Pont d'Herber. — *Courc.*

Sans doute un Montbel, et probablement M. de Montbel de la Tache, sous-lieutenant au régiment de la Sarre-infanterie, alors en garnison à la Rochelle.

Le Pont d'Herber : est-ce encore un des noms estropiés par Courcelles? Faut-il lire le Pont d'Herpe? Ce fief, il est vrai, est en Angoumois, et appartenait en 1789 aux Lainé.

Dans le cas où nos conjectures en faveur d'un Montbel se trouveraient erronées, disons qu'il existait et qu'il existe encore en Saintonge une famille de Latache. En 1789 vivait Claude de Latache-Morthemar, lieutenant de cavalerie, demeurant à Chapniers, marié le 17 septembre 1787 à Catherine-Geneviève Guillet de l'Étang, dont :

Charles de Latache, marié à Zuléma de Coflin de Frédouville. Ils ont un fils : Gaston.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE MONTRILLON.

M. de Montrillon d'Archambaud. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale. C'est probablement Louis de Montrillon, présent au Ban de Saintonge de 1758.

LE MOYNE DE PUYCHENIN.

M. Le Moyne de Puychemin. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Sans doute Puychenin, en la paroisse de Saint-Coutant.

LE MOYNE DE SÉRIGNY.

D'azur, à trois roses d'argent, 2 et 1; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même.

M. Le Moyne de Sérigny de Luret, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. — *As. Taill. — P. V. 20. — Courc.*

Jean-Honoré-François-Xavier le Moyne, chevalier de Sérigny, seigneur de Luret, de Plantemaure, de Villeneuve-Mauray, en partie de la

Savinière, dans les Marais de Saint-Louis ou Petite-Flandre, auteur de la branche de Luret, capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de Saint-Louis, né à Loire, le 12 octobre 1707. Il fut élu aide-major du Ban de la Noblesse en 1758, et président de l'Assemblée réunie à Rochefort le 15 juillet 1765. M. de Sérigny se fit représenter par M. Perraudeau à l'Assemblée Provinciale de 1789; il reçut assignation du lieutenant général du bailliage de Taillebourg, comparut par procureurs aux Assemblées de Saintes et de la Rochelle, et mourut le 17 août 1792. Marié : 1° le 16 février 1744, à Anne le Sour, veuve de Georges Chesnel, marquis d'Ecoyeux; 2° le 5 août 1753, à Henriette-Marguerite Prévost de Sansac de Traversay, morte le 9 octobre 1801. Sans enfants du premier lit, le chevalier de Sérigny laissa du second :

I. Henri-Honoré, électeur ci-après;

II. Louis-Honoré, dit le chevalier de Bienville, mort garde-marine;

III. Louise-Claire, mariée le 26 octobre 1786 à Jacques-Charles, chevalier de Brouilhac, seigneur de Magné;

IV. Louise-Henriette, mariée le 14 juin 1794 à Augustin Jean.

M. Le Moyne de Sérigni de Lirre (Luret). — *Courc.*

Henri-Honoré le Moyne, appelé le comte de Sérigny, seigneur de Luret, etc., capitaine de vaisseau, commandant de la compagnie des élèves gardes-pavillon de la marine, chevalier de Saint-Louis, maire de Saint-Jean-d'Angely, né le 16 mars 1756, mort le 3 janvier 1818. Il avait émigré et servi dans l'armée des Princes, sous les ordres du comte d'Hector. M. de Sérigny ne comparut à l'Assemblée que par procureur. De son mariage avec Marie-Elisabeth-Claire Prévost de Sansac de Traversay, sa cousine germaine, qu'il avait épousée le 7 novembre 1780, il eut :

Amédée-Honoré-Ferdinand-Marie, officier supérieur du génie maritime, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, né le 18 octobre 1782, mort le 31 mars 1843. Il avait épousé : 1° Henriette-Catherine-Augustine Prévost de Sansac de Traversay, sa cousine germaine, morte le 6 septembre 1821; 2° le 30 mars 1826, Marie-Eugénie de Richeteau de Villejame.

Du premier lit, outre plusieurs enfants morts en bas âge, vinrent :

1° Marie-Gustave, appelé le marquis de Sérigny depuis l'extinction de la branche aînée de Loire, résidant au château de Châtenet, près de Saintes,

marié le 2 mai 1854 à Anne-Paule-Françoise de Frétard d'Ecoyeux, dont : Marie-Gabrielle.

2° Marie-Henriette, mariée le 6 août 1845 à René-Alexandre de Mondion, morte au château de Falaise, près des Ormes, en Poitou.

Du second lit :

3° Marie-Charles-Émile, marié le 14 avril 1857 à Marie-Adèle-Augustine du Pré de Geneste, dont : *a.* Marie-Marthe-Adèle ; — *b.* Marie-Anne-Charlotte.

4° Marie-Eugénie-Alodie, mariée le 11 janvier 1853 à Marin-Gabriel, marquis de Vasselot de Regné ;

5° Marie-Léonce ;

6° Marie-Hermine-Camille, morte le 17 septembre 1848.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

MUSNIER DE PLEIGNES.

D'argent, au chevron d......, surmonté d'un croissant d..... , accosté de deux épis d....., et accompagné en pointe d'une brebis passant d......

M. Musnier de Pleignes. — *P. V. 20 et 25.*

Etienne-Maurice Musnier de Pleignes, commissaire des poudres et salpêtres à Saint-Jean-d'Angely, présent à l'Assemblée Provinciale. Il naquit le 29 mars 1749, épousa en 1787 Mlle Trémeau de Fissac, et mourut le 2 février 1802. De ce mariage :

Augustin-Louis-Maurice Musnier de Pleignes, conseiller maître à la cour des comptes, officier de la Légion d'honneur. Il est marié à Mlle Charlier, et a un fils :

Paul-Augustin-Gabriel, inspecteur des finances.

NICOLAS DE VOUTRON.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

Mme de Voutron de Lizardais, dame de Bellébat. — *As. Tail. — Courc.*

Suzanne-Pauline Michiel de Lizardais, veuve d'Abraham Nicolas de Voutron, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, fut assignée, pour son fief de Bellébat, par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. Cette dame figure également à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

DE NICOU.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant de même.

M. le chevalier de Nicou de Bonnière. — *Ass. Prov.* — *P. V.* 20 et 23.

Il avait assisté à l'Assemblée Provinciale.

Cette famille paraît s'être éteinte au commencement de ce siècle.

NORMAND D'AUTHON ET DU FIÉ.

D'argent, au chevron de gueules, surmonté d'une étoile d'azur, accostée de deux roses de gueules, et accompagné d'une croix de sable, en pointe.

M. Normand d'Authon, seigneur de la baronnie d'Authon. — *As. Taill.* — *Courc.*

Claude-Alexandre Normand, avocat du roi au siége royal de Saint-Jean-d'Angely, emprisonné à Brouage pendant la Terreur. Né le 1er juin 1747, marié en 1782 à Marguerite-Thérèse Charrier, dame de la baronnie d'Authon, mort le 6 avril 1812, laissant :

1. Claude-Maurice Normand, mort en 1838. Il avait épousé sa cousine germaine Antoinette Normand du Fié, dont :

1° Claude-Jacques, appelé Paul, juge de paix du canton de Saint-Pierre (île d'Oleron), marié à Delphine Malafosse de Cauffour ;

2° Caroline ;

3° Marie, mariée à M. Cassou de Saint-Mathurin;

4° Camille-Antoine, capitaine au régiment d'artillerie à cheval de la garde impériale, chevalier de la Légion d'honneur;

5° Noémi;

6° Melchior, sous-lieutenant au 45e de ligne.

II. Camille Normand d'Authon, propriétaire d'Authon, marié le 10 novembre 1813 à Caroline Griffon; de cette alliance :

1° Marcelin, sous-inspecteur des forêts;

2° Camille, mariée à M. Bouscasse.

La branche du Fié, issue de Jacques Normand du Fié, frère de l'électeur, est représentée actuellement par ses petits-enfants, savoir : 1° Laure, mariée à René-Julien de Grimouard; — 2° Guillaume-Adrien, capitaine au 55e de ligne; — 3° Henri-Gustave, capitaine au 35e de ligne; — 4° Sixte-Guillaume, médecin aide-major du bataillon de chasseurs à pied de la garde impériale, chevalier de la Légion d'honneur; — 5° Victor.

PALLET DE BLANZAY.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de deux palets de même, l'un en chef et l'autre en pointe.

M. Pallet de Traisance. — *P. V. 20 et 23. — Courc.*

Jean-Alexis Pallet, seigneur de Blanzay, de Traisance et d'Antraize, présent au Ban de 1758 et à l'Assemblée Provinciale de février 1789. Il fut incarcéré à Brouage avec son fils Louis-Alexis et sa fille Marie-Françoise, et mourut le 18 février 1804. Marié le 11 septembre 1765 à Marie-Jeanne Nioche de la Brosse, il eut de cette union :

I. Louis-Alexis-Jean, né le 17 février 1766, *aliàs* le 6 octobre. Il fit ses preuves pour le service militaire en 1783, émigra, et mourut à Saint-Jean-d'Angely, le 27 avril 1851. De son mariage avec Mlle de Beauchamps de Saint-Seurin naquit :

Marie-Sylvie, mariée à Auguste Griffon.

II. François-Marie-Alexis, né le 4 mai 1768, mort en bas âge;

III. Alexis-François, juge de paix à Tonnay-Boutonne, né le 19 août 1769, mort le 26 novembre 1845. Il avait épousé pendant l'émigration, à Brunswick, le 16 septembre 1795, Christine-Elisabeth-Frédérique de Schudern, dont :

Marie-Éléonore-Ernestine-Elisabeth, mariée : 1° le 16 septembre 1813, à Fabien Hardy de la Périnière; 2° le 5 juin 1836, à Adolphe-Honoré de Sartre.

IV. Jean-Baptiste-François-Marie, né le 10 septembre 1770, émigré, tué à Quiberon. Il avait fait ses preuves pour le service militaire en 1783.

V. Marie-Françoise, née le 2 février 1772, morte sans alliance à Tonnay-Boutonne.

PANDIN
DE NARCILLAC, DE ROMEFORT, DE BIARGE ET DU TREUIL.

D'azur, à trois pals d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux fasces d'or; à la bande de même, brochant sur le tout.

M. Pandin de Narcillac. — *Courc.*

Louis-Pharamond Pandin, baron de Narcillac, seigneur de la baronnie de Tonnay-Boutonne, — première baronnie de Saintonge, — de Beauregard, des Deffends, de Bernac, de Mouchedure, en Angoumois, mousquetaire de la garde du roi, aide de camp du maréchal de Soubise, frère aîné de Charles-Pierre Pandin de Romefort, électeur de la Rochelle, et neveu de MM. de Biarge et du Treuil, ci-après. M. de Narcillac a voté par procureurs aux Assemblées de Saint-Jean d'Angely et d'Angoulême. Il était né à Cognac, le 17 juin 1739, et mourut le 9 février 1808. De son mariage, contracté le 21 mai 1766, avec Elisabeth-Adélaïde Cottin de Fontaine naquit un fils unique :

Charles-Pharamond Pandin, baron de Narcillac, chef d'escadrons, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à Saint-Germain-du-Seudre, le 13 mars 1767, mort à Pau, le 22 janvier 1828. Marié le 22 janvier 1797 à Antoinette-Mélanie de la Briffe, il en eut :

1° Louis-Pharamond-Léonce Pandin, comte de Narcillac, capitaine de hussards de la garde royale. Le titre de comte lui fut conféré par ordonnance de Charles X, en date du 4 avril 1830. M. de Narcillac mourut le 13 février 1856. Il avait épousé le 4 mai 1825 Claudine-Renée-Christine Terray, dont : *a.* Simon-Pharamond, décédé en bas âge; — *b.* Ernest, comte de Narcillac, auditeur au conseil d'État, sous-préfet de Bar-sur-Aube, marié le 10 juin 1854 à Hélène d'Espinassy de Fontanelle; — *c.* Charles, vicomte de Narcillac, lieutenant au 8e régiment de lanciers; — *d.* Agathe, mariée le 18 décembre 1848 à Arnault-Camille, marquis de la Briffe.

2° Adélaide-Léonice Pandin de Narcillac, morte en bas âge.

M. Pandin de Biarge. — *Courc.*

Pierre-Gaspard Pandin, seigneur de Biarge, auteur de la branche de Biarge ou de Saint-Hippolyte, major du régiment des Recrues de Paris avec rang de lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, né en 1724, ne comparait à l'Assemblée que par procureur. Il avait épousé le 18 juillet 1760 Jeanne de Montolieu, dont :

I. Jacques-Philippe, capitaine de vaisseau, contre-amiral honoraire, chevalier de Saint-Louis, né le 31 octobre 1762, présent en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Nîmes, mort à Montpellier, le 31 octobre 1829. Marié le 2 septembre 1793 à Jeanne-Frédérique-Antoinette Vignolle de la Farelle, il a laissé de cette union :

1° Arthur-Gaspard, né le 14 janvier 1795, mort le 12 août suivant;

2° Jeanne-Frédérique-Athénaïs, mariée le 29 octobre 1829 à Marie-Jean-Hippolyte-Nestor de Benoist, marquis de la Prunarède. Ils habitent Montpellier.

3° Cornélie-Jenny-Gabrielle, mariée le 24 août 1831 à Eugène de Bosc. Ils résident à Montpellier.

II. Charles-Hubert, lieutenant de vaisseau, né le 7 août 1765 à Saint-Denis, près de Paris, mort en janvier 1788;

III. Anne-Marie-Thérèse, née le 25 septembre 1767 au château de Saint-Hippolyte, mariée en 1802 à M. Pérouse, morte à Nîmes, le 22 mai 1855;

IV. Charlotte-Madeleine, née au château de Saint-Hippolyte, le 20 décembre 1769, morte le 8 août 1853;

V. Alexis-François-Gabriel, élève de l'École militaire, émigré, rentré en France après le licenciement de l'armée de Condé, capitaine au 27e régiment de chasseurs à cheval, tué en Espagne, le 14 novembre 1809. M. de Biarge était né à Nîmes, le 14 mars 1772.

VI. Alix-Marie, née le 30 novembre 1773, veuve d'Etienne de Seynes. Elle habite Avignon.

VII. Géran-Philippe, né le 28 septembre 1774, au château de Saint-Hippolyte, diocèse de Nîmes, mort à l'île Bourbon, en 1807.

M. Pierre Pandin du Treuil. — *P. V. 20.*

Pierre Pandin, seigneur du Treuil, des Martres et de la Preuille, capitaine de grenadiers au régiment de Mailly-infanterie (Talaru et Chastellux), né en 1724, marié le 8 janvier 1763 à Françoise de Saint-Martin, mort sans postérité, à Saint-Jean-d'Angely, le 10 pluviôse an II.

La famille Pandin est aussi représentée par la branche de Lussaudière et par celle des Jarriges, retirée en Prusse depuis la révocation de l'édit de Nantes. — Voir Lainé, Beauchet et Haag.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

PERRAUDEAU DE BEAUFIEF.

De sinople, à la cigogne d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois pepins d'or.

M. Perraudeau de Beaufief, secrétaire. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

René-Joseph-Benoît Perraudeau, seigneur de Beaufief et de Chantemerle, né le 21 mars 1733, avocat, subdélégué de l'intendant de la Rochelle, l'un des commissaires de la Noblesse à l'Assemblée Provinciale de février 1789, secrétaire de l'Ordre à l'Assemblée du mois de mars. Il fut détenu à Brouage avec sa femme Marie-Suzanne Ouzanneau, qu'il avait épousée en 1760, et dont il eut trois enfants, savoir :

I. Elysée-René-Auguste, avocat, maire de Mazeray, né le 9 juillet 1762, marié en 1802 à Angélique du Bois de Saint-Mandé ;

II. Marthe-Suzanne-Elisabeth, née le 16 juin 1763, mariée le 13 octobre 1784 à Jean-Ferdinand-Philippe, baron d'Hausen, capitaine au régiment de Bouillon-infanterie ;

III. Pierre-Germain, avocat, né le 20 août 1764, marié le 13 mars 1793 à Marie-Louise de la Laurencie de l'Effort, dont deux fils :

1° Augustin-Benoît, garde du corps du roi, maire de Mazeray, né en 1796, marié le 9 février 1825 à Marguerite-Euphémie-Elisabeth Augier de la Jallet, mort le 16 février 1858. Il eut quatre enfants, savoir : *a.* Marie-Antoinette, mariée le 4 mai 1846 à Marie-Antoine-Alexis-Edouard Masson de la Sauzaye, inspecteur des forêts ; — *b.* Elisabeth-Isabelle, morte en 1842 ; — *c.* Antonin-François-Auguste, maire de Mazeray, propriétaire de Beaufief, marié le 9 août 1859 à Marie-Henriette-Antoinette Thoreau de Molitard.

2° Pierre-Ferdinand, avocat, juge de paix du canton de Saint-Savinien, né en 1798, mort le 27 janvier 1840. Il avait épousé le 1er juin 1820 Jeanne-Elise Fonteneau, dont : *a.* Joseph-Edouard, ancien membre du conseil général de la Charente-Inférieure, marié le 20 août 1844 à Marie-Caroline-Julie Cadoret de Beaupreau. Ils habitent la Matassière, commune des Nouillers, avec leurs enfants : Marie-Marguerite ; — Marie-Thérèse ; — Marie-Marthe et Marie-Alfred-Ferdinand-René. — *b.* Jean-Marie-Émile, mort en 1841 ; — *c.* Suzanne-Pauline, morte en 1842 ; — *d.* Thérèse-Amélie, mariée le 26 avril 1842 à Louis-Marie-Alfred Renault, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, dont quatre enfants.

DE LA PERRIÈRE.

D'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois têtes de léopard de même, couronnées d'or et rangées en fasce.

M. de la Perrière père. — *P. V. 20 et 23.*

Henri-Charles de la Perrière, seigneur de Roiffé, etc., lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur en Aunis, chevalier de Saint-Louis. Il avait été lieutenant au régiment de Guyenne-infanterie. M. de la Perrière assista à l'Assemblée Provinciale réunie à Saintes au mois de février 1789 ; il se fit représenter à l'Assemblée du 16 mars tenue à la Rochelle. Marié en 1751 à Renée Charpentier de Laurière, M. de Roiffé eut de cette alliance six enfants :

I. Henri-Charles, électeur ci-après ;

II. Jean-Baptiste, chevalier de la Perrière, présent en personne à l'Assemblée de la Rochelle, marié en 1784 à M[lle] de Calais de Favaud ;

III. Jacques, électeur ci-après ;

IV. Joseph, colonel, chevalier de Saint-Louis, mort à Saint-Jean-d'Angely, le 22 avril 1853, âgé de 94 ans. Il avait assisté en personne à l'Assemblée de la Rochelle.

V. Charles-François, sous-lieutenant au régiment Royal-Vaisseaux-infanterie, émigré en 1792. Il fit la campagne des Princes, et épousa en 1810 sa nièce Candide de la Perrière de Tesson, dont :

1° Philippe ; — 2° Félinda.

VI. Madeleine, mariée à Charles-Louis-Marie, comte d'Orfeuille, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, administrateur du département des Deux-Sèvres, bibliothécaire de la ville de Saint-Maixent, régent de quatrième au collége de Thouars, veuf de Marie-Sophie-Françoise-Louise de Bosquevert, remarié en troisièmes noces à Anne-Rosalie Délestang. Le comte d'Orfeuille mourut en 1842.

M. de la Perrière de Tesson. — *P. V. 20 et 23.* — *Courc.*

Henri-Charles de la Perrière, seigneur de Tesson, de Torigny, etc., capitaine au régiment de Boulonnois-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent à l'Assemblée Provinciale de Saintes, convoqué à l'Assemblée du

16 mars à la Rochelle, émigré en 1792. Il servit dans l'armée des Princes en qualité de colonel. Marié en 1782 à Thérèse de Rieux de Belloi, il en eut :

I. Charles-François-Aimé de la Perrière de Tesson, conducteur des ponts et chaussées, marié en 1815 à Mlle Riché, de Saintes, mort à Saint-Jean-d'Angely, le 5 janvier 1852. Il eut entre autres :

1° Jean-Charles; — 2° Auguste-Joachim.

II. Candide, mariée en 1810 à son oncle Charles-François de la Perrière de Roiffé.

M. de la Perrière de Roiffé. — *P. V. 20 et 25. — Courc.*

Jacques de la Perrière de Roiffé, lieutenant au régiment de Boulonnois-infanterie, chevalier de Saint-Louis, émigré en 1792. Il servit dans l'armée des Princes et dans l'armée de Condé. De son mariage, contracté en 1804, avec Marie-Henriette Hugueteau de Challié naquit :

Félinda de la Perrière de Roiffé.

Cette famille, originaire du Nivernais, est encore représentée.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE PINDRAY.

D'argent, au sautoir de gueules.

M. de Pindrai de Roumilly. — *Courc.*

Serait-ce pourtant, au lieu d'un Pindray, un Girard de Pindray? Les Girard de Pindray ont donné deux électeurs à l'Assemblée de Poitiers : François-Bonaventure, seigneur de Pindray, et Jean-Bonaventure, seigneur du Deffend.

Cette famille porte : *d'argent, à trois fleurs de lys d'azur; au bâton d'or, posé en bande, brochant sur la première fleur de lys; à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueules, 1 à chaque flanc et 1 en pointe.*

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE PONS.

M. de Pons de Brie Dandreville. — *P. V. 20.*

Cette signature figure au bas du procès-verbal du 20 mars; celui du 23 porte « de Brie d'Audeville ». Est-ce M. Dandreville, commandant du bataillon de milices de Saint-Jean-d'Angely, en 1762?

M. de Pons Maureville. — *P. V. 23.*

Le procès-verbal du 23 mars donne cette signature.

Le nom de Maureville appartient-il réellement au second électeur? Il faut peut-être voir là deux personnages distincts, mal à propos confondus dans le texte manuscrit du procès-verbal imprimé : l'un, M. de Pons; l'autre, M. de Maurville (Bidé), signataire du procès-verbal du 20, et qui manque justement à celui du 23. Peut-être aussi faut-il lire de Pons de Macqueville, ou bien de Morvilliers?

La famille de Pons de Macqueville, des Groix, de la Couberinière, en Angoumois, prenait les armoiries de notre antique et illustre maison saintongeaise des sires de Pons : *d'argent, à la fasce bandée d'or et de gueules, de six pièces.*

DU PONT DU CHAMBON.

D'argent, à quatre chevrons de gueules.

M. du Pont du Chambon. — *Courc.*

Cet électeur, qui n'a assisté à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur, doit être soit Charles-François-Ferdinand, soit son neveu Joseph du Pont de Chambon, qui ont comparu en personne à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE PONTHIEU.

Écartelé : d'or et de gueules.

M. le comte de Ponthieu, seigneur de Forgettes. — *As. Taill.* — *Courc.*

Louis-Thomas-Charles, comte de Ponthieu, seigneur du Breuil de Chives, etc., présent au Ban de 1758, assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, a comparu par procureurs aux Assemblées de Saint-Jean-d'Angely et de Poitiers. Il épousa Anne-Françoise Mahiet, dont deux filles :

I. Elisabeth-Pauline, mariée : 1° à M. de Guiran ; 2° à M. de Jouette ;

II. Adélaïde, mariée : 1° à M. de Rostaing ; 2° à M. le Coupé de Précourt.

DE LA PORTE DU THEIL.

D'or, au chevron de gueules.

M. du Teil de Fresneau (Tresneau). — *Courc.*

François-Arnoul de la Porte du Theil de Treneau, né le 5 juillet 1749, prit du service dans les carabiniers, et mourut à Paris, à l'hospice de l'Unité, le 23 germinal an IV. Il ne dut comparaître à l'Assemblée que par procureur.

Cette branche de Treneau est éteinte. La famille de la Porte du Theil a de nombreux représentants en Poitou. Voir Beauchet-Filleau.

PRÉVOST DE LA JAVELLIÈRE.

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, 2 et 1.

M. Prévost de la Javellière. — *P. V. 20.*

La Javellière, *aliàs* la Javrellière. Cet électeur avait assisté à l'Assemblée Provinciale. Il mourut sans postérité à Saint-Jean-d'Angely, en 1808.

DU PUY-MONTBRUN.

D'or, au lion de gueules, lampassé, armé et patté d'azur.

M. le vicomte du Puy-Montbrun. — *Ass. Prov.* — *Courc.*

Lieutenant des maréchaux de France à Saint-Jean-d'Angely, résidant à Thors. Convoqué à l'Assemblée Provinciale de février 1789, il y fut représenté par M. Perraudeau.

Cet électeur n'a comparu à l'Assemblée relative aux États-Généraux que par procureur.

L'ancienne maison du Puy-Montbrun, en Dauphiné, est encore représentée.

RENART DE FUCHSAMBERG D'AMBLIMONT.

D'argent, au chêne de sinople, englanté d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

M. d'Amblimont, seigneur du Bouquet. — *As. Taill.* — *Courc.*

Claude-Marguerite-François Renart de Fuchsamberg, comte d'Amblimont, chef d'escadre des armées navales, etc., assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, à cause du fief du Bouquet en la paroisse de Grandjean, comparut en personne à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE LA ROCHEFOUCAULD.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces; à trois chevrons de gueules, brochant sur le tout, le premier écimé.

M. de la Rochefoucauld de Saint-Félix. — *Courc.*

La châtellenie de Saint-Félix devait appartenir en 1789 à Jean-Fran-

çois, vicomte de la Rochefoucauld, baron de Surgères, seigneur de la Motte-Virson, de Marancennes, de Vouhé, d'Aguré, etc., en Aunis, chevalier des Ordres du roi, maréchal de camp, gouverneur et grand bailli d'épée de la ville de Chartres, lieutenant général au gouvernement de Navarre et de Béarn, chevalier de Saint-Louis, né à Paris, le 18 octobre 1735. Le vicomte de la Rochefoucauld fut convoqué pareillement à l'Assemblée de la Rochelle et mourut dans le courant de l'année 1789. Il avait épousé le 17 avril 1752 Anne-Sabine-Rosalie Chauvelin : le Roi et la Famille Royale avaient signé le contrat le 9 du même mois. De cette union vinrent deux enfants :

I. Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville et grand d'Espagne de première classe par sa femme, pair de France, chevalier des Ordres du roi, ministre secrétaire d'État au département de la maison de Charles X, membre de son conseil privé, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. Il fut également directeur général des postes, président du conseil supérieur de l'École polytechnique, membre du conseil général de la Haute-Marne, etc. En 1789, M. de la Rochefoucauld avait présidé, comme gouverneur et grand bailli d'épée de Chartres, l'Assemblée des trois Ordres du bailliage de cette ville. Il mourut en 1840. Marié le 8 avril 1779 à Bénigne-Augustine le Tellier de Louvois, dame de Montmirail et de Doudeauville, il en eut deux enfants :

1° Louis-François-Sosthènes de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, grand d'Espagne de première classe, maréchal de camp, chevalier de Malte et de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur. Il a été directeur général des beaux-arts, des théâtres et des manufactures, député de la Marne, et colonel de la 5e légion de la garde nationale de Paris. Le duc de Doudeauville épousa : 1° le 4 février 1807, Elisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval; 2° le 18 août 1841, Herminie de la Brousse de Verteillac, veuve de Marie-François-Félix, comte de Bourbon-Conti.

Du premier lit : — *a.* Ambroisine-Marie-Joséphine-Elisabeth; — *b.* Augustin-Marie-Mathieu-Stanislas, vicomte de la Rochefoucauld, marié le 22 septembre 1853 à Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont un fils; — *c.* Charles-Gabriel-Marie-Sosthènes, comte de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, marié le 16 avril 1848 à Yolande de Polignac, morte le 15 mars 1855, dont : Louis et Yolande; — *d.* Augustin-Louis-Marie-Mathieu-Ernest.

2° Françoise-Charlotte-Ernestine, mariée à Pierre-Jean-Jules Chapt de Rastignac, marquis de Rastignac, ancien pair de France, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

II. N., mariée à Armand-Alexandre-Roger de la Rochefoucauld-Surgères, comte de Duretal.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

DE ROFFIGNAC.

D'or, au lion rampant de gueules.

M. de Rouffignac. — *Courc.*

Cet électeur n'a comparu que par procureur. Serait-ce le comte de Roffignac, brigadier de dragons, convoqué à l'Assemblée d'Angoulême pour le fief de Belleville?

Cette maison est notamment représentée par le marquis Albéric de Roffignac, marié en 1850 à Laurence Drouillard, dont un fils : Gédéon.

ROLLAND DE LA GRANGE.

M. de Rolland de la Grange. — *Courc.*

Serait-ce Mlle de la Grange, dame de Fontaines, assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, ou Jacques-Antoine de Rolland de la Grange, seigneur de Fontaines, de la Goupillière, etc., marié à Louise-Eustelle de la Laurencie de l'Effort, sœur de Marie-Jean, dont la veuve, Françoise-Alexandre Layne-Duverger, fut convoquée à Saint-Jean-d'Angely et à la Rochelle? On trouve Jacques-Antoine Rolland au Ban de 1758.

Cette famille est-elle une branche des Rolland de Montmouton et de Saint-Victor, de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angely, qui portaient : *d'argent, à la croix de gueules?*

Il existe à Niort une famille de Rolland.

DU ROULLIN.

M. du Roullin. — *P. V. 20 et 23.*

Est-ce un Roullin d'Epannes et de Boisseul?

(Voir la liste de la Rochelle.)

LE ROUX DES TANNIÈRES.

D'azur, au lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueules.

M. le Roux des Tannières. — *Courc.*

Nous avons pensé que cet électeur appartenait à la famille poitevine des le Roux de la Corbinière, de la Surinière, etc., et nous lui en avons attribué les armes.

Il ne comparut à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur.

DE SAINT-GEORGE.

D'argent, à la croix de gueules.

Mme de Séris (de Céris), veuve de M. de Saint-Georges, dame de Voissay. — *As. Taill.* — *Courc.*

Hector-Louis, comte de Saint-George, seigneur de la Berlandière, de Dirac, de Saint-Vivien, de Genouillé, etc., né le 8 juillet 1726, marié le 16 juin 1752 à Marguerite-Charlotte de Céris : Mme la comtesse de Saint-George fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. En 1794, elle fut détenue à Brouage. De son union vinrent quatre enfants :

I. Hector-Louis, né le 25 juin 1753, mort sans postérité ;

II. Marie-Madeleine, née le 6 juin 1754, chanoinesse de Remiremont ;

III. Louis-Olivier, vicomte de Saint-George, officier dans les gardes wallonnes, au service d'Espagne, né le 14 décembre 1756 ;

IV. Jean, capitaine au régiment Royal-Champagne-cavalerie. Il fit ses preuves pour monter dans les carrosses du roi.

Le dernier représentant mâle en France de l'ancienne maison poitevine de Saint-George, Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier de Saint-George, marquis de Vézac, ancien pair de France, époux de Marie-Euphémie-Cécile de Noailles, est décédé le 13 août 1858. Sa fille, Alix, a épousé en juin 1838 Gaspard de la Croix de Castries.

La branche de Marsay subsiste en Angleterre.

(*Voir l'Appendice.*)

DE SAINT-MARTIN.

D'azur, à la croix d'argent, chargée d'un lambel à quatre pendants de même.

M. de Saint-Martin de la Cabourne. — *Courc.*

Jacques-Marguerite de Saint-Martin, baron d'Aumagne, seigneur de la Cabourne et des Granges, était mort en 1784 à la Rochelle. Il s'agit ici probablement de sa veuve, Henriette-Elisabeth Valette, dont une fille unique :

Marie-Anne-Charles de Saint-Martin, dame de la Cabourne, née à la Rochelle, en 1782, mariée le 18 nivôse an XII à Marie-Josué de Clervaux, émigré, officier dans l'armée de Condé, chevalier du Mérite militaire. Cette dame est morte à Marennes, le 8 décembre 1855, laissant : 1° Marie-Charles-Amalie de Clervaux, mariée le 4 juin 1826 à Léon-Charles-Henri Guiot, baron du Repaire, ancien officier de la garde royale, commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique ; — 2° Anne-Elisabeth-Pauline, mariée à M. de Tauzia.

M. le comte de Saint-Martin. — *P. V. 20 et 23.*

Cette signature au bas des procès-verbaux des 20 et 23 mars est celle de :

Louis-Pierre de Saint-Martin, seigneur de Fragne, de Belair, etc., frère de Jacques-Marguerite ci-dessus. Il naquit le 18 août 1761, épousa le 12 novembre 1782 Marie de la Porte-aux-Loups et mourut en 1817. Mme de Saint-Martin était décédée en 1801. De leur union vinrent :

I. Jacques-Louis de Saint-Martin, lieutenant de vaisseau en retraite, chef de sa famille, résidant à Rochefort. Il a épousé le 3 mai 1815 Suzanne-Lucie Bouffard, morte le 27 octobre 1844, dont :

1° Pierre-Alexandre, mort le 21 février 1855 ;

2° Esther-Lydie, mariée à M. Tourneur, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur, morte le 20 mai 1845 ;

3° Edouard, sous-commissaire de la marine ;

4° Louis-Auguste, aide-commissaire de la marine ;

5° Jacques-Jules.

II. Etienne-Jean-Charles, marié en 1827 à Anna de Bonnegens. Il est mort sans postérité, le 11 mai 1860 ;

III. Henri, officier, tué à Lutzen, en 1813;
IV. Jacques-Gaspard, mort en 1824;
V. Barthélemy, capitaine de cavalerie, décédé à Paris, en 1847;
VI. Jean-Benjamin, mort au service en Espagne pendant la campagne de 1808;
VII. Guy-Victor, résidant à la Guadeloupe, non marié;
VIII. Alexandre, officier, mort en 1812 dans l'expédition de Russie;
IX. Auguste-Joseph-Bienvenu, capitaine de dragons en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1843 à Victorine Saint-Blancard;
X. Marie-Esther, mariée en 1817 à Charles Poitevin de la Frégonnière.

DE SAINT-ORENS.

Parti au 1 d'azur, à la croix pattée d'argent et à la bordure de même, qui est *de Saint-Orens; au 2 d'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable,* qui est *de la Tour.*

M. de Saint-Orens de Cressé. — *Courc.*

Louis-Jean-Henri, marquis de Saint-Orens, seigneur de Mérignac et du Vivier-Cressé, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Cressé, marié à Saintes, le 12 septembre 1768, à Marie-Marc-Cécile-Agathe de la Tour-Boulieu (Meusnier), dont:

François-Cléophas, né le 7 juillet 1769, émigré. Il avait fait ses preuves en 1788 pour le service militaire.

DE SAINTE-HERMINE.

D'hermine plein.

M. le marquis de Sainte-Hermine, seigneur de Coulonges et Agonnay. — *As. Taill.* — *P. V. 20.* — *Courc.*

René-Louis, marquis de Sainte-Hermine, seigneur de Coulonges, d'Agonnay, de la Brossardière, de Mérignac, etc., né le 15 octobre 1741, maréchal de camp, gentilhomme d'honneur et premier écuyer en survivance du comte d'Artois, chevalier de Saint-Louis. Il était en 1789

colonel attaché au régiment d'Artois-dragons. Le marquis de Sainte-Hermine fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg. Il émigra et mourut à Londres. De son alliance avec Aimée de Polignac-Chalençon, qu'il avait épousée, suivant contrat du 21 mai 1775, signé par le Roi et la Famille Royale, il eut deux filles :

L'une épousa : 1° M. de Grailly, ancien officier aux gardes françaises; 2° Charles-Esprit-Marie, comte de la Bourdonnaye de Blossac, pair de France, mort en 1840;

L'autre, M. le Roy, comte de Bardes.

Cette ancienne maison est notamment représentée de nos jours par la branche de la Barrière, à laquelle appartiennent Mmes de la Fenestre et Sylvain Pétiet, filles du comte de Sainte-Hermine, pair de France, mort en 1850, et leur cousin-germain, Jean-Hélie-Émile, marquis de Sainte-Hermine, député de la Vendée au Corps législatif, marié à Marie-Aglaé le Gagneux, dont postérité.

(*Voir la liste de la Rochelle.*)

DE SALIGNAC.

M. de Salignac de Fénelon. — *Courc.*

Jean-Raymond de Salignac, seigneur du Mainadeau en Angoumois, ancien chevau-léger de la garde du roi, né aux Trois-Palis, près d'Hiersac, le 25 novembre 1746, marié le 8 janvier 1771 à Anne-Suzanne-Léontine de Salignac, dame de Lerière, nous semble être l'électeur qui comparaît par procureur à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely sous le nom de Salignac-Fénelon. Il vota en personne à l'Assemblée d'Angoulême et mourut après 1815.

De son fils Antoine-Alexandre-Auguste sont issus :

1° Jean-Raymond-Sigismond-Alfred, ministre plénipotentiaire de France en Suisse, commandeur de la Légion d'honneur ;

2° Adolphe-Louis-Emilien-Frédéric, lieutenant-colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur;

3° Jules-Victor-Anatole, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, ancien colonel du 1er régiment de chasseurs d'Afrique;

4° Henri-Léonce, capitaine au 11e régiment de chasseurs à cheval ;

5° Louis-Alphonse, capitaine au régiment de lanciers de la garde impériale.

On a contesté récemment la communauté d'origine traditionnelle entre les Salignac de la Mothe-Fénelon, en Périgord, qui portent : *d'or, à trois bandes de sinople*, et les Salignac, seigneurs de Lerière, de Deveyx et du Mainadeau, en Limousin et en Angoumois. Il a existé dans cette dernière province, à Édon, près de la Rochebeaucourt, une famille de Salignac, maintenue par d'Aguesseau, intendant de Limoges, dont les armoiries étaient : *d'argent, à trois fusées de gueules en fasce.*

DE SARTRE.

D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, surmontée d'une aiglette d'argent, et accompagnée d'un croissant de même, en pointe.

M. de Sartre, seigneur de Vénérant. — *As. Taill. — Courc.*

Jacques-Honoré-François de Sartre, seigneur de Vénérand près de Saintes, et du Pavillon en la Petite-Flandre, capitaine de cavalerie, mousquetaire dans la deuxième compagnie de la garde ordinaire du roi, né à Rochefort en novembre 1748, marié à la Rochelle, le 19 juillet 1775, à Marie-Elisabeth Carré de Sainte-Gemme, décédé à Vénérand en 1833. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg pour le fief de Vénérand. Mme de Sartre mourut à Saintes, le 22 novembre 1805. Elle eut cinq enfants, savoir :

I. Marie-Louis-Maurice, décédé sans alliance;

II. Marie-Paul-François-de-Salles, marié à Elisabeth Priqué de Guippeville. Il mourut le 14 novembre 1848, et sa veuve le 23 décembre 1855. De ce mariage sont issus :

1° Adolphe-Honoré, marié le 5 juin 1836 à Marie-Eléonore-Ernestine Pallet de Blanzay, veuve de Fabien Hardy de la Périnière, dont : *a.* Henri-Marie-Alexis-François-de-Salles; — *b.* Marie-Charles-Léon-Joseph-Honoré-Frédéric, sous-officier de dragons.

2° Marie-Joseph-Victor, marié en septembre 1835, à Henriette-Gabrielle Aymer de la Chevalerie, dont : *a.* Louise; — *b.* Joseph, sous-officier au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, blessé à Solférino; — *c.* Marie; — *d.* Léon; — *e.* Gabrielle ; — *f.* Gaston.

3° Elisabeth, sans alliance.

III. Marie-Pierre-Charles-Léon, ancien officier, né à Saintes, le 7 avril 1787. Il habite le château d'Antraize, en la commune de Tonnay-Boutonne.

IV. Marie-Bénédictine-Paule, mariée à Pierre-Louis-René, marquis de Saint-Légier de la Sausaye, tous deux décédés;

V. Marie-Eutrope-Mélanie, née à Saintes, le 30 avril 1785, mariée : 1° le 22 août 1810, à Joseph-Louis de Gaigneron de Morin; 2° le 28 février 1815, à Jules-Alexis, vicomte de Bremond d'Ars, mort le 24 mai 1838. Mme la vicomtesse de Bremond d'Ars habite le château de Vénérand.

DE SUZANNET.

D'azur, à trois cannettes d'argent, 2 et 1.

M. de Susannet de Mour (Mont ?). — *Courc.*

Pierre-Alexandre-Gabriel, baron de Suzannet, seigneur de Mont et en partie de la Rouillasse en Saintonge, de la Chardière, de Faleron, de la Gestière, de la Fortrie, de la Peinière, de Froidfond, etc., en Poitou, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, émigré, contre-amiral et membre du conseil d'amirauté sous la Restauration, mort en 1815. M. de Suzannet comparut par procureurs aux Assemblées de Saint-Jean-d'Angely et de Poitiers. Il fut aussi convoqué à celle des Marches Communes de Poitou et de Bretagne, pour les fiefs de la Baruzière et des Chauvetières en la paroisse de Grand-Landes. Louis-Augustin de Goullard le représenta à cette dernière Assemblée. De son mariage avec Mlle de Caumont d'Ade, vinrent :

I. Constant-Pierre, comte de Suzannet, maréchal de camp, grand-croix de Saint-Louis. Né au château de la Chardière, en 1772, élevé à Sorrèze, enseigne aux gardes françaises en 1789, émigré en 1792, M. de Suzannet fit la campagne des Princes, échappa au massacre de Quiberon, prit le commandement de l'armée vendéenne à la mort de Charette et fut tué au combat de la Roche-Servière, le 20 juin 1815. Il avait épousé le 10 janvier 1811 Charlotte-Pierre-Esther de Loynes d'Autroche, dont :

1° Félicie-Marie-Gabrielle, mariée en janvier 1833 à Marie-Antoine-Paul-César-Achille de Beaumont, comte d'Autichamp, officier aux lanciers de la garde royale, démissionnaire en 1830, mort en 1848. Mme la comtesse d'Autichamp habite Orléans.

2° Louis-Constant-Alexandre, comte de Suzannet, ancien pair de France, marié le 22 février 1854 à Pauline Piscatory de Vaufreland. Il réside à la

Retraite, commune de Vienne en Val, près de Tigy (Loiret). De son mariage : *a.* Louis-Constant-Fortuné ; — *b.* Henriette-Marie-Françoise ; — *c.* Constance-Marie-Louise.

II. N., mariée à M. de la Villegille, colonel d'infanterie.

M. de Susannet de la Rouillanne (la Rouillasse). — *Courc.*

M. le chevalier de Suzannet, seigneur en partie de la Rouillasse, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, fit partie de l'expédition de Bougainville et périt à Quiberon. Frère du baron de Suzannet, il n'assista comme lui à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely que par procureur. Le chevalier de Suzannet ne s'était point marié.

TIERCELIN D'APPELVOISIN.

De gueules, à la herse d'or de trois traits.

M. d'Appelvoisin, marquis de la Roche du Maine, seigneur de la terre et seigneurie de Candé. — *As. Tonnay-Char.* — *Courc.*

Charles-Gabriel-René Tiercelin d'Appelvoisin, marquis de la Roche du Maine, seigneur de la Grange, du Deffand, de Bellefoy, de la Brosse, du Fou, de Chistré, de Bois-d'Ancenne, de Plessis-Bonnay en Poitou, de Candé en Saintonge, etc., maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, né en 1743. Le marquis de la Roche du Maine fut assigné, pour la terre de Candé, par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente; il fut représenté à l'Assemblée du bailliage de Loudun et comparut en personne à l'Assemblée de Poitiers ; il y représenta le comte d'Artois et le prince de Condé, et y fut nommé premier député suppléant aux États-Généraux. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 5 juillet 1794. M. de la Roche du Maine avait épousé le 7 janvier 1766 Adélaïde-Louise-Félicité Chaspoux de Verneuil, dont cinq enfants :

I. Charles-Louis-Henri, mort le 10 juin 1777, le dernier représentant mâle de sa maison ;

II. N., mariée en 1795 à M. le marquis de Verteillac, maire de Vouneuil, chambellan de Napoléon I[er] ;

III. N., dame de Chistré, mariée en 1795 à M. le comte de Saint-Sernin ;

IV. V. Deux filles mortes, sans alliance.

DE LA TOUR DE GEAY.

D'argent, à l'aigle éployée de gueules, au vol abaissé, becquée et membrée d'or; à la bordure d'azur, chargée de six besants d'or.

M. de la Tour de Geay. — *As. Tonnay-Char.* — *Courc.*

Jean de la Tour assista en personne à l'Assemblée de Saintes. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Tonnay-Charente comme « possesseur d'un fief sur la paroisse de Geay ». C'était sa terre de Geay.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE TUDERT.

D'or, à deux losanges d'azur; au chef d'azur, chargé de trois besants d'or.

Mme de Tudert, dame d'Ebéon. — *As. Taill.* — *Courc.*

Charles de Tudert, chevalier de Malte, capitaine commandant l'escadron des gens à pied du régiment Dauphin-dragons, né en 1718, marié à Renée de Nossay, veuve de M. de la Sauvagère, et mort sans postérité en 1783. Mme de Tudert fut assignée pour la terre d'Ebéon par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg.

Cette famille poitevine est représentée entre autres par Louis-François-Aymar, comte de Tudert, petit-neveu de l'électeur, marié à Marie-Alexandrine Gombault, d'Orléans, dont postérité, et par son frère Hubert-Marie-Auguste.

DE TURPIN DE JOUHÉ.

D'azur, à trois besants d'or, 2 et 1.

M. Turpin du Mung. — *Courc.*

René de Turpin de Jouhé, seigneur du Mung, était décédé avant 1789. C'est sans doute sa femme, Mlle Héron, qui fut convoquée à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely : cependant, au nombre des gentilshommes assignés par le lieutenant général du bailliage de Taillebourg, figure « M. de Turpin, seigneur de Lemun ». Il se peut que ce soit le fils de René de Turpin et de Mlle Héron, Charles-Hippolyte, qui ait été appelé à comparaître à l'Assemblée, mais par procureur, à raison de sa minorité :

Charles-Hippolyte, comte de Turpin de Jouhé, seigneur du Mung, neveu de Claude-Jean-Baptiste et petit-neveu de Jacques-Gaspard, électeurs de Saintes, naquit en 1777. Il épousa en 1799 sa cousine germaine, Elisabeth-Julie-Constance-Céleste de Turpin de Jouhé, et mourut âgé de 58 ans, le 27 juillet 1836, laissant :

I. Charles, comte de Turpin de Jouhé, marié à Rose d'Abzac, dont :

1° Théodore, marié le 19 janvier 1854 à Nanine Garnier-Delincé, dont : *a*. Gabrielle ; — *b*. Thérèse.

2° Marie ;

3° Hélène, mariée en 1847 à Constant-Eugène de la Roche-Saint-André.

II. Constant, abbé de Turpin, chanoine de la Rochelle ;

III. Julie ;

IV. Marie-Mélanie, qui a épousé le 12 janvier 1836 Louis-Charles Faucher de la Ligerie.

M. Turpin de Blansac (Balansac ?). — *Courc.*

Sans doute Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin de Jouhé, seigneur de Balanzac, présent en personne à l'Assemblée de Saintes.

M. de Turpin de Jouhé. — *Courc.*

Probablement Jacques-Gaspard, vicomte de Turpin, qui assista en personne à l'Assemblée de Saintes.

Mme de Chièvres d'Aujac. — *Ass. Prov.* — *Courc.*

Marie-Jeanne de Turpin, sœur de Jacques-Gaspard, avait épousé le 27 septembre 1762, en la chapelle du château de Fief-Gallet, paroisse de Pessines, René de Chièvres, seigneur d'Aujac, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, dont elle était veuve en 1789. Beauchet-Filleau

indique son mariage à la date du 25 novembre 1762 et lui donne seulement le nom de Marie. Ainsi avons-nous fait d'après lui à l'article de Chièvres.

M. Turpin de Lonfignac. — *Courc.*

Devons-nous lire Lousignac? Nous n'avons aucun renseignement sur cet électeur.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE VASSOIGNE.

D'or, au lion rampant, armé, lampassé et couronné de sable, accompagné de trois souches d'arbre de même, 2 et 1.

M. de Vassogne de Chatanet. — *Courc.*

Il n'assista que par procureur à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

Cette famille a été convoquée aux Assemblées de Saintes, de la Rochelle et d'Angoulême.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

VIENNOT DE VAUBLANC.

De gueules, au lion grimpant d'or; au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, accostée de deux grappes de raisin de pourpre.

M. Viennot, chevalier de Vaublanc. — *Ass. Prov.* — *P. V. 20 et 25.*

Présent à l'Assemblée Provinciale. Inspecteur aux revues à l'armée d'Espagne en 1808, tué au passage de la Bérésina en 1812. Il a laissé deux fils, actuellement existants :

I. Le comte de Vaublanc, premier maître de la cour de Bavière, chevalier de la Légion d'honneur, veuf sans postérité de M[lle] de Raismes;

II. Arthur, père de plusieurs enfants.

M. Vienot de Vaublanc de la Ferrière. — *P. V. 20.* — *Courc.*

François Viennot, chevalier de Vaublanc, frère de l'électeur ci-dessus, lieutenant au régiment de la Sarre-infanterie, émigra, revint en France et fut nommé receveur particulier des finances de Lectoure. Il mourut en cette ville. De son mariage avec Madeleine de Chastenet, dame de la Ferrière, vinrent :

I. Charles-Auguste Viennot, comte de Vaublanc, ancien sous-lieutenant de dragons, officier des haras, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à la Ferrière, le 24 août 1785, marié le 13 février 1813 à sa cousine germaine Louise-Hyacinthe-Cécile de Courbon de la Roche-Courbon de Blénac, décédée le 23 décembre 1845. M. de Vaublanc habite l'île d'Espagnac, près d'Angoulême ; il a eu huit enfants, savoir :

1° Auguste-Christophe, officier en retraite ;

2° Louise ; — 3° Angèle ; — 4° Elisabeth ; — 5° Joseph ; tous les quatre décédés sans alliance ;

6° Gabrielle, religieuse au Sacré-Cœur, à Bourges ;

7° Caroline, mariée à M. Marchadier, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ;

8° Alexandre, employé dans l'administration des télégraphes et chargé du bureau de Royan.

II. Edouard Viennot de Vaublanc, garde du corps du roi, né à la Ferrière en 1787, mort sans alliance.

La famille Viennot de Vaublanc existe également à Montargis. Le comte de Vaublanc, ministre de l'intérieur sous la Restauration, est né en cette ville, le 2 mars 1756. (Voir Quérard, *la France littéraire.*)

(*Voir l'Appendice.*)

DE VILLEDON.

D'argent, à trois fasces ondées de gueules.

M. de Villedon de Sanzay. — *P. K. 20 et 23.* — *Courc.*

Louis-Venant-Alexis de Villedon de Sanzay, né le 24 août 1763, élève de l'École militaire, chevalier de Malte non profès, lieutenant au régiment d'Anjou-infanterie. Il émigra et fit la campagne des Princes.

(*Voir les listes de Saintes et de la Rochelle.*)

FIN DE LA LISTE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY.

SÉNÉCHAUSSÉE
DE LA ROCHELLE

LA ROCHELLE

—

DE L'ABADIE.

« Mre Louis-Jean-Baptiste de la Badie, chevalier, seigneur de la Chausselière. »

Officier d'artillerie.

Était-il de la famille de l'Abadie, en Angoumois et en Saintonge, qui porte : *d'azur, à la croix patriarchale d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d argent ; à la cotice de même?*

ALEXANDRE D'HANACHE.

D'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée et onglée d'or.

« Le comte d'Hanache, seigneur de la terre de Millecus, — par le Sr Cacqueray de Valmenier, son porteur de procuration. »

« Ledit Sr comte d'Hanache, seigneur de la terre de la Laigne, représenté par ledit sieur Cacqueray de la Valmenier, son porteur de procuration. »

Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, capitaine de dragons des milices de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, né à Saint-Domingue, le 11 juillet 1743, marié en 1780 à Jeanne-Henriette Cochon du Puy, veuve d'Alexandre Pascaud, marquis de Pauléon. Il eut de cette alliance :

I. Ernest, vicomte d'Hanache, lieutenant de grenadiers au 5e régiment d'infanterie de la garde royale en 1817 ;

II. Henriette, chanoinesse-comtesse du chapitre de Poulangy, en Champagne.

ANCELIN
DE SAINT-QUENTIN ET DE LA GARDE.

De gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur.

« Mre Louis-Gabriel Ancelin de Saint-Quentin, chevalier, seigneur de Chambon et d'Angoute. »

Membre associé de l'Académie de la Rochelle, présent à l'Assemblée Provinciale de Saintes, élu député suppléant aux États-Généraux par la sénéchaussée de la Rochelle, M. de Saint-Quentin avait été convoqué également à l'Assemblée du 16 mars, réunie à Saint-Jean-d'Angely.

La branche de Saint-Quentin est de nos jours représentée par deux frères, petits-neveux de l'électeur, savoir :

1° Charles-Louis-Marie, maire de Saint-Germain-du-Seudre, qui habite Périssac. Il a épousé en 1835 Marie-Pauline de Vasselot de la Chainaye, dont : *a.* Eugène-Louis-Marie ; — *b.* Albert-Marie ; — *c.* Angèle.

2° Louis-Amédée, marié en 1849 à Marie-Eulalie Deschamps de la Villeneuve de Brèche. Il réside à Saintes.

MM. de Saint-Quentin sont fils de Louis-Marie Ancelin de Saint-Quentin, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, émigré en 1792, et de Marie-Henriette-Hippolyte de Couvidou de Saint-Palais.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

D'AURAY DE BRIE.

Losangé d'or et d'azur.

« Mre René-Alexandre Dauray, comte de Brie, chevalier, seigneur Dartigue, Landray et Ciré, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, représenté par Mre Henri-Auguste Baudouin de Lanoue, son porteur de procuration reçue par Drouhet et son confrère, notaires en cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit sieur de Lanoue. »

René-Alexandre d'Auray, comte de Brie, baron de Ciré en partie, seigneur d'Artigues, de Landrais, etc., assista en personne à l'Assemblée de Saintes. (*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

BAUDOUIN DE LA NOUE.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier arrachées de sable, défendues d'argent et armées de gueules.

« Mre Henri-Auguste Baudouin de Lanoue, écuyer, seigneur du Vieux-Fief, la Maillolière et autres lieux. »

Henri-Auguste Baudouin de la Noue avait épousé le 3 octobre 1746 Marie-Thérèse de Culant.

BEAUPIED DE CLERMONT.

« Mre Augustin-Mathieu Beaupied de Clermont, écuyer. »

Conseiller du roi, directeur de la Monnaie de la Rochelle. Il était frère de Claude Beaupied du Mesnil, receveur général des domaines et bois de la généralité de la Rochelle, auteur d'un *Mémoire sur les marais salans des provinces d'Aulnis et de Saintonge,* imprimé en 1765.

DE BEYNAC.

Burelé d'or et d'azur, aliàs *burelé d'or et de gueules, de dix pièces.*

« Demoiselle Anne-Geneviève-Mélanie de Bénac, demoiselle majeure, dame de la terre et seigneurie de Poulias, représentée par Mre Jean-Baptiste de Bénac, chevalier, seigneur du Bouqueteau, porteur de sa procuration reçue par Morisseau, notaire royal, le douze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Benac. »

« Ledit Sr de Beynac, seigneur de la terre du Bouqueteau. »

Jean-Baptiste de Beynac.

« Mre Jacques-François-Geneviève de Beynac, chevalier, seigneur de la Chevalerie, et lieutenant des canoniers garde-côtes. »

Cette branche de la famille de Beynac était représentée sous la Restauration par Henri-Alexandre de Beynac du Bouqueteau, capitaine retraité, né à Villiers-en-Plaine, le 6 avril 1764.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

BOSCAL DE RÉALS DE MORNAC.

De gueules, au chêne d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.

« Mre Louis Boscal de Réal de Mornac, seigneur de la terre de Valans. »

Louis Boscal de Réals de Mornac, seigneur de Badiole, etc., officier au régiment de la Sarre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, né en 1755. Il émigra, fit la campagne des Princes et mourut à Saintes, le 23 janvier 1838. M. de Réals avait épousé à Mauzé, le 16 avril 1776, Marie-Félicité de Béchillon, dame de Valans, dont :

I. Charles-François, connu sous le nom de comte de Réals, député, membre du conseil général de la Charente-Inférieure et maire de Saintes sous la Restauration, officier de la Légion d'honneur, marié : 1° au mois de mai 1799, à Jeanne-Louise Martin de Bonsonge ; 2° le 16 août 1825, à Caroline de la Faire, veuve de Maixent-Gabriel de Bosquevert, capitaine au régiment de Conti-infanterie, chevalier de Saint-Louis. M. de Réals habite le château d'Allery, près de Rohan-Rohan. Il eut du premier lit :

Delphine, mariée le 5 juin 1832 à Gaspard-Alphonse de la Porte, sous-inspecteur des forêts ; tous deux décédés.

II. Léon-César, ancien directeur des contributions indirectes, résidant aux Frouins, en la commune d'Asnières, marié à Saint-Hilaire, le 7 juin 1819, à Céleste le Veneur de Beauvais, dont :

André, marié à Mlle de Botmiliau ; il a plusieurs enfants.

III. Adèle, mariée à Ignace-Alexis Bridault ;

IV. Rosalie, mariée à M. Jeudi de Grissac, veuf de Mlle de Beaumont-Gibaud ; elle est décédée ;

V. Aglaé, morte sans alliance.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

BOURDON D'OMBOURG.

« Mre Jean-François Bourdon, écuyer, sieur Dombourg, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Il avait servi comme officier à l'île Royale, et s'était marié en la paroisse de l'Ile-Saint-Jean, diocèse de Québec, le 6 juillet 1752, à Marguerite Gaultier, dont entre autres :

I. Henriette-Marguerite, baptisée à la Rochelle, le 12 juin 1767 ;

II. Jean-François, baptisé le 27 août 1768 ;

III. Gabriel-Pierre-Bonaventure, baptisé le 30 décembre 1770.

BOUTIRON DE LA GRAVELLE.

« Mre Jean-François-Salomon Boutiron, écuyer, seigneur du fief de la Gravelle, en la paroisse de Marsilly. »

« Mre Joseph-Nicolas Boutiron de la Gravelle, écuyer, officier au corps royal du génie. »

Chef de bataillon, sous-directeur du génie à la Rochelle, chevalier de la Légion d'honneur.

Il existe une famille Boutiron à la Rochelle.

BOUZITAT DE SÉLINES.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.

« Mre Benoist Bouzitat de Sélines, chevalier, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Il avait été nommé commandant du corps des volontaires d'Aunis, créé le 10 mars 1759.

« Mre Louis-Marie-Joseph Bouzitat de Sélines, — et Marie-Bénigne Bouzitat de Sélines, mineurs émancipés, procédant sous l'autorité de Mre Benoist Bouzitat de Séline, leur oncle

et curateur aux causes et porteur de leur procuration reçue par Delavergne et son confrère, notaires en cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr Deselines, — lesdits Sr et demoiselle de Sélines, seigneurs de la terre et châtellenie de Cheusse, grand fief de Cheusse, et fief de Sainte-Soulle, Coudun, Josapha, Paradis et autres lieux. »

Marie-Louis-Joseph Bouzitat de Sélines, baptisé à la Rochelle, le 13 juin 1771, et Bénigne-Marie-Madeleine, sa sœur, baptisée le 22 août 1769, étaient nés du mariage de Marie-Alphonse Bouzitat de Sélines, seigneur des châtellenies de Cheusses et de Coudun, etc., capitaine au régiment de Navarre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Madeleine-Henriette-Anastasie Donat du Pujol.

DE BRÉCEY.

De gueules, à deux badelaires d'argent, passés en sautoir.

« Mre Cosme-Joseph de Brécey, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Né à Avranches en 1726, mort le 16 mars 1806. Il avait épousé à la Rochelle, le 2 septembre 1771, Anne-Agathe Seignette, dont :

I. Louise-Josèphe, née à la Rochelle, le 12 juillet 1772, décédée en cette ville, le 26 août 1833 ;

II. Louis-Cosme, baptisé le 30 juillet 1774, mort le 12 octobre suivant ;

III. Louis-Joseph, né le 7 septembre 1775, mort à Senones (Vosges) ;

IV. Charles-Cosme-Joseph, chevalier de Brécey, né le 12 mai 1777, mort à la Rochelle, en 1803 ;

V. Claudine-Agathe-Félicité, baptisée le 2 juin 1783, mariée en 1806 à Jacques-Louis-Auguste de l'Estrade, mort le 18 septembre 1835. Mme de l'Estrade, encore existante, représente seule l'ancienne famille de Brécey, originaire de Normandie.

DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAUBARDON.

D'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux étoiles de gueules, l'une en chef et l'autre en pointe.

« Mre Paul-Charles Dubreuil, comte de Guiteau, seigneur de Guiteau, de la Montagne-Vilarzay, ancien officier au régiment de Jarnac-dragons, représenté par Mre Louis de Frogé, capitaine des vaisseaux du roi, son porteur de procuration reçue par Bironneau, notaire royal à Saintes, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit sieur de Frogé. »

Paul-Charles du Breuil de Théon de Châteaubardon, comte de Guitaut, assista en personne à l'Assemblée de Saintes. Il avait été assigné par le ieutenant général du bailliage secondaire de Rochefort.

(*Voir la liste de Saintes.*)

BRIDAULT.

« Mre Ami-Félix Bridault, écuyer, ancien médecin des hôpitaux militaires et pensionnaire du roi. »

Conseiller secrétaire du roi, docteur en médecine, médecin ordinaire de S. M. en Aunis, syndic du collége royal de médecine de la Rochelle, médecin des hôpitaux militaires de cette ville, des îles de Ré et d'Oleron, de l'hôpital de la Charité, etc., conseiller de l'hôtel de ville de la Rochelle, membre de plusieurs sociétés savantes, notamment de l'Académie de la Rochelle, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1807. Il avait épousé Marie-Claire Labat d'Arthez, qui décéda le 20 janvier 1831. De leur mariage vinrent entre autres:

I. Pierre-Joseph-Marie, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, né à la Rochelle, le 28 mai 1770, mort en cette ville, le 28 octobre 1858;

II. Louis-Félix, baptisé le 9 octobre 1771, membre du conseil municipal et de la Société d'agriculture de la Rochelle sous la Restauration;

III. Ignace-Alexis, marié à Adèle Boscal de Réals.

BRUNET DE PASSY.

« Mre Guy-Marie-Joseph Brunet, chevalier, seigneur de la Verdrie. »

DE CACQUERAY DE VALMENIER.

D'or, à trois roses de gueules, 2 et 1.

« Mre Etienne-Marie-George Caqueray de Valminière, ancien lieutenant de vaisseaux. »

Etienne-Marie-Georges de Cacqueray de Valmenier, lieutenant de vaisseau, né à Rochefort en 1729, fit partie des gentilshommes du bailliage de cette ville présents à l'Assemblée de la Rochelle. Il fut renfermé à Brouage pendant la Révolution, avec sa femme, Marie-Anne-Rose le Vassor de la Touche-Tréville, et mourut à Saintes en novembre 1805. De leur union vinrent deux enfants :

I. Charles-Georges, comte de Cacqueray de Valmenier, contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, procureur général à la Martinique, membre du conseil souverain et député de cette colonie, né à Rochefort en 1760, mort à la Martinique, le 19 octobre 1832. Il avait épousé en 1796 Rose-Clémentine du Val de Sainte-Claire, dont :

1° Georges-Henri-François-de-Paule, comte de Cacqueray de Valmenier, garde du corps du roi, marié le 17 février 1833 à sa nièce à la mode de Bretagne, Marie-Angélique-Calixte des Salles. La famille des Salles, en Bretagne et aux colonies, porte : *d'azur, à trois roses d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or*. Elle est représentée notamment à Saintes par M. des Salles, juge au tribunal de première instance, frère de Mme la comtesse de Cacqueray de Valmenier. Cette dame est veuve et habite Brest; de son mariage sont issus : *a*. René; — *b*. Anna, mariée le 22 décembre 1854 à Léon Pelet de Lautrec; — *c*. Georgette; — *d*. Marie; — *e*. Clémentine.

2° Pierre-Anatole, ancien conseiller à la cour impériale de l'île Bourbon, marié à Aline Auzou, dont entre autres : *a*. Edgard ; — *b*. Paul ; — *c*. Gabrielle ; — *d*. Henriette.

3° Louise-Angélique-Clémentine, mariée à Paris, le 29 mai 1824, à son cousin germain Marie-Bernard-Amable d'Abzac. Mme d'Abzac est décédée.

4° Marie-Clémence, mariée à Saintes, le 6 décembre 1838, à Nicolas-Prosper de Montalembert de Cers ;

5° Rose-Joséphine ;

6° Marie-Madeleine-Virginie, décédée ;

7° Elisabeth, morte en 1841.

II. Louise-Renée-Rose, née en 1756, mariée à Henri-Venance-Augustin d'Abzac, morte le 13 août 1813 à la Grange, commune de Saint-Georges-des-Coteaux. Elle avait été incarcérée à Brouage.

La famille de Cacqueray, originaire de Normandie, a encore des représentants en Bretagne, en Anjou, en Orléanais, etc.

CADORET DE BEAUPREAU.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, et d'un croissant de même en pointe.

« Mre Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de cette ville, faisant tant pour lui que pour les seigneurs de Charon et de la Grimenaudière, seigneur des Grandes et Petites-Laisses. »

« Ledit Sr de Beaupreau, seigneur de la Moulinette. »

M. de Beaupreau naquit en 1754 ; il émigra avec ses deux fils aînés et servit dans l'armée des Princes. Il avait épousé à la Rochelle, le 1er juillet 1778, Marie-Agathe-Charlotte Carré de Sainte-Gemme, dont :

I. Marie-Alexandre, baptisé à la Rochelle, le 1er septembre 1779, marié en 1825 à Marie-Henriette-Charlotte Mossion de la Gontrie, dont un fils mort en bas âge. M. de Beaupreau est décédé le 24 décembre 1848.

II. Marie-Louis-Ambroise, né le 30 août 1780, marié le 1er février 1820 à Catherine-Julie Saulnier de Beaupine, mort le 15 avril 1854, laissant :

1° Marie-Michel-Benoît-Auguste, seul représentant mâle de la famille Cadoret de Beaupreau, résidant à Saint-Julien-l'Ars, en Poitou. Il a épousé le

5 mai 1852 Marie-Anne-Alphonsine de Blom, dont : *a.* Marie-Suzanne; — *b.* Marie-Yvonne.

2° Marie-Caroline-Julie, mariée le 20 août 1844 à Joseph-Edouard Perraudeau de Beaufief.

III. Marie-Agathe-Madeleine, baptisée le 1er février 1782;

IV. Marie-Charlotte-Agathe, baptisée le 4 février 1784;

V. Marie-Joseph-Armand, baptisé le 6 février 1785, mort en janvier 1853;

VI. Marie-Romain-Alphonse, né le 15 février 1786, mort sans alliance, le 5 mai 1852. Il a écrit sur la botanique de la Charente-Inférieure.

VII. Marie-Charles-Armand, baptisé le 13 septembre 1787, mort en janvier 1853, marié à Mlle de Camuzat, dont :

Nestor, mort sans alliance en 1848.

VIII. Marie-Joseph-Théodore, baptisé le 10 février 1789, mort sans alliance à Tonnay-Charente, le 7 août 1843;

IX. Marie-Paule-Agathe, baptisée le 14 mars 1790;

X. Marie-Sévère, baptisé le 24 octobre 1791, mort en Russie;

XI. Marie-Marthe, morte sans alliance;

XII. Marie-Caroline, née à Londres en 1795; elle habite la Rochelle avec sa sœur Marie-Pauline;

XIII. Marie-Pauline, née à la Rochelle en 1801;

XIV. Marie-Philippe, mariée à M. Genet, docteur en médecine.

DE CAIRON DE MERVILLE.

De gueules, à trois coquilles d'argent.

« Dame Marie-Catherine-Geneviève de Calvimont, veuve de messire Nicolas-Etienne de Cueron, écuyer, comte de Merville, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur des maisons nobles de Villeneuve-Montigny et des Houlières, représentée par Mre Joseph-Hyacinte Ribaud de Laugardière, chevalier, ancien officier au régiment de Royal-Comtois, son porteur de procuration reçue par Delaville et son confrère, notaires à Bordeaux, le cinq de ce mois, qui demeure

annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit sieur Laugardière. »

Mme la comtesse de Merville fut également convoquée et représentée à Saintes. Elle avait été assignée par le lieutenant général du bailliage de Rochefort.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE CALAIS.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même. On trouve aussi : *D'azur, à trois bourdons d'or, mêlés de deux coquilles de Saint-Michel d'argent.*

« Mre Jacques-François de Calais, seigneur de Favaud, y demeurant, paroisse du Breuil-la-Réorte, représenté par Mre Henri-Jean-Jacques de Calais, son fils, porteur de sa procuration reçue par Buard et son confrère, notaires à Surgères, le treize de ce mois, qui demeure annexée aux présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr de Calais. »

« Mre Henri-Jean-Jacques de Calais, écuyer, chevalier. »

CARRÉ
DE SAINTE-GEMME, DE CANDÉ ET DES VARENNES.

D'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles d'or.

« Mre Jean-Antoine Carré l'aîné, écuyer, seigneur de la Roche et de Sainte-Gemme, ancien capitaine de cavalerie. »

Conseiller-secrétaire du roi, également convoqué à l'Assemblée de Poitiers, où le représenta le marquis de la Coudraye, son gendre. Il

émigra et mourut en Espagne. De son mariage avec Marie-Anne Petit du Petit-Val, qu'il avait épousée à la Rochelle, le 12 janvier 1751, vinrent :

I. Marie-Elisabeth, baptisée à la Rochelle, le 19 janvier 1752, mariée en cette ville, le 19 juillet 1775, à Jacques-Honoré-François de Sartre, capitaine de cavalerie, mousquetaire de la garde du roi, morte le 22 novembre 1805 ;

II. Marie-Charlotte-Joséphine, dite mademoiselle de la Serrie, baptisée le 19 mars 1753, mariée à la Rochelle, le 27 novembre 1770, à Denis-Louis-Jacques-Nicolas de Loynes, marquis de la Coudraye, capitaine de cavalerie, écuyer de Madame, gouverneur de Fontenay-le-Comte ;

III. Marie-Louise-Sophie, ondoyée le 14 novembre 1754, morte sans alliance ;

IV. Marie-Louis-Jean-Gaspard, électeur ci-après ;

V. Marie-Agathe-Charlotte, baptisée le 18 décembre 1759, mariée le 1er juillet 1778 à Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, conseiller du roi, président trésorier de France à la Rochelle ;

VI. Marie-Antoine-François, baptisé le 5 octobre 1761 ;

VII. Marie-Rosalie, baptisée le 8 mai 1763, mariée à Louis-Bénigne-Jean, marquis de Regnon, page de la petite écurie, lieutenant au régiment du Roi-infanterie ;

VIII. Marie-Louise-Victoire, baptisée le 7 juin 1765, mariée à Marc-Antoine Serin de la Cordinière, chevalier de Saint-Louis ;

IX. Marie-Joseph, connu sous le nom de M. de la Serrie, baptisé le 5 octobre 1766, mort le 10 décembre 1853. Il avait émigré et fait la campagne des Princes. Marié en Angleterre à Marie Ellis, il eut de cette union quatre enfants, savoir :

1° Gaspard Carré de la Serrie ;

2° Alfred, décédé sans alliance ;

3° Marcia, mariée à Orléans, le 20 mai 1845, à Charles-François de Barbeyrac de Saint-Maurice. M. de Saint-Maurice est mort le 6 septembre 1849.

4° Louisa.

X. Marie-Anne-Charlotte, baptisée le 10 septembre 1774, mariée à M. de Saint-Estève.

« Mre Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, écuyer. »

Chevalier de Saint-Louis, membre de l'Académie et de la Société d'Agriculture de la Rochelle, baptisé en cette ville, le 6 décembre 1757, mort à Saintes, le 29 novembre 1841, M. de Sainte-Gemme avait émigré et fait la campagne des Princes. Marié le 1er février 1780 à Angélique-Hélène-Suzanne de Meynard, il eut de cette union :

I. Marie-Jean-Henri, baptisé à la Rochelle, le 10 novembre 1780, mort en cette ville le 21 septembre 1782 ;

II. Marie-Louise-Clémentine, baptisée le 26 décembre 1782, mariée à Charles de Pont des Granges; tous deux décédés à Paris;

III. Marie-Côme-Ferdinand, ancien sous-préfet de Loudun, de la Rochelle, de Niort et de Jonzac, chevalier de la Légion d'honneur, baptisé le 5 mai 1785, veuf de Louise-Gabrielle Muller, morte le 3 septembre 1850, dont :

1° Marie-Léonard-Amédée, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur;

2° Marie-Jules-Charles;

3° Gustave-Marie-Louis-Gaspard-Antoine, officier de chasseurs, décédé en avril 1851.

IV. Marie-Victoire-Emma, baptisée le 2 janvier 1790, mariée à M. de Grateloup, docteur en médecine, à Bordeaux;

V. Marie-Joseph-Edouard, né en 1794, mort sur mer en 1802.

« Mre Louis-Charles Carré des Varennes, écuyer, seigneur de Saint-Marc. »

Seigneur de Loulay, de Saint-Marc, etc., conseiller-secrétaire du roi près de la chancellerie du parlement de Grenoble, frère de Jean-Antoine, mort à la Rochelle, le 6 décembre 1791, âgé de 71 ans. Il avait été assigné pour son fief de Saint-Marc ou Soumart, par le lieutenant général du bailliage de Rochefort. M. Carré des Varennes aimait les arts : Joseph Vernet a peint pour lui plusieurs marines et paysages. De son alliance avec Claire-Françoise Camus vinrent :

I. N., mariée à M. de Marsange;

II. Jean-Louis, mort à Cerisay (Deux-Sèvres), laissant :

1° Jules;

2° N., mariée à M. Damiens;

3° N., mariée à M. Lebrun, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur;

4° Caroline.

« Mre François-Charles Carré, écuyer, seigneur de la terre et seigneurie de Candé et de la terre et seigneurie de Basoges, représenté par Mre Jean-François-Catherine Carré de Candé, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au siége présidial de cette ville, porteur de sa procuration *ad hoc* reçue par Delavergne et son confrère, notaires en

cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Candé. »

« Mre François-Charles Carré de Candé, seigneur du fief de Margorie, représenté par ledit Me Carré de Candé, lieutenant particulier, son fils, et porteur de sa procuration cy-dessus datée. »

Conseiller-secrétaire du roi, président trésorier de France à la Rochelle, frère de Jean-Antoine et de Louis-Charles. Il épousa Charlotte-Marie Cousin et mourut à la Rochelle, le 6 novembre 1791, à l'âge de 73 ans. De son mariage vinrent :

I. Simon-Charles-Borromée-Elisabeth Carré de Candé, baptisé à la Rochelle, le 14 mai 1755;

II. Jean-François-Catherine, électeur ci-après;

III. Marie-Catherine-Charlotte, baptisée le 1er avril 1758, morte le 4 mars 1766;

IV. Claude-Etienne-Joseph, connu sous le nom de M. de Margorie, officier au régiment de Vivarais-infanterie, né le 23 mai 1759, marié à Mlle Guillouet d'Orvilliers. Cette dame mourut en septembre 1821, laissant un fils :

Paul Carré de Margorie, contrôleur des contributions, qui épousa à Paris Mlle Lambert de Morel, dont : *a*. N.; — *b*. Constant; — *c*. Elisabeth.

V. François-de-Sales-Louis-Cyprien, conseiller au parlement de Rouen, baptisé le 16 septembre 1760;

VI. Marie-Adélaïde-Joséphine, baptisée le 24 janvier 1763, mariée à la Rochelle, le 30 septembre 1782, à Jacques-Pierre Thibault de Neuchaize.

« Mre Jean-François-Catherine Carré de Candé, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au siége présidial de cette ville. »

Baptisé à la Rochelle, le 27 juin 1756, marié à Jeanne Martin de Monteuil, dont :

I. Jules Carré de Candé, officier au 5e régiment de chasseurs à cheval, mort sans alliance;

II. Marie-Caroline, née le 27 novembre 1787, morte le 16 janvier 1791;

III. Marie-Françoise-Estelle, baptisée à la Rochelle, le 3 septembre 1791, mariée le 10 septembre 1810 à Paul-Laurent Augier de Moussac. Mme de Moussac habite Montmorillon.

CHARPENTIER DE LONGCHAMPS.

« Mre Louis le Charpentier de Longchamp, écuyer. »

Louis Charpentier de Longchamps, littérateur, connu par sa traduction des Élégies de Properce, secrétaire adjoint de l'Ordre de la Noblesse, membre de l'Académie et de la Société d'agriculture de la Rochelle, bibliothécaire de cette ville, né en 1736, incarcéré à Brouage en 1794, mort à la Rochelle, le 2 octobre 1818.

Nous ignorons si la famille Charpentier de la Varenne, encore existante, et qui en 1789 était représentée par Pierre-Victor, garde du corps du comte d'Artois, est une branche des Charpentier de Longchamps.

CHÉRADE DE MONTBRON.

D'azur, à trois losanges d'or, 2 et 1.

« Mre Etienne-Louis Chérade, comte de Monbron, exemp des Cent-Suisses de la garde de Monsieur. »

Etienne-Pierre Chérade, comte de Montbron, exempt des Cent-Suisses de la garde de Monsieur, capitaine conservateur des chasses et lieutenant de la louveterie de Msr le comte d'Artois en Poitou et Angoumois, né à Grassac, près de Montbron, en 1762, marié à la Rochelle, le 14 février 1787, à Marie-Louise-Henriette Harouard de la Jarne, dont :

I. Marie-Etienne-Louis, baptisé à la Rochelle, le 21 août 1789, décédé ;

II. Adrien, comte de Montbron, marié à Mlle Drouin de l'Huys ; de ce mariage :

1° Xavier, sous-inspecteur des douanes à la Rochelle, marié à Mlle Blutel, dont : Alexandre et Herminie

2° Nestor ;

3° N., fille décédée.

CHERTEMPS DE SEUIL.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant, le tout de même, qui est *Chertemps ; aux 2 et 3 d'or, à la couleuvre d'azur,* qui est *Colbert.*

« Mre Pierre-Charles de Chertemps, chevalier, comte de Seuil, baron de la baronnie de Charon et du fief des Vases-Molles, colonel-inspecteur du régiment du Colonel-Général-dragons, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Il était né le 12 juillet 1751.

Le 17 mars 1858 est morte à Paris, âgée de 71 ans, Albertine-Marie Chertemps de Seuil, veuve du duc d'Aumont.

COCHON DU PUY.

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de cochon de sable.

« Dame Marie-Olive Desherbiers de Létenduère, veuve de Mre Gaspard Cochon Dupuy, écuyer, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dame de la terre du Courdault, représentée par Mre Joseph Brunet, porteur de sa procuration reçue par de Bonneuil, notaire royal, le neuf de ce mois, qui demeure annexée, préalablement certiffiée. »

Gaspard Cochon du Puy, conseiller-secrétaire du roi, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, médecin ordinaire du roi et de la

marine à Rochefort, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, né à Rochefort, le 10 mai 1710, décédé en cette ville, le 7 janvier 1788. Il avait épousé en 1753 Marie-Olive des Herbiers de l'Estenduère, dont :

I. Jean-Baptiste-Joseph, officier d'infanterie, renfermé à Brouage pendant la Terreur, mort sans alliance;

II. Jeanne-Henriette, mariée : 1° à Alexandre Pascaud, marquis de Pauléon; 2° en 1780 à Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache.

La famille Cochon est représentée par la branche de l'Apparent.

COQUILLE DU VERNOIS.

D'azur, au mât alesé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or, 2 et 1.

« Mre Antoine-Guy Coquille du Vernois, écuyer, capitaine de dragons au régiment de Condé. »

Chevalier de Saint-Louis, membre du conseil municipal de la Rochelle, vivant en 1819. Il avait été baptisé à la Rochelle, le 21 février 1753.

Cette famille existe en Nivernais et à la Guadeloupe.

DE CRÈS DE VERVANT.

« Mre Antoine-Louis-Auguste de Crès, lieutenant des maréchaux de France, seigneur des Couplets en la paroisse Saint-Pierre près Surgères. »

Antoine-Louis-Auguste de Crès, marquis de Vervant, lieutenant des maréchaux de France à Saintes, présent au Ban de 1758. Convoqué à

l'Assemblée de Poitiers, il s'y fit représenter par Philippe-Antoine de Bremond de la Lande de Clavière. M. de Crès nous semble père de :

I. Antoine-Louis-Auguste de Crès de Vervant, né à Saint-Jean-d'Angely, le 6 mai 1749, capitaine retraité en 1817. Il habitait alors Alençon.

II. Adélaïde-Catherine-Victoire, ci-après :

« Dame Adélaïde-Catherine-Victoire de Crais, veuve de Mre Louis de Saint-Hermine, vicomte de Saint-Hermine, mestre de camp du régiment Bourbon-dragons, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, capitaine des gardes de M. le prince de Condé, dame de la terre de Saint-Marc, représentée par Mre Jacques-Louis-Henri, comte de Liniers, porteur de sa procuration reçue par Guespreau et son confrère, notaires à Paris, le quatre de ce mois, qui demeure annexée aux présentes, préalablement certifiée véritable dudit sieur Deliniers. »

Cette dame fut convoquée également à l'Assemblée de Poitiers. Elle était née à Saint-Jean-d'Angely, le 6 septembre 1752, et vivait encore en 1817.

DEHAULT DE PRESSENSÉ.

Coupé : au 1 d'azur, chargé d'un roitelet d'or, volant vers un soleil de même, mouvant de l'angle dextre de l'écu ; au 2 d'argent, à l'aigle essorant de sable.

« Mre Pierre-Marie Dehault de Pressensé, écuyer. »

Trésorier principal des guerres et vivres à la Rochelle.

Cette famille subsiste dans les deux branches de Lassus et de Pressensé.

DELPY DE LA ROCHE.

Coupé : au 1 d'argent, à cinq mouchetures d'hermine de sable, 3 et 2; au 2 d'azur, fretté d'argent.

« Mre François Delpy La Roche, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, capitaine de vaisseaux du roi, représenté par Mre Gédéon-Henri Nicolas de Voutron, son porteur de procuration reçue par Duprat et son confrère, notaires à Bordeaux, le six de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit sieur de Voutron. »

Seigneur de Beauregard et de la Richardière, en la paroisse de Fouras, né en 1735, mort en 1789. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort.

Cette famille a des représentants.

DENYS DE BONNAVENTURE.

De gueules, à la grappe de raisin d'or, feuillée de même.

« Mre Claude-Charles Denis de Bonnaventure, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, major des vaisseaux de la neuvième escadre. »

Il était du bailliage de Rochefort.

Cette famille est représentée par M. de Bonnaventure, capitaine de vaisseau en retraite, officier de la Légion d'honneur, membre de la Société d'agriculture de la Rochelle, dont deux fils et une fille; l'un de ses fils, Charles, commis à l'inspection de la marine à Rochefort, a épousé, le 1er mai 1857, Clémence de Villedon; sa fille, mariée en 1858 à Jacques-René Alexandre de Chièvres, est décédée en novembre 1859.

DRAUD.

« Mre Pierre-Augustin Draud, écuyer. »

DUBUC DES MARNIÈRES.

« Mre Jean-Philippe Dubuc des Marnières, écuyer. »

Cette famille, originaire des colonies, est représentée par différentes branches.

DUMAREST DE LA VALLETTE.

« Mre Pierre Dumarest de la Vallette, écuyer. »

Sous-lieutenant de la maréchaussée de la Rochelle, chevalier de Saint-Louis, renfermé à Brouage en 1794.

D'ESCURES.

« Mre François Descure, écuyer. »

Directeur des domaines et bois, contrôle, francs-fiefs et amortissements de la généralité de la Rochelle.

EUZENOU DE KERSALAUN.

Écartelé : au 1 et 4 d'azur plein; au 2 et 3 d'argent, à la feuille de houx de sinople, posée en pal.

« Mre Jean-Joseph Eusenou, chevalier, seigneur comte de Kersalun, père et garde naturel des deux fils issus de son mariage avec feue dame Marie de Ransonnet, et en cette qualité seigneur du château de Mont-Roi et ses dépendances, représenté par Mre François-Louis Jouin, sieur de la Tremblay, son porteur de procuration reçue par Paquet et son confrère, notaires royaux à Rennes, le onze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes préalablement certiffiée véritable dudit Sr de la Tremblay. »

Jean-Joseph Euzenou, comte de Kersalaun, marié à Marie de Rançonnet.

Cette famille bretonne est représentée entre autres par M. de Kersalaun, colonel du 3e régiment de hussards, commandeur de la Légion d'honneur.

DU FAY DE LA TAILLÉE.

D'azur, à trois renchiers d'or, 2 et 1.

« Dame Louise-Henriette de Beaucorps, veuve de Mre Armand-Louis-Philippe Dufay, chevalier, seigneur de Vandré, Sigogne et autres lieux, propriétaire de la terre et seigneurie de Sigogne, représentée par Mre Jacques-Antoine-Marie de Liniers de Cran, porteur de sa procuration reçue par Savignac et son confrère, notaires à Niort, le onze de

ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Lyniers de Cran. »

Armand-Louis-Philippe du Fay de la Taillée, capitaine de cavalerie, présent au Ban de 1758, était né le 15 janvier 1716. Il avait épousé le 6 octobre 1748 Louise-Henriette de Beaucorps, dont :

I. François-Henri-Georges-Louis-Charles, qui signe « le marquis du Fay de la Taillée » à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, où nous avons donné l'article qui l'intéresse. Il épousa Hélène Gandin du Cluseau.

II. Louis-Armand-Auguste-Henri, né à Vandré, le 11 mars 1765, chevalier de Malte, lieutenant au régiment Colonel-Général-infanterie, chevalier de Saint-Louis. Il émigra, fit la campagne des Princes, se trouva à Oberkamlack et à Quiberon, et mourut le 21 janvier 1836. Il avait épousé, le 17 octobre 1786, Henriette-Charlotte de Beaucorps, dont :

Marie-Ferdinand, marié le 7 juin 1822 à Marie-Louise-Aurore Guilloteau de Grandeffe. Il habite le château de la Taillée, près de Niort. De son mariage : *a.* Marie-Elisabeth, mariée le 3 juillet 1854 à Jean-Marie-Ambroise-Renaud, marquis du Dresnay, ancien officier de cavalerie ; — *b.* Isabelle, décédée en 1843 ; — *c.* Marie-Marthe.

III. Armande, religieuse bénédictine ;

IV. Sophie, religieuse bénédictine ;

V. Marianne, religieuse bénédictine ;

VI. Louise ;

VII. Victoire, mariée à M. de Phelippeaux. Elles furent toutes les cinq enfermées à Brouage avec leur mère.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

FLEURIAU
DE TOUCHELONGE ET DE BEAULIEU.

« Mre Aimé-Paul Fleurieau de Touchelonge, écuyer, seigneur de Touchelonge, représenté par Mre Charles-Pierre Pandin de Rommefort, porteur de sa procuration reçue par Raffineau et son confrère, notaires à Paris, le trois de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifliée véritable dudit Sr de Rommefort. »

Anne-Paul Fleuriau, seigneur de Touchelonge, en la paroisse de Saint-

Laurent de la Prée, conseiller-secrétaire du roi, receveur général des finances à Moulins. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort.

A cette famille appartenait M. Fleuriau de Bellevue, le savant géologue, député, membre du Conseil général de la Charente-Inférieure, etc., né à la Rochelle, le 17 août 1758, mort le 11 février 1852.

Les Fleuriau de Bellevue sont encore représentés.

DE FRANQUEFORT.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles, en chef, et d'un lion couronné de même, lampassé et armé de gueules, en pointe.

« Mre Jacques-Paul de Franquefort, chevalier, seigneur de la Bauge, paroisse Saint-Médard, lieutenant-colonel de cavalerie. »

Jacques-Paul de Franquefort, seigneur de la Barouère et de la Bauge, lieutenant-colonel du régiment du Roi-cavalerie, chevalier du Mérite militaire, membre de la Société d'agriculture de la Rochelle, né aux Frebeaux, le 2 août 1737, marié le 29 juillet 1786 à Charlotte-Marguerite Pelloutier. Il vivait encore en 1819 et avait pour enfants :

I. Paul-Ulrique-Aristide, sous-lieutenant au 5e régiment de cuirassiers en 1819, né le 7 juin 1790;

II. Auguste-Alphonse-Tancrède, né le 8 août 1807;

III. Caroline-Augusta-Aménaïde, mariée le 14 septembre 1818 à François-Jean, comte de Preissac, chef de bataillon de la légion des Deux-Sèvres, officier de la Légion d'honneur.

« Demoiselles Marguerite-Magdeleine de Francfort, — Marie-Auguste de Francfort, — Marguerite-Auguste-Paule de Francfort, — et Jeanne-Marie-Adélaïde de Francfort, seigneurs de la Baroire, — par Mre Henri-Augustin Baudouin de Lanoue, écuyer, porteur de leur procuration *ad hoc* reçue par Delavergne et son confrère, notaires en cette

ville, le dix de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Lanoue. »

Marguerite-Madeleine, baptisée le 7 septembre 1740.

Marie-Auguste, baptisée le 4 octobre 1741.

Marguerite-Augustine-Paule, baptisée le 14 mars 1743.

Marie-Jeanne-Adélaïde, baptisée le 2 septembre 1744.

Sœurs de Jacques-Paul; elles étaient nées à la Rochelle.

FROGER
DE LA RIGAUDIÈRE ET DE L'ÉGUILLE.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux merlettes affrontées de sable, en chef, et de trois bisses de sinople, en pointe.

« Mre Michel-Henri de Froger de Laiguille, chevallier, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur de la terre de Laiguille en Saint Onge et de la terre et seigneurie d'Ardillères, représenté par Mre Louis de Froger, chevalier, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, porteur de sa procuration reçue par Herault et son confrère, notaires royaux à Rochefort, le treize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Froger. »

M. de l'Éguille, seigneur d'Ardillières, frère de l'électeur ci-après, marié à Marie-Pauline de Pont des Granges, comparut en personne à l'Assemblée de Saintes.

« Mre Louis Froger, capitaine des vaisseaux du roi, che-

valier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis et associé à la société de Cinsinatus. »

Louis Froger, chevalier de l'Éguille, appelé le comte de Froger, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, membre de l'Association militaire de Cincinnatus, naquit à Rochefort, le 15 août 1750. Il fit la guerre de l'Indépendance des États-Unis, émigra, servit comme aide-major dans le régiment d'Hector, périt avec son frère Michel-Henri, le 25 juillet 1795, à la descente de Quiberon. Il avait fait partie en 1789 des gentilshommes du bailliage de Rochefort présents à l'Assemblée de la Rochelle. De son mariage avec Louise de Chavagnac, veuve de Louis Chadeau, chevalier de la Clocheterie, capitaine de vaisseau, étaient nés deux fils :

Léopold et Hippolyte, morts sans alliance.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE GAALON.

De gueules, à trois rocs d'échiquier d'or, 2 et 1.

« Mre Jacques de Gaalon, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, seigneur de la terre de Saint-Martin de Villeneuve. »

Jacques de Gaalon, seigneur de Saint-Martin de Villeneuve, capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, mort en 1807. De son mariage avec Adèle de Bonnegens des Ousches il eut :

Jacques-Louis, seigneur de Villeneuve, chef d'escadrons, chevalier de Saint-Louis, marié le 18 novembre 1789 à Marie-Thérèse-Henriette Gerbier. Il avait fait les campagnes de l'émigration.

Son fils, Jacques-Auguste, propriétaire de Villeneuve, ancien sous-préfet et maire de Saint-Jean-d'Angely, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de la Rochelle, a épousé : 1° Marie-Adèle de Bonnegens des Hermitants ; 2° Charlotte-Adrienne de Murat, dont une fille : Marie-Thérèse. Il habite la Rochelle.

D'autres branches de la famille de Gaalon subsistent hors de la province.

DE GASCQ.

De gueules, au lion passant d'argent, accompagné de onze besants d'or, en orle; au chef d'argent, chargé d'une bande de gueules, accostée de cinq étoiles de même, 3 dessus et 2 dessous.

« Mre Etienne-Alexandre de Gascq, écuyer, chevalier, seigneur de la châtellenie, terre et seigneurie du Gué d'Alleré, chef de division des canoniers gardes-côtes. »

Il existe plusieurs familles de Gascq représentées de nos jours.

GAUDIN DE MONTLIEU.

« Demoiselle Marguerite-Charlotte Gaudin de Monlieu, demoiselle de la seigneurie de Monlieu, paroisse de Landray, représentée par Mre Michel-Joseph Le Moyne, chevalier de Sérigny, porteur de sa procuration reçue par Drouhet et son confrère, notaires en cette ville, le dix-sept de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr de Sérigny. »

Nous ignorons si cette dame appartenait aux Gaudin du Cluseau et de Ternant.

(Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.)

GAYOT DE MASCRANY.

D'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux trèfles de sinople, l'un en chef et l'autre en pointe.

« Mre Jouachim-François-Bernard-Paul Gayot de Masca-

rany, seigneur de Cramahé, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux du roi. »

GOGUET DE GALLERANDE.

« Mre Louis-Benjamin Goguet de Gallerande, écuyer. »

« Mre Denis-Joseph Goguet, écuyer, seigneur de la Sausay. »

Est-ce à cette famille qu'appartenait le général Goguet, de la Flotte, tué à l'armée de Dumouriez ?

Le nom de Goguet existe à la Rochelle et à Tonnay-Charente.

LE GRAS.

D'azur, à trois massacres de cerf d'or, 2 et 1.

« Mre René Legras, chevalier d'honneur au présidial de Tours. »

« Mre René Legras, chevalier, seigneur de la terre et seigneurie de Mortagne-la-Vieille, représenté par Mre René Legras, son père, chevalier d'honneur au présidial de Tours, fondé de son pouvoir reçu par Petit et son confrère, notaires à Tours, le trois de ce mois, qui demeure annexé à ces présentes, préalablement certiffié véritable dudit Sr Legras. »

GREEN DE SAINT-MARSAULT.

Parti : au 1 de gueules, à trois demi-vols d'or, qui est *Green ; au 2 de gueules, à trois M couronnés d'or à l'antique,* qui est *de Saint-Marsault.*

« Dame Charlotte-Victoire de Lestant, veuve de messire Louis-Henri-François Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur du Treuil-Charay et autres lieux, capitaine de vaisseaux du roi au département de Rochefort, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame du fief et seigneurie de Limandière, représentée par mondit Sr le baron de Chatel-Aillon, en vertu de sa procuration reçue par Drouhet et son confrère, notaire en cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable de mondit Sr le baron de Chatel-Aillon. »

Louis-Henri-François Green de Saint-Marsault, seigneur du Treuil-Charais, capitaine de vaisseau, frère du grand sénéchal d'Aunis, né en 1734, était mort à Brest en 1780. Sa femme, Marie-Charlotte-Victoire de Lestang de Ry, fut incarcérée à Brouage; elle eut trois filles, qui furent toutes trois convoquées à l'Assemblée de la Rochelle, et dont l'article suit :

« Demoiselles Suzanne-Victoire—et Charlotte-Jullie Green de Saint-Marsault, mineures émancipées, procédantes sous l'autorité de M. le comte et baron de Chatel-Aillon, tant pour elles que pour — demoiselle Henriette-Catherine Green de Saint-Marsault, leur sœur, seigneur du Treuil-Charrai,— par mondit Sr le baron de Chatel-Aillon, leur porteur de procuration reçue par Drouhet et son confrère, notaires en cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée

à ces présentes, préalablement certifliée véritable dudit Sr baron de Chatel-Aillon. »

Alexandrine-Victoire-Émilie, née le 11 octobre 1772, reçue à Saint-Cyr en 1782, se maria en 1790 à César, comte de Saint-Exupéry, capitaine au régiment de la Sarre-infanterie.

Julie-Charlotte épousa à la Rochelle, le 13 pluviôse an III, Julien Duboys de la Véronnière, veuf de Jeanne-Charlotte-Louise Charronneau. M. Duboys de la Véronnière mourut en 1822.

Henriette-Catherine, élevée à Saint-Cyr, épousa en 1804 M. de Conan d'Aucor, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

« Mre Henri-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur comte baron de Chatel-Aillon, des châtellenies du Roulet, la Salle d'Aitré, Rudepierre, la Laisse, Bourlande, les Viviers, l'Herbaudière, les Bouchaux et autres lieux, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, conseiller du roi et son grand sénéchal de la sénéchaussée, ville et gouvernement de la Rochelle, président (de) ladite Assemblée. »

« M. le comte et baron de Chatel-Aillon, propriétaire en partie de la terre de Ciré, faisant tant pour lui que pour ses autres co-héritiers. »

« Mondit Sr le comte et baron de Chatel-Aillon, seigneur de la terre de l'Herbaudière. »

Capitaine au régiment de Bresse-infanterie, chevalier de Saint-Louis, frère cadet de Louis-François-Henri, M. de Saint-Marsault avait succédé le 5 avril 1786 à son beau-père, le marquis de Châtel-Aillon, en la charge de conseiller du roi, grand sénéchal de la Rochelle et du pays d'Aunis. Il fut convoqué à l'Assemblée d'Angoulême pour le fief des Bouchaux. Né le 29 septembre 1739, marié le 20 mai 1767 à Françoise-Suzanne-Geneviève Green de Saint-Marsault, dame de la baronnie de Châtel-Aillon, de celle de Ciré en partie, des seigneuries de Salles, du Roullet, de la Laisse, de Bourlande, de la Salle-d'Aytré, des Viviers,

de Rudepierre, etc., il mourut le 30 décembre 1819, laissant quatre enfants, savoir :

I. Louis-Alexandre-Benjamin Green de Saint-Marsault, marquis et baron de Chatel-Aillon, comte de Saint-Marsault, maréchal de camp, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, compagnie écossaise, aide de camp du prince de Condé pendant l'émigration, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, député de la Charente-Inférieure, etc., baptisé le 6 mars 1768. Le comte Louis de Saint-Marsault était monté dans les carrosses du roi, le 23 février 1787. Marié le 8 février 1808 à Antoinette-Catherine-Emmanuelle de Crussol d'Uzès de Montausier, il eut de cette union :

1° Louis-André-Marie-Edmond Green, comte de Saint-Marsault de Châtel-Aillon, ancien officier de cavalerie, résidant au château du Roullet, commune de Salles, marié à Mlle l'Admirault de Noircourt, dont postérité;

2° Louise-Henriette-Félicie, mariée à Charles-Léon, comte de Lescours, ancien officier de cavalerie et représentant du peuple en 1848.

II. Alexandre Green, comte de Saint-Marsault, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né le 15 février 1773. Il avait émigré et fait les campagnes de l'armée de Condé;

III. Auguste-Marie Green de Saint-Marsault, marié le 28 février 1808 à Adélaïde de Bonne-Carrère de Montlaur, dont six enfants :

1° Auguste-Louis-Gustave, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, tué en Crimée;

2° Auguste-Alexandre, marié en 1852 à Marie-Pauline de Vasselot de Regné, mort le 1er avril 1854;

3° Auguste-Louis-Frédéric;

4° Henriette-Jeanne-Clémence;

5° Marie-Cécile;

6° Sainte-Adélaïde-Agathe-Antoinette.

Une des filles, mariée à Gabriel de Villedon, est morte le 19 novembre 1855; une autre a épousé Victor de Saint-Estève, et est décédée le 6 septembre 1854.

IV. Suzanne-Françoise-Charlotte Green de Saint-Marsault, née en juillet 1770.

(*Voir la liste de Saintes.*)

GRIFFON
DE BEAUMONT, DE ROMAGNÉ, DU BELLAY ET DE PLEINEVILLE.

D'azur, au griffon d'argent.

« Mre Pierre-Etienne-Lazare Griffon, chevalier, seigneur

des Motez, Romagné, Mezeron et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée de la Rochelle, conseiller maître en la chambre des comptes de Paris, présent à l'Assemblée avec M. le grand sénéchal. »

« Mondit Sr Griffon, seigneur de la terre de Mezeron. »

Pierre-Etienne-Lazare Griffon, seigneur de Romagné en la paroisse de Saint-Xandre, des Mothais, de Mezeron, de Ponthezière, etc., conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, lieutenant général de la sénéchaussée et siége présidial de la Rochelle, membre de l'Académie de cette ville, assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron pour le fief de Ponthezière, président de l'Assemblée du Tiers-Etat, élu premier député de cet Ordre aux Etats-Généraux, vice-président de l'Assemblée Nationale. Il fut renfermé dans la prison de Brouage et mourut en émigration. De son mariage avec Marie-Françoise Dézallier d'Argenville, qui mourut à Paris le 14 avril 1785, vint :

Un fils, décédé sans alliance en 1833.

La séparation de la branche de Romagné, aînée de celles du Bellay et de Pleineville et cadette de celle de Beaumont, date de l'année 1643.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE LA GUARIGUE.

De gueules, à trois têtes de lion d'or, 2 et 1.

« Mre Pierre de la Garigue de Savigny, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, seigneur de la terre et seigneurie de Chartres, en la paroisse de Notre-Dame de Rochefort, représenté par Mre Jouachim-François-Bernard-Paul Gayot de Mascrany, écuyer, seigneur de Cramahé, fondé de son pouvoir reçu par Airaud et son confrère, notaires royaux à Rochefort, le trois de ce mois, qui de-

meure annexé à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit sieur de Mascrany. »

Pierre de la Guarigue de Savigny, seigneur de Chartres, chef d'escadre, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, né en 1710, marié le 22 septembre 1769 à Suzanne-Pauline-Marie-Magloire Green de Saint-Marsault, avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort.

Sa fille, Antoinette-Suzanne-Pauline, née le 15 septembre 1770, est décédée le 19 décembre 1831, instituant pour son héritière Mme de Blossac, Marie-Antoinette de la Guarigue de la Tournerie.

La branche de Savigny s'est éteinte en la personne de Marie-Armande-Victoire de la Guarigue de Savigny-Rocourt, nièce de l'électeur, veuve en 1806 d'Anne-Louis-Maximilien, vicomte des Réaux, ancien officier aux gardes françaises.

Il existe encore des représentants de la branche de Survilliers aux Antilles.

(*Voir la liste de Saintes.*)

GUILLOUET D'ORVILLIERS.

D'azur, à trois fers de pique d'or, 2 et 1.

« Demoiselle Justine-Elizabeth-Héleine Guillouet Dorvilliers, seigneur de la terre des Grolles, paroisse de Périgny, représentée par Mre Claude-Charles Denis de Bonnaventure, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, porteur de sa procuration reçue par Hérault et son confrère, notaires à Rochefort, le onze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Bonnaventure. »

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

HAROUARD
DE SAINT-SORNIN ET DE LA JARNE.

D'or, au pin de sinople sur une terrasse de même ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

« Mre Pierre-Etienne-Louis Harouard du Beignon, seigneur de Lajarne. »

Conseiller-secrétaire du roi, lieutenant de l'Amirauté de la Rochelle, membre de la Société d'agriculture de cette ville, marié le 5 février 1765 à Marie-Agathe Petit du Petit-Val. En 1794, il fut incarcéré à Brouage. De son mariage vint :

Marie-Louise-Henriette, dame de la Jarne, baptisée à la Rochelle, le 16 août 1768, mariée à Etienne-Pierre Chérade, comte de Montbron, exempt des Cent-Suisses de la garde de Monsieur, capitaine conservateur des chasses et lieutenant de la louveterie du comte d'Artois en Poitou et en Angoumois.

« Mre François-Henri Harouard de Saint-Sornin, seigneur de la Garde-aux-Valets. »

Seigneur de la Garde-aux-Valets, de Croix-Chapeau, etc. Cet électeur fut renfermé à Brouage pendant la Terreur. Il avait épousé à la Rochelle, le 22 février 1762, Françoise-Esther de Saint-Estève, dont :

I. Louise-Esther-Henriette ;

II. Henriette-Aglaé, mariée le 28 novembre 1788 à Charles-Cosme-Marie de Meynard, appelé le comte de Meynard. Elle est morte le 15 décembre 1842.

III. Marie-Suzanne-Joséphine, mariée le 8 juillet 1800 à Jean-Marie de la Rocque-la-Tour, ancien officier au régiment Royal-Cravattes-cavalerie ; dont : 1° Joséphine-Esther de la Rocque-la-Tour ; — 2° Marie-Henri, marié en 1835 à Phylida Dumas de la Roque ; — 3° Charles-Côme-Marie, colonel du 6e régiment de cuirassiers, marié le 14 mai 1839 à Alix de Trimond, dont postérité ; — 4° Auguste-Marie, marié en 1846 à Marie-Bonne Lévesque de Puyberneau, dont postérité.

« Mre François-Henri Harouard, écuyer, seigneur de Saint-Sornin et du fief de l'Herbauge. »

« Ledit Sr de Saint-Sornin, seigneur de Chermeneuil. »

Il était frère des deux électeurs qui précèdent.

D'HASTREL.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même, en chef, et d'une tête de levrier d'argent, colletée de gueules et bouclée d'or, en pointe.

« Mre Jacques Bruneau Dastrelle, écuyer, chevalier, seigneur de Rivedoux en l'isle de Ré, paroisse de Sainte-Marie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Ce nom de Bruneau rappelait une alliance avec les Bruneau de la Chabossière, seigneurs de Rivedoux.

A cette famille, qui est encore représentée de nos jours, appartenait Etienne d'Hastrel de Rivedoux, baron de l'Empire, lieutenant général, grand-croix de la Légion d'honneur, né au Canada, le 4 février 1766, mort à Versailles, le 11 octobre 1846.

DE LA HAYE DU MESNY.

D'azur, au flambeau d'argent, allumé de gueules, posé en pal, autour duquel s'enroule une couleuvre aussi d'argent.

« Mre Jean-Joachim de La Haye-Dumesnil, écuyer, ancien capitaine d'infanterie. »

Né à Rambures en Picardie, le 2 septembre 1724, Jean-Joachim de la Haye du Mesny, capitaine au régiment de Cambis-infanterie (Laval), fit les campagnes de Flandres et d'Allemagne. Retiré du service en 1763, il acheta la verrerie du Val-d'Aunoy en Normandie, fonda celle de

Coëron, près de Nantes, et celle de la Rochelle, à la Fond, où il décéda en 1797. Il avait épousé en 1761 Madeleine-Thérèse Paillet, dont un fils ci-après :

« Mre Nicolas-Jouachim de Lahaye-Dumesnil fils, écuyer. »

Nicolas-Joachim de la Haye du Mesny, propriétaire-directeur de la verrerie de la Fond, maire de Cognehors, membre de la Société d'agriculture de la Rochelle, né en 1763, mort en 1836. Il avait épousé en 1786 Jeanne de Romanet de Saint-Ser, dont :

Adolphe-Nicolas de la Haye du Mény, inspecteur principal des douanes au Havre.

DE HILLERIN.

De gueules, à trois roses d'argent, 2 et 1.

« Mre Louis-Nicolas de Hillerin, chevalier, sieur de la Brande, — par le Sr de Beynac (Jacques-François-Geneviève) son porteur de procuration reçue par Farjenel et son confrère, notaires en cette ville, en date du seize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Beynac. »

Cet électeur fut incarcéré à Brouage.

Une branche de la famille de Hillerin subsiste à Fontenay-le-Comte.

HUET DE SOURDON.

D'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent, accompagnée de trois roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

« Mre Claude-Philippe Huet, écuyer, seigneur de Sourdon, — par Mre Etienne-Alexandre de Gascq, son porteur

de procuration reçue par Guimbal, notaire royal, le douze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Gascq. »

Philippe-Claude Huet, seigneur de Sourdon, né le 10 septembre 1719 à Saint-Jean de Liversay, marié en mars 1771 à Claude-Radégonde Beau de Mascaron, décédé à Marsilly, le 14 vendémiaire an III, laissant :

I. Alexandre-Claude-Philippe Huet de Sourdon, sous-lieutenant au régiment Royal-Auvergne-infanterie en 1789, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfants, à Paris, en mars 1815 ;

II. Jean-François Huet de Sourdon, sous-lieutenant au régiment Royal-Auvergne-infanterie en 1789, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé à la Flèche, le 10 juillet 1836, dont trois fils :

1° Maximilien-Charles, capitaine au corps d'état-major, mort à la Flèche, le 17 août 1830 ;

2° Frédéric, conservateur des hypothèques à Nogent-le-Rotrou ;

3° Jules-Ernest-Alexandre, ancien major du 22e régiment d'infanterie légère, chevalier de la Légion d'honneur. Il réside à Dijon.

JOUIN DE LA TREMBLAYS.

D'azur, à deux chevrons d'argent.

« Mre François-Louis Jouin de la Tremblay, écuyer, seigneur de la terre de Périgny. »

DE JUGLARD.

D'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une croisette ancrée cousue de sable, et accompagnée de deux lions léopardés de même, 1 en chef et 1 en pointe.

« Mre Jacques-Jean de Juguelard, chevalier, seigneur de la Barre et du Petit-Courdault, représenté par Mre Jacques-François-Geneviève de Beynac, chevalier, seigneur de la

Chevalerie, en vertu de sa procuration reçue par Farjenel et son confrère, notaires en cette ville, le seize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Beynac. »

Cette famille existe à Angoulême.

LACOUT.

« Mre Antoine Lacout, prêtre, curé primitif et archiprêtre de Burie, seigneur du fief de la Goronnière, en la paroisse de Saint-Jean de Liversay, représenté par Mre Raymond de Saintours, porteur de sa procuration reçue par Corbineau, notaire royal en Angoumois, du huit de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Saintours. »

DE LA LAURENCIE.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, le vol abaissé, becquée et membrée d'or.

« Dame Françoise-Alexandre Duverger, veuve et commune en biens de Mre Marie-Jean de La Laurencye, chevalier, seigneur de Laifort, la Crignolée et autres lieux, représentée par Mre Jacques-Paul de Franquefort, lieutenant-colonel de cavalerie, porteur de sa procuration reçue par Hilairet, notaire royal en Saint Onge, le cinq de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Franquefort. »

Françoise-Alexandre Layne-Duverger, veuve de Marie-Jean de la Laurencie, seigneur de l'Effort, de la Crignolée, etc., capitaine au régiment de Piémont-infanterie, fut également convoquée à Saint-Jean-d'Angely.

« Dame Angélique-Elizabeth de la Laurency, épouse de Mre Jean-Antoine-Honnoré Masson de la Sausay, chevalier, seigneur de Laforest et de Lafond, ancien officier au régiment de Languedoc-infanterie, — et demoiselle Marie-Anne de la Laurency, majeure, dame de la châtellenie, terre et seigneurie de Lafond, représentée par Mre Charles de Saintours, chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, porteur de sa procuration reçue par Mervault, notaire royal en Saint Onge, le trois mars présent mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Saintours. »

Angélique-Elisabeth de la Laurencie, mariée à Jean-Antoine-Honoré Masson de la Sauzaye, officier au régiment de Berry-infanterie, possédait la terre de la Fond avec Marie-Anne de la Laurencie. Elles étaient sœurs de Marie-Jean, seigneur de l'Effort et de la Crignolée.

Le texte de la convocation offre de l'ambiguité; il semble que la procuration donnée à M. de Saintours regarde seulement Marie-Anne; elle doit s'appliquer aussi à Mme de la Sauzaye, qui se fait représenter avec sa sœur pour le fief que toutes deux possèdent par indivis. Jean-Antoine-Honoré Masson de la Sauzaye assiste en personne à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely et l'Appendice.)

DE LINIERS.

D'argent, à la fasce de gueules et à la bordure de sable, chargée de huit besants d'or.

« Mre Jacques-Louis-Henri, comte de Liniers, colonel

d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur de la Poussardrie. »

« Ledit S[r] de Liniers, seigneur de la terre du Grand-Breuil. »

Le comte de Liniers, seigneur de la châtellenie de Cran-Chaban en partie, de la Poussardrie et du Grand-Breuil, ancien capitaine au régiment Royal-Vaisseaux-infanterie, naquit à Niort, le 28 avril 1749. Il monta dans les carrosses du roi en 1783, publia sous le nom de ***Jacques de la Badaudière*** un volume de poésies légères (1789, in-24), émigra et mourut en 1809 auprès de son frère, Jacques de Liniers, vice-roi de Buénos-Ayres. Marié : 1° à la Rochelle, le 1[er] août 1774, à Marie-Madeleine-Jacqueline-Ignace Cadoret de Beaupreau ; 2° à Charlotte-Marie-Félicité le Normand d'Étioles, il laissa du second lit :

I. Aglaé-Marie-Louise, née en 1783, morte le 6 janvier 1827 ;

II. Charles, comte de Liniers, officier, né en 1785 à Paris, mort en 1822 à la Guadeloupe ;

III. Constance-Ernestine-Louise, née en 1789, mariée en 1812 à Alexis-Charles Marsault de Parsay, morte en septembre 1838.

« Dame Marie-Thérèse de Liniers, chanoinesse-comtesse de Saint-Martin de Trouard (Therouanne) ; — M[re] André-Auguste de Liniers, chevalier, capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux ; — demoiselle Marie-Thérèze-Henriette Deliniers, tous seigneurs de la châtellenie de Cran, — par ledit S[r] de Liniers, l'un d'eux, porteur de procuration reçue par Morisseau, notaire royal à Niort, le treize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit S[r] de Liniers. »

Louis-Augustin-André, chevalier de Liniers, capitaine au régiment Royal-Vaisseaux-infanterie, assista en personne à l'Assemblée de Poitiers, où il représenta son oncle Alexis de Liniers, seigneur d'Amaillou, de Saint-Germain-de-Longue-Chaume, etc., son frère Marie-Jacques-Antoine de Liniers, seigneur de Cran, capitaine au régiment Royal-Vaisseaux-

infanterie, ses sœurs mesdemoiselles de Liniers, chanoinesses-comtesses de Saint-Martin de Thérouanne, et son oncle maternel Daniel de Bremond, seigneur de Lusseray. Le chevalier de Liniers était né à Niort, le 16 octobre 1750. Il émigra, fit la campagne des Princes et mourut à Saint-Domingue, en 1796. Au mois de janvier 1788, il avait épousé sa cousine germaine Marie-Madeleine-Françoise de Liniers : cette dame décéda à Niort, le 16 avril 1844.

Marie-Thérèse-Henriette-Bénigne-Mélanie de Liniers, née à Niort le 2 avril 1752, mourut en cette ville en 1811.

Marie-Thérèse de Liniers, comtesse-chanoinesse de Saint-Martin de Thérouanne, née à Niort le 6 novembre 1763, mourut en cette ville en 1815.

L'ancienne maison poitevine de Liniers est encore représentée par cinq branches issues de celle de Saint-Pompain :

La première a pour chef Charles-Philippe-Edouard de Liniers, général de division, commandeur de la Légion d'honneur ;

La seconde, Ernest-Amand-Joseph de Liniers, ancien lieutenant-colonel du 28e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur ;

La troisième a pour auteur l'une des illustrations du Poitou, le célèbre Jacques de Liniers — Don San Yago Liniers de Bremond — (ainsi désigné du nom de sa mère, suivant la coutume espagnole), chevalier de Malte, chef d'escadre, vice-roi de la Plata, créé comte de Buénos-Ayres, titre changé plus tard pour ses héritiers en celui de comte de la Léaltad. M. de Liniers périt en 1809, condamné à mort par la junte révolutionnaire de la Plata, lors de la proclamation de l'indépendance de Buénos-Ayres. De son mariage avec Martine de Sarratea vint entre autres :

Joseph-Athanase, comte de la Léaltad, ancien attaché d'ambassade, marié à Olympe Jarno de Pont-Jarno : sept enfants sont nés de cette union : six filles et un fils.

La quatrième branche est représentée par trois frères : 1° Charles-Alexis ; — 2° Germain ; — 3° Amaury.

La cinquième, inconnue à M. Beauchet-Filleau, issue de Jacques de Liniers, seigneur de Château-Gaillard en 1681, se compose également de trois frères, savoir : 1° Louis-Barthélemy, né le 15 mai 1798, ancien capitaine de dragons, officier de la Légion d'honneur, domicilié à Saintes ; il est marié et a une fille ; — 2° Henri, résidant à l'Ile Bourbon ; — 3° Léon, lazariste.

MAC-CARTHY.

D'argent, au cerf passant de gueules, ramé de dix cors, et onglé d'or.

« Mre Jean-Baptiste Macarty-Mactaigne, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, chef des divisions, major général de la marine au port et département de Rochefort, seigneur de la seigneurie des Tourrettes en la paroisse d'Angoulin, représenté par Mre Etienne-Marie-George Cacqueray de Valmenier, son porteur de procuration reçue par Gaultier et son confrère, notaires royaux à Rochefort, le treize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Valmenier. »

Capitaine de vaisseau, présent à l'Assemblée de Bordeaux, né en 1736.

Cette branche des Mac-Carthy a fourni sous la Restauration M. Mac-Carthy, député et membre du conseil général de la Charente-Inférieure.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE MARTEL.

D'or, à trois maillets de gueules, 2 et 1.

« Mre Joseph-Roc-Sophie, chevalier de Martel, ancien chevalier de Malthe. »

Joseph-Roch-Sophie de Martel fut reçu chevalier de Malte le 5 août 1775; il était né le 16 août 1755.

Cette famille a également voté à l'Assemblée de Poitiers; elle est représentée par Victor-Charles de Martel, garde général des forêts à Vienne.

MARTIN DE CHASSIRON.

D'azur, au pal de gueules, chargé d'une étoile de la Légion d'honneur, adextré d'un demi-vol d'aigle d'or, et senestré d'une foi d'argent; au franc quartier de baron-propriétaire.

« Mre Pierre-Charles Martin de Chassiron, écuyer, seigneur de la châtellenie de Beauregard et autres lieux. »

Pierre-Charles-Mathieu Martin, baron de Chassiron en l'île d'Oleron, président trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle, membre de l'Académie et de la Société d'agriculture de cette ville, successivement administrateur du département de la Charente-Inférieure, membre du conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, du Sénat conservateur, créé baron de l'Empire le 29 septembre 1809, conseiller-maître à la Cour des comptes sous la Restauration. M. de Chassiron était né à la Rochelle, le 2 novembre 1753; il mourut le 15 avril 1825. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de l'île d'Oleron, « pour la baronnie de Chassiron en ladite île. »

Son fils, Alexandre-Charles-Gustave Martin, baron de Chassiron, sénateur, vice-président de la Chambre consultative d'agriculture de la Rochelle, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, ancien député de ce département, commandeur de la Légion d'honneur, etc., est né à la Rochelle, le 27 avril 1791. Il a épousé Julie Cossin, dont un fils :

Charles, maître des requêtes, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, chevalier de la Légion d'honneur, marié en juin 1850 à Caroline Murat, fille du prince Lucien.

DE MAUBEUGE.

Vairé d'or et de gueules.

« Mre Nicolas, chevalier de Maubeuge, lieutenant-colonel

du régiment de Saint Onge, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Seigneur de la Neuville et d'Orbigny au diocèse de Reims, né en 1734, à Neuville-lès-Wassigny, en Champagne, également convoqué à l'Assemblée du bailliage de Reims, où il se fit représenter. Il avait été capitaine aide-major au régiment Royal-Comtois-infanterie. Marié à la Rochelle, le 25 juin 1764, à Marie-Antoinette-Elisabeth Coquille du Vernois, morte à la Rochelle, le 26 décembre 1767, il eut entre autres enfants :

I. Louis-Henri-Nicolas, baptisé à la Rochelle, le 22 août 1766;

II. Antoinette-Albertine-Henriette, baptisée à la Rochelle, le 19 janvier 1769.

DE MAUCLERC.

D'argent, à la croix ancrée de gueules.

« Mre Pierre-Antoine de Mauclere, chevalier, seigneur des terres et seigneuries du Bouchet, le Breuil et autres fiefs situés en la paroisse de Vouhé, représenté par Mre Louis de Verdal, porteur de sa procuration reçue par Buard et son confrère, notaire à Surgères, le deux de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Verdal. »

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE MAURÈS DE MALARTIC.

Écartelé : au 1 d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; au 2 et 3 de sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée de gueules, qui est *de Maurès : au 4 de gueules plein*, qui est *du Vivier; sur le tout : d'argent, à la croix pattée, pommetée de gueules, accompagnée au deuxième et au troisième canton d'une molette de sable,* qui est *de Malartic.*

Jean-Vincent de Malartic, brigadier des armées du roi, commandeur de l'Ordre

de Saint-Louis, aïeul de l'électeur ci-après, avait été substitué aux nom et armes de Maurès par lettres patentes du mois de février 1690.

« Mre Ambroise-Eulalie, vicomte de Malartic, chevalier, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du régiment de Poitou, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Ambroise-Eulalie, vicomte de Malartic, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du régiment de Poitou, chevalier de Saint-Louis, maire de la Rochelle, censeur royal, second secrétaire perpétuel de l'Académie de la Rochelle, membre de celles de Montauban et de Montpellier, secrétaire de l'Ordre de la Noblesse, député aux États-Généraux, naquit à Montauban, le 27 juillet 1737. Avant d'entrer au service, destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il avait été nommé chanoine à Billon en Auvergne. Le 20 juin 1774, M. de Malartic épousa à la Rochelle, Françoise-Eugénie Claessen, veuve de Pierre-Henri Regnier, seigneur de Périgny et de la Roche-Barangère, conseiller du roi, lieutenant particulier du présidial de la Rochelle. Il n'eut point d'enfants de son mariage. Mme de Malartic fut emprisonnée à Brouage en 1794.

Le vicomte de Malartic avait eu six frères : de l'aîné, Amable-Gabriel-Louis-François de Maurès-Malartic, comte de Malartic et de Montricoux, conseiller du roi en ses conseils, premier président du conseil souverain de Perpignan, marié à Élisabeth de Faventine, sont provenus deux fils et deux filles, savoir :

I. Amable-Pierre-Hippolyte-Joseph de Maurès-Malartic, comte de Malartic, conseiller au conseil souverain de Perpignan, émigré, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, député de Dieppe, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, maire de Tôtes, mort en cette commune, le 19 août 1828. Il avait épousé, le 27 juillet 1805, Marguerite-Thérèse Fiquet d'Ausseville, dont trois fils et une fille :

1° Maxime-Jean-Hippolyte, comte de Malartic, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, maire de Tôtes, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 17 juin 1833 à Marie-Victorine-Athanasie-Berthe de Peychpeyrou de Comminges-Guitaut : de ce mariage : *a*. Clotilde, mariée le 8 août 1855 à Louis, comte de Saint-Belin ; — *b*. Henriette, mariée le 6 avril 1856 à Charles Loisson de Guinaumont ; — *c*. Odette.

2° Edmond-Pierre-Gabriel, vicomte de Malartic, sous-lieutenant d'infanterie, démissionnaire en 1830, ancien maire de Montricoux (Tarn-et-Garonne), marié le 19 novembre 1839 à Marie-Antoinette-Françoise-Blanche de Vignes de Puylaroque, dont : *a*. Marie-Henri-Dieudonné-Maxime, élève de l'École de Saint-Cyr ; — *b*. Marie-Thérèse ; — *c*. Marie-Noémi.

3° Odon-Charles, marié le 30 mai 1843 à Augustine-Marie de Clercy, dont : *a*. Maxime-François-Raymond ; — *b*. Marie-Augustin-Gontran ; — *c* Joseph-Humbert ; — *d*. Alix-Marie-Thérèse.

4° Joséphine-Nathalie, mariée le 8 avril 1834 à Ernest, comte de Brosses.

II. Louis-Hippolyte-Joseph de Maurès-Malartic, comte de Malartic, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Association de Cincinnatus, marié en 1816 à Gabrielle-Perrine-Pauline de Fontenu. Il mourut le 30 juillet 1833, laissant un fils :

Paul-Amable-Gabriel, comte de Malartic, marié le 26 mars 1859 à Marie-Antoinette Bernard-Laqueray.

III. Marie-Charlotte de Maurès-Malartic, mariée le 24 avril 1785 à M. le marquis de Gasville, ancien préfet, grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand, commandeur de la Légion d'honneur ;

IV. Marie-Etiennette de Maurès-Malartic, mariée le 29 floréal an X, à Louis, baron de Bouloc-Dieupentale.

La famille de Malartic est aussi représentée par une autre branche séparée de la souche commune dès le XVe siècle, et à laquelle appartient notamment Jean-Baptiste-Émile-Henri-Camille, comte de Malartic, sous-préfet de Châlons-sur-Saône, marié à Mlle de Nettancourt, dont : Jean-Baptiste-Augustin-Maurice-Marie.

DE MAUSSABRÉ.

D'azur, au lambel d'or, en chef.

« Mre Honnoré de Maussabré, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur de la Maison-Neuve de la Prée-aux-Bœufs. »

Honoré de Maussabré, seigneur de Cour, de la Croix, etc., en Berry, capitaine au régiment de la Reine-infanterie, chevalier de Saint-Louis, né à Villablin, près de Buzançais, le 12 janvier 1733, marié à la Rochelle, le 29 novembre 1774, à Marie-Madeleine-Louise-Barbe Durand de la Vaux-Martin, dame de la Prée-aux-Bœufs, etc. M. de Maussabré fut détenu à Brouage en 1794, et mourut à Villablin, le 10 juin 1800, laissant quatre enfants, savoir :

I. Jules-Gilbert-Guillaume, né en 1786, à Nieuil, près de la Rochelle, élève de l'École militaire de Fontainebleau, capitaine au 44e de ligne, tué en 1812, au siége de Valence, en Espagne ;

II. Louis, né en 1791, à Nieuil, élève de l'École militaire de Fontainebleau, capitaine de chasseurs, chevalier de la Légion d'honneur, mort sans alliance

en 1858. Il était le dernier représentant mâle de la branche de Maussabré-Villablin.

III. Louise-Françoise, mariée au baron de Saint-Chamans;

IV. Marie-Suzanne, mariée en 1811 à Philippe d'Orsanne de Coulons.

Il existe encore trois branches de l'ancienne maison de Maussabré, originaire des confins du Berry et de la Touraine :

1° Celle de Bussières, en Touraine, représentée par le marquis de Maussabré-Beufvier, attaché d'ambassade;

3° Celle de Puy-Barbeau, en Berry, représentée par le comte de Maussabré, ancien officier de cavalerie, et par son fils Ferdinand, vicomte de Maussabré, résidant à Buzançais;

2° Celle de la Motte-Feuilly, également en Berry, représentée par le vicomte Abel de Maussabré et par son fils.

DE MAZIÈRES.

D'azur, à trois glands d'argent, 2 et 1.

« Mre Pierre-François de Mazière, chevalier, seigneur du Passage, ancien capitaine des vaisseaux du roi, comparant par Mre Antoine-Joseph de Meynard, chevalier, porteur de sa procuration duement en forme, qui sera jointe aux présentes, préalablement certiffiée dudit Sr de Meynard. »

Pierre-François-Benjamin de Mazières était né le 29 septembre 1731; il faisait partie des gentilshommes du bailliage de Rochefort.

« Dame Marie-Julie du Passage, veuve de Mre Pierre-Cosme de Meynard, chevalier, aide-major au régiment de Touraine, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame de la terre de l'Hommée, représentée par le Sr Charles-Cosme-Marie de Meynard, son fils, porteur de sa procuration reçue par Quatremer et son confrère, notaires à Paris, le trois de ce mois, qui demeure annexée à

ces présentes, préalablement certiffiée dudit S[r] de Meynard. »

Sœur de Pierre-François-Benjamin, Julie-Marie de Mazières du Passage avait épousé, le 22 novembre 1756, Pierre-Cosme de Meynard, seigneur de Saint-Michel, capitaine aide-major au régiment de Touraine-infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort le 19 mai 1782. Elle fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Rochefort pour sa terre de l'Hommée, en la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Prée.

MEAUME.

« M[re] Jean-Baptiste Meaume, écuyer. »

Président trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle.

DE MÉRIC.

D'argent, à la biche passant d'or.

« M[re] Jean-Jacques Deméric, écuyer, chevalier, seigneur de Beauséjour, capitaine d'infanterie. »

« M[re] Etienne-Hubert Deméric, chevalier, capitaine de canoniers garde-côte. »

Cette famille a plusieurs représentants en Saintonge et en Vendée : à la branche de Bellefon appartient Charles-Sébastien de Méric de Bellefon, major au 7[e] régiment d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, marié à Marie-Béatrix-Louise de Balathier. Son frère aîné, Jean-Pierre-Victor, colonel du 91[e] de ligne, est mort glorieusement au combat de Montebello, le 20 mai 1859.

DE MÉRITENS.

D'azur, au levrier d'argent, rampant contre un arbre de sinople.

« Dame Jeanne-Thérèze Fourneau, veuve de Mre Antoine de Méritains, écuyer, capitaine d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur du fief de Coup-de-Vague, représentée par Mre Nicolas, chevalier de Maubeuge, en vertu de sa procuration reçue par Dumas et son confrère, notaires en cette ville, le huit de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr Demaubeuge. »

Antoine de Méritens, seigneur de Queue de Vache, *aliàs* de Coup de Vague, capitaine au bataillon de Saint-Gaudens, né en 1711, à Cier-de-Rivière, diocèse de Comminges, marié à la Rochelle, le 20 mai 1748, à Jeanne-Thérèse Fourneau.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE MEYNARD.

D'azur, à une main appaumée d'or.

« Dame Marie-Julie du Passage, veuve de Mre Pierre-Cosme de Meynard, chevalier, aide-major au régiment de Touraine, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame de la terre de l'Hommée, représentée par le Sr Charles-Cosme-Marie de Meynard, son fils, porteur de sa procuration reçue par Quatremer et son confrère, notaires à Paris, le trois de ce mois, qui demeure annexée à

ces présentes, préalablement certiffiée dudit S[r] de Meynard. »

Pierre-Cosme de Meynard, seigneur de Saint-Michel, capitaine aide-major au régiment de Touraine-infanterie, chevalier de Saint-Louis, présent au Ban de 1758, né le 30 septembre 1714, marié le 22 novembre 1756 à Julie-Marie de Mazières du Passage, dame de l'Hommée, mort le 19 mai 1782, laissant de cette union :

I. Charles-Cosme-Marie, électeur ci-après;

II. Antoine-Joseph, électeur, qui viendra après son frère Charles-Cosme-Marie;

III. Antoine-Sévère, dit le chevalier de Meynard-l'Hommée, officier de dragons, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mort sans alliance en 1840. Il avait émigré et fait les campagnes de l'armée des Princes et de l'armée de Condé.

IV. Françoise-Marguerite-Julie, mariée à Charles de Lafutzun, baron de la Carre, vicomte de Saint-Esteven, etc.;

V. Angélique-Hélène-Suzanne, mariée à la Rochelle, le 1[er] février 1780, à Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, chevalier de Saint-Louis.

« M[re] Charles-Cosme-Marie de Meynard, capitaine au régiment du Roi-infanterie. »

Charles-Cosme-Marie de Meynard, appelé le comte de Meynard, entré comme sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1775, capitaine en 1788, émigré, servit pendant l'émigration en qualité de commandant en second d'un régiment de l'armée anglaise employé à Saint-Domingue, fut nommé colonel en 1795, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur sous la Restauration, maire de la Rochelle en 1815, membre du conseil général de la Charente-Inférieure. Il décéda le 23 mai 1823. Marié le 28 novembre 1788 à Henriette-Aglaé Harouard de Saint-Sornin, morte le 15 décembre 1842, il en eut :

I. Eugène-Charles-Marie, chef actuel de sa famille, résidant au château de la Garde-aux-Valets, près de la Rochelle, marié à Julie-Émilie d'Escaffre, dont : 1° Charles-Henri-Antoine; — 2° Aglaé-Marie; — 3° Louise-Julie; — 4° Augustine-Adine.

II. Marie-Julie-Henriette-Aglaé, mariée le 26 juillet 1813 à Jules-Émilien, marquis de Cugnac;

III. Marie-Louise-Françoise, appelée Fanny, sans alliance.

« Mre Antoine-Joseph de Meynard, lieutenant au régiment du Roi-infanterie. »

Antoine-Joseph, dit le chevalier de Meynard, lieutenant en premier au régiment du Roi-infanterie, émigré, fait prisonnier à Quiberon et fusillé à Auray.

Cette famille de Meynard, originaire du Quercy, est différente de celle de Maynard ou Mesnard, en Poitou, qui porte : *d'argent, fretté d'azur*, et à laquelle appartenait M. le comte de Mesnard, pair de France, chevalier des Ordres du roi, le fidèle chevalier d'honneur de Mme la duchesse de Berry.

DE MONTBEL.

D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules; à la bande componée d'hermine et de gueules.

« Mre Constant, chevalier de Monbel, écuyer, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, major d'infanterie, seigneur du fief de la Grange et autres lieux. »

Premier capitaine-commandant au régiment Viennois-infanterie avec rang de major, né vers 1725, marié à Marie Sureau. Il appartenait à la branche d'Izeure.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

LE MOYNE DE SÉRIGNY.

D'azur, à trois roses d'or, 2 et 1; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même.

« Mre Honnoré-François-Xavier Le Moyne de Sérigny, chevalier, seigneur de Loir, Saint-Hilaire et fiefs en dépendants, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis,

ancien lieutenant des vaisseaux de Sa Majesté, représenté par Mre Joseph-Hyacinte Ribaud-Laugardière, porteur de sa procuration reçue par Charier et son confrère, notaires, le onze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Laugardière. »

Honoré-François-Xavier le Moyne de Sérigny, appelé le marquis de Loire, seigneur de Sérigny, du Vergeroux, du Breuil-Magné, etc., lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né le 8 août 1735. Il fut assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort, émigra en 1792, et mourut à Sèvres en 1812. De l'alliance qu'il avait contractée le 27 juillet 1763 avec Suzanne de Queux, dame de Saint-Hilaire, vint :

Jean-Baptiste-Joseph, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, maire de Sèvres, mort le 30 juillet 1848. Il avait émigré et s'était marié : 1° à Marie-Jeanne de Tarragon ; 2° en 1843, à Julie de Rémond.

Du premier lit :

1° Achille, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Toulon en 1835 ;

2° Suzanne-Sidonie, mariée à Eugène de Richeteau de la Coudre, officier démissionnaire en 1830, morte le 30 avril 1859, la dernière de sa branche.

Loire, près de Rochefort, était une châtellenie qui relevait du roi. C'est à l'exemple des Isle, leurs prédécesseurs, que MM. de Sérigny ont porté le titre de marquis de Loire.

« Mre Michel-Joseph Le Moyne, chevalier de Sérigny, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, ancien capitaine des vaisseaux du roi, chef des classes de la marine. »

Frère du précédent, né le 28 octobre 1733, marié : 1° à Mlle de Chatellard; 2° à Louise-Thérèse Héry de la Taudière; mort sans enfants, en 1797.

« Mre Jean-Honoré-François-Xavier de Sérigny, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de l'Ordre

royal militaire de Saint-Louis, seigneur de Plantemaure, Luret et Marais de Saint-Louis en partie, représenté par Mre Michel-Joseph Le Moyne, chevalier de Sérigny, porteur de sa procuration reçue par Bergier, notaire royal, le six de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Sérigny. »

Assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort, convoqué aux Assemblées de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely, il assista en personne à cette dernière Assemblée. Michel-Joseph le Moyne, chevalier de Sérigny, était son neveu.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

NICOLAS DE VOUTRON.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« Mre Gédéon-Henri Nicolas de Voutron, major des vaisseaux du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur de la terre de Voutron. »

Henri-Gédéon était fils d'Abraham Nicolas de Voutron et de Suzanne-Pauline Michiel de Lizardais, convoquée aux Assemblées de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely. Il fut renfermé à Brouage, émigra et périt à Quiberon.

« Dame Marie-Françoise Astière, veuve de Mre Henri Nicolas, comte de Voutron, chef d'escadre des armées navales du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame et propriétaire des terre et châtellenie de Saint-Laurent-de-la-Prée et fief du Bois, représentée par Mre Henri-François Nicolas de Voutron, chevalier, son

fils, et porteur de sa procuration reçue par Delavergne et son confrère, notaires en cette ville, le quatorze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Voutron. »

Henri-Hubert Nicolas, comte de Voutron, seigneur de Saint-Laurent-de-la-Prée, chef d'escadre des armées navales, commandant la division du Ponant, chevalier de Saint-Louis, né à Rochefort, en 1714, était mort en cette ville, le 16 septembre 1780. Il avait épousé Marie-Françoise Astier, née à Saint-Domingue, le 6 août 1730. Cette dame fut assignée par le lieutenant général du bailliage de Rochefort. De son mariage avec M. de Voutron naquirent :

I. Henri-François, électeur ci-après;

II. III. IV. V. Quatre filles, mariées : la première à Charles, vicomte de Chasteigner, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis ; la seconde à M. de la Venne des Perriers ; la troisième à M. d'Aldéguier ; la quatrième, Marie-Françoise, à Joseph-Hyacinthe Ribault de Laugardière ; elle est morte à la Rochelle, le 28 janvier 1817.

« Mre Henri-François Nicolas de Voutron, chevalier, capitaine au régiment du Roi-infanterie. »

Chevalier de Saint-Louis, gentilhomme du bailliage de Rochefort, émigré, rentré en France sous l'Empire et décédé sans alliance en 1809, à Brouage, le dernier représentant mâle de sa branche.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE NOSSAY.

D'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de dix merlettes de même, posées 4, 3, 2 et 1.

« Mre Jacques-Antoine, comte de Nossay, chevallier, seigneur de la châtellenie, terre et seigneurie de Tillou et de Julles en Usseau, représenté par Mre Henri Harouard de Saint-Sornin, en vertu de sa procuration reçue par Bion et

son confrère, notaires royaux à Niort, le sept de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Saint-Sornin. »

Jacques-Antoine, comte de Nossay, seigneur de Tillou, de la Forge, des Grands-Châteliers, d'Allas-Bocage, etc., né le 2 juillet 1740, cornette de la compagnie d'Alzeau au régiment Dauphin-Étranger-cavalerie, marié le 23 mai 1762 à Louise-Madeleine Petit du Petit-Val, dame d'Ussolière, de Madrid, de Beaulieu, etc., fut également convoqué à l'Assemblée de Poitiers, où il eut pour son procureur Louis-Jean Goullard d'Arsay. Il est mort peu de temps après la convocation des États-Généraux, laissant plusieurs fils et filles, entre autres :

I. Louis-Jacques, marquis de Nossay, né à Niort, le 24 juillet 1763, lieutenant en premier au régiment du Roi-infanterie. Le 16 mai 1789, il fit ses preuves devant Chérin pour monter dans les carrosses de Sa Majesté.

II. Louis-Antoine, garde-marine, mort en 1781 à la suite de la blessure qu'il avait reçue dans le combat soutenu par la frégate *la Minerve;*

III. François-Hector, né le 22 novembre 1775, mort sans alliance ;

IV. Anne-Charles, né à Niort, au mois de mars 1780, mort à Saint-Liguaire, le 20 avril 1850. De son mariage avec Victoire de Massougne de Saint-Simon vinrent :

1° Charles-Alexandre, marié le 26 septembre 1838 à Marguerite-Clélie Castets, dont : *a.* Marguerite-Clélie ; — *b.* Marie-Clémence.

2° Marie-Adolphe-Alphonse, marié à Éléonore Prévost d'Olbreuse, dont : *a.* Maria ; — *b.* Berthe, décédée.

3° Louise-Madeleine, mariée à Charles-Armand de Béjarry, ancien garde du corps du roi ;

4° Marie-Anne-Clémence, décédée sans alliance, le 15 avril 1855.

V. Aimée-Agathe-Aimable, comtesse-chanoinesse du chapitre de l'Argentière, mariée le 16 juin 1788 à Louis-Antoine, marquis de Goullard de Laléard. Devenu veuf, M. de Goullard épousa en secondes noces, le 8 août 1800, Marie-Anne-Françoise de Bourdeille-Montanceys.

DE NOUZIÈRES.

« Mre Laurent Just de Nouzières, chevalier de l'Ordre

royal militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers du régiment de Loraine, incorporé dans celui d'Aunis. »

Cet électeur était né en 1723.

Le nom de Just ne serait-il point patronymique?

PANDIN
DE NARCILLAC, DE ROMEFORT, DE BIARGE ET DU TREUIL.

D'azur, à trois pals d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux fasces d'or; à la bande de même, brochant sur le tout.

« Mre Charles-Pierre Pandin de Rommefort, chevalier, ancien lieutenant-colonel du régiment d'Agénois, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Né en 1742, marié à Paris, en 1786, à Marie-Adélaïde Fleuriau de Bellevue, mort à la Rochelle, sans postérité, le 11 novembre 1823. Il avait été détenu à Brouage pendant la Terreur.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE PARNAJON.

« Mre Henri-Jean-Baptiste de Parnajon, écuyer, seigneur châtelain du fief de Beaumont, capitaine d'infanterie, représenté par Mre Etienne-Alexandre de Gasc, porteur de sa procuration reçue par Baquet, notaire à Féquant, le 27 février dernier, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr de Gasc. »

Cette famille existe.

PASCAUD DE PAULÉON.

D'argent, au mouton paissant de sable, surmonté de trois branches d'épines de sinople.

« Mre Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, chevalier, au nom et comme tuteur et protuteur des enfants mineurs de feu le Sr marquis de Poléon, en cette qualité administrateur de la baronnie de Poléon, des châtellenies de la Laigne et Millecus, représenté par Mre Etienne-Marie-George Cacqueray de Valmenier, chevalier, porteur de sa procuration reçue par Archambaud et son confrère, notaires à Tours, le deux de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr de Valmenier. »

Alexandre Pascaud, marquis de Pauléon, seigneur de la Laigne et de Milescu, avait épousé Jeanne-Henriette Cochon du Puy. Cette dame se remaria en 1780 avec Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, ayant eu plusieurs enfants de son premier lit :

C'est sans doute l'un d'eux, Emmanuel Pascaud de Pauléon, élève de la marine, qui fut renfermé en 1794 à Brouage.

Le château de Pauléon, près de Surgères, est encore habité par un représentant de la famille Pascaud de Pauléon, marié à Paris avec Mlle Wirse, dont trois filles.

DE LA PERRIÈRE.

D'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois têtes de léopard de même, couronnées d'or, et rangées en fasce.

« Mre Henri-Charles de La Perrière de Roifé, chevalier, seigneur de Roifé, chevalier de l'Ordre royal militaire de

Saint-Louis, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France, représenté par Mre Joseph de la Perrière de Roifé fils, en vertu de sa procuration reçue par Gaillard et son confrère, notaires à Ausnay, le douze janvier dernier, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Roifé. »

Il assista en personne à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely. C'est le père des trois électeurs ci-après :

« Mre Charles de La Perrière de Tesson, chevalier, seigneur de Tesson, Torigny et Fief-Herbert en Aunis, chevalier de Saint-Lazare, capitaine au régiment de Boulonnois, représenté par Mre Joseph La Perrière de Roifé fils, porteur de sa procuration reçue par Clouzeau l'aîné, notaire royal en St Onge, le treize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Roifé. »

Henri-Charles de la Perrière de Tesson, présent à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

« Mre Jean-Baptiste, chevalier de La Perrière. »

Il avait épousé en 1784 Mlle de Calais de Favaud.

« Mre Joseph de La Perrière de Roifé, écuyer. »

Gendarme de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis. Il émigra en 1792, fit les campagnes de l'armée des Princes, celles de l'armée de Condé, celle de Vendée, en 1798, comme colonel, et mourut à Saint-Jean-d'Angely, le 22 avril 1853, âgé de 94 ans.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

PETIT DU PETIT-VAL.

De gueules, à la gerbe d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

« Mre François-Gaspard-Philippe Petit Dupetitval, chevalier, seigneur des terres et châtellenies de Loiré, Saint-Coux, Huré, la Gord, les Halles de Puilboreau et du fief Beauchamp, représenté par Mre Paul-Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges, porteur de sa procuration reçue par Bayeux et son confrère, notaires à Paris, le vingt-huit février dernier, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr Desgranges. »

« Ledit Sr Petit Dupetitval, seigneur de la terre de Saint-Coux, représenté par ledit Sr Depont, son porteur de procuration. »

DE PONT.

D'azur, au pont d'or, maçonné de sable.

« Mre Paul-Charles Depont (de Pont), chevalier, seigneur des Granges, de Virson, Aigrefeuille et autres lieux. »

Paul-Charles de Pont, seigneur des Granges, de Virson, d'Aigrefeuille, de Saint-Vincent et des Chaumes, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle, né en 1724, marié à la Rochelle, le 11 mai 1751, à Marie-Henriette-Lucie de Sonnet d'Auzon, mort en nivôse de l'an IX. Il avait été maintenu, par arrêt du conseil

d'État du 13 juillet 1773, dans ses priviléges de noblesse d'ancienne extraction. M. de Pont des Granges eut pour enfants :

I. Paul-Jean, baptisé à la Rochelle, le 23 août 1752;

II. Paul-François, électeur ci-après;

III. Jean-François, baptisé le 12 septembre 1754, mort le 29 décembre 1761;

IV. Paul-Joseph, baptisé le 16 juin 1756;

V. Marie-Pauline, baptisée le 9 avril 1760, mariée à Virson, le 26 novembre 1776, à Michel-Henri Froger de l'Éguille;

VI. Élisabeth-Lucie-Henriette, baptisée le 12 mars 1762, mariée le 23 avril 1780 à Gilles-René-Gabriel Aubert de Boumois;

VII. Charles-Louis-Marie, né le 8 mars 1768;

VIII. Charles, marié à Marie-Louise-Clémentine Carré de Sainte-Gemme. Il est décédé à Paris sans enfants, en 1841, le dernier de la branche des Granges. Serait-ce le même que Charles-Louis-Marie, ci-dessus?

« Mre Paul-François de Pont de Virson, lieutenant au régiment des gardes françoises. »

Né à la Rochelle, le 27 juillet 1753, mort sans alliance en 1810.

La famille de Pont est représentée par la branche de Manderoux, issue de Jean-Samuel de Pont, seigneur de Manderoux, de Forges, de Puy-Renard, etc., conseiller du roi en ses conseils, dernier intendant de la généralité de Metz, frère de Paul-Charles, seigneur des Granges, l'électeur ci-dessus. M. de Pont naquit à la Rochelle, le 31 mars 1725. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel du roi, maître des requêtes au parlement, intendant de la généralité de Moulins, de celle de Rouen et de celle de Metz, où il succéda à M. de Calonne. Il mourut le 23 décembre 1803. Marié à Marie-Madeleine-Sophie l'Escureul de la Tousche, suivant contrat signé le 11 mai 1766 par le Roi et la Famille royale, M. de Pont laissa de cette alliance deux enfants, savoir :

I. Charles-Jean-François, né le 6 septembre 1767, avocat général au parlement de Metz, puis conseiller au parlement de Paris, ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne en 1792, mort le 6 floréal an IV. Il épousa Avoye Michel de Grilleau. Cette dame mourut à Paris, le 3 février 1858. Elle s'était remariée à Joseph-Anicet Barthélemy. M. de Pont a laissé un fils :

Charles-François, chef actuel de sa famille, ancien garde du corps du roi. De son mariage avec Marie-Angèle Granget sont issus : *a.* Georgine-Pauline; — *b.* Charles-Henri, marié le 9 novembre 1858 à Euphémie-Blanche de Saint-Légier; — *c.* Georges-Arthur.

II. Adélaïde-Pauline, mariée le 24 juin 1788 à Justin de Fontanges, marquis de Fontanges; le contrat avait été signé la veille par le Roi et la Famille royale. Mme la marquise de Fontanges est décédée le 7 février 1838.

PRÉVOST
D'OLBREUSE ET DE GAGEMON.

D'or, au lion de sinople, lampassé, armé et couronné de gueules.

« Mre Alexandre Prévost, seigneur d'Olbreuse en Usseau, — par Mre Jacques Prévost, son fils, porteur de sa procuration reçue par de Bonneuil et son confrère, notaires, le neuf de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr Prévost. »

Armand-Alexandre Prévost, comte d'Olbreuse, seigneur de Souligny, etc., page de la petite écurie du roi, capitaine au régiment de Crussol-dragons, chevalier de Saint-Louis, baptisé le 8 juillet 1715, marié à Charlotte Brigide, dont :

« Mre Jacques Prévost. »

Jacques Prévost, comte d'Olbreuse, né à Saintes, le 22 novembre 1757, marié : 1° à Mlle de Saint-Pierre; 2° à N. Il eut trois filles de ce second lit.

Le dernier descendant mâle de cette famille a été Louis-Charles-Auguste Prévost, comte de Gagemon, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, petit-neveu de Jacques Prévost, comte d'Olbreuse, marié le 11 novembre 1816 à Louise-Françoise-Olympe-Julie de Wavrin de Villiers-au-Tertre. Tous deux sont décédés.

PROUX DE MONTROY.

De gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

« Mre Jacques-Cristophe Proux de Mont-Roy, chevalier,

seigneur de la Valerie, l'un des anciens chevaux-légers de la garde ordinaire du roi. »

Il épousa Mlle Crassous, qui fut détenue à Brouage pendant la Terreur.

Un membre de cette famille habitait Courçon il y a quelques années.

DE RAYMOND.

Écartelé : au 1 d'azur, à la croix patriarchale alesée d'argent; au 2 losangé d'or et d'azur; au 3 de gueules, à la cloche d'argent; au 4 d'azur, à la sphère terrestre d'or, cerclée et montée de même.

« Dame Marie-Magdeleine-Julie de Gabaré, veuve de Mre Jean-Baptiste-Joseph de Raymond, écuyer, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, commandant pour le roi en la ville de Rochefort, représentée par Mre François-Joseph de Raymond, écuyer, lieutenant des vaisseaux du roi, porteur de sa procuration reçue par Airaud et son confrère, notaire à Rochefort, le treize de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Raymond. »

Jean-Baptiste-Joseph de Raymond, lieutenant de roi à Rochefort, chevalier de Saint-Louis, mourut vers 1780. Sa veuve, Marie-Madeleine-Julie de Gabaret, qui appartenait à une famille distinguée dans les fastes de la marine, était née en 1718.

« Mre François-Joseph de Raymond, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, lieutenant de vaisseaux du roi du département de Rochefort. »

Fils des précédents, convoqué à l'Assemblée de Saintes, émigré, mort à Rochefort sous la Restauration, avec le grade de capitaine de vaisseau.

Il était du nombre des gentilshommes du bailliage de Rochefort qui ont assisté à l'Assemblée de la Rochelle.

(*Voir la liste de Saintes.*)

DE REBOUL.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe d'un vol surmonté d'un croissant accosté à dextre et à senestre d'une bisse, le tout de même.

« Mre Jacques-Bertrand de Reboul, seigneur du Treuil-Chartier, paroisse de la Jarrie, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Jacques-Bertrand-Louis-Pierre de Reboul, seigneur du Treuil-Chartier, né en 1730, en Languedoc, entra au service comme lieutenant au régiment de Boulonnois-infanterie, le 11 novembre 1746; il fit la campagne de Piémont en 1746 et se signala en 1758 au combat de Saint-Cast. Capitaine aide-major le 6 octobre 1761, major le 6 novembre 1762, lieutenant-colonel à brevet le 24 mars 1769, lieutenant de roi à Bonifacio, en 1771, lieutenant-colonel titulaire du régiment de Boulonnois le 24 mars 1774, brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, M. de Reboul fut nommé maréchal de camp le 1er janvier 1784 et mourut à Saint-Jean-d'Angely, le 23 juin 1800. De son mariage avec Suzanne-Ursule-Saint-Ange Charly vinrent :

I. Marie-Anne-Ursule-Suzanne, née en 1765, mariée le 31 mai 1791 à Jean-Baptiste Griffon, garde du corps du roi, sous-préfet de Saint-Jean-d'Angely. Elle mourut en 1847.

II. André-Pierre-Louis, capitaine au 79e régiment d'infanterie, né le 20 juillet 1767, mort en 1808. Il était entré au service le 1er avril 1778 comme cadet gentilhomme. De son mariage avec Mlle des Bordes naquit :

Aristide, marié le 25 octobre 1825 à Hélène de Rechignevoisin de Guron, dont :

a. Marie, mariée le 30 avril 1850 à Pierre-Évariste Augier de la Jallet;

b. Charles, marié le 22 juillet 1856 à Caroline de Beaucorps; de cette union : 1o Henri; — 2o Bertrand; — 3o Louis.

c. Aristide.

REGNIER.

D'argent, au lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

« Mre Pierre-Honnoré Regnier, écuyer, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Valérien en Poitou, seigneur des Grolles et de Coureilles, représenté par Mre Pierre-Charles Martin de Chassiron, écuyer, porteur de sa procuration reçue par Roy et son confrère, notaires en cette ville, le six de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Chassiron. »

« Ledit Sr Regnier, seigneur de la maison noble du Petit-Passy et Rompsay, représenté par ledit Sr de Chassiron, son porteur de procuration. »

RIBAULT DE LAUGARDIÈRE.

De gueules, à la fasce cousue d'azur, chargée de trois besants d'or, et accompagnée de trois croix ancrées d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

« Mre Joseph-Hyacinte Ribaud de Laugardière, chevalier, ancien officier au régiment Royal-Comtois. »

Né à Saint-Domingue, au Cap Français, le 20 janvier 1751, lieutenant d'infanterie et aide de camp du général d'Ennery, gouverneur de Saint-Domingue, puis capitaine au régiment Royal-Comtois-infanterie, retiré du service en 1777, marié le 18 juillet de cette même année à sa cousine germaine, Marie-Françoise Nicolas de Voutron, M. de Laugardière fit partie des gentilshommes du bailliage de Rochefort présents à

l'Assemblée générale de la Rochelle. Il décéda en son logis noble du Bois, commune de Saint-Laurent-de-la-Prée, le 22 février 1804. Sa femme mourut à la Rochelle, le 28 janvier 1817. De leur union naquirent :

I. Henri-Marie, né à Rochefort, le 16 mai 1780, mort jeune;

II. Antoinette-Marie-Joséphine, née le 14 mars 1782, morte le 22 juin 1855;

III. Hyacinthe, mariée à Guillaume du Chalard, morte veuve le 14 octobre 1849;

IV. Henri-Guillaume, receveur des contributions indirectes à Nontron, né le 4 mars 1784, mort le 12 juillet 1850. Il avait épousé le 11 juillet 1813 Louise-Françoise Grollier-Desbrousses, dont :

1° Pierre-Henri, membre du conseil d'arrondissement de Nontron, ancien maire de cette ville, marié le 28 juin 1846 à Marie-Louise de Mazerat d'Azat, dont : *a.* Marie-Louise-Henriette; — *b.* Marie-Françoise-Camille, morte en 1855; — *c.* Marie-Françoise-Louise.

2° Adélaïde-Françoise-Louise;

3° Julia-Françoise, mariée le 19 octobre 1847 à Émile-Léonard Duvoisin, avocat, juge suppléant au tribunal de Nontron.

La famille Ribault de Laugardière, originaire de Bretagne ou de Normandie, compte encore parmi ses représentants : Jules-Vincent-Hippolyte, avocat général à Bastia, et Marie-Sylvain-Charles, substitut du procureur impérial à Nevers, cousin germain du précédent, tous deux petits-fils de Jacques-Antoine Ribault de Laugardière, commandant de la place de Bourges, chevalier de Saint-Louis, frère de l'électeur.

ROBERT DE VÉRIGNY.

« Dame Marie-Anne-Thérèse Corneau, veuve de Mre Charles-François Robert de Vérigny, écuyer, seigneur de la châtellenie de Ronflac, représentée par Mre Charles-Honoré Robert de Vérigny, écuyer, son fils, porteur de sa procuration reçue par Roy et son confrère, notaires en cette ville, le dix de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr Deverigny. »

« Mre Charles-Honoré Robert de Vérigny, écuyer. »

DE LA ROCHEFOUCAULD.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à trois chevrons de gueules, brochant sur le tout, le premier écimé.

« Mre Jean-François de la Rochefoucault, vicomte de la Rochefoucauld, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant pour le roi au gouvernement du royaume de Navarre et province de Béarn, seigneur baron de Surgères, la Motte-Virson, Marancennes, Vouhé, Aguré et autres lieux, représenté par Mre Jacques-Louis-Henri, comte de Liniers, porteur de sa procuration *ad hoc* reçue par Thaumet et son confrère, notaires à Paris, le cinq de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Liniers. »

« Le seigneur vicomte de la Rochefoucault, seigneur de la terre de Saint-Germain-de-Marencennes, représenté par ledit Sr de Liniers, son fondé de pouvoir. »

« Le seigneur vicomte de la Rochefoucault, seigneur de la terre Daguré par ledit Sr de Liniers, son fondé de procuration. »

Le vicomte de la Rochefoucauld fut également convoqué à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely, où nous avons donné son article.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ.

De gueules, à trois rocs d'échiquier d'or, 2 et 1.

« Mre Louis-Alexandre, comte de la Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de la Forest, la Baudrière, Daucher et autres lieux, représenté par Mre Louis-Gabriel Ancelin de Saint-Quentin, son porteur de procuration reçue par Lamure et son confrère, notaires à La Mothe-Achard, le onze de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Saint-Quentin. »

Lieutenant de vaisseau, convoqué et représenté également à l'Assemblée de Poitiers.

Cette famille a des représentants en Saintonge, en Poitou et en Bretagne.

RODRIGUES.

« Mre Pierre Rodrigue, écuyer. »

Président-trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle.

ROUGIER.

D'argent, à trois roses de gueules, 2 et 1.

« Mre Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais-Guyot, Bongrenne et autres lieux, conseiller, procureur du roi honoraire au présidial de cette ville. »

Alexandre Rougier, seigneur du Marais-Guyot, de la Salle, etc., conseiller, procureur du roi honoraire au siége présidial de la Rochelle, maire de cette ville. Il était né à la Rochelle, le 30 janvier 1716, et mourut dans sa maison de Bongrenne, le 25 novembre 1793. Marié le 28 mai 1745 à Marie-Marguerite-Françoise Billé, M. Rougier eut de cette union :

I. Jacques-Alexandre, électeur ci-après ;

II. Marie-Madeleine-Geneviève, née à la Rochelle, le 2 janvier 1746, mariée en cette ville, le 10 avril 1769, à Louis-Mathurin Brunet de Sairigné, mousquetaire de la garde du roi.

« Mre Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais-Guyot, Bongrenne et fief de Pucet. »

Jacques-Alexandre Rougier, seigneur du Marais-Guyot, etc., né à la Rochelle, le 4 septembre 1751, lieutenant au régiment d'Orléans-infanterie, marié le 18 mai 1779 à Rose de la Porte-Vezins, dont une fille unique :

Rose-Marguerite-Aimée, mariée à Louis-Antoine des Ouches, directeur général des hôpitaux de la marine à Brest.

« Mre Jean-François-Louis Rougier du Payaut, lieutenant dans les canoniers garde-côtes. »

Né au Payau, le 17 octobre 1758, garde du corps du roi, compagnie de Villeroy, puis lieutenant des canonniers gardes-côtes de la Rochelle, marié à Dompierre, le 24 avril 1783, à Marie-Jeanne-Julie le Blanc de Montlebourg, dont :

I. Marie-Catherine-Julie, née à la Rochelle, le 1er septembre 1784. Elle s'est mariée à Genoillac, diocèse d'Uzès, en Languedoc.

II. Louis-François, né au Payau, le 20 juin 1787, sous-lieutenant des grenadiers de la Charente-Inférieure en 1816;

III. Henriette-Sophie, née au Payau, le 6 novembre 1789;

IV. Marie-Athalie, née au Payau, le 28 août 1790, mariée à la Rochelle, le 28 novembre 1810, à M. Ragouin, chef de bataillon à la suite de l'état-major de l'armée, chevalier de la Légion d'honneur;

V. Caroline-Marie, née au Payau, le 14 février 1794, mariée à la Rochelle, le 21 juillet 1813, à M. Horme, officier payeur au régiment du duc de Berghes;

VI. Victoire-Louise, née au Payau, le 14 avril 1796;

VII. Marie-Esther, née au Payau, le 17 avril 1798.

La branche du Payau était séparée de celle du Marais-Guyot depuis 1687.

ROULIN DE BOISSEUIL.

D'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« La seigneurie d'Épannes: Mre Charles Roulin, chevalier, seigneur de Boisseuil, d'Épannes, Châteauday, représenté par Mre Louis Boscal de Réal de Mornac, seigneur de Valans, porteur de sa procuration reçue par Ribaud, notaire royal, le sept de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Mornac. »

« Ledit Sr Roulin, seigneur de Boisseuil, par ledit Sr de Mornac, en vertu de la même procuration cy-dessus. »

Charles Roulin de Boisseuil, chevau-léger de la garde du roi, assista en personne à l'Assemblée de Poitiers. Il épousa Marthe de Razes, qui fut renfermée en 1794 dans la prison de Brouage, avec sa fille.

Cette fille est probablement Marie-Marthe-Alexandrine, mariée le 6 vendémiaire an VII à Emmanuel-Henri-René de Grimouard.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE SAINT-ESTÈVE.

D'azur, au chevron d....., accompagné de trois couronnes d.....

« Mre Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer,

ancien commissaire des guerres de la généralité de cette ville. »

Il avait épousé Marie-Thérèse Huon de Rosne.

« Mre Marie-Joseph-Bruno de Saint-Estève, officier au régiment de Vivarais. »

Lieutenant en premier au régiment de Vivarais-infanterie, en 1789.

Cette famille est représentée entre autres par Victor de Saint-Estève, au château de Chaillonnais, près de Saujon; il est veuf de Mlle Green de Saint-Marsault, dont il a eu : *a.* Félicie; — *b.* Alice; — *c.* Marie.

DE SAINT-PIERRE.

« Mre Damien-Benjamin, chevalier de Saint-Pierre, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis. »

Commissaire principal des guerres au département de Rochefort et de l'île de Ré.

DE SAINTE-HERMINE.

D'hermine plein.

« Dame Adélaïde-Catherine-Victoire de Crais, veuve de Mre Louis de Saint-Hermine, vicomte de Saint-Hermine, mestre de camp du régiment Bourbon-dragons, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, capitaine des gardes de M. le prince de Condé, dame de la terre de Saint-Marc, représentée par Mre Jacques-Louis-Henri, comte de Liniers, porteur de sa procuration reçue par Guespreau et

son confrère, notaires à Paris, le quatre de ce mois, qui demeure annexée aux présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr Deliniers. »

René-Louis, vicomte de Sainte-Hermine, gentilhomme d'honneur du prince de Condé, capitaine de ses gardes en survivance, colonel en second, mestre de camp du régiment de Bourbon-dragons, chevalier de Saint-Louis, était mort aux eaux de Plombières, le 8 août 1787, à l'âge de 36 ans. De son mariage avec Adélaïde-Catherine-Victoire de Crès de Vervant il eut deux filles :

L'une mariée à M. de Clock, officier de cavalerie; l'autre sans alliance.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE SAINTOURS.

Parti au 1 : coupé, d'azur, au dextrochère d'argent, tenant une épée de même, et d'or, à trois tourteaux de gueules; au 2 d'argent, à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules. On trouve aussi : *d'azur, à l'ours passant d'or, surmonté d'un croissant d'argent.*

« Mre Raymond de Saintours, écuyer, seigneur du Petit-Cheusse, demeurant en cette ville de la Rochelle. »

« Mre Charles de Saintours, chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare. »

Famille représentée à Bordeaux.

DE SÉGUIN.

« Dame Catherine-Julie de Lamaignière, veuve de Mre

Louis-Auguste-Cézar de Séguin, chevalier, seigneur...... de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame de la terre et seigneurie de Chagnollet, représentée par le Sr de Maubeuge, son porteur de procuration reçue par de Lavergne et son confrère, notaires en cette ville, le dix de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée. »

Il existe une famille de Séguin à Bordeaux.

SOUCHET.

« Mre George Souchet, écuyer, grand secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances. »

LE TELLIER DE LOUVOIS.

D'azur, à trois lézards d'argent, rangés en fasce; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

« Dame Charlotte-Bénigne le Ragois de Breton Villier, veuve de Mre Charles-François-Cézar Le Tellier, marquis de Monmirail, colonel des Cent-Suisses de la garde du roi, mestre de camp du régiment de Roussillon, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, dame de Saint-Cristophe, représentée par Mre Pierre-Charles de Chertante (Chertemps), chevalier, comte de Seuil, baron de Charon, son porteur de procuration reçue par Péan et son confrère, notaires à Paris, le vingt-huit février dernier, qui demeure

annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit sieur de Seuil. »

« Ladite dame veuve de Momirail dame de la terre de Belledois, par ledit Sr de Seuil, son fondé de procuration. »

Charles-François-César le Tellier de Louvois, duc de Doudeauville, marquis de Courtenvaux et de Montmirail, comte de Tonnerre, baron d'Ancy-le-Franc, etc., grand d'Espagne de la première classe, capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi, brigadier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, membre honoraire de l'Académie des Sciences, né le 12 septembre 1734, marié le 20 juin 1763 à Charlotte-Bénigne le Ragois de Bretonvilliers, dame de Saint-Christophe, etc., veuve de Marie-Antoine-Front de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquis de Lanmary, qu'elle avait épousé le 10 février 1760. Le roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Montmirail avec Mlle de Bretonvilliers, le 12 juin 1763; le 27 août suivant, M. de Montmirail monta dans les carrosses du roi. Il mourut à Briare, le 15 juin 1781. Sa veuve fut également convoquée à l'Assemblée de Poitiers. Le marquis de Montmirail laissa deux filles :

I. Bénigne-Augustine, dame de Doudeauville et de Montmirail, mariée le 8 avril 1779 à Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucauld;

II. Louise-Françoise, mariée à Elisabeth-Pierre, comte de Montesquiou-Fezensac, successivement ministre en Saxe, président du Corps législatif, grand-chambellan de Napoléon Ier, sénateur, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, mort le 4 août 1834.

THIBAULT DE NEUCHAIZE.

D'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable; au chef d'argent, chargé d'un croissant d'azur, accosté de deux sautoirs alesés de gueules.

« Mre Jacques-Pierre Thibaud, chevalier, seigneur de Neuchaise, la Rochenard, la Robergerie et autres lieux,

représenté par Mre Jean-François-Catherine Carré de Candé, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au siége présidial de cette ville, porteur de procuration reçue par Savignac, notaire royal de Niort, le neuf de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Me Carré de Candé. »

Jacques-Pierre Thibault, seigneur de Neuchaize, du Pont-des-Ousches, de Saint-Denis, de l'Hermenaudière, de la Rochenard et de la Robergerie, également convoqué à l'Assemblée de Poitiers, où il fut représenté par Louis-Philippe de Cugnac, était né à Niort, en 1752. Il avait épousé à la Rochelle, le 30 septembre 1782, Marie-Adélaïde-Joséphine Carré de Candé ; de ce mariage vinrent :

I. Philippe, marié à Marie-Dominica-Victoire de Belzunce. Cette dame était veuve lorsqu'elle mourut, le 5 mai 1860.

Son fils, Louis-Jacques-Marie, décédé le 17 novembre 1856, a laissé de son alliance avec Louise de la Boucherie : *a*. Henri ; — *b*. Arthur ; — *c*. Marie. Mme de Neuchaize habite Saint-Denis, près de Champdeniers.

II. Auguste, marié à Mlle de Foix ; sans postérité ;

III. Adèle, mariée au général d'Espaigne de Vennevelles ; tous deux sont décédés.

Nous avons attribué aux Thibault de Neuchaize et d'Allery les armes des Thibault de la Carte, dont ils paraissent être une branche. Les Thibault de la Carte de la Ferté-Senecterre sont aussi représentés de nos jours.

TRUDAINE.

D'or, à trois daims de sable.

« Mre Charles-Louis Trudaine, conseiller au parlement de Paris, seigneur de la Leu, Lajarrie, Fronsac et autres lieux, représenté par Mre Ambroise-Eulalie, vicomte de Malartic, chevalier, lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison du régiment de Poitou, chevalier de

l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, porteur de son pouvoir *ad hoc* reçu par Fourcaud et son confrère, notaires à Paris, le vingt-six février dernier, qui demeure annexé à ces présentes, préalablement certifié véritable dudit Sr de Malartic. »

« M^res^ de Trudaine, seigneurs de la terre de la Leu, — par ledit Sr de Malartic, leur porteur de procuration. »

« Ledit Sr de Trudaine, seigneur des mêmes fiefs, également représenté par ledit Sr de Malartic. »

« Mondit Sr de Trudaine, seigneur de la terre de la Jarrie, représenté par ledit Sr de Malartic, son porteur de procuration. »

C'étaient les deux frères Trudaine : l'aîné, Trudaine de Montigny, — le plus jeune, Charles-Louis Trudaine de la Sablière, — tous deux conseillers au parlement de Paris, immortalisés par la noblesse de leur caractère et par leur mutuel attachement, morts le même jour sur l'échafaud révolutionnaire, le 8 thermidor an II. C'est à eux qu'André Chénier a adressé son élégie XL :

Amis, couple chéri, cœurs formés pour le mien.

Trudaine de Montigny était marié à Mlle de Courbeton ; il assista en personne à l'Assemblée de la prévôté de Paris. Trudaine de la Sablière fut aussi convoqué aux Assemblées de Poitiers et des Marches communes de Bretagne et de Poitou. Ce nom de la Sablière rappelait son illustre aïeule, l'amie de la Fontaine.

DE VASSOIGNE.

D'or, au lion rampant, armé, lampassé et couronné de sable, accompagné de trois souches d'arbre de même, 2 et 1.

« Mre Elie-François de Vassoigne, chevalier né, ancien

capitaine d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur des fiefs, terre et seigneurie de Fouras, représenté par Mre Pierre-Charles de Chertan (Chertemps), baron de Seuil, en vertu de sa procuration reçue par Rivaud, notaire royal à Saintes, le quatre de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certifiée véritable dudit Sr de Seuil. »

M. de Vassoigne comparut en personne à l'Assemblée de Saintes. Il avait été assigné par le lieutenant général du bailliage de Rochefort.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE VERDAL.

« Mre Louis de Verdal, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Penthièvre, chef de division des canoniers garde-côte. »

Il avait quitté le régiment de Penthièvre-infanterie, avec rang de lieutenant-colonel, en 1772.

Cette famille est encore représentée.

VIETTE DE LA RIVAGERIE.

« Mre Etienne-Victor Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie. »

Conseiller au présidial de la Rochelle, baptisé en cette ville, le 11 août 1757. Sa mère, Marie-Geneviève Valin, était la fille du célèbre jurisconsulte rochelais.

Cette famille existe.

DU VIGNAUX.

« Mre Marc-Antoine Duvignaus, capitaine de canoniers garde-côte. »

DE VILLEDON.

D'argent, à trois fasces ondées de gueules.

« Dame Marie-Suzanne de Villedon, veuve de Mre Antoine de Villedon, chevalier, seigneur de Mortagne-la-Jeune, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, demeurante en cette ville, — par Mre Cosme-Joseph de Bressey, écuyer, porteur de sa procuration reçue par Roy et son confrère, notaires en cette ville, le dix de ce mois, qui demeure annexée à ces présentes, préalablement certiffiée véritable dudit Sr de Bressey. »

Antoine de Villedon de Courçon, seigneur de Mortagne-la-Jeune, capitaine au régiment de la Reine-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né à Angoulême en 1733, était mort à la Rochelle, le 1er janvier 1775, âgé de 42 ans.

La famille de Villedon a des représentants à la Rochelle.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

FIN DE LA LISTE DE LA ROCHELLE.

APPENDICE

LISTES DES GENTILSHOMMES

QUI ONT FAIT DÉFAUT AUX ASSEMBLÉES TENUES LE 16 MARS 1789

POUR LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINTONGE

—

Aucun des Procès-Verbaux des Assemblées de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely, que nous avons eu occasion de consulter, ne donne les noms des gentilshommes absents ou qui ne se sont pas fait représenter.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA ROCHELLE

—

Le Procès-Verbal de l'Assemblée des trois Ordres de cette sénéchaussée indique les seigneurs de terres qui ont fait défaut : leurs noms, la plupart du temps, ont échappé à nos recherches; aussi n'avons-nous pu les ranger tous sous la désignation des familles auxquelles ils appartiennent.

D'ALIGRE.

Burelé d'or et d'azur, de dix pièces ; au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.

« Le marquisat d'Aligre, défaillant. »

« Le seigneur de la terre d'Andilly, défaillant. »

« Le seigneur de la terre de Saint-Ouin, défaillant. »

Étienne-François, marquis d'Aligre (Marans et Andilly), seigneur de Saint-Ouen, etc., etc., commandeur des Ordres du roi, premier président du parlement de Paris, né le 17 juillet 1727, marié : 1° le 30 janvier 1748, à Françoise-Madeleine Talon, morte sans enfants le 9 décembre 1767; 2° le 31 janvier 1769, à Anne-Catherine-Louise Baudry de Villênes, veuve de Louis de Beauvarlet. Le marquis d'Aligre mourut en émigration à Brunswick, le 21 février 1800. Marans et Andilly avaient été érigés en marquisat sous le nom d'Aligre, par lettres-patentes de janvier 1777,

registrées au parlement de Paris, le 14 dudit mois. Le marquis d'Aligre eut deux enfants :

I. Étienne-Jean-François-Charles, marquis d'Aligre, chambellan de la princesse Caroline, reine de Naples, pair de France, président du collége électoral du département d'Eure-et-Loir, membre du conseil général de la Seine, commandeur de la Légion d'honneur, né à Paris, le 20 février 1770, mort vers 1841. Il avait épousé : 1° Marie-Adélaïde-Charlotte Godefroy de Senneville; 2° Louise-Charlotte-Aglaé Camus de Pontcarré. Le marquis d'Aligre n'eut qu'une fille du second lit, mariée en 1810 à Michel-Marie, marquis de Pomereu, dont, entre autres : Étienne-Marie-Charles de Pomereu, adopté par son grand-père, dont il a obtenu l'autorisation de joindre le nom au sien. Il a épousé Marie de Préaulx.

II. Catherine-Étienne-Claude d'Aligre, mariée à Hilaire Rouillé du Coudray, marquis de Boissy.

BERTIN.

« Le seigneur de la châtellenie d'Angoulin. »

Ce fief appartenait à M. Bertin, qui émigra en 1793.

DE CATTAY.

« Le seigneur de la terre d'Angliers, défaillant. »

Charles-François de Cattay, seigneur d'Angliers et de Chevillon en 1789.

DE CRUSSOL D'UZÈS.

Fascé d'or et de sinople.

« Le seigneur de la terre de Dompierre, défaillant. »

« Le seigneur de la terre de Maubec, défaillant. »

Ces deux terres appartenaient à l'évêque de la Rochelle, François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès, né à Paris, le 4 juin 1735, sacré le 17 juillet 1768. Il assista à l'Assemblée du Clergé, et mourut en 1789.

DE MAYNARD.

D'argent, fretté d'azur.

« Le seigneur du Pont de la Pierre, défaillant. »

François-Henri Maynard, seigneur du Pont-de-la-Pierre, capitaine au régiment Royal-infanterie, marié à la Rochelle, le 13 février 1744, à Marie-Esther Broussard, dont :

Bénigne-Marie, née à la Rochelle, le 7 septembre 1745.

François-Henri Maynard est le même personnage que celui désigné par M. Beauchet-Filleau, en sa généalogie de Maynard de Sainte-Flavye, sous le nom de Jean, seigneur du Pont-de-la-Pierre, capitaine au régiment du Roi, mort en 1760, n'ayant laissé qu'une fille.

MOUCHARD DE CHABAN.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois mouches de même.

« La seigneurie de Chaban, défaillant. »

François-Louis-René Mouchard, seigneur de Chaban, né à Paris, le 18 août 1757, lieutenant au régiment des gardes françaises en 1789, devenu successivement préfet de Coblentz, puis de Bruxelles, membre de la junte de Toscane, conseiller d'État et intendant général des finances et de l'intérieur des départements anséatiques, chevalier de la Légion

d'honneur et comte de l'Empire, mort pendant le siége de Hambourg, le 23 mars 1814. Il avait épousé Marie-Madeleine Dujon. De ce mariage :

Charles-Marie-Louis Mouchard, comte de Chaban, page de l'empereur, lieutenant au 1er régiment de carabiniers, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 18 mai 1819. Il eut de son alliance avec Héloïse-Désirée Marganne un fils unique :

Charles-Louis-Marie Mouchard, comte de Chaban, marié le 30 mai 1842 à Louise-Palmyre Séguin de la Salle.

DU POUGET DE NADAILLAC.

D'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople.

« Le seigneur de la terre de Nuaillé, défaillant. »

La terre de Nuaillé a longtemps appartenu à la famille le Mastin. Elle était passée par suite d'alliance aux du Pouget de Nadaillac. Marie-Anne-Françoise-Félicité le Mastin, dame de la baronnie de Nuaillé, avait épousé à Surgères, le 1er octobre 1741, François du Pouget, marquis de Nadaillac, baron de Saint-Symphorien et de la Gorce, capitaine de cavalerie, mousquetaire de la garde du roi, mort le 9 juin 1748.

Le seigneur de Nuaillé, convoqué à l'Assemblée de la Rochelle, est probablement leur fils :

Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac, capitaine au régiment Royal-Champagne-infanterie, avec rang de major, chevalier de Saint-Louis, émigré, mort en 1794. Il s'était marié : 1° le 7 mai 1776 à Marie-Jeanne-Françoise de Bragelongne ; 2° le 8 juin 1784 à Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse de Rancher de la Ferrière. Cette dame se remaria en 1797 à Jean-François de Pérusse, duc des Cars, lieutenant général, veuf de Pauline de la Borde.

Le marquis de Nadaillac laissa du second lit :

I. Arnould-François-Léopold-Odille-Sigismond du Pouget, marquis de Nadaillac, maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, député de la Haute-Vienne,

chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, né le 7 janvier 1787, marié le 14 mai 1817 à Catherine-Marie Mitchell, dont :

1° Jean-François-Albert ;

2° Roger-François-Sigismond ;

3° Jean-Bertrand-Gaston, décédé à Paris, en 1824 ;

3° Marie-Claire-Auguste-Hélène.

II. Adélaïde-Rosalie-Ferdinande-Zéphyrine-Athénaïs du Pouget de Nadaillac, mariée en 1813 à Jean-Baptiste-Charles-Félix-Henri, marquis de Podenas, prince de Cantalupo, colonel de dragons, démissionnaire en 1830. Elle est décédée.

. . . .

« La seigneurie de Bègue. »

. . . .

« . . . Les seigneurs de Charon et de la Grimenaudière (la Gremenaudière). . . »

Ils furent représentés par « Mre Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de cette ville, faisant tant pour lui que pour les seigneurs de Charon et de la Grimenaudière, seigneur des Grandes et Petites-Laisses ».

. . . .

« Le seigneur des Chaumes, défaillant. »

. . . .

« Le seigneur de la maison du Chiron-Marandeau, défaillant. »

. . . .

« Le seigneur de la terre de Courseau, en la paroisse de Saint-Jean-de-Liversay. »

. . . .

« La seigneurie et fief de l'Épine, paroisse Saint-Maurice. »

. . . .

« Le seigneur de la Gravelle, en la paroisse de Ballon. »

. . . .

« Le seigneur de la terre de Mandroux, défaillant. »

. . . .

« Le seigneur de la châtellenie de Marsay. »

Cette châtellenie appartenait aux Saint-George, au commencement du XVIIIe siècle ; elle a donné son nom à une branche de cette maison réfugiée en Hollande par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et actuellement établie en Angleterre.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

. . . .

« Le seigneur de la Motte, défaillant. »

Le fief de la Motte relevait de Dompierre, et appartenait en 1750 aux Massiot. Un membre de cette famille, M. Massiot de la Mothe, assista au Ban de Saintonge de 1758.

. . . .

« Le seigneur du fief de la Préfoyer, défaillant. »

Le Pré Foyer sur la carte de Cassini.

. . . .

« La seigneurie de Saint-Vivien et Dirac, défaillant. »

Hector-Louis, comte de Saint-George, seigneur de Dirac, de Saint-Vivien, de Genouillé, de la Berlandière, marié le 16 juin 1752 à Marguerite-Charlotte de Céris, avait vendu les terres de Dirac et de Saint-Vivien. Nous ne savons à qui elles appartenaient en 1789. Mme de Saint-George assista par procureur à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

. . . .

« Le seigneur de la Vallée. »

LISTES DES GENTILSHOMMES

Présents aux Assemblées Provinciales de février 1789

QUI

N'ONT PAS ASSISTÉ AUX ASSEMBLÉES TENUES LE 16 MARS

POUR LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINTONGE

SAINTES

Le texte des convocations, formé de signatures, est tiré de la plaquette suivante :

Procès-Verbal de l'Assemblée des trois Ordres de la province de Saintonge réunis au Palais-Royal de Saintes les 5, 6 et 7 février 1789, en vertu des lettres de convocation à eux adressées par les commissaires desdits Ordres de la ville de Saintes, rassemblés à l'Hôtel de Ville le 30 décembre dernier, en conséquence de l'autorisation de M. le comte de la Tour du Pin, commandant en chef de la province à Saintes. P. Toussaints, 1789, 15 p. in-4°. (Le titre n'a pas été vérifié directement sur l'imprimé.)

DE BARBEYRAC DE SAINT-MAURICE.

De gueules, au cheval gai d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

« M. Saint-Maurice de Souvigné. »

Charles de Barbeyrac de Saint-Maurice, capitaine au régiment de Vivarais-infanterie, chevalier de Saint-Louis, inhumé à Saintes, le 19 avril 1791. Il avait épousé le 18 janvier 1766 Angélique-Pauline de Beauchamps, dame de Souvigné, dont :

I. François-Alexandre, comte de Saint-Maurice, garde marine au département de Rochefort. Il émigra en 1791 et servit dans l'armée des Princes. Marié à Orléans, en 1810, à Aglaé de Neufvy, il eut de cette alliance, entre autres :

1° Charles-François, marié le 20 mai 1845 à Mareia Carré de la Serrie, mort le 6 septembre 1849, laissant : *a.* Gaston ; — *b.* Jehan.

2° Marie-Thérèse-Anne ;

3° Pauline-Félicie.

II. Pauline-Sophie. mariée le 7 juillet 1799 à Jean-Charles-Rémi de Touzalin, membre du conseil général de la Charente

BERNARD.

« M. le chevalier Bernard. »

Il existe plusieurs familles nobles du nom de Bernard en Saintonge, en Poitou et en Augoumois. Qui devons-nous voir ici : un Bernard de Chavagne, un Bernard de Marigny, un Bernard de Luchet, un Bernard de la Pommeraye, un Bernard de Javerzac ou un Bernard de la Fond ?

DE BOBÈNE.

De gueules, à trois merlettes d'or, 2 et 1.

« M. (le) chevalier de Bobène. »

Bernard de Bobène, seigneur de l'Épinière et du Treuil-Chollet, né en 1753, mort en 1833, dont il a été question plus haut.

(Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.)

BUREAU DE CIVRAC.

D'argent, au lion rampant de gueules, couronné d'or.

« M. le chevalier du Bureau. »

C'est probablement un Bureau de Civrac. Léon Bureau de Civrac comparut au Ban de 1758. Un membre de cette famille fut renfermé à Brouage en 1794.

DE CHAL.

« M. de Chal. »

DUFAUR DE FAUSSAC.

« M. Dufaur de Faussac. »

EASME DE LA CROIX.

D.. .. à trois abeilles d....., 1 et 2.

« M. Easme de la Croix. »

Jean Easme de la Croix, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né en 1761. Il était lieutenant de vaisseau en 1789 et faisait partie d'une division en partance pour Saint-Domingue. M. Easme de la Croix mourut le 5 mars 1843.

Son fils, Jean-Pierre Easme de la Croix, lieutenant de vaisseau en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, habite Royan. Il a une fille, mariée à Eugène Bérar, lieutenant de vaisseau.

DE GLENEST.

D'argent, à quatre flèches empennées de sable, 2 et 2; écartelé de même, à trois flèches empennées de sable, 2 et 1.

« M. Deglanest. »

Est-ce Pierre de Glenest de Barret, présent au Ban de Saintonge de 1758, ou François de Glenest, seigneur de Magnac, qui assista par procureur à l'Assemblée d'Angoulême ?

Nous tenons à indiquer que le texte des armoiries données ci-dessus est tiré de l'Armorial de 1696.

DE LAAGE *aliàs* DELAAGE.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées et feuillées de même, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon aussi d'or.

« M. Delaage de Saint-Germain. »

Jean-Étienne, capitaine au régiment Colonel-Général-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, frère d'Anne-Jérôme, qui a voté à l'Assemblée du 16 mars à Saintes. Il épousa Marie-Madeleine-Thérèse Maurice de Sentout, dont postérité indiquée plus haut.

Il est regrettable que pour l'établissement des branches descendues de Jérôme de Laage, oncle d'Anne-Jérôme, l'électeur de Saintes, nous nous soyons servi de renseignements incomplets, même erronés. A côté de ce regret, nous vient la satisfaction de pouvoir rectifier ici des noms altérés, de combler des lacunes importantes et de présenter cette filiation entièrement recomposée d'après de meilleures sources.

Notre nouveau travail rectificatif annule la page 84 à partir de la quatrième ligne.

2°, 3° et 4°. Les branches de Laage-Robillard, de Meux et de la Rocheterie, descendues de Jérôme de Laage de Meux, seigneur de Vouzon et de la Motte-Beuvron, en Orléanais, conseiller secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection d'Orléans, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse du bailliage de cette ville. Jérôme était né à Saintes, le 7 août 1720; il épousa le 23 juillet 1745 Marie-Adélaïde Faure, et mourut à Orléans le 23 octobre 1804, laissant sept enfants, savoir :

I. Charles-Marie-Jérôme, baptisé à Saintes, le 16 août 1747;

II. Pierre-Alexandre de Laage, seigneur de la Motte, directeur des fermes à Orléans, présent à l'Assemblée de la Noblesse de cette ville en 1789, mort le 28 septembre 1812, auteur de la branche dite de Laage-Robillard, établie en Saintonge. De son mariage avec Marie-Anne Tassin de Montaigu vinrent trois enfants :

1° Marie-Alexandre, marié à Gabrielle Robillard de Château-Gaillard, dont :

a. Gabrielle, religieuse à Château-Gaillard;

b. Paul, marié à Catherine-Valérie de Lasalle; ils habitent Libourne. De

leur union : 1° Alexandre, marié à Marie Vallet de Payraud; — 2° Agathe, mariée à Félix Clauzel; — 3° Valérie, mariée à Édouard Durand de la Vaux-Martin; — 4° Eugénie; — 5° Gabrielle.

c. Sigisbert, marié à Marie-Claudine-Élisabeth le Gardeur de Tilly. Leur résidence est Bellevue, commune de Juicq; ils ont quatre enfants : 1° Hélène, mariée à Charles Lalande; — 2° Marie; — 3° Théophile, marié à Marie Louveau de la Règle; — 4° Estelle-Alexandrine.

d. Albin, qui habite Mongaugé, commune de Chérac; il a épousé Alix Desprez d'Ambreuil, dont neuf enfants.

e. Léa.

2° Marie-Madeleine, mariée en 1791 à Albin Raguenet de Saint-Albin, morte le 20 janvier 1831;

3° Marie-Alexandrine, morte sans alliance en 1847.

III. Antoine-Rose de Laage de Meux, né à Saintes, le 30 août 1749, présent à l'Assemblée de la Noblesse d'Orléans, auteur de la branche de Meux, fixée en Orléanais, marié : 1° le 8 janvier 1774 à Françoise l'Huilier; 2° le 4 février 1777 à Marie-Françoise Pasquier de Lumeau.

Du premier lit :

1° Marie-Félicité, mariée le 31 mai 1791 à Gabriel-Pierre Baguenault de Viéville, morte le 3 novembre 1824.

Du second lit :

2° Jean-Baptiste-Jules, marié le 10 février 1801 à Victorine Mingre de Noras, décédé sans postérité, le 13 janvier 1802;

3° Édouard-François, marié le 19 février 1810 à Aglaé Jacques de Mainville, dont entre autres :

a. Albert-Jean-Marie, marié le 5 juin 1845 à Pauline-Jeanne-Rosalie de Laage de Bellefaye, dont : 1° Édouard; — 2° Arthur; — 3° Marie; — 4° Geneviève; — 5° René-Bruno.

b. Marie-Gabriel-Alfred, marié en février 1851 à Alix-Françoise-Perrine Bacot de Romand, dont : 1° Thérèse; — 2° Lucie; — 3° Antoinette; — 4° François-Jules.

c. Marie-Félicie-Lydie, mariée le 9 octobre 1832 à Alfred de Gyvès, morte le 27 avril 1849;

d. Marie-Clotilde-Irène, mariée le 21 décembre 1846 à Léopold Desjobert.

4° Hilaire-Stanislas, marié le 25 février 1811 à Clotilde-Henriette Prouvansal de Saint-Hilaire, mort le 1er janvier 1837. De son mariage vinrent :

a. Antoine-Alexandre-Joël, marié le 2 mai 1838 à Flore de Grémion;

b. Françoise-Marie-Léonie, mariée le 17 mai 1836 à Jean-Baptiste-Hippolyte Domet;

c. Antoine-Édouard-Louis, lieutenant de vaisseau en retraite, chevalier

de la Légion d'honneur, marié le 21 avril 1852 à Adélaïde de la Taille, dont : 1° Marie-Henri-Georges ; — 2° Marie-Adélaïde-Noëmi.

d. Marie-Anne-Élisabeth, mariée le 30 décembre 1844 à Louise-Alphonse de Bodinat ;

e. Amable-Anatole, marié le 15 avril 1857 à Esther Colas des Francs, dont : 1° Paul ; — 2° Marie-René.

f. Marie-Charlotte, mariée le 22 avril 1846 à Marie-Gabriel-Henri de la Taille ;

g. Marie-Clotilde-Gabrielle, mariée le 30 avril 1851 à Marie-Charles-Henri Pasquier de Lumeau.

5° Marie-Hortense, morte sans alliance, le 4 janvier 1850 ;

6° Marie-Antoinette, mariée le 4 juillet 1803 à son cousin germain Jean-Casimir-Louis-Marie-Joseph de Gaillard d'Escures, morte le 26 juin 1823 ;

7° Marie-Clémentine, morte le 11 novembre 1796.

IV. Jean-Baptiste de Laage de la Rocheterie, officier au régiment d'Auxerrois-infanterie, puis garde du corps du comte d'Artois, présent à l'Assemblée de la Noblesse du bailliage d'Orléans en 1789, auteur de la branche de la Rocheterie, fixée en Orléanais, né à Saintes, le 13 décembre 1750, marié le 18 janvier 1785 à Marie-Adélaïde Midou de l'Isle, mort le 24 juin 1830. Mme de la Rocheterie décéda le 31 janvier 1810, laissant trois enfants, savoir :

1° Jean-Baptiste-Jérôme-Casimir, marié le 11 mars 1807 à Marie-Florence Pasquier de Lumeau, morte le 30 septembre 1837. M. de la Rocheterie mourut le 23 septembre 1849. Il eut de son mariage :

Jean-Baptiste-François-Léon, marié le 18 avril 1836 à Marie-Augustine-Nelly Mingre de Noras, dont : Léon-Pierre-Marie-François-de-Sales-Maxime.

2° Joséphine-Adélaïde, morte sans alliance, le 29 janvier 1854 ;

3° Marie-Louise-Augustine, mariée le 19 décembre 1825 à Auguste-Charles Nicolas Parent du Châtelet, morte le 16 janvier 1836.

V. Marie-Sophie-Angélique, née le 9 juillet 1752 ;

VI. Marie-Victoire-Angélique, née à Orléans, le 3 juillet 1765, mariée le 12 juin 1782 à Paul de Gaillard, seigneur d'Escures et du Poutil, morte le 5 février 1788 ;

VII. Marie-Rose-Mélanie, née à Orléans, le 5 février 1774, morte le 12 mars 1794.

5° La branche de Bellefaye, formée par Clément de Laage, seigneur de Bellefaye, de Brie-sur-Marne, de Gaumont, de la Barre, conseiller-secrétaire du roi, fermier général, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 8 juin 1794. Il avait épousé le 22 août 1758 Marie-Madeleine de Heere, dont :

I. Clément-François-Philippe de Laage de Bellefaye, fermier général, mort en 1824. Marié en 1784 à Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette Durney, il eut de cette union :

1° Clément-Marie-Joseph, receveur principal des douanes à Rouen, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1818 à Virginie Chaptal de Chanteloup, dont :

a. Léon, marié à Mlle Lhertullier ;

b. Henri, auteur du livre des *Esprits* et d'autres ouvrages sur les sciences occultes ;

c. Marie, mariée à M. Levavasseur ;

d. Léonie, mariée à M. le baron de Finguerlin.

2° Clément-Jean-Gustave, sous-préfet de Saint-Omer, démissionnaire en 1830, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 15 janvier 1858. Il avait épousé le 19 mai 1816 Rosalie de Heere de Beauvoorde, dont :

a. Jean-Gustave-Clément, prêtre de la compagnie de Jésus ;

b. Clément-Joseph-Bruno, prêtre, vicaire de Saint-Pierre-le-Puellier à Orléans ;

c. Eugénie-Marie-Clémentine, mariée le 4 avril 1839 à Joseph-Bruno-Marie-Constantin Kervyn, baron de Lettenhove.

d. Auguste-Marie-Clément-Joseph, marié le 6 juin 1848 à Léonie-Marie-Françoise de Man. Il habite Bruges. De son mariage : 1° Clémentine ; — 2° Clotilde ; — 3° Edmond ; — 4° Marie.

e. Pauline-Jeanne-Rosalie, mariée le 5 juin 1845 à Albert-Jean-Marie de Laage de Meux.

3° Clémentine, mariée en 1808 à Albert, comte de Lezay-Marnésia.

II. Fortuné de Laage de Bellefaye, passé aux colonies, marié deux fois, mort sans enfants en 1824 ;

III. Marie-Thérèse de Laage de Bellefaye, mariée à M. le marquis de Villeneuve de Vence, pair de France sous Louis XVIII.

Les branches de Meux, de la Rocheterie et de Bellefaye portent : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon au naturel.*

Une dernière remarque en forme d'errata : Pierre-Louis, second fils d'Anne-Jérôme, né à Saintes, le 24 juillet 1778, aurait épousé Mlle Cadenet, créole de Saint-Domingue, tandis que d'après nos premières notes sa femme serait Mlle Vandamme.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE VALLÉE DE MONSANSON.

De sable, au lion d'or, couronné d'argent.

« M. le marquis de Vallée. »

Jacques-Isaac, appelé le marquis de Vallée, mestre de camp de cavalerie, colonel du régiment de Nassau-Sieghen. Nous lui connaissons un fils :

Edmond-Jacques-Isaac-Olivier, né le 22 février 1771.

(*Voir la liste de Saintes.*)

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Le texte des convocations à l'Assemblée Provinciale est emprunté à la plaquette suivante :

Extrait des registres de l'Ordre de la Noblesse de la sénéchaussée de Saintonge, séante à Saint-Jean-d'Angely, et des délibérations prises par les trois Ordres dans l'Assemblée tenue le 4 février 1789; en conséquence de l'autorisation de Mr le comte de Latour du Pin, commandant en chef de la Province. La Rochelle, P. L. Chauvet, 1789, 26 p. in-4°. Nous n'avons pas tenu compte de la mauvaise ponctuation qui se fait remarquer dans ce document. Il est vrai que nous possédons seulement une copie de la plaquette imprimée chez Chauvet, et les inexactitudes de l'intitulé comme les négligences de la ponctuation peuvent provenir du copiste.

DE L'AINÉ *àliàs* LAINÉ.

D'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois molettes d'éperon de même.

« M. (le) chevalier de l'Ainé. »

Il assista en personne à l'Assemblée réunie à Angoulême pour les États-Généraux.

DU BOUSQUET D'ARGENCE.

D'or, à la croix vuidée de gueules.

« M. du Bousquet d'Argence. »

« M. du Bousquet d'Argence. »

Cette famille a fourni trois personnages à l'Assemblée Provinciale : un seul a assisté à l'Assemblée relative à la convocation des États-Généraux.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE BREMOND D'ARS.

D'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaissé, languée de gueules.

« M. le comte de Bremon d'Ars de Paillé. »

Philippe-Antoine de Bremond de la Lande de Clavière, baron de Paillé, marié : 1° à Mlle d'Aitz de Nesmy ; 2° à Marie-Suzanne de Goullard. Il avait acquis une partie de la baronnie de Paillé de François-Louis-Henri

de Lostange, marquis de Saint-Alvère. Le baron de Paillé assista à l'Assemblée tenue à Poitiers pour la convocation des États-Généraux, et mourut vers 1820, le dernier de sa branche, séparée de la souche commune depuis le XVIe siècle.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

CHAPITEAU DE GUISSALLE.

D'azur, à trois étoiles d'or, rangées en fasce, accompagnées de trois chapiteaux de même, 2 en chef et 1 en pointe, celui de la pointe soutenu d'un croissant d'argent.

« M. Chapiteau de Guissalle. »

Salomon Chapiteau de Guissalle fut présent au Ban de Saintonge en 1758; il assista en personne à l'Assemblée du 16 mars 1789 réunie à Angoulême.

La famille Chapiteau de Guissalle et de Rémondias est encore représentée dans le département de la Charente.

DE CHATRIE.

« M. de Chatrie l'aîné. »

DE CONTY.

D'azur, à la croix pattée d'argent, cantonnée de quatre roses d'or.

« M. de Conty. »

Est-ce Louis-Georges de Conty de la Poitevinière, seigneur de la Garenne-Aubert, etc., présent à l'Assemblée du 16 mars 1789, à Poitiers,

ou Louis-Charles de Conty, chef de bataillon en retraite en 1817, né le 7 août 1765 à Mougon?

DE FRÉTARD.

De gueules, fretté d'argent.

« M. (le) chevalier de Gadeville. »

Deux Frétard de Gadeville avaient figuré à l'Assemblée Provinciale; un seul a comparu à l'Assemblée du mois de mars pour les États-Généraux.

(*Voir les listes de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely.*)

DE GÉRARD.

D'azur, à trois chevrons d'or.

« M. de Gérard de Néré. »

Probablement des Gérard de la Valade, dont nous avons ci-dessus indiqué les armoiries.

DE LA LAURENCIE.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, le vol abaissé, becquée et membrée d'or.

« M. (le) chevalier de la Laurencie, fondé de procuration de Mesdames de Courserac, de l'Effort et de Chièvres. »

Il existait en 1789 un trop grand nombre de membres de la famille de la Laurencie pour qu'il fût possible de déterminer avec certitude celui dont il est question ici.

(*Voir les listes de Saint-Jean-d'Angely et de la Rochelle.*)

DE LESCOURS.

Coticé d'or et d'azur de dix pièces.

« M. le marquis de L'Escours de Puygaillard. »

Charles, marquis de Lescours, seigneur de Puygaillard et d'Oradour-sur-Glanne en partie, assista en personne à l'Assemblée du 16 mars 1789, à Poitiers; il émigra et fit la campagne des Princes.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

VIENNOT DE VAUBLANC.

De gueules, au lion grimpant d'or; au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, accostée de deux grappes de raisin de pourpre.

« M. Vienot de Vaublanc père. »

Probablement le père des deux électeurs de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA ROCHELLE

N'ayant pas découvert les Procès-Verbaux de l'Assemblée Provinciale réunie à la Rochelle au mois de février 1789, nous ne pouvons établir le même travail pour cette sénéchaussée que pour la sénéchaussée de Saintonge.

LISTES DES POSSESSEURS DE FIEFS

Assignés par les lieutenants généraux des Bailliages secondaires

QUI

NE SE SONT PAS PRÉSENTÉS AUX ASSEMBLÉES

TENUES POUR LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINTONGE

—

SAINTES

—

BAILLIAGE DE TAILLEBOURG

—

DETOUCHE.

« M. Detouche, seigneur de Saint-Bris. »

JOLY D'AUSSY.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, 2 et 1.

« M. d'Aussy, seigneur de Nantillé. »

César-Jean Joly d'Aussy, seigneur de Nantillé et de Pellouaille, commissaire provincial des guerres de la généralité de la Rochelle, en résidence à Saint-Jean-d'Angely, chevalier de Saint-Louis, né à Niort, le 22 décembre 1751. M. Joly d'Aussy ne put produire ses titres en temps utile pour prendre part aux travaux de l'Assemblée du 16 mars 1789. Au mois de juillet suivant il obtint du roi des lettres patentes confirmatives de sa noblesse. Il avait épousé le 10 juillet 1787 Julie du Bois de Landes, et mourut à Pellouaille, le 8 mai 1825, laissant :

I. Alexandre-Guillaume-Hippolyte Joly d'Aussy, chevalier d'Aussy, auditeur au conseil d'État et sous-préfet de la Rochelle sous Napoléon Ier, membre correspondant de l'Institut historique de France et de plusieurs Académies, auteur de divers ouvrages sur la province, né à Pellouaille, le 6 janvier 1790, marié le 8 janvier 1828 à Adélaïde Dutertre, dont postérité. Il habite la ville de Saint-Jean-d'Angely.

II. Amélie-Julie-Esther.

DE SOSSIONDO.

« M. de Sociando, seigneur de la Vallée. »

Cette famille était représentée aux Nouillers, en 1840.

DE LA TREMOÏLLE.

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules, 2 et 1.

« S. A. Mme la duchesse de la Tremoïlle, dame du bailliage de Taillebourg. »

Sans doute Marie-Hortense-Victoire de la Tour de Bouillon, veuve depuis 1741 de Charles-Armand-René, duc de la Tremoïlle.

Son fils, Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la Tremoïlle et de Thouars, fut convoqué à l'Assemblée de Saintes.

(*Voir la liste de Saintes.*)

. . . .

« M. de la Verné, seigneur de Berneré. »

Il y a là sans doute une erreur de copiste. On doit voir probablement « M. de Chastenet, seigneur de Berneré » qui assista par procureur à l'Assemblée de Saint-Jean-d'Angely.

(*Voir la liste de Saint-Jean-d'Angely.*)

BAILLIAGE DE TONNAY-CHARENTE

—

DE GRIMOUARD.

D'argent, fretté de gueules de six pièces; au franc quartier d'azur.

« Le sieur Grimoire, seigneur de la terre et seigneurie de l'Hommée. »

Nous ignorons à quel membre de la famille de Grimouard appartenait l'Hommée en 1789.

Cette famille a de nombreux représentants en Poitou et en Saintonge.

DE LA TASTE.

De gueules, à la croisette d'argent en abîme, accompagnée de trois colombes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

« La dame veuve du Sr de la Taste, propriétaire de la seigneurie du Châtelet. »

Jean-Jacques de la Taste, seigneur du Châtelet et de la Fumelière, conseiller du roi, président de l'élection de Saintes, était mort le 23 août

1782; c'est sa veuve, Catherine Dangibaud d'Averton, dame de Rabayne, qui fut assignée par le lieutenant général de Tonnay-Charente. De son mariage vinrent :

I. Jeanne-Marie-Elisabeth, mariée le 20 janvier 1785 à Pierre-René-Auguste, marquis de Bremond d'Ars, appelé le comte Pierre de Bremond d'Ars, député de la Noblesse de Saintes aux États-Généraux. Cette dame est morte le 5 janvier 1829.

II. Jean-Claude, marié à Sophie Chédaneau, dont :

1° Aristide, marié à Louise-Adèle Fromy, actuellement sa veuve. Il eut de cette union :

a. Charles-Aristide, contrôleur des contributions directes à Saintes, marié à Marie-Cécile Bienvenu, dont : 1° Louise-Cécile ; — 2° Aristide-Roméo-Bénigne.

b. Roméo, lieutenant au 74e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur ;

c. Alfred, sous-lieutenant au 74e régiment de ligne.

2° N., fille, décédée.

III. Pierre, marié à Mlle Peraud, dont il a eu :

1° Clémence, veuve de M. Lambert ;

2° Isaure, mariée à Joseph-Marc-Antoine, marquis de Cumont, ancien officier de marine ; elle est décédée.

IV. Marie-Elisabeth, mariée le 28 octobre 1783 à Jean-Célestin Gillis.

V. Eustelle, mariée le 16 juin 1789 à Charles-Alexandre Bidé de Maurville de Langle, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

Une branche de la famille de la Taste habite l'île de Jersey.

BAILLIAGE DE L'ILE D'OLERON

D'AUGA.

« Dame Marie-Adrienne de Griou, veuve de Mre d'Eauga, pour sa seigneurie de Bussac en ladite île. »

Cette dame est morte à Bussac pendant la Révolution : son mari

appartenait-il à la famille d'Auga, en Béarn, dont les armoiries sont : *Écartelé : au 1 et 4 de gueules, à trois fasces d'argent ; au 2 et 3 d'azur, au levrier courant et contourné d'argent, la queue retroussée ?*

DE GOURGUES.

D'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules, entre deux étoiles aussi d'or.

« Mre de Gourgue, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président au parlement de Paris, — pour la baronnie de Rabaine en cette isle. »

Armand-Guillaume-François de Gourgues, marquis de Vayres et d'Aulnay, comte de Bouret, conseiller du roi en ses conseils, président au parlement de Paris, né le 10 juin 1736, guillotiné le 20 avril 1794. Il avait épousé : 1° en mai 1756 Élisabeth-Olive de Lamoignon, dont il n'eut pas d'enfants ; 2° Agnès-Catherine Pinon. De ce mariage vinrent :

I. Agnès-Françoise, mariée en 1799 à Guy-Jacques, comte de Bullion ;

II. Armand-Dominique-Ange-Louis, pair de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, député de Tarn-et-Garonne sous la Restauration. Il épousa en 1809 Albertine de Montboissier, dont :

1° Albertine-Françoise-Pauline, mariée en janvier 1835 à Charles-Henri-Roger-Joseph-Paul, comte de Preissac ;

2° Agnès-Gabrielle-Mélanie, mariée le 4 août 1840 à Henri-Adrien, comte de Grailly ;

3° Agnès-Alice ;

4° Eugénie-Cécile-Jacqueline, mariée à Albert, baron de Bony.

III. Auguste-François, marquis d'Aulnay, marié le 12 avril 1819 à Aimardine-Henriette-Émile de Fouquet, mort le 2 juin 1839. Il eut trois enfants, savoir :

1° René-Dominique, marquis de Gourgues, marié à Pauline de Meyronnet, sans enfants ;

2° Dominique-Armand, marié à Jenny de Chazelles, sans postérité;

3° Aimar-Charles, mort en 1831.

IV. Anne-Joseph, mort en 1802.

Une branche de la famille de Gourgues habite Bordeaux et le Périgord; elle est notamment représentée par Alexis-Joseph-Dominique, vicomte de Gourgues, savant numismatiste et archéologue.

BAILLIAGE DE BROUAGE

DU PLESSIS-RICHELIEU (VIGNEROT).

D'argent, à trois chevrons de gueules, qui est *du Plessis-Richelieu;* primitivement *d'or, à trois hures de sanglier de sable*, qui est *Vignerot.*

« Mgr le duc de Richelieu, seigneur-engagiste du présent siége. »

Louis-Antoine-Sophie du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant général, noble génois, etc., etc., né le 4 février 1736, mort en 1791. Il avait épousé : 1° le 25 février 1764 Adélaïde-Gabrielle de Hautefort, morte le 3 février 1767; 2° le 20 avril 1776 Marie-Antoinette de Galliffet.

Du premier lit :

I. Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie, duc de Richelieu, pair de France, ministre, membre de l'Académie française, né le 25 septembre 1766, marié le 6 décembre 1782 à Rosalie-Sabine de Rochechouart, mort sans postérité, le 18 mai 1822.

Du second lit :

II. Armande-Marie-Antoinette, née le 27 juin 1777, mariée à Antoine-Pierre-Joseph Chapelle, marquis de Jumilhac, lieutenant général, dont la descendance a été substituée aux nom et armes des du Plessis-Richelieu par lettres patentes du 19 septembre 1822 ;

III. Simplicie-Gabrielle-Armande, née le 2 novembre 1778, mariée à Hippolyte, marquis de Montcalm-Gozon, maréchal de camp, député, chevalier de Saint-Louis.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA ROCHELLE

BAILLIAGE DE ROCHEFORT

ANDRIEUX.

« M. Andrieux, co-seigneur de Saint-Laurent-de-la-Prée. »

CHADEAU DE LA CLOCHETERIE.

« Le dame veuve de la Clocheterie, en son logis du Treuil, paroisse de Fouras. »

Louis Chadeau, chevalier de la Clocheterie, capitaine de vaisseau, avait été tué glorieusement sur le vaisseau *l'Hercule*, dans le combat du 12 avril 1782. Sa veuve, Louise de Chavagnac, née en 1755, épousa en secondes noces Louis Froger, chevalier de l'Éguille, appelé le comte de Froger, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

MAUDET.

« M. Maudet, seigneur des Broussailles, en la paroisse de N.-D. de Rochefort. »

FIN DE L'APPENDICE.

ERRATA

—

Un livre comme le nôtre aurait besoin d'un *addenda*. La dernière page à peine imprimée, des renseignements nouveaux viennent combler les lacunes, rectifier les erreurs des pages précédentes; l'*addenda* s'enfle au point de former la matière d'un volume; il exige à son tour un complément pour son propre compte. Nous sortirons de cette difficulté en ne donnant point les additions que nous avons déjà recueillies, et, nous en rapportant à l'indulgence comme à l'intelligence de nos lecteurs, nous nous bornerons à placer, sous forme d'*errata*, les observations suivantes :

ACHARD-JOUMARD, page 2, ligne 13. Nous avons assigné par erreur au mariage d'Anne-Constance Achard-Joumard de Balanzac avec Claude-Jean-Baptiste, vicomte de Turpin, la date du 24 juillet 1780 : cette date est celle du baptême de leur fille Elisabeth-Julie-Constance-Céleste. Nous avons déjà mentionné ce *lapsus calami* à l'article de Turpin, page 139.

DE LA BARRE DE VEISSIERE DE LARRIVAUX, page 11, ligne 16. A l'énoncé des armoiries des Guiton de Maulevrier, au lieu de *lampassé*, lire : *lângué*.

DE LA BAUME-PLUVINEL, page 11. Dans l'énoncé des armoiries supprimer l'*s* d'*hermine*.

DE BEAUCHAMPS, page 11. Supprimer dans la description des armoiries, comme inutiles, les mots : *becquée et membrée de même*.

DE BLOIS DE ROUSSILLON, page 21, ligne 26. Nous avons dit que le comte de Blois de Roussillon était l'un des secrétaires de l'Ordre. Il est à croire cependant qu'il en fut plutôt l'un des commissaires. Le procès-verbal du 3 août 1789 offre à ce sujet de l'ambiguïté.

DU BOIS DE SAINT-MANDÉ, page 22. Les armoiries de cette famille sont plus généralement indiquées : *d'or, à trois tourteaux de gueules*.

DE COUTRAY DE PRADEL, page 51. Ajouter : *alids* **DE COURTRAY**.

DE CUMONT, page 53, ligne 4. Sillé-le-Guillaume n'est pas en Anjou, mais au Maine.

FAUCHER DE LA LIGERIE, page 60, ligne 18. Paul-Sidrac-Ernest, chef de sa famille, est connu sous le nom de marquis de Faucher.

DE LA FITTE, page 61. Lire *Hermine* sans *s*.

LE FOURESTIER DE LA ROMADE, page 63. Variante dans les armoiries : *d'argent, au lion couronné de gueules.*

DE GUITARD, page 75, ligne 24. Bretinaud, lire : Bretinauld.

DE LAAGE, page 84. Cette page, à partir de la 4e ligne, a été complétement remaniée, d'après de nouveaux documents. — Voir l'*Appendice*, page 316.

DE LAFUTZUN DE LA CARRE, page 85. Il eût été sans doute plus rationnel d'écrire **DE LA FUTZUN**; mais nous avons dû respecter la forme adoptée par les représentants actuels de la famille.

DE LA MARTHONIE, page 99. Jadis Mondot de la Marthonie. Depuis une époque ancienne le nom patronymique a disparu.

MOSSION DE LA GONTRIE, page 108, ligne 11. Marie-Henriette, ajouter : Charlotte.

LE MOYNE DE FLÉAC, page 109, ligne 16. M. Le Moyne de Fléac. Supprimer les malencontreux guillemets. Cet électeur ne figure point dans la liste imprimée par Toussaints. Sa signature se voit au bas du procès-verbal du 3 août. Les guillemets sont réservés au texte seul de la liste imprimée.

DE RAYMOND, page 121, ligne 8. Jean Raymond de Lalande... supprimer le trait d'union maladroitement placé entre le prénom Jean et le nom patronymique : Raymond.

DE TURPIN DE JOUHÉ, page 140, ligne 26. Le chef de la branche de Thomeille, Jacques-Gaspard, porte le titre de comte de Turpin.

DE VASSELOT DE LA CHAINAYE ET DE REGNÉ, page 143, ligne 6. Alexandre Green, vicomte de Saint-Marsault, lire : Auguste-Alexandre.

LE MOYNE DE SÉRIGNY, page 198. Nous ne savons à quelle inadvertance attribuer l'erreur qui s'est glissée dans la description des armoiries de cette famille : les roses sont d'*or* et non d'*argent*. M. Émile de Sérigny voudra bien ne pas trop nous reprocher cette faute.

DE LA GUARIGUE, p. 256. Ajouter : **DE LA TOURNERIE ET DE SAVIGNY**, comme à la page 72.

DE MAURÈS DE MALARTIC, page 270, ligne 18. Mettre Châlon-sur-Saône sans *S*, et non Châlons.

TABLE

L'astérisque sert à distinguer les familles qui n'ont pas voté aux Assemblées pour les États-Généraux, et qui sont comprises dans l'Appendice seulement.



FIN DE LA TABLE.

Evreux, A. Hérissey, imp. — 661.

